

RECUEIL
DES
Notices et Mémoires

DE LA
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DU
DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE

8^e VOLUME DE LA CINQUIÈME SÉRIE

CINQUANTE ET-UNIÈME VOLUME DE LA COLLECTION

ANNÉES 1917-1918



CONSTANTINE

Imprimerie V. D. BRAHAM, 21, rue Carrauan

ALGER

JORDAN, Libraire-Éditeur
Place du Gouvernement

PARIS

RENE ROGER
Librairie africaine et coloniale
18, rue de Valenciennes

1919

965.5
S678 r
V. 51
1917-18

UNIVERSITY
OF FLORIDA
LIBRARIES



RECUEIL
DES
Notices et Mémoires

DE LA
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
DU
DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE

8^e VOLUME DE LA CINQUIÈME SÉRIE

CINQUANTE-ET-UNIÈME VOLUME DE LA COLLECTION

ANNÉE 1917-1918



CONSTANTINE

Imprimerie V^o D. BRAHAM, 21, rue Caraman

ALGER

JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR
Place du Gouvernement

PARIS

RENÉ ROGER
Librairie africaine et coloniale
38, rue de Eleurus

1919

Avis important

—

ARTICLE 29 DES STATUTS. — « La Société laisse aux
« auteurs la responsabilité des faits et déductions histori-
« ques, archéologiques, scientifiques ou autres, exposés
« dans les mémoires imprimés dans son *Recueil*. »

—————

LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

MM. ABEL, Gouverneur Général de l'Algérie.

DUVERNOY, Préfet du Département.

DE BONNEVAL, C. ✱. Général, commandant la Division de Constantine.

MORINAUD, O. ✱, O. ✱, Maire de Constantine.

Composition du Bureau pour 1918

<i>Président :</i>	M. MAGUELONNE.
<i>1^{er} Vice-Président :</i>	M. Gustave MERCIER
<i>2^e Vice-Président :</i>	M. CHOISNET.
<i>Secrétaire-Bibliothécaire :</i>	M. THÉPENIER.
<i>Trésorier :</i>	M. DEBRUGE.

Commission des Manuscrits

MM. MAGUELONNE, <i>Président ;</i>	} <i>Membres</i>
MERCIER (Gustave).	
DEBRUGE,	
CHOISNET,	
THÉPENIER.	

MEMBRES HONORAIRES

-
- 1904 MM. BABELON, ☼, membre de l'Institut, conservateur à la Bibliothèque nationale, rue de Vermeuil, 30.
- 1904 BALLU, O ☼, O I ☼, inspecteur des Monuments historiques de l'Algérie, rue Blanche, 80.
- 1893 CAGNAT (René), O ☼, O I ☼, professeur au Collège de France, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, 96, Boulevard Montparnasse, Paris.
- 1919 CHABOT (l'abbé), membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 18, rue Claude-Lorrain, Paris (XVI^e).
- 1891 GSELL, ☼, O I ☼, professeur au Collège de France, correspondant de l'Institut, 92, rue de la Tour, Paris.
- 1904 REINACH (Salomon), ☼, O I ☼, membre de l'Institut, conservateur du Musée de Saint-Germain, rue de Traktir, 4, Paris (xvi^e ar.).
- 1904 SCHLUMBERGER (Gustave), ☼, membre de l'Institut, Avenue d'Antin, 37.
- 1892 TOUTAIN, ☼, O I ☼, directeur à l'école des hautes études, 25, rue du Four, Paris.
-

MEMBRES TITULAIRES

- 1892 MM. ARRIPE, O , O I , secrétaire Général de la Préfecture, à Constantine.
- 1916 ARRIPE (Joseph), O I , administrateur principal de commune mixte honoraire, à Constantine.
- 1892 AUBRY (D^r), , O A , sénateur, Sétif.
- 1909 BARBAUD (A.), O A , docteur en médecine, 1, rue Casanova, Constantine.
- 1917 BASSET (Paul), avocat à la Cour d'Appel, à Alger.
- 1916 BERNARD (Eugène). O I , propriétaire, à Constantine.
- 1917 BERUARD (Chanoine), curé à l'église St-Félix, à Constantine.
- 1917 BESSIÈRE (Monseig^r), évêque de Constantine et d'Hippone.
- 1919 BESSON, sous-économe au Lycée de Constantine.
- 1911 BONNELL, O A , architecte à Constantine.
- 1916 BONZOM (Abbé), vicaire à la Cathédrale de Constantine.
- 1911 BOSCO (Joseph), O. A. , correspondant du Ministère de l'Instruction publique, Constantine, 20, avenue d'Angleterre.
- 1913 CABON, , commandant, Villa Mora, Alger.
- 1895 CAMBUZAT-ROY, propriétaire, Boulevard du Temple, Auxerre (Yonne).
- 1876 CARBONNEL, O A , imprimeur, Constantine.
- 1883 CHARRIER, O A , sous-chef de bureau de Préfecture, en retraite, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, 69, rue Rovigo, Alger.

- 1907 MM. CHOISNET, O I , préfet honoraire, directeur du Mont de Piété, à Constantine.
- 1918 CARCOPINO, inspecteur-adjoint des antiquités, à Alger.
- 1918 CLÉMENTI, O A , médaille militaire, commis des contributions directes à Constantine.
- 1913 COUR, professeur à la chaire publique d'arabe à Constantine.
- 1902 DEBLUGE, O I , commis principal des Postes, correspondant du Ministère, Constantine.
- 1918 DOURNON, O. I. , directeur de la métersa à Constantine.
- 1918 FABRE, vice-président du Tribunal civil à Constantine.
- 1912 FAUELLE, O. A. , receveur de l'Enregistrement, à Alger.
- 1906 GASTU, O I , avoué à Constantine.
- 1907 GAUTHIER, Joseph (l'abbé), secrétaire général de l'Evêché à Constantine.
- 1916 GLÉNAT (Jean), conservateur du musée, Alger.
- 1914 GOUSSE, médaillé militaire, propriétaire à Bekaria, par Tébessa.
- 1919 IEHL, professeur à l'école primaire supérieure à Constantine.
- 1912 JOLEAUD, , docteur ès sciences, collaborateur au service de la Carte géologique de l'Algérie, maître de conférences à la Sorbonne, Paris.
- 1904 JOLY, , O I , architecte, délégué financier, maire de Guelma, correspondant du Ministère.
- 1907 JONCHAY (DU), , général commandant la place de Bizerte.
- 1917 JOUANNE, docteur en médecine, à Guelma.
- 1916 LAFFON (Jean-Eugène), juge d'instruction à Constantine.
- 1910 LATOURNERIE (Maurice), O A , imprimeur, Constantine.
- 1903 LEROY, , O I , docteur en médecine, conseiller général, Constantine.

- 1878 MM. LUCIANI, ☀, O I 🌿, conseiller du Gouvernement, Alger.
- 1892 MAGUELONNE, O I 🌿, directeur honoraire de l'Enregistrement et des Domaines. Membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Constantine.
- 1918 MALAVAI, professeur au Lycée, Constantine.
- 1913 MANIQUET (DE), directeur général de la Compagnie des Phosphates de Constantine, à Tébessa.
- 1907 MARÇAIS, O A 🌿, villa Sintès, village d'Isly, Alger.
- 1916 MARCHETTI, huissier à Constantine.
- 1891 MEJDOUB KALAFAT, O I 🌿, professeur d'arabe au Lycée, Constantine.
- 1896 MERCIER (Gustave), ☀, O A 🌿, avocat près la Cour d'Appel correspondant du Ministère, Parc Gatlif, Mustapha supérieur, Alger.
- 1908 MERLIN, ☀, directeur des Antiquités, à Tunis.
- 1912 MEYER (Edmond), pasteur protestant, à Constantine.
- 1904 MONTAGNON (l'abbé), O A 🌿, à Tamaris-sur-Mer (Var).
- 1890 MORINAUD (Emile), O ☀, député, maire de Constantine, président du Conseil Général.
- 1907 MORRIS, ☀, O A 🌿, secrétaire général de la Préfecture, Constantine.
- 1913 MOUROT (Eugène), O A 🌿, professeur à l'École normale, Constantine.
- 1908 NARBONI (Elie), président du Consistoire israélite, Constantine.
- 1918 ONESTA-TAVOLTA, notaire à Constantine.
- 1918 PANISSE, ☀, avoué, conseiller général, Guelma.
- 1917 PAULETTE (Auguste), directeur de la maison Braham, Constantine.
- 1874 POLI, O A 🌿, professeur au Lycée, Constantine.
- 1919 POMMERAU, interprète judiciaire au Tribunal civil, Constantine.

- 1911 MM RENAULT (Jules), architecte, correspondant du Ministère, place Sidi-el Bahri, Tunis.
- 1916 RICHIER (Gaston). pharmacien à Châteaudun-du-Rhumel.
- 1917 RIGAL dessinateur au Service Topographique, à Constantine.
- 1881 ROBERT, O I , administrateur principal en retraite, correspondant du Ministère, Bordj-bou-Arréridj (Constantine).
- 1907 SAINT CALBRE, O I , directeur de la Médersa, à Alger,
- 1918 SALSE, directeur des mines d'Aïn-Barbar, département de Constantine.
- 1919 SERGENT (Edmond). directeur de l'Institut Pasteur à Alger.
- 1915 THABAUT, , directeur des Contributions directes, à Constantine.
- 1910 THIÉPENIER, O A , contrôleur du Mont-de-Piété, conservateur du Musée, Constantine.
- 1912 TRON, professeur d'histoire au Lycée de Constantine.
- 1911 TOUZE, O A , receveur des Postes, à Constantine.
- 1919 VALLAT, professeur agrégé d'arabe au Lycée de Constantine.

MEMBRES CORRESPONDANTS

- 1889 MM. BERNARD, architecte, 3, rue des Cordeliers, Compiègne.
- 1891 BIRTRAND (François), conservateur-adjoint du Musée de Philippeville.
- 1900 CARTON (Dr), , O I , médecin-major de 1^{re} classe, en retraite, correspondant de l'Institut Villa-Stella, à Khereddine, par La Goulette (Tunisie).

- 1910 MM. CAUSSE, conservateur des Hypothèques, Batna.
- 1903 CHERBONNEAU, O A , avoué, Alger.
- 1916 COUTIL (Léon), anthropologiste, à Saint-Pierre-de-Vauvray (Eure).
- 1917 CHRISTOFLE (Marcel), architecte du Gouvernement Général. Boul^d Malakoff, Alger.
- 1888 DELATTRE (le R. P.), , O I , prêtre missionnaire d'Alger, correspondant de l'Institut, conservateur du Musée de S^t-Louis de Carthage, La Goulette (Tunisie).
- 1917 DESHAYES (Eugène), artiste peintre, 2 Boul^d Laferrière, Alger.
- 1890 ESPÉRANDIEU, , O I , commandant d'Infanterie en retraite, membre non résidant du Comité, correspondant de l'Institut, Saint-Hippolyte-de-Caton, par Vézénobres (Gard).
- 1912 FERREZ, O I , commissaire, chef de la Sûreté, Oran.
- 1919 FORSYTH, major de la *Société Royale de Londres*, La Vilella Torriglia, province de Gènes (Italie).
- 1905 FRANÇOIS (l'abbé), curé à Philippeville.
- 1916 GAUDÉ, capitaine, chef de l'Annexe des Ouled-Djellal (Biskra, Constantine).
- 1892 GÆTSCHY, O , O I , général de division en retraite, villa Carolie, rue Théodore de Banville, Nice (Alpes Maritimes).
- 1919 GORDON HOME, capitaine de l'armée britannique à Londres, Warwick Square, 43, Gloucester Street.
- 1892 HANNEZO, O , O I , lieutenant-colonel, Saint Clément, Mâcon.
- 1917 LAYNAUD (Mgr), archevêque d'Alger.
- 1912 LÉVI-PROVENÇAL (Évariste), professeur d'arabe à l'école supérieure d'arabe et de dialectes berbères, à Rabat.
- 1901 LOZILLON, , administrateur de la commune mixte des Bibans (Bordj-Medjana).
- 1914 MASSELOT, , administrateur de la commune mixte de Ténès.

- 1888 MM. MILVOY, architecte, rue Dijon, 1, Amiens.
- 1908 MAITROT, O . O A , commandant de gendarmerie à Ajaccio.
- 1917 OPPETIT (Gaston), administrateur à Bou-Sâada.
- 1916 PARÈS (Baptiste), négociant à Bouira.
- 1911 REYGASSE, administrateur, Tébessa.
- 1913 ROLLAND (Edouard), avocat à Biskra.
- 1902 ROUQUETTE (Dr), , O I , médecin-major chef de service, correspondant du Ministère, 4, place de la Liberté, Nice.
- 1903 SABATIER (Jules), ingénieur des Ponts et Chaussées, à Batna.
- 1910 SIMON (Henri, colonel, commandant la région à Fez (Maroc).
- 1908 SOLIGNAC (Marcel), licencié ès sciences, géologue, chargé de mission, 4, rue d'Angleterre, Tunis.
- 1917 THEPENIER (Adolphe), , croix de guerre, lieutenant honoraire, adjoint technique des Ponts et Chaussées, villa des Thuyas, Hammam-Lif (Tunisie).
- 1903 VALLET, O A , ancien publiciste, conseiller général, Fedj-M'zala.
- 1905 VEL, O A , inspecteur de l'assistance publique, 3, rue Rabelais. Oran.
-

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

- AGEN. — Société d'agriculture, sciences et arts.
- AIX. — Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres.
 — Société d'études provençales.
 — Bibliothèque de l'Université.
- ALAIS. — Société scientifique et littéraire.
- ALGER. — École supérieure des Lettres.
 — Société de géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord.
 — Société historique algérienne (*Revue africaine*).
- AMIENS. — Société des antiquaires de Picardie.
- ANGOULÈME. — Société archéologique et historique de la Charente.
- AUCH. — Société archéologique du Gers.
- AUTUN. — Société éduenne.
- AVALLON. — Société d'études.
- AVIGNON. — Académie de Vaucluse.
- AUXERRE. — Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.
- BAR-LE-DUC. — Société des lettres, sciences et arts.
- BEAUNE. — Société d'archéologie.
- BEAUVAIS. — Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.
- BÉZIERS. — Société archéologique, scientifique et littéraire.
- BÔNE. — Académie d'Hippone.
- BORDEAUX. — Société archéologique.
 — Société de géographie commerciale.
- BOURG. — Bulletin de la Société de géographie de l'Ain.
- BOURGES. — Société historique, littéraire et artistique du Cher.
- BREST. — Société académique.

- CHAMBÉRY. — Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.
- CHARTRES. — Société archéologique d'Eure-et-Loir.
- DAX. — Société de Borda.
- DOUAI. — Union géographique du Nord de la France.
- ÉPINAL. — Société d'émulation des Vosges.
- GAP. — Société d'études des Hautes-Alpes.
- GRENOBLE. — Académie delphinale.
- GUÉRET. — Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.
- LANGRES. — Société historique et archéologique.
- LAON. — Société académique.
- LIMOGES. — Société archéologique et historique du Limousin.
- LYON. — Société littéraire, historique et archéologique.
 — Académie des sciences, belles-lettres et arts.
 — Bulletin historique du diocèse de Lyon.
- LE MANS. — Société historique et archéologique du Maine.
- MARSEILLE. — Société de statistique.
 — Société archéologique de Provence, 63, boulevard Longchamps.
- MAROC. — Ecole supérieure de langues arabes et berbères, à Rabat.
 — Bulletin des Archives berbères et de la correspondance africaine, à Rabat.
- MONTAUBAN. — Société archéologique du Tarn-et-Garonne.
- MONTBÉLIARD. — Société d'émulation.
- MONTPELLIER. — Société languedocienne de géographie.
 — Société archéologique.
- NANCY. — Académie de Stanislas.
 — Société d'archéologie lorraine et du musée historique lorrain.
 — Société de géographie de l'Est.
- NANTES. — Société archéologique.
- NARBONNE. — Commission archéologique.
- NICE. — Société des lettres, sciences et arts.

NÎMES. — Académie du Gard.

ORAN. — Société de géographie et d'archéologie.

ORLÉANS. — Société archéologique et historique de l'Orléanais.

PARIS. — Institut de France.

- Comité des travaux historiques et scientifiques.
- Bulletin de l'École des Chartes.
- Société des antiquaires de France.
- Société d'ethnographie.
- Société de géographie.
- Société d'anthropologie.
- Association pour l'encouragement des études grecques.
- Société des études historiques.
- Revue géographique internationale.
- Musée Guimet.
- Revue des Colonies et des Protectorats, ministère des Colonies.
- Réunion d'études algériennes, 12, galerie d'Orléans.
- Bulletin de la Société des études coloniales et maritimes.

PERPIGNAN. — Société agricole, scientifique et littéraire.

PERTUIS. — Athénée de Pertuis (Vaucluse).

POITIERS. — Société des antiquaires de l'Ouest.

REIMS. — Académie nationale.

RENNES. — Société archéologique d'Ille-et-Vilaine.

ROCHECHOUART. — Société des Amis des sciences et des arts.

RODEZ. — Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.

ROUEN. — Commission des antiquités de la Seine-Inférieure.

SAINT-BRIEUC. — Société d'émulation des Côtes-du-Nord.

SAINT-DIÉ. — Société philomathique.

SAINT-MALO. — Société historique et archéologique.

SAINT-OMER. — Société des antiquaires de la Morinie.

SEMUR. — Société des sciences historiques et naturelles.

SENS. — Société archéologique.

SOISSONS. — Société archéologique, historique et scientifique.

SOUSSE. — Bulletin de la Société archéologique.

TOULON. — Académie du Var.

TOULOUSE. — Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.

— Bulletin de la Société de géographie.

— Société archéologique du Midi de la France.

TOURS — Société d'archéologie de la Touraine.

— Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire.

— Société de géographie.

TUNIS. — Institut de Carthage. — Association tunisienne des lettres, sciences et arts, à Tunis.

VALOGNE. — Mémoires de la Société archéologique.

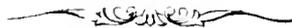
VANNES. — Société polymathique du Morbihan.

VERVINS. — Société archéologique.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

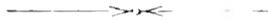
- ALSACE-LORRAINE. — Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine, à Metz.
- Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace, à Strasbourg.
- AMÉRIQUE DU SUD (LA PLATA). — Direction générale de statistique de la province de Buenos-Ayres.
- ANGLETERRE. — Société des antiquaires de Londres.
- Écosse. — Société des Antiquaires, Edimbourg.
- Société des antiquaires de Cambridge.
- Institut canadien de Toronto (Canada).
- Société de numismatique et d'archéologie de Montréal.
- BELGIQUE. — Société des Bollandistes, Bruxelles.
- Société d'archéologie de Bruxelles.
- BRÉSIL. — Musée national de Rio-Janeiro.
- ÉGYPTE. — Institut égyptien, au Caire.
- Comité de conservation des monuments de l'art arabe.
- Société khédivale de géographie, au Caire.
- ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. — Musée Peabody d'archéologie et d'ethnographie américaines de Cambridge.
- Institut Smithsonian de Washington.
- Commission d'inspection géologique des États-Unis (Département de l'Intérieur), à Washington.
- Société d'anthropologie, à Washington.
- Académie des sciences naturelles de Davenport, Iowa.

- ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. — Université de Californie, à Berkeley.
- Musée américain d'histoire naturelle, à New-York.
- Association américaine pour l'avancement des sciences, à Washington.
- ITALIE. — École française de Rome.
- Société africaine d'Italie, à Naples.
- Société africaine d'Italie, à Florence.
- Académie des Lincei, à Rome.
- Société piémontaise d'archéologie et beaux-arts, rue Napione. 2, Turin.
- NORVÈGE. — Université royale, à Christiana.
- PÉROU. — Bulletin de la Société de géographie de Lima.
- SUÈDE. — Académie royale archéologique de Stockholm.
- Institut géologique de l'Université d'Upsala.
- SUISSE. — Société d'histoire et d'archéologie de Genève.
- Société de géographie de Berne.
- Société neuchâtelloise de géographie, à Neuchâtel.



LES PRINCIPALES VOIES ROMAINES

DE LA RÉGION DE TĒBESSĀ



Les renseignements que nous publions ci-après, sur les principales voies romaines de la région de Tébessa, sont puisés dans un travail fourni par M. le Chef de Bataillon Guénin, lorsqu'il était Commandant du Cercle de Tébessa.

Il eût été regrettable, à notre avis, que ces renseignements ne fussent pas livrés à la publicité et que les judicieuses recherches faites à cet égard par M. Guénin eussent été faites en pure perte.



Quatre routes principales partaient de Théveste :

- 1^o de Théveste à Tèlepte ;
- 2^o de Théveste à Tingad et Lambèse ;
- 3^o de Théveste à Mascula, Khenchela et Sétifis ;
- 4^o de Théveste à Ad Majores, Badias, etc.

I.

Route de Théveste à Télépte

Deux routes partant de Tébessa aboutissaient à Feriana. Aucune d'elles ne figure sur les itinéraires anciens.

La première passait par Beccaria, Aïn-Djediet, Bir-Salem, Henchir-Touati. Les traces en sont manifestes au pied du Djebel-Taga. De ce point, la route s'infléchissait vers le Sud, traversait vraisemblablement la gorge de Tramesmida (Tunisie), passait près de l'importante ruine de ce nom et se dirigeait ensuite droit sur Télépte, à travers l'immense plaine qui s'étend au Nord de cette ville. La chaussée est apparente pendant plusieurs kilomètres au sud de Tramesmida; aucune borne milliaire n'a été retrouvée le long de cette route.

La deuxième voie semble avoir été la plus importante; elle daterait du règne de Trajan, à en juger par l'inscription d'Enchir-el-Maïz. Elle suivait à peu près le tracé de la route moderne de Tébessa par Bir-oum-Ali et Ténoukla. Au col de ce nom, un pont romain en pierres de taille bien conservé subsiste encore. Les points qui jalonnent la route antique sont : Draa-er-Rahel, Gar-et-Djehouche, Henchir-el-Maïz, El-Gamra, El-Guiz, Busgam, El-Khenigue, Draa-Tebessi, Henchir-Derirat et Oum-Ali. La chaussée est très visible sur une grande partie du parcours; les milliaires y sont nombreux. Le Commandant Guérin les a relevés après M. le Capitaine Douan, Commandant supérieur de Kébili, qui les a reconnus en 1905.

Les milliaires de cette route sont généralement d'énormes colonnes, dont le diamètre atteint parfois 55 centimètres et la longueur 2^m50. La colonne et son embase étaient la plupart du temps d'une seule pièce. Quelquefois la partie inférieure du milliaire était encadrée dans une grosse pierre évidée à cet effet.

Les inscriptions relevées sont les suivantes :

9^e *mille*. Au débouché Sud du col de Ténoukla se trouvent deux colonnes; l'une d'elles est brisée en deux morceaux de un mètre environ chacun.

D N
MAGNO
DECENTI
O NOBIL
ISSIMO
C A
VIII

Caractères mal faits, mal gravés.

A côté de la première existait une autre colonne, aujourd'hui brisée, dont les fragments ont disparu à l'exception d'un seul qui porte le reste d'inscription ci-après :

///,!!!!/ /
INNOMAXI
MOCES///
VIII

10^e *mille*. Au 10^e mille, deux énormes colonnes avec leur base cubique faisant corps avec elles; pas d'inscription.

11^e *mille*. Borne de la même forme que les précédentes.

DDDN NN
FLAVIOVALE
RIO CONSTAN
TINO GERMANI
SARMATICO
ET F VALERIO
/////////
/////////
/////////
ET GALE/////////
TOPF AVG
XI

12^e *mille*. Au pied du Draa-er-Rahel, deux colonnes; inscriptions disparues.

13^e *mille*. A l'Est d'Henchir-el-Maïz, près de la ruine d'un groupe de fermes, deux bornes cylindriques. L'inscription de l'une d'elles est effacée. Sur la deuxième, qui est en deux morceaux, nous lisons :

IMPCAES
DIVINERVAE
NERVATRAIA
NVSAVGGER
MANICVSM
AXIMVSIMP
/////////
XIII

Le 14^e *mille* n'a pas été retrouvé. La voie romaine, à partir du col de Ténoukla, est constamment à l'Est de la route actuelle; elle s'en écarte de plus en plus, de manière à gagner le col dit Fedj-Zammit.

15^e *mille*. Le 15^e mille est à Draa-Zenad. Deux colonnes l'indiquent ; l'une de 2^m50 de long sur 0^m40 de diamètre, est encore debout ; les caractères en sont à peu près effacés, mais on y lit le nom de Constantin et la distance :

DDN////
////ON////
INO////////
INV////////
AVG
XV

Sur la deuxième colonne, également mal conservée, nous relevons les noms de Constance et de Constantin :

DDNNCON////
TIOAVGE////
CONSTANTIN//
OBILI////////
////////

Le 16^e *mille* manque.

Le 17^e *mille* se trouve dans le col de Fedj-Zammit ; il est en quatre morceaux, il porte l'inscription ci-après :

IMPNCON
STANTINOMA
XIMOVICTOR/
SEMPERAVCVST//
BONOREIPV////
GENATVS
XVII

Les 18^e et 19^e *mille* n'ont pas été retrouvés.

20^e mille. En face de la ruine d'Henchir-el-Gamra, sept colonnes sont réunies; quatre d'entre elles présentent des restes d'inscriptions; sur les trois autres, ou bien les caractères ont été effacés, ou bien ils n'ont jamais existé.

1^{re} colonne : 2^m de long, 0^m55 de diamètre, caractères 0^m10 :

////DN///
////////IN
////////////////////

2^e colonne : 2^m de long, 0^m30 de diamètre, lettres de 0^m04 :

//////////
////SN///
///INO///
///SSI////

3^e colonne brisée : sur un tronçon de 1^m20 de long, diamètre 0^m40, lettres de 0^m07, on lit :

DD:NN.
////IOVALERIO
CONSTANTIOPIO
FELICEINVICTO
////////////////////
(partie martelée)

4^e colonne : 2^m de long, 0^m30 de diamètre inscription très mal gravée :

IMP
CONS////////
NOM////////
VICT// ///
GER// ///
BRP////////
XX

21^e *mille*. Groupe de quatre bornes; les inscriptions sont illisibles, sauf l'une d'elles qui porte :

IMPCAES
MAX////////
MAXENTIO
PIOFELI'//
XXI

22^e *mille*. A l'entrée de la ruine d'Henchir-el-Guiz, six bornes.

1^{re} borne :

IMPPDOM
FLAVOVALERIO
CONSTANTIO
PIOFELICEINVICTO
////////////////////
(partie martelée)

2^e borne :

IMPDN
FLVALERIOC
ONSTANTIO
///FEL'////////

3^e borne : 2^m de long, 0^m40 de diamètre

IMPDN
CONSTANTINO
VICTORISEM
PERAVG'///
BONOREIPNA
TO
XXII

Les autres bornes sont illisibles.

23^e mille. Deux bornes, l'une porte une inscription effacée, sur le tronçon de l'autre on lit :

IMP DN
CONSTANTI
NOMACXI
MOVICTORI
//// PER

24^e et 25^e mille. Non retrouvés.

26^e mille. Une borne sans inscription.

27^e mille. En face de l'Henchir-Khenigue, colonne brisée de 0^m60 de diamètre ; sur un tronçon de 1^m50 de long, on retrouve le fragment d'inscription suivant très apparemment gravé sur une autre qui a été grossièrement martelée :

//////////
//////////
OREI
PVBLICE
NATVS
XXVII

A 1,500 mètres plus loin, on remarque une pierre plate et un dé d'autel dont les inscriptions ont disparu. Sur un deuxième dé, de 1^m10 de hauteur et 0^m55 de côté, existe le texte votif ci-après, en belles lettres de 0^m07 :

GENIO
DDDDNNNN
DIOCLETIANIET
MAXIMIANI
AVGETCON
STANTIETMAX
IMININOBILCAE
//// STVSFLAVIA
NVSVPVAL

29^e mille. Une colonne brisée, inscription effacée.

30^e mille. Quatre ou cinq colonnes brisées; inscriptions disparues. Sur un tronçon de 1^m, a été relevé le reste d'inscription suivante, très mal gravée, caractères de 0^m03 :

////////////////////
 M A X I M O
 V I C T O R I S E M
 P E R A V G
 //// RP
 N A T O
 //////////////////////

31^e mille. A hauteur de Draa-Tébessi, quatre colonnes; inscriptions disparues, sauf sur l'une d'elles où nous lisons les mots ci-après, gravés très grossièrement et superficiellement, comme avec la pointe d'un couteau :

D N
 C O N S T A N ////
 M A X I M O
 S E M P E R
 A V G
 B O N O R N A T O

32^e mille. Cinq bornes, dont deux sans inscription; sur les trois autres, il a été relevé les inscriptions ci-dessous :

DNFL	DNFLA	
GRATIA ////	VALEN	VDIOCLE////
SEPAVG	SPFAV	TANTION////
MGVS	GVSTVS	BILISSIMO
(Lettres de 0 ^m 10 très mal gravées)	Inscription sur une autre martelée	ACBEATISSI MOCAESARE

33^e *mille*. En face de l'Henchir-Derirat, cinq bornes très détériorées; inscriptions disparues. Sur un fragment, on relève les deux lettres :

M P

Sur une immense colonne, dont la partie supérieure manque, nous déchiffrons difficilement le texte ci-après, qui rappelle une réfection de la route et des ponts :

////////////////////////////////////
 PONTESVE////////////////////////////////
 DILAPSOSETITERI////////////////////////////////
 //VRIACORPVS////////////////////////////////
 TVERVNTETPRO////////////////////////////////
 ///TIGABILIPROVID////////////////////////////////
 ///RVIVMCOMMEA////////////////////////////////
 REDDIDERVNT

A partir de Bir-oum-Ali, la route s'engage sur le territoire tunisien, où elle demeure très visible jusqu'à Thélepte.

II.

Route de Tébessa à Timgad et Lambèse

Theveste		Ad Germani	X ^m
Ad Aquas Cæsaris	VII ^m	etc...	
Ad Mercurium	XVI ^m	Lambafudi	
Ruglata	IX ^m	<i>Table de Peutinger).</i>	

La voie romaine se tient à l'Ouest de la route actuelle de Constantine, entre celle-ci et la montagne; les traces en sont apparentes aux environs d'Aïn-

Chabro. Entre ce point et Youks, la route antique suit à peu près la traverse actuelle; au-delà de Youks, la piste d'Aïn-Gaga. Elle passe aux ruines d'El-Hamacha, traverse les rochers du Djebel-Sène sur lesquels on retrouve des ornières très profondes creusées par les roues des chars anciens, franchit avec une pente très raide le col de Guiguia, et reste à la sortie du col un peu à l'Est de la route actuelle qu'elle coupe auprès de Bir-Derroudj ou Bir-bou-Yayha; de là, elle chemine parallèlement à la piste moderne, à deux ou trois kilomètres en moyenne au nord de celle-ci, jusqu'aux environs de Delaa; elle passe ensuite par Draa-Faïza, Draa-el-Ferdjani, un peu au-dessous de Bou-Chekifa, à Bir-el-Abiod, un peu au Nord d'Henchir-Naga, à Ras-Dalaa, Henchir-el-Kelb, l'erdj-Boukahil, Baghaï. Les vestiges en sont très apparents dans le cercle de Tébessa. On ne la perd de vue que durant quelques kilomètres.

La voie est constituée par un blocage entre deux murs en pierres sèches et à fleur de terre. Elle a 6^m50 environ de largeur.

Près de Bou-Soltane, au passage d'un bas-fond marécageux, elle est pavée de grosses dalles épaisses sur un parcours de quelques mètres.

Les routes Théveste-Lambèse et Théveste-Cirta paraissent avoir eu un tronçon commun jusqu'au-delà d'Aïn-Chabro.

Les milliaires relevés sur cette voie sont les suivants :

2^e mille (?), Colonne brisée, sur laquelle on lit :

DN
CONSTAN
TINO
//////////

5^e *mille*. Près d'Aïn-Chabro ; les deux inscriptions suivantes se trouvent sur deux faces opposées du milliaire :

DDNN	DN
FLAVVALEN	FLAVIO
TINIANOETVA	CLAUDIO
LENTIAVG	DN
IIIII	MAGNO
DN	DECENTI
FLGRATIANO	NOBCAES
SEMPERAVG	IIII

Ces milliaires n'ont pas été retrouvés.

Le 6^e *mille* manque.

Le 7^e *mille*, trouvé près d'Aïn-Chabro, en 1858, par M. le Capitaine du Génie Moll, porte le nom de Constantin.

Le 8^e *mille* manque.

Le 9^e *mille* est à 800 mètres environ de la maison cantonnière, à 50 mètres à gauche de la route moderne. Deux colonnes y sont enfoncées dans le sol : l'une d'elle n'a pas d'inscription lisible ; sur la deuxième, dont la partie supérieure a disparu, on lit :

//////////
NOBI
LISSIMO
CAESARI
VIII

Cette distance de 9 milles, soit 13^k500, correspond exactement à celle qui sépare aujourd'hui Tébessa de ce point.

Aquae-Cesaris serait donc la ruine qui est auprès

de l'Aïn-Chabro, à moins que la Table de Peutinger ne soit erronée, et que, comme plusieurs archéologues le pensent, il ne faille voir Aquae-Caesaris à Youks.

10^e *mille*, non retrouvé.

11^e *mille* (?), colonne portant l'inscription suivante :

DN
 //// //OCL
 /// DIOCON
 //// NTIO
 /// IOFELICE
 AVG

Les milliaires suivants manquent jusqu'au 16^e *mille*. Celui-ci est au pied du Djebel-Sène; son emplacement est indiqué par quatre embases et deux tronçons de colonnes, sur l'un desquels ne subsistent que les mot et nombre ci-après :

AVG
 XVI

Au même endroit, existaient les deux milliaires ci-dessous qui ont disparu :

IMPCAE	//////////
SARMAV	VICTORI
RELIVSSEVE	OFELICIS
RVS//////////	IMP AVG
/// PIVSFEL	XVI
AVGDIVIMA	
DIVISEVERI	
ANTONINI //	
//// MA////////	
TRIB[P]OTC	
PPRESTITVIT	
XVI	

Le 17^e *mille* était à Henchir-Gaga (1).

Le milliaire ci-après, retrouvé au fond d'un profond ravin, était le 19^e *mille*. Il est brisé et plusieurs tronçons manquent.

1^{er} tronçon (partie supérieure)

IMP CAES

2^e tronçon

I / N V I
BOMIN///
COLVCIOL//
ALCXAN///O
ORIOFECI
I A V G

Les 18^e et 20^e *mille* n'ont pas été retrouvés.

Le 21^e *mille* est à Bir-bou-Yayha. C'est une colonne de 1^m50 de long sur 0^m35 de diamètre. L'inscription en est grossièrement gravée en lettres de 0^m10 :

DDNN
ETFLVA
LENTIN
IANOET
VALENTI
PPAVG
XXI

22^e *mille*. Colonne de 2^m50 de hauteur, diamètre 0^m40, caractères de 0^m06. Cette colonne est partagée en deux dans sa longueur, la deuxième moitié manque; on y lit l'inscription suivante :

(1) Masqueray, *Revue africaine*, 1877.

PERPETV ///
IMPCAESA //
CVALERIO ///
CLETIANO //
VICTOP////////
AVGPON////
MAXTRIBV //
POTVI////////
PP P P P I
M XXII

Le 23^e mille est à Draa-Faïza; à hauteur de la mine importante de Ksar-Belkacem il existe un tronçon de colonne avec le chiffre :

XXIII

Cette distance est celle à laquelle la Table de Peutinger place Ad-Mercurium, aujourd'hui Ksar-Belkacem.

A partir de ce point, on ne retrouve plus que quelques débris de bornes et quelques embases; plus d'inscriptions.

L'étape suivante, Ruglatá, était située à 9 milles de Ksar-Belkacem; à cette distance, se trouve Henchir-Naga, ruine assez étendue et située, comme Ad-Mercurium, un peu au Sud de la route romaine.

C'est, semble-t-il, à Henchir-Naga qu'il convient de placer Ruglata, et à Henchir-el-Kelb, Ad-Germani; dans ces dernières ruines, on a trouvé, il y a quelques années, une colonne milliaire avec l'inscription ci-après :

DN
GALERTIO
VALERTIO
MANO ¹

(1) *Recueil archéologique de Constantine*, vol. XX, p. 219.

La route atteint ensuite le pied du Tafrent, qu'elle longe jusqu'au col dit : Fedj-Boukahil; elle se poursuit ensuite dans la direction de Ksar-Baghâi. Un embranchement s'en détachait probablement vers l'extrémité de Chekaïa et rejoignait Mascula (Khenchela).

III.

Route de Théveste à Mascula

Khenchela et Sitifis (Sétif)

Theveste		Macula XVIII
Tinfadi XXII		<i>(Itinéraires d'Antonin).</i>
Vegesala XX		

Les opinions émises sur le tracé de cette route sont très diverses en ce qui concerne sa première partie. Les uns estiment que la voie romaine passait par Aïn-Lamba, d'autres par Aïn-Saboun.

L'emplacement de l'infas est supposé correspondre à Henchir-Metkidès (Tasbent), d'après un fragment d'inscription trouvé en 1858 dans cette ruine par M. le Capitaine du Génie Moll, mais les distances ne concordaient guère avec celles qu'indique l'Itinéraire.

Vegesala est généralement placé à Ksar-bou Saïd. Or, cette ruine est à 45 kilomètres de Tasbent, soit 30 milles, alors que l'Itinéraire d'Antonin n'en indique que 20.

La voie romaine est visible au sortir de Tébessa, le long du champ de tir; on la retrouve plus loin, près de Refana. Entre le moulin de Rafana et Aïn-

Saharidj, les traces en sont manifestes sur les rochers où les chars antiques ont laissé de profondes empreintes.

A Aïn-Saharidj, deux bornes milliaires avec leurs embases indiquent encore la présence de la route; à partir de là, les traces se perdent. Peut-être la voie romaine se dirigeait-elle alors sur Ksar-Tebinet, franchissait le Doukhan au col d'Aïn-Saboun, pour atteindre Metkidès, Thymphas. De là, jusqu'à Bir-el-Ahzem, son Itinéraire est incertain; étant donné que dans cette région il ne se présente aucune difficulté de terrain, il est à supposer que le tracé en était à peu près en ligne droite.

A Bir-el-Ahzem, une borne milliaire indique le 36^e *mille*, distance correspondante à celle qui sépare ce point de Tébessa.

Pendant huit kilomètres, la voie romaine est jalonnée de colonnes milliaires, treize sont réunies en un seul point, puis plus de traces.

Deux milliaires sont retrouvées bien au Sud, dans la plaine de Garet, près de Ksar-el-Ghoula (cercle de Khenchela). Nous ne sommes donc plus en cet endroit sur la route de Khenchela. La voie romaine s'est bifurquée. Si l'embranchement est à Allouchet où treize bornes sont réunies, les chemins antiques se dirigeaient de ce point, d'un côté vers Henchir-el-Abiod et Ksar-Ouled, Zid, Djebria, Tazougart, Mascula, de l'autre, vers Henchir-Gouçat, dans la plaine de Garet et ensuite vers le Sahara, Ad Badias (?) ou plutôt Ad Medias.

L'itinéraire d'Antonin place Vegesala à 20 milles

de Thymphas. Ce serait donc dans l'importante ruine d'El-Abiod qu'il faudrait voir l'emplacement de Vegesala.

Dans le col de Djebria et à Aïoun-Bedjene, la voie est parfaitement apparente sur plusieurs kilomètres.

Les milliaires, reconnus sur la route de Théveste-Macula par Thymphas, sont énumérés ci-après :

Aïn-Saharidj. Deux bornes à section rectangulaire, auprès d'elles gisent les pierres dans lesquelles elles étaient encastrées ; pas d'inscriptions.

Bir-el-Ahsem. Sur un fragment de borne trouvé en 1878 par M. le Capitaine de Bosredon, et revu avec soin, on lit .

DNFLVAL
CONSTAN
TINOIN
VICTOPF
AVGNOB

Sur une colonne entière bien conservée :

SACRATISSIMOAT
OVEVLLINVICTISSIMO
FLVALCONSTANTI
OHERCVLEO
CAES
M
XXXVI

A 1,500 mètres plus à l'Ouest, deux colonnes sans inscriptions marquent le 37^e mille.

Au centre de la ruine d'Henchir-el-Abiod, deux milliaires portent les textes ci-après :

//////
 BILISS////////
 CAESA////////
 EM
 XXXVIII

IMPON
 MAVREL
 IOCLAV
 DIOPF
 AVGP.P.
 //LPICA
 XXXVIII

38 milles représentent la distance exacte de Theveste à Vegesala (Henchir-el-Abiod), si comme le pensent MM. Tissot et Reinach, le nombre 22 milles, indiqué par l'Itinéraire d'Antonin, entre Theveste et Thymphas, est erroné et doit être remplacé par celui de 18.

A 800 mètres plus loin, à hauteur de Bir-Allouchet, [treize bornes, dont plusieurs avec leurs embases, indiquent le 38^e *milte*.

1^{re} colonne :

DNMAVRE
 LIOVALERIO
 MAXENTIO
 NOBILISSI
 MOCAES
 AR

2^e colonne :

////////////////////
 AVGNOBILJ
 SSIMOCA
 ES MIL
 XXXVIII

3^e colonne :

DNIMPCAES
 LIGINI////////
 SINV////////
 ///VS

4^e colonne :

IM/////////
///V/////////
///CLE////
///AVG////
MIL
XXX////////

5^e colonne :

FLAVIOVAL
ERIOSEVE
ROETGALE
RIOVALE
RIOMAXI
MIANO////
ECAESS

6^e colonne :

IOVICIVNI
ORESACRATI
SSIMOATQVE
VELNVICTIS
SIMOCVALE
RIOMAXIM
IAVNOCAES
MIL XXX (peut-être XXXX)

7^e colonne, très mutilée :

////////AES
////////HIO
////////BO
////////OO
AVG
XXV II (peut-être XXXVII)

8^e colonne :

SACRAT
ISSIM
ISATQ
VELN
VICTIS
SIMIS
CAESSET
VALCONS
TANTIVS
HERCVLIVS
ETCVAL////
XIMIANVS
////IVSSA

9^e colonne, tronçon de moindre diamètre
que les précédentes :



Cette inscription est peut-être votive et non celle
d'un milliaire. Les quatre autres colonnes ne portent
pas d'inscriptions.

**Embranchement de la route précédente se dirigeant
vers Henchir-Gouçat et Ad-Badias (?)**

A Bir-Allouchet, une route se détache de la voie Théveste-Thymphas-Vegesala-Mascula et s'infléchit vers le Sud. Elle passe à Henchir-Brighitta, auprès duquel on remarque deux milliaires avec leur socle. Ces bornes sont à section trapézoïdale ; elles correspondent au 40^e mille. La voie du Sud n'est pas visible, elle passait vraisemblablement par Henchir-Gaba, Henchir-el-Hadjedje, Ksar-Ghoula.

Sur ce dernier point, elle est indiquée par deux bornes qui marquent le 54^e mille.

L'un des milliaires d'El-Ghoula porte deux inscriptions :

1 ^{re} borne	2 ^e borne
DDN // // // //	// // // // // // //
VALENTI // // //	VALEN // // //
IANOETVA	INIAN
LENTIAVGGV	OIVNI
STISVICTO	ORI // // // // //
// // // // // // RES	// // // // // // //
N // // // // // // SS	// // // PTI // // //
// // // // // // // // //	// // // SD // // //
PS	// // // LP // // //
LIII	// // // // // // //

IV.

Route de Tébessa à Ad Majores, Badias, etc.

Théveste	Ad Majores, 42
Ubaza Castellum, 59 ^m	(Table de Peutinger)

Nous n'avons sur cette voie que des données très

vagues. L'emplacement d'Ubaza Castellum a été déterminé par M. le Capitaine de Bosredon. Il se trouverait à l'endroit appelé Terribza, où existent des restes d'une enceinte bâtie sur un rocher formant une forteresse naturelle par la disposition de ses parois verticales.

Terribza est à 70 kilomètres de Tébessa, si l'on passe par le Trik-el-Kareta, Ranès Tilidjène, Bou-Aced. La distance en est portée à 86 kilomètres, si l'on fait le détour Ténoukla, Bouraani, Telidjène.

Aucune trace de la route n'a été retrouvée à partir de Saharidj pour le premier itinéraire, à partir de Ténoukla pour le second.

Des vestiges de la voie romaine sont apparents au Nord de Telidjène à Henchir-Touta et au Sud aux environs d'Aïn-Regada, d'Henchir-Zoura, Bou-Aced et jusqu'à Ras-el-Euch où la route s'engageait dans la vallée étroite de l'Oued-Mechera, qu'elle suivait jusqu'à son débouché dans la plaine.

Une autre voie romaine cheminait parallèlement à la précédente. On en constate la présence depuis l'Henchir-el-Anted jusqu'à Habs-Spahi par Henchir-Litima, Ronadji, Belfronts, Rachi, El-Heïrane, Retem. Elle allait vraisemblablement rejoindre la première au Sud de Ras-el-Euch, en suivant le cours de l'Oued-Zerga. Il n'a pas été trouvé de milliaires sur ces routes. Ce n'est qu'à partir de Besseriani qu'on les rencontre. Cela nous indiquerait que la voie Théveste-Ad-Majores n'était qu'un chemin de raccord du premier de ces points à la grande route stratégique qui reliait Mezar-Filia (Tolga) et Ad-Piscinam (Biskra) à Tozeur et Nefta.

Les nombres de milles inscrits sur les bornes retrouvées le long de cette voie démontrent, en effet, que le numérotage des milliaires ne prenait pas son origine à Théveste.

Les milliaires reconnus par la mission topographique de M. le Capitaine Guéneau, en 1906, sont les suivants :

1° A Henchir-Bekeiret : trois bornes mutilées ; une quatrième est complète, mais ne porte pas d'inscription :

//////////	IMPCAES	//// IM////
DIVIMACA	//////////SE	//// MI////
NIPIIFELICI	VERO////	//// PH////
//////////DIVIS	//////////	//// IM////
PIIFELICIS/	//////////	//// FE////
//////////	MILIA	//// A ////
	XVIII	//// P ////
		//// M ////

2° A Henchir-Ouled-Taouchi : bornes brisées :

IMPCA////	//////////	IMPCAES
IVLIOPHLI////	IIM	//// SEV
//ICTOPIOFELIC	ANNO	//////////
//VGPONTMXI	ΛAGPI	
TR.PPP	//////////	

//////////
 DIVI////
 RIANISEV//
 III//////////
 ///ANTONINI
 ΛAGNIPHI
 //////C////////
 F//////////

3° A 6 kilomètres à l'Est de Ber-Djali, deux milliaires sont debout; l'un d'eux est sur son embase, le second est planté en terre, la tête en bas :

Sur le premier :

MILIA
IIX

Sur le deuxième :

//////////
//////////VLR
//////////
//////////ID////////
LMINICTONATALE
LEGA VGPRPR
XIII.

Certaines des inscriptions qui précèdent sont connues; nous avons cru devoir les donner quand même parce qu'elles font partie d'un travail d'ensemble intéressant et qui aurait été incomplet si elles avaient été supprimées.

J. MAGUELONNE.

A PROPOS DES ORIGINES DE CONSTANTINE



Tout essai de rattacher la préhistoire à l'histoire est digne d'intérêt. Les premières données de nos connaissances historiques sont comme renouvelées lorsqu'on les confronte à cette source de découvertes récentes jaillies de l'observation et de l'étude du sol, qui sont les études préhistoriques.

M. Joleaud, déjà connu par d'intéressants travaux géologiques sur les monts de la région de Constantine, vient de faire une tentative de ce genre dans son article publié par la Société de Géographie d'Alger sur *Les Origines de Constantine* (1).

Au cours de ces dernières années, des vestiges préhistoriques ont été mis au jour dans les environs de cette ville et dans la vallée du Haut-Rhumel (2).

L'industrie du paléolithique supérieur y est très

(1) *Bulletin de la Société de Géographie d'Alger*, 1918, p. 1.

(2) Voir notre article sur *La Station préhistorique de Châteaudun-du-Rhumel*, Recueil de la Société archéologique de Constantine, 1907. — A. Debruge, *La Station préhistorique de Djebel-Ouach*, ibid., 1912. — G. Mercier et A. Debruge, *La Station préhistorique de Mechta-Châteaudun*, ibid., 1903. — Debruge, *La Grotte des Ours*, ibid., 1909. — Le même, *Fouilles de la Grotte du Mouton*, Assoc. franç. Av. Sc., 1909, etc.

largement représentée par des types assez caractéristiques pour qu'on ait pu les grouper sous une dénomination nouvelle, celle de *getulien*, qui offre l'avantage de n'impliquer aucun synchronisme avec les types correspondants découverts en Europe et dénommés *moustérien*, *aurignacien*, *magdalenien*. A ces types, succèdent ceux plus évolués du néolithique ancien et récent, dont des stations ont été mises au jour par M. Robert, à Aïn-M'lila⁽¹⁾, par M. Debruge dans les Grottes de Constantine.

M. Joleaud constate que ces grottes présentent, indépendamment des vestiges néolithiques, une industrie localisée dans la couche inférieure du remplissage et qu'il qualifie de *moustérienne*. La région de Constantine était donc habitée par l'homme, il n'en faut pas douter, dès une époque reculée, remontant à l'âge paléolithique. Mais il nous paraît hasardeux de dater du même temps la fondation d'une agglomération importante sur le rocher lui-même. Autre chose est l'habitat intermittent de certaines grottes par des races de troglodytes et l'établissement d'une cité, aussi fruste et rudimentaire qu'elle puisse être, impliquant une organisation commune de défense, une accumulation de réserves. Il ne semble pas douteux que les avantages naturels, offerts par la plate-forme du rocher de Constantine, ont dû tenter les hommes depuis le jour où ils ont eu le souci raisonné de leur sécurité en commun, ce qui ne veut pas dire depuis toujours. J'ai montré ailleurs⁽²⁾ que

(1) A. Robert, *La Grotte de Bou-Zabaouine*, Soc. arch. de Constantine, 1902.

(2) *L'Homme de Mechta-Châteaudun*, in Société préhistorique française, 1914.

les races paléolithiques de Meclita-Châteaudun n'enterraient pas les morts ; elles les laissaient pourrir à l'air libre, pêle-mêle, avec des débris de tout genre. Il est même probable que ces races étaient anthropophages. La horde humaine vivait en plein air, se nourrissait d'herbes, de tubercules et de limaces, exceptionnellement de la chair des animaux sauvages et n'avait d'autre organisation que celle découlant de l'autorité d'un mâle vigoureux, sur les êtres plus faibles de son entourage.

Cette horde habitait là où elle mangeait ; elle n'a pas eu le souci de s'établir sur un rocher stérile, loin de ses terrains de chasse ou de parcours, ce qui eût impliqué déjà toute une organisation dont elle était incapable.

Nous pensons, par contre, avec M. Joleaud, que la plate-forme du rocher a pu être habitée dès l'époque néolithique, au cours de laquelle l'agglomération a dû se constituer, avec, comme noyau, une *guetlaa*, forteresse-magasin dont dont la tradition s'est conservée jusqu'à nos jours, dans tous les pays berbères de l'Afrique du Nord. Il faut espérer que l'exploration méthodique du rocher, dans ses fissures, ses cavernes intérieures, de même que l'examen de la couche archéologique, à la base des constructions édifiées à sa surface, nous apporteront sur ce point quelque lumière. La chronologie préhistorique en est encore à se constituer ; elle ne le pourra même, de façon toute relative, que par une foule d'observations s'étendant sur l'ensemble d'une contrée où les découvertes actuelles sont encore trop peu nombreuses, trop isolées pour représenter autre chose que des jalons provisoires.

Il faut se garder, en attendant, de généralisations hâtives, basées soit sur des traditions controuvées ou inconsistantes, soit sur des étymologies erronées. Une semblable méthode ne pourrait qu'accréditer des erreurs ou perpétuer des malentendus. En s'implantant dans la science, ils en rendent plus tard les progrès difficiles ou impossibles. Il importe de les signaler au passage pour les empêcher d'acquérir l'autorité que confèrent par la suite la répétition, l'habitude, l'ignorance de ceux qui acceptent les explications les plus hasardeuses sur la foi d'un auteur. Cela importe d'autant plus que le sujet intéresse passionnément notre société qui, pierre à pierre, accumule depuis bientôt trois quarts de siècle des matériaux, authentiques ceux-là, relatifs à l'antiquité et à l'histoire de Constantine (1).

M. Joleaud croit à l'existence de forêts de chênes-lièges dans les environs de Constantine, parce qu'une montagne à l'Ouest du Djebel-Ouach porte le nom de *Tafrent*. Il nous déclare que Tafrent, en berbère, veut dire chêne-liège. Il y a là une confusion provenant de ce que chêne-liège en berbère-arabe se dit *fernane* ڤيرنان. Or, l'identité de ce mot avec le berbère n'est pas démontrée. L'étymologie de Tafrent nous paraît devoir être cherchée dans la racine FRN qui exprime l'idée de choisir : Mzab afren, choisis (2).

(1) Le *Recueil* entier des Mémoires de la Société serait à citer. On me permettra simplement de renvoyer le lecteur, pour la partie préhistorique, à *L'Histoire de Constantine*, d'Ernest Mercier, éditée sous les auspices de la Société (Constantine, 1903).

(2) Cf. Basset. *La Zenatia du Mzab*, p. 208. — Paris, Larousse.

Il existe des *Tafrent* un peu dans toute l'Afrique du Nord. J'en connais plusieurs dans l'Aurès, en des points où, soit en raison de l'altitude (1,500 mètres et plus) soit en raison de la constitution du sol, le chêne-liège ne saurait croître. *Tafrent* désigne une terre de choix fertile, située sur le versant d'une montagne. Quant au chêne-liège, son aire d'habitat très restreinte, se trouve étroitement limitée par des conditions physiques : sol siliceux, acide, terre de fougère, climat chaud et humide, conditions qui ne se trouvent réunies que dans la zone littorale. Celle des hauts plateaux, avec son sol calcaire, son climat sec et de températures extrêmes, n'a jamais pu lui convenir. Les *Tafrent* pourtant y abondent.

Mais ce n'est là qu'un détail à signaler en passant. Ce qui est plus important, c'est que M. Joleaud réédite, en paraissant y attacher créance, cette fable des auteurs arabes, — de bien dangereux étymologistes, — sur l'origine du nom de Constantine, en arabe *Qsentina* قسنطينة. D'après cette « antique tradition » — nous dit M. Joleaud, — « Ksentina serait *Ksar Tina*, le château de la reine Tina; ce nom n'est pas, en effet, sans rappeler celui d'Athéna, employé par Hérodote pour désigner la divinité du Triton. »

De semblables rapprochements, il n'y a rien à tirer que des confusions ou des erreurs. A quand donc remonterait cette prétendue « antique tradition » ? A une époque antérieure à Cirta, à la domination punique ? Il serait bien étrange qu'aucun auteur ancien n'en ait jamais parlé et que la tradition ait sommeillé pendant vingt siècles pour se révéler au crédule auteur du *Kitab el Adouani*. Mais nous voyons,

à l'admettre, une objection capitale : c'est que le nom de Constantine vient tout simplement de Constantin. Que les Arabes l'aient déformé légèrement en *Qsentma*, ce n'est pas fait pour surprendre, si l'on songe qu'ils ne voyellent pas la première syllabe et qu'il y a dès lors difficulté réelle à prononcer *Qsentina*. En tout cas la syllabe *Qsen* avec un *sin* س et un *noun* ن n'a-t-elle rien de commun avec le mot *Qçar* avec un *çad* ص et un *ra* ر. Quant à la prétendue reine Tina, nous attendrons, pour la rapprocher d'Athènes, qu'on nous démontre autrement son existence, d'abord, et ensuite sa parenté.

Nous n'avons pas plus de goût pour l'autre étymologie proposée, toujours d'après le *Kitab el Adouani*, qui explique *Qsentina* par *Ksar Tina*, le château du figuier. Ce château adoré par les *Nçara*, où M. Joleaud voit « une survivance de l'influence exercée par les Egéens en Afrique Mineure », n'intervient dans la cause que pour les besoins d'une étymologie fallacieuse. Nous n'avons rien à gagner à cette accumulation d'explications contradictoires mais également inopérantes.

Ceci dit sans préjudice de l'action très réelle que les Egéens ont pu avoir sur la civilisation africaine antérieure à Carthage. M. Joleaud rappelle opportunément à ce propos les travaux de M. Van Genep, sur l'ornementation des poteries kabyles, où cet auteur voit « des ressemblances frappantes avec les dessins relevés sur les vases provenant des îles de la Méditerranée et datant de l'âge du bronze ; il pense que la technique, alors en usage à Chypre, a été

introduite dans l'Afrique du Nord dès le II^e millénaire avant J.-C. »

Nous signalerons en passant, dans le même ordre d'idées, le décor des tapis et des tentures berbères, kabyles ou mozabites. Tandis que les tapis arabes affectionnent les lignes courbes, rinceaux, fleurs et feuillages, les tapis berbères sont uniquement décorés de chevrons. Il faut voir un tapis de Ghardaïa pour comprendre l'effet décoratif qui peut être tiré, la couleur aidant, de simples lignes brisées, motif ingrat s'il en fut. L'origine de ce tissage remonte à une antiquité fabuleuse. Il n'y a pas de preuve plus frappante du conservatisme de la race berbère. La tradition de ce décor dérive des anciennes civilisations de la Méditerranée orientale. On la retrouve chez les Etrusques, dans la période antérieure à l'influence grecque. Peut-être ces très anciens alliés de Carthage ont-ils contribué à la répandre en Afrique.

Mais nous voilà loin des origines de Constantine. Après avoir rappelé des traditions arabes que nous avons intérêt à laisser où elles sont, M. Joleaud s'occupe d'une prétendue tradition grecque relative, non plus à la reine Tina, mais à l'origine de Cirta, qui dériverait tout simplement de la déesse Certhé, femme d'Héraclès. Or, Héraclès n'est autre que Baal Hammon. Certhé devient dès lors *Tanit Pene Baal*, c'est-à-dire *Juno Caelstis*, et, comme cette dernière, après la prise de Cirta, elle s'est trouvée « nominalement substituée à Tanit Tina, lorsque Cirta est devenue la *Sittianorum Colonia* ! »

Nous sommes dans le domaine de la fantaisie pure. Nous renouons franchement à y suivre M. Joleaud.

Le nom de Cirta ou Qirta ou $K\acute{\alpha}\rho\theta\eta$, tel qu'il figure dans sa légende punique sur les antiques monnaies de la ville et que nous l'ont transmis les auteurs anciens, a déjà été expliqué; depuis Gesenius (1), par la racine phénicienne *Qart* קרת, ville. Nous nous tiendrons à cette explication, tant que d'autres raisons que celles tirées de traditions aussi incertaines ne nous y feront pas renoncer.

* * *

Il semblerait en abordant le troisième chapitre de l'étude de M. Joleaud, *Rôle historique de Constantine*, que nous en ayons fini avec Tina, dont l'imaginaire existence ne saurait résister au plein jour, ni même aux demi-clartés de l'histoire. Il n'en est malheureusement rien. Nous allons revenir à cette fabuleuse personne par les détours les moins prévus.

C'est Eumaque, général syracusaire, qui, bien à son insu, nous conduit à elle.

Au dire de Diodore, rapporté par M. Joleaud, Eumaque s'avança, vers 306 avant J.-C., « au-delà des cités d'Hippo et d'Acra (Bône) », jusqu'à la ville de Miltiné. Notons en passant qu'Hippo et Acra « $I\pi\pi\omega\ \alpha\alpha\rho\alpha$ » ne désignent qu'une seule et même localité, probablement située entre Bône et Herbillon (2), dans les parages du Cap de Garde. Mais arrivons à Miltiné. « Ce nom semble composé, dit M. Joleaud, du mot *mil*, qui se retrouve dans les ap-

(1) Et même bien avant lui par Bochart V. Gsell, *Atlas* 17, 126, p. 9. col. 1.

(2) Gsell *Atlas*, F. 2, n° 2. Un autre Hippone Acra existait au Cap Blanc, près de Bizerte.

pellations de deux bourgs de la région, Mila et El-Milia, issue peut-être l'une et l'autre du même vocable phénicien signifiant citadelle, comme l'hébreu Millov; du mot *Tiné* pour *Tina* (?). Miltiné pourrait donc être le Ksar Tina des légendes arabes ultérieures, c'est-à-dire Constantine. »

Voilà une traduction nouvelle et assez inattendue du nom de Constantine. Mais ni l'histoire ni la philologie ne sauraient s'accomoder de semblables fantaisies. Celle-ci passe tellement la mesure qu'on peut se demander s'il n'est pas nécessaire de la relever. Elle nous fournira cependant l'occasion d'une remarque intéressant la toponymie du pays. M. Joleaud attribue arbitrairement à la syllabe *mil* une origine phénicienne avec la signification de « Citadelle » ou « Qcar. » Disons d'abord qu'El-Milia est tout simplement un diminutif arabe de Mila. Formé selon les règles de la grammaire la plus régulière, El-Milia signifie « la petite Mila. » Quant à cette dernière, il vaudrait mieux avouer franchement que son étymologie n'est pas connue, plutôt que de l'apparenter à un hébreu fort suspect lui-même. S'il nous fallait à tout prix l'expliquer, nous aimerions mieux y retrouver le radical berbéro-lybien MLL qui indique l'idée de blancheur et qui a formé tant de topiques anciens et modernes : *Aïn-M'lila*, *Aïn-Toumella*, *Melili*, *Aïn-Mellout* parmi les modernes et parmi les anciens : *Tamallula*, la *Respublica Tamallutensium*. Mila serait, dans cette hypothèse « la blanche » au même titre qu'Aïn-M'lila ou Aïn-Toumella. On peut objecter que les latins écrivaient *Miler* avec un *r* final. Mais il n'est pas démontré que ce V ou U fassent bien

partie du radical. Saint-Augustin disait à l'accusatif *Mileum*, Saint-Optat emploie *Milei* au génitif, Saint-Cyprien *Mileo* à l'ablatif; les Grecs disaient *Μίλειον* (1). L'étymologie berbère s'applique également à Miltiné, qui pourrait très bien être un pluriel féminin de la même racine, du mot libyen correspondant à *Tamel-lalt*, la blanche, ou de ce mot lui-même. Bien des termes de la toponymie ancienne s'éclaireront d'un jour nouveau, quand on les examinera à la lumière des progrès réalisés depuis vingt ans dans les études berbères.

C'est peut-être d'ailleurs ce que M. Joleaud a voulu faire, et il faut lui savoir gré de l'intention, tout en regrettant qu'il n'ait pas cru devoir contrôler les sources de sa documentation linguistique avec la même rigueur qu'il apporte dans ses recherches géologiques ou d'histoire naturelle. Il eût évité certaines méprises, certaines généralisations hasardeuses. Parlant de Thougga (Dougga), capitale des Massyles, il rapproche à juste titre ce nom de *Tucca*, sur l'Am-saga, de *Tugga tercbentina* et de *Tuccabora*, en Tunisie, et conclut de là qu'il y avait « pour les berbérophones de l'époque romaine, le pays des *Tuccas* (berbère *Tucca*, pâturage). » C'est beaucoup dire; que trois ou quatre topiques dérivent d'une même racine dans un pays s'étendant de Carthage à la Césarienne, il ne s'ensuit pas que cette racine puisse caractériser le pays, même si on lui donne *arbitrairement* la signification de pâturage. Nous disons à dessein *arbitrairement*, car ce mot n'existe dans

(1) Gsell, *Atlas*, F. 17, n° 59.

aucun des dialectes actuels, et l'on est en droit de demander à M. Joleaud ses sources. L'étymologie de *Tucca* nous paraît toute différente. Abstraction faite du T initial, préfixe berbère des topiques, il reste une racine K K qui a formé de nombreux topiques : le Ras Takkouk, Koukou, en Kabylie, Tak-kouch (Herbillon), T'kout (en berbère Tkoukth) dans l'Aurès et sans doute Kouka au Soudan et qui désigne un village, un château-fort, bâtis sur une colline. C'est, proprement, le vocable berbère désignant ce que les Arabes ont appelé *guelaa* قلاة. L'antique *Tacatua* (aujourd'hui Takkouch-Herbillon), s'est formé sur le mot libyen absolument comme nous avons tiré notre moderne T'kout du berbère Tkoukth.

Il n'en reste pas moins, du travail de M. Joleaud, et malgré ses erreurs, un enseignement à tirer. Les auteurs anciens, lus, relus et commentés par tant de générations, nous ont fourni des renseignements précieux, mais incomplets, et qui ne peuvent malheureusement pas s'accroître par eux-mêmes. Interrogeons le sol lui-même et la nature. Aidons-nous de ces sciences nouvelles, la linguistique, la préhistoire, toutes deux imparfaites, fragmentaires, en voie de constitution, mais pour lesquelles la source de documentation, loin d'être tarie, est grande ouverte devant nous, à peine effleurée.

GUSTAVE MERCIER.

LA TOUR HASSAN



Au bord du Bou-Regreg, dominant toute la plaine qui s'étend, presque sans aucune ondulation, jusqu'à Settat, surveillant la forêt de la Manora et gardant les deux villes de R'bat et de Sla, tapies à ses pieds, se dresse, hautaine et impassible, une énorme Tour carrée, drapée dans une dentelle de pierres, qu'un coup de foudre malencontreux a déchirée dans l'angle Sud, il y a de cela environ deux siècles.

On la voit de partout : en venant de Casablanca, on l'aperçoit émergeant de poiriers et d'abricotiers en fleurs et mettant une tache rousse au-dessus de la neige des vergers. De Salé, le fleuve se tord à ses pieds, en un long ruban d'argent, et, au milieu de ce décor archaïque, les vapeurs modernes, entreprenants pygmées, jettent une note discordante, cependant que les fumées noires ou blanches crachées par leurs machines diaboliques, font une auréole de gloire à l'antique géant de pierres. De la mer, R'bat et Sla, toutes blanches, semblent deux petites chiennes fidèles, levées craintivement aux pieds du guerrier terrible qui veille au salut du pays du Maghreb. De la terre, c'est le phare qui appelle les voyageurs

venus du fond des montagnes, à goûter les délices charnels de la ville maghzen ou les charmes spirituels de la cité religieuse.

C'est la Tour Hassan.

Tout honteux de notre moderne costume de touriste, pratique, mais combien ridicule au milieu de tout cet Orient occidental, dirigeons-nous vers le monument, sans nous laisser distraire par d'autres contingences de moindre importance.

Voici la tour, haute de 50 mètres exactement. Elle se présente sous la forme d'un parallépipède de 16 mètres de côté. Sa base est nue, lourde et massive, formée qu'elle est de pierres de grand appareil, taillées régulièrement et disposées avec un art parfait ; on se croirait en présence d'un monument de la belle époque romaine, ne seraient les trous que l'on aperçoit de place en place, percés régulièrement ; il y en a une trentaine, de la base au sommet, le long du bandeau de pierre, qui forme les angles sur une largeur de deux mètres. Dans ces trous on voit encore émerger, de place en place, des restes de poutres qui ont dû servir à l'édification des échafaudages de construction ou qui, beaucoup plus probablement, suivant la coutume berbère, forment chaînage au colosse de pierre.

La lourdeur de la tour est corrigée à partir de la hauteur de 16 mètres ; je ne m'arrêterai pas sur le cube parfait ainsi formé, c'est la technique particulière à tous les beaux monuments antiques, romains, byzantins, berbères ou arabes, par une série de sculptures de grand aspect. C'est d'abord sur la face Nord-Ouest, regardant Rabah, une série de trois

ogives, hautes de 5 mètres. Ce n'est pas du gothique, ce n'est pas de l'arabe. C'est cet art mitigé, particulier au Maroc, créé par les lignes sévères de l'art berbero-byzantin, corrigées par les mièvreries précieuses de l'art hispano-mauresque. C'est cet art si délicat, fait d'ogives polylobées, dont les arcs, pour certaines, dessinent sur l'archivolte une double bordure pendant que les tympans sont couverts de rinceaux dont l'emploi deviendra traditionnel. Elles sont plaquées sur un fond nu et en retrait et sont soutenues par de légères colonnes, engagées, de coin, dans le raccord avec le plan général d'alignement du monument. Les deux ogives d'extrémité sont percées d'une fenêtre, celle du centre est aveugle. Le même dispositif se retrouve sur les faces Nord-Est et Sud-Ouest, mais il n'y a qu'une ogive sur l'angle adjacent à la face Nord-Ouest.

A 23 mètres, un immense dessin de même style occupe tout le tableau compris entre les deux bandeaux de coin. Il mesure 10 mètres de hauteur et se compose d'un tableau plein dans lequel est découpée une ogive à stalactites, puis, en retrait sur elle, dans son segment, se trouve, en plus petit, le dispositif précédent : deux fenêtres éclairées et une aveugle ; surmonté d'une fenêtre à arc outrepassé dont la grande ogive forme elle-même l'archivolte. Le tympan est décoré de deux fenêtres outrepassées.

Il est à remarquer que toutes ces baies ne sont pas, comme dans les monuments du Caire, datant du XIV^e siècle, entourées d'une moulure en relief, mais sont simplement soulignées d'un trait gravé très profondément.

Un bandeau horizontal, puis un magnifique motif qui échappe à toute description et qui mesure 15 mètres de hauteur. C'est une résille grandiose jetée sur toute la largeur du tableau de la Tour.

En Mésopotamie et en Perse, où il est fait emploi de petits matériaux, ce mode de décoration a pour but de consolider la muraille, sans en alourdir l'aspect. Ce n'est pas le cas à Rabat, sur un parement de grand appareil. Il ne faut y voir qu'un but ornementatif. Ces imbrications, en relief et en creux, dessinent des feuilles simplifiées de l'arbre de Judée, très voisines de la croix ovée ou du trèfle.

Le relief en méplat est superbe, c'est de la dentelle colossale et délicate en même temps et, toujours, au-dessous, une partie nue qui fait mieux ressortir la beauté de la sculpture et qui est séparée de la résille par trois ogives polylobées sans colonnes-supports, se terminant par des pendentifs en larmes. Les petites colonnes ont disparu, disent certaines personnes ; rien ne prouve qu'elles existaient.

Puis la Tour ne se finit pas, des pierres se dressent sans aucun alignement. Telle la tour de Babel, la Tour Hassan brave le ciel, mais, comme elle, arrête là brusquement son défi jeté à la Divinité.

Si l'on s'en rapporte à ce que l'on voit à la Koutoubia et à la Giralda, ses deux sœurs du Sud et du Nord, il est probable qu'il devait y avoir une bordure d'arcatures aveugles, puis une rangée de merlons ; enfin, sur la plate-forme, le lanterneau traditionnel du Maroc avec l'épi de bronze ou de fer doré.

A droite et à gauche du monument, se trouve un parapet en pisé très compact, de 6 mètres d'élévation

et de 64 mètres de longueur. Les angles externes sont revêtus d'un parement de pierres de 7^m50 de longueur, suivant le mode que les Berbères ont emprunté, en même temps, aux Chaldéens et aux Syriens. C'est, d'ailleurs, un siècle à peine avant la construction de la Tour, que les Egyptiens, pour la première fois en Afrique, employèrent, de la même source, ce mode de construction pour les deux enceintes du Caire (1060).

Sur le parapet, est assis solidement un mur d'enceinte, en pisé également, de 1^m 30 de largeur et d'une dizaine de mètres de hauteur. Ce mur est en retrait de 4^m 50 et prend appui sur le côté interne d'un épaulement massif formant contrefort à la Tour et haut de 10 mètres, large de 4^m 20 et long de 3 mètres. Sur l'extérieur, on voit une nervure de section rectangulaire, de 0^m 50 de largeur et de 0^m 30 de saillie, placée à 0^m 90 du bord de l'épaulement et dont on ne s'explique pas très bien la nécessité et le rôle, à moins d'y voir simplement un souvenir de l'architecture mésopotamienne, remise en honneur dans l'Afrique du Nord, à la tour du Ménar, de la Kalaa des Beni Hammad (XI^e siècle).

Le parapet-terrasse est percé de chaque côté de la Tour de deux canaux enduits de tectorium romain, ou, tout au moins, d'une composition semblable à celui-ci, faite de chaux et de tuileaux pilés assez finement, leur largeur est de 0^m 65 ; leur hauteur varie un peu de l'un à l'autre ; elle est voisine de 1 mètre ; leur profondeur est insondable aujourd'hui. Au Nord-Est, ils se trouvent, le premier, à 20 mètres de la Tour, il est en voûte de briques enduites ; le second, à 7^m 50 du premier, est en voûte de pisé enduite.

Au Sud-Ouest, le premier, en couverture plate, est à 19^m 50 de la Tour ; le second, est à 11 mètres plus loin, il est couvert en voûte de pisé enduite. Leur sol, autant qu'on peut le déduire actuellement, serait au niveau du sol normal.

Jetons un coup d'œil sur l'angle Nord-Est ; le mur d'enceinte, perpendiculaire au parapet, se devine encore, mais, il n'en existe plus que la base interrompue de place en place. A un certain endroit, se trouve, couchée à terre, une colonne schisteuse, coupée en plusieurs tronçons cylindriques réguliers de 0^m 80 de diamètre et de 0^m 30 à 0^m 60 de hauteur.

Le côté Sud-Ouest est mieux conservé. A 14 mètres de l'angle, on trouve un contrefort de coupe verticale triangulo-rectangulaire, de 8 mètres de longueur, sur 0^m 60 d'épaisseur, de hauteur mal définie, mais voisine de 4 mètres.

Puis on trouve les mêmes dispositifs distants, les uns des autres, de 11, 14, 11, 17, 11, 14 et 11 mètres ; leur hauteur va en diminuant. Le dernier est presque au ras du sol. Le parapet-terrasse disparaît alors et il reste seulement le mur d'enceinte qui repose directement sur le sol naturel. En un mot, le monument que dominait la Tour était formé d'une partie plane et d'une partie en remblai, d'une hauteur maxima de 6 mètres et étayée par des contreforts.

Nous nous présentons devant la Tour. La face Sud-Ouest, la seule que nous n'ayons pas vue encore, est semblable aux autres, sauf que les motifs décoratifs ne sont qu'au nombre de deux : les fenêtres isolées ou par trois n'existent pas et l'ogive des autres tableaux est remplacée par un plein-cintre,

décoré, d'ailleurs, de la même façon et circonscrivant une portion de résille. Le troisième étage est semblable à celui des autres faces.

Celle qui nous occupe est percée d'une porte de 1^m 50 de largeur et de 3 mètres de hauteur, de style arabe ordinaire. L'épaisseur du mur, découpé par elle, est de 2^m 50.

De l'autre côté d'un couloir de 1^m 90 de largeur et de 5 mètres de hauteur environ, se voit une seconde porte rectangulaire, ouverte dans un mur de 1^m 60 d'épaisseur. On pénètre, par elle, dans une chambre carrée de 3^m 50 de côté et de 6^m 50 de hauteur, couverte en arêtes. Le couloir tourne à angle droit au Nord, à droite du visiteur ; à l'angle Est, sa couverture, qui était en berceau, devient tout naturellement en arête pour redevenir ensuite en berceau dans les parcours rectilignes, exactement comme à la Tour du Ménar et à celle de la mosquée de la Kalaa des Beni Hammad. Son sol va en montant suivant une pente approximative de 1/7". Sur la quatrième face Sud-Ouest, le sol n'existe plus, il a été remplacé momentanément par des fers à T, sur lesquels on a jeté des planches. Après avoir tourné cinq fois, on arrive à la porte d'une nouvelle chambre, on est alors sur la face Nord-Est. On trouvera ainsi six chambres au total, chacune d'elles s'ouvrant sur une face différente de la précédente, en reculant chaque fois d'une dans le sens de l'ascension, de sorte que la porte de la cinquième est au-dessus de celle de la première, celle de la sixième au-dessus de celle de la deuxième. Ce couloir à angles, tournant autour d'une chambre centrale, est nettement herbère et a

été emprunté à la Mésopotamie. Plus tard, la chambre, dans des minarets moins grandioses, a été remplacée par un pilier massif central et cela jusqu'au moment où les Turcs ont introduit, dans l'Afrique du Nord, le minaret rond ou octogonal.

Ce mode d'ascension, dans la Tour Hassan, explique que les fenêtres percées dans les parois ne soient pas à la même hauteur sur toutes les faces.

Il importe de signaler la quatrième chambre, face Sud-Ouest, qui est couverte en coupole formée d'écaillés imbriquées ou plutôt de stalactites dérivées, reposant sur une architrave octogonale décorée de l'étoile ovidée à six branches, dite sceau de Salomon, et qui est, en quelque sorte, l'emblème national du Maghreb. En effet, les monuments berbères, contemporains de la Tour, portent, dans le reste de l'Afrique Mineure, l'étoile à huit branches, dont l'assemblage donne des croix en creux, ce qui a fait, un peu à la légère, conclure à un atavisme chrétien.

Ce couloir a 29 pans, est éclairé par des fenêtres, celles que nous avons vues découpées dans les motifs ornementaux extérieurs et dont certaines ont les dimensions d'une véritable salle ; plusieurs personnes s'y trouveraient très à l'aise, abstraction faite du vertige et du courant d'air. Les portes des chambres correspondent aux fenêtres du couloir, sauf pour la cinquième qui serait privée de lumière, si un créneau n'était pas percé dans le mur Nord-Est.

Des brisures, des ruptures et des écroulements permettent de se rendre compte de la façon dont est construit ce chemin ascendant, qui pourrait être monté à cheval, sans la disparition de la quatrième face Sud-Ouest.

La voûte, faite de briques, est recouverte d'un chemin en tuf qui forme le sol de la face immédiatement supérieure. Les poutres de thuya de chaînage sont visibles de place en place, surtout dans les angles qu'elles traversent complètement jusqu'à s'engager dans les murs des chambres centrales. Les voûtes sont assises sur des épaulements creusés dans le parement intérieur du mur et dans le parement extérieur des chambres, suivant une ligne continue.

Cela est très visible au sommet de la Tour, sur la vingt-huitième face (Sud-Ouest). C'est une innovation, car, aux Beni Hammad, la voûte repose sur une murette plaquée contre le mur.

La vingt-neuvième face n'existe plus qu'à moitié. Il faut, à cet endroit, se hisser, par un rétablissement savant, sur le dessus du mur haut de 2 mètres. Il serait à désirer que la Direction des Monuments Historiques du Protectorat fit la petite dépense nécessaire pour édifier un modeste escalier de briques qui permit aux dames et aux personnes âgées de jouir du magnifique spectacle qui se découvre du haut de la vieille Tour (1).

Montons, en faisant appel à toutes nos connaissances en gymnastique, sur la plate-forme de 2^m 50 de largeur qui constitue le dessus du mur.

Cette plate-forme est faite, comme tout le monument, de mollasse marine, autrement dit de gros coquillier; le grain de la pierre est extrêmement net. En faisant cette constatation, on comprend très bien comment le travail, colossal d'apparence, de la

(1) Peut être cela a-t-il été fait depuis que j'ai écrit cette étude.

construction de la Tour, s'est, somme toute, réduit à l'ajustage des pierres légères taillées au pied et montées sans effort le long des rampes édifiées au fur et à mesure de l'avancement du travail.

Sur la dernière assise, la pluie a creusé des trous nettement circulaires dans lesquels poussent des fleurettes venues là, sous formes de graines, un jour de grand vent, à moins qu'un oiseau ne les y ait oubliées.

Moins poétiques, les arabes sont venus eux aussi et, dans la même pierre, ils ont découpé les petits creux qui constituent le jeu de dames des désœuvrés, la kerbeta.

Mais arrachons-nous à ces considérations de moindre importance et levons les yeux.

Voici, devant nous, à l'horizon, la masse verte et argentée en même temps de la forêt de la Manora, l'ancien repaire de dissidents, que de hardis chasseurs parcourent aujourd'hui à la recherche d'un gibier abondant. D'ailleurs, que craindre sous ces frais ombrages lorsqu'on aperçoit sortant de dessous les chênes-lièges, le serpent minuscule qu'est le chemin de fer de Kénitra, de Meknès et de Fez. La fumée blanche de ses locomotives Decauville met un panache au faite des arbres et accroche des volutes aux arceaux des vieux monuments démantelés épars dans la campagne, pendant que la Maison de Convalescence les regarde passer avec toute la bienveillance de ses grandes baies ouvertes. Ne sont-elles pas, elles et elle, les enfants derniers nés de la nouvelle civilisation, au milieu de ce paysage archaïque et arcadique.

Au premier plan, les vapeurs dont j'ai déjà parlé, se balancent lentement. Plus près encore, ce sont des salines couvertes des herbes grasses d'un vert sombre que l'on trouve dans les Chott du Sahara.

Puis, vers le Nord-Ouest, c'est l'embouchure du fleuve avec sa perpétuelle barre écumante, laquelle triomphe, sans grande difficulté, de la force d'inertie des calmes eaux du bled marocain. Blanche est l'écume qui la couronne, blanches aussi sont les deux villes jumelles; Sla se présente à l'extrémité d'une plage qui monte lentement jusqu'à ses murs blancs, surmontés de cubes blancs piqués de points noirs, qui sont des portes et des fenêtres. Est-ce une ville ou un jeu de dominos? On hésiterait à se prononcer, si ce n'était la tache de verdure que découpent les jardins, au milieu de toute cette blancheur.

R'bat est plus vivante. La vieille ville, elle aussi, est d'une couleur que l'on croirait de loin immaculée; mais cette uniformité est relevée par les minarets des mosquées au haut desquels flotte l'étendard vert du Prophète; puis, en avant, tout au bord de la mer, couvrant l'entrée du fleuve, c'est la Casbah des Oudayia, la Casbah maghzen. la Casbah historique, se découpant en roux, flambé, çà et là, sur le bleu glauque de l'Océan.

Avançons toujours, c'est encore la vieille ville poignardée au cœur du minaret d'un gris sévère de Moulay-el-Mekki (rue Sidi-Fatah), puis plus loin quatre gros cubes blancs, les états-majors de la Place, dominant la pente sur laquelle s'étagent les tombes aux emblèmes phéniciens des Mesleñ de la

Région ⁽¹⁾; encore plus loin, entre les deux enceintes, le camp Garnier avec ses baraques de bois couvertes de tôles ondulées et son cercle installé dans le Harrem des Circassiennes; puis, à côté de lui, le plus beau produit que l'on ait jamais vu de la camelote allemande : le fort Rotembourg, avec ses deux longs canons, longs de volée, sinon de portée; ce fort qui ne fit jamais de victimes que lorsqu'on voulut le dégarnir de ses poudres. Le capitaine Garnier y trouva une mort glorieuse, à porter à l'actif ou au passif, suivant la façon de comprendre la vengeance de notre ennemi d'Outre-Rhin.

Encore un pas, voici le palais du Sultan et la caserne de sa garde, la mosquée de la Loi Sainte où, le vendredi, il va faire la prière en observant fidèlement les rites que lui impose le plus sévère des protocoles.

Puis, le camp des Touarga plein d'officiers aux foudres étincelants, les vergers plus pacifiques, la Résidence avec ses châlets vernis comme des cabines de Transat, la Cour d'Appel et son escalier monumental en marbre blanc, la maison de M. Leriche, l'ancien consul de France à Rabat, les trois figuiers où s'élèveront plus tard les bâtiments définitifs de la Résidence.

Mais, à nos pieds, qu'est ceci ? une série de cellules ou plutôt de stalles gigantesques creusées dans le sol. On m'a dit que c'étaient des arènes. J'en restais un peu estomaqué; que l'on me pardonne l'ex-

(1) A. Maitrot, *La Survie des Symboles religieux dans l'Afrique du Nord*.

pression, c'est la seule exacte, car on m'aurait décroché un direct à l'épigastre que je n'aurais été surpris davantage

On m'explique alors que ce fut là une grande fosse dans laquelle on plaçait l'homme livré aux bêtes ; le lion entrait par un endroit que l'on me désigna et la poursuite se faisait de stalle en stalle ; mais on ne put certifier si c'était en commençant par la droite ou par la gauche. Cela a son importance !!!

Mais, outre ! comme aurait dit Tartarin, ce devait être un grand prince que celui qui s'est fait édifier une loge de 50 mètres de hauteur.

Derrière la fosse se devinent un premier renflement parallèle à son grand axe, puis un rectangle coupé en deux par une cloison et recoupé ensuite par une seconde ligne de façon à former deux petites salles et une très grande. Sur les deux côtés on aperçoit un alignement de belles et grandes colonnes. C'est le forum, m'a-t-on également dit.

J'avais cru, jusqu'à ce moment, que le forum était une place entourée de bâtiments d'utilité publique. Il paraît qu'à Rabat, c'est l'inverse.

Puis, nous retrouvons, enfin, l'alignement des murs que nous avons vus du bas. Ils forment un immense rectangle et sur la face la plus éloignée, ils sont appuyés de tous rectangulaires.

Mais descendons ; ce forum à arènes mérite d'être examiné de près.

A 8^m50 environ de la porte de la Tour, se trouve un mur de 3^m50 d'épaisseur, en pisé de terre, de chaux et de galets de rivière. Ce mur forme la limite N.-O. de la fameuse arène.

Celle-ci est formée d'une immense salle de 68 mètres de longueur, sur 28 mètres de largeur et 4 mètres de profondeur.

Elle est partagée par des murs de 1^m40 d'épaisseur en solins de 1^m90 de hauteur, surmontés d'un mur de 0^m80 d'épaisseur.

Ces murs ont des longueurs différentes. Les quatre premiers vers le S.-O. et les trois derniers vers le N.-E. ont 13 mètres; les trois autres ont 15^m40.

Ils forment onze chambres, les deux extrêmes ont 3^m90 de largeur, les autres mesurent 5 mètres, excepté celle du milieu qui a 6^m70.

Les murs de séparation, comme ceux du pourtour, sont recouverts d'un enduit semblable à ceux des canaux du parapet-terrasse. Ces canaux semblent avoir abouti dans cette salle aux angles N. et O., leur direction l'indique du moins. Cet ensemble constituerait donc une immense citerne avec quatre orifices de sortie ou de distribution.

C'est le dispositif en chambres rectangulaires étroites et de dimensions variables, que l'on trouve au palais particulier des Emirs, à la Kalaa des Beni Hammad, « le dispositif en tuyaux d'orgue », dit le Général de Beylié.

Et la Tour et la citerne sembleraient, dès maintenant indiquer une immense mosquée dont les toits développés auraient été l'impluvium gigantesque. C'est, d'ailleurs, conforme à la coutume de l'Afrique du Nord.

Au pied de la Tour, à 1^m90 de son angle E., on remarque, noyés dans le sol, deux murs de 0^m80 d'épaisseur et de 5^m40 d'écartement. Ils correspon-

dent exactement aux murs de la quatrième chambre à partir de l'angle Est.

Sur l'alignement du mur S.-O. de la citerne et appuyée perpendiculairement à l'enceinte, se découvre une trace de mur.

A 10 mètres au S.-E. de la citerne et parallèlement à elle, une haie de figuiers de Barbarie semble reposer sur un mur; puis, 20 mètres plus loin, c'est un rectangle de 60 mètres sur 58 intérieurement, limité par des talus de 3 mètres de largeur; à l'intérieur, deux autres talus forment trois chambres, l'une N.-O.-S.-E. de 60 mètres sur 35, les deux autres de même direction, mais l'une derrière l'autre de 28^m50 sur 20 mètres.

Les talus sont formés de morceaux de briques et de tuileaux assez petits; aucune pierre de dimensions plus fortes ne s'y rencontre.

L'intérieur des salles, ainsi limitées, est couvert de troncs de colonnes couchées, leurs morceaux cylindriques sont presque jointifs que l'on me pardonne l'expression, elle semble, seule, fixer l'image; on dirait de gigantesques rondelles de saucisson découpées sur le marbre d'un charcutier.

Mais examinons les colonnes encore debout. Elles sont en calcaire schisteux, de 0^m80 de module et sont formées de tronçons cylindriques de hauteur non fixe. Elles sont, elles-mêmes, cylindriques de haut en bas. Elles semblent reposer sur le sol sans l'intermédiaire d'aucun cavet, terre, boudin ou base. Elles mesurent 6 mètres de hauteur et sont coiffées, toujours sans intermédiaire, d'un abaque carré

de 0^m20 de hauteur et de 0^m75 de côté, reposant sur un tronc de cône de 0^m10.

L'intervalle de colonne à colonne est de 6^m30 d'axe à axe.

Il y a 34 mètres de la haie de figuiers au mur d'enceinte et 7^m80 de la première rangée de colonnes au même mur. D'après ces mesures et les vestiges des colonnes debout, décapitées ou couchées qui existent encore, on peut déduire qu'il y avait cinq rangées de colonnes dans ces 34 mètres; la première, couchée actuellement, a 2^m51 à compter de l'axe.

Il faut remarquer, de plus, que les colonnes de l'intérieur des salles sont également à 6^m30 les unes des autres, que les talus occupent tous l'emplacement des lignes de colonnes, quelques tronçons y sont même visibles.

Il n'y aurait donc pas eu de salles mais une immense colonnade de 441 colonnes (6^m30 × 6^m30) formant, par groupe de quatre, des cubes parfaits. (Hauteur 6^m30). Il est à remarquer que, dans l'art africain, les têtes de colonnes sont reliées par des tirants de bois ouvré, le cube a donc une grosse importance.

Comme il sera vu plus loin, il convient de retirer du chiffre 441 des colonnes, la première rangée, ce qui donne 420, chiffre à rapprocher des 412 colonnes du Palais de la Perle (Qasr el Lou'loua à Bougie, construit en 1100, par El Mançour Ibn en Nacer, et transformé en mosquée par ce prince. D'autre part, les dimensions générales sont assez voisines : 130 mètres à Rabat, 222 × 150 coudées (115,44 × 78 mètres)

à Bougie, 20 galeries couvertes à Rabat, 14 à Bougie, dimensions sensiblement égales si l'on considère que, dans la seconde ville, la largeur est d'un quart inférieure à la longueur.

Les colonnes étaient-elles couvertes elles-mêmes par de vastes berceaux orientés Sud-Est Nord-Ouest ? ou formaient elles une série de tholi ou de coupoles ? Il est assez difficile de conclure ; la nature des matériaux qui forment les talus ne semblent pas suffisante pour asseoir une opinion. Mais on sait que si la multiplication des coupoles remplit bien le rôle d'un impluvium, elle est une innovation turque. Or, les janissaires n'étaient pas encore venus au Magreb à l'époque qui nous occupe et même plus tard, ils ne résidèrent pas suffisamment longtemps pour qu'ils aient eu le temps de faire école. Tandis que le berceau, déjà si cher aux Romains, est, pour les musulmans, une tradition sacrée venue des ancêtres sémites de la Chaldée. Malgré cela, les débris sont encore trop peu nombreux et il faut s'en tenir à la couverture en plafond de bois.

Ces débris ont été rassemblés suivant des lignes régulières de façon à déblayer le sol qui a dû être transformé en jardins, limités par des haies de cactus, ou bien ils se trouvent à leur place et proviendraient de clôtures légères.

Il nous reste à examiner l'enceinte. Sur le côté Nord-Est, les vestiges sont peu considérables. Sur la face Sud-Est, au contraire, le rempart est presque intact.

Il est formé d'un mur en pisé de 1^m30 d'épaisseur et de 10 à 12 mètres de hauteur, contre lequel sont

plaqués des tours de même hauteur et pleines. Elles ne sont ajourées que sur leur dessus, où leur parapet rectangulaire, à trois faces, fait suite à celui de la courtine. Elles mesurent 2^m40 de saillie et 3^m90 de largeur; la courtine a 8^m70 de longueur. Mais il n'y a pas de tours d'angle; la première est distante, du coin de l'enceinte, de 5^m80; on aperçoit à la même distance sur la face Nord-Est, trace d'une tour semblable.

Les tours sont en revêtement de maçonnerie jusqu'à 2^m30 de hauteur; le reste est en pisé mélangé de briques plates de 0^m20 × 0^m11 × 0^m04. Vers le milieu de la hauteur, on remarque sur chacune d'elles, un étranglement qui est tout simplement l'emplacement de la poutre de thuya de chaînage. Tout cela est du pur berbère. Mais il faut signaler l'atavisme bysantin, du fait que les tours ne sont pas jointes au mur, mais y sont accolées. Ce dispositif, comme le précédent, avait pour but de diffuser le choc des béliers et de ne pas entraîner la chute du mur avec celui possible de la tour.

Dans le mur d'enceinte, on remarque, à des intervalles verticaux réguliers de 2 mètres environ, des trous dans lesquels furent engagés les boulines qui servaient à fixer les coffrages de bois destinés à la compression du pisé.

Sur la face S.-O., le mur existe, plus ou moins bien conservé, jusqu'à hauteur du dernier des contre-forts que j'ai déjà signalés. Les tours n'existent plus. On remarque seulement les vagues attachements de quelques-unes, vagues d'après ce qui vient d'être dit de leur accolement.

Sur l'alignement des deuxième et troisième rangées de colonnes, dans la partie située au S.-O. de la citerne, on voit enfin deux tronçons de murs.

Il n'est nulle part trace de porte d'entrée. Dans les environs de la colonnade, il ne saurait en être question, les murs sont, d'ailleurs, presque entiers sur deux faces ; la porte semblerait plutôt avoir été ouverte entre les deux contreforts distants de 15 mètres, c'est-à-dire vers le milieu de la citerne.

Qu'il me soit permis, avant d'aller plus loin, de dire quelle est ma façon de voir sur l'origine et la destination de ce gigantesque monument.

L'emploi des briques de grandes dimensions, alternant avec les pierres et le pisé indique, avant toute autre chose, que nous nous trouvons en présence d'un monument berbère ⁽¹⁾. La conception de la fortification tours-bastions de même hauteur que la courtine et disposées régulièrement dans les lignes droites et planes seulement ⁽²⁾, la forme des colonnes cylindriques en plusieurs tronçons ⁽³⁾ semblent confirmer cette opinion. Il n'est pas, jusqu'au style, résille exceptée, de la Tour qui ne réponde aux données de l'art berbère islamisé si bien décrit et fixé par le regretté Général de Beylié ⁽³⁾.

On a alors, comme lui et comme M. A. Robert ⁽⁴⁾, tendance à prendre cette Tour pour un phare, pour un poste à signaux, un fenar ou un menar. Pas seulement un phare maritime, mais un de ces phares

(1) A. Maitrot, *Les Fortifications berbères de Médina-Zaoui*.

(2) A. Maitrot, *Traité de Fortification Nord-Africaine*.

(3) Général de Beylié, *La Kalaa des Beni-Hammad*.

(4) A. Robert, *La Kalaa et Tihamamine*.

terrestres qui servaient de moyens de communication avec les tribus de la montagne.

Le vaste rectangle couvert en colonnes aurait pu être un marché, un lieu de réunion. C'est une impression qui saute à l'esprit; en tout cas, ce fut certainement un impluvium par multiplication des surfaces, destiné à remplir la citerne chargée elle-même de distribuer l'eau par ses quatre canaux de sortie.

Le monument s'appelle Tour Hassan, des fondateurs de la dynastie Hassanite et non de Moulay Hassan, comme le prétendent certains indigènes. Ce prince, père du Sultan actuel, aurait, d'après la croyance populaire des R'bat, fait édifier là une mosquée, mais la mort serait venue le surprendre avant que le minaret ne fut achevé et il a été enterré sous celui-ci. Il est invraisemblable que de pareilles légendes puissent prendre naissance, surtout quand on songe que Moulay Hassan est mort il y a vingt ans. Son tombeau se trouve au palais du Sultan, à gauche de la porte d'entrée.

L'opinion la plus généralement admise et qui est celle de l'Histoire, est que la construction fut faite par Youssef Yacoub el Mançour, au XII^e siècle, plus exactement de 1178 à 1197 (574-594 hégire). C'est ce Sultan qui créa Rabat au sud du promontoire de R'bat el Fath, en souvenir du combat d'Alarcos. L'architecte de la Tour aurait été un Sévillois nommé Goewer, lequel aurait, d'ailleurs, construit la Giralda, de Séville et la Koutoubia, de Marrakech (1). Le Sultan aurait voulu faire plus beau qu'à

(1) Louis Botte, *Au cœur du Maroc*.

Séville et c'est pour réaliser ce désir que l'on avait fait le chemin en plan incliné, lequel permettait aux mules de monter les matériaux, sans effort, à des hauteurs jusque-là inaccessibles.

Le monument aurait été détruit par Sidi Moham-med, lors de la prise de Rabat (1).

L'origine commune des trois tours semble assez justifier que l'on attribue leur conception à Goewer ou à Aboul' Laith el Sequilli (le Sicilien).

Les points communs sont nombreux, en dehors des époques très voisines de leur construction.

La Giralda est le minaret de la mosquée de Séville, elle fut édiée de 1171 à 1172 (567-568) par ordre d'Yacoub el Mancour. La décoration devient de plus en plus riche au fur et à mesure que l'on s'élève. Au second tiers, au lieu de la résille continue qui couvre la Tour Hassan comme une robe de dentelles, cette résille ne se compose que deux bandes dont le milieu est occupé par quatre étages d'ogives rappelant, en plus petit, la grande baie du second étage de sa sœur marocaine. Comme la Koutoubia, elle est couronnée d'un épi à pommes d'or; mais cette ornementation, comme toute la partie supérieure, date de la Renaissance. Il convient de remarquer que, contrairement à ses sœurs, bâties en belles pierres, la Giralda est en briques. Il faut voir là, une des nécessités imposées par les ressources du pays. C'est la transformation des piliers de briques de la Perse qui sont devenus des piliers en pierres en Égypte, où les carrières étaient plus nombreuses.

La Koutoubia (1184-584) est d'aspect plus sévère

(1) Docteur Mauran, *La Société marocaine*.

que ses sœurs. Elle rappelle, dans ses grandes lignes, les monuments romans de l'Europe; mais à faut, malgré tout, y remarquer une baie ogivale il stalactites, ouverte de deux fenêtres outrepassées en retrait sur un tableau rectangulaire et deux autres fenêtres de plein cintre, au milieu du tympan, qui ressemblent singulièrement à certain dispositif, aveugle, il est vrai, de la Tour Hassan; plus haut, un plein cintre rappelle celui qui est au-dessus de la porte de celle de Rabat. La résille, enfin, se trouve sur le lanterneau.

Il faut, à ces trois tours, donner comme proche parente, celle de Mansourah (1334) de Tlemcen. Elle est couverte d'une résille dans sa partie supérieure, au-dessous d'une série d'arcatures aveugles. Elle porte, au-dessus de la porte, un tableau renfermant une ogive découpée et plaquée tout comme les tours maugrebines.

Mais, il est à remarquer que la Giralda, la Koutoubia et la Mansourah étaient simplement des minarets de mosquée et que la dernière servait de porte d'entrée.

La Tour Hassan serait certainement de destination semblable. Mais la mosquée maugrebine était toujours rectangulaire ou carrée, à l'opposé des mosquées syriennes généralement cruciformes, à cause des quatre rites malékite, chaléite, hanbalite et hanéfite qui construisaient leurs medrassés autour de la cour centrale. Au Magreb, il n'y a qu'un rite, le malékite, donc pas de plan cruciforme.

Dans l'Occident musulman, on trouve généralement une cour centrale carrée (sahn) avec une fontaine et

des portiques (liouan). Celui de l'Est est souvent plus profond et surtout plus large, car le mirab qui se trouve dans le mur oriental, souvent dans une tour, indique la direction dans laquelle se doivent placer les fidèles derrière l'imam. Aussi, les nefs sont-elles fort nombreuses, placées côte à côte dans l'orientation Est-Ouest. Quelquefois, il y a une maksoura ou chœur, d'origine berbère, certains disent chrétienne.

A la Tour Hassan, il n'existe rien de tout cela. La citerne classique est visible, le minaret est carré en souvenir du phare d'Alexandrie, le mirab a pu se trouver dans une tour qui a disparu, mais c'est tout; le sahn aurait pu se trouver au milieu des talus existant actuellement, mais que viennent faire, dans ce cas, les colonnes y existant.

Il faut alors chercher plus loin, dans le Moyen-Age.

Le plan de la Tour Hassan est à rapprocher de celui de la mosquée de la Kalaa des Beni Hammad, son aînée de cent ans presque exactement. L'entrée, ou plutôt les entrées, se trouvent de chaque côté de la Tour élevée sur la citerne et entourée d'un portique. Le minaret carré est au fond de cette cour. La mosquée forme un immense rectangle de 56×36 mètres, avec 84 colonnes. Le mirab se trouve dans une tour carrée, mais est orienté plein Sud; devant, se trouve une maksoura dont il reste une colonne cylindrique et lisse, en marbre blanc, reposant sur une base en maçonnerie. Les matériaux de couverture sont peu nombreux et le Général de Beylié conclut à une couverture en bois. Le minaret est semblable en plus petit à la Tour Hassan, il mesure 25 mètres

sur 6^m50 de côté; les voûtes, ascendantes en carré, mais avec escaliers, sont en berceaux; mais la face de la mosquée seule est décorée.

C'est bien le plan de la Tour Hassan. On a trouvé une colonne dans l'angle Nord-Est, il en existe une rangée au bord de la citerne; enfin, derrière cette rangée se trouve un talus. On peut en conclure qu'il y avait là une colonnade-portique et que la deuxième rangée de colonnes était engagée dans une murette qui séparait le sahn de la mosquée. L'entrée se faisait par le côté entre deux contreforts, peut-être y en avait-il une autre de l'autre côté.

Les talus intérieurs, peu volumineux, sont peut-être les restes de la barrière de la maksoura; s'il y a des briques, c'est que c'était un *claustrum* dans le genre de celui des fenêtres supérieures du minaret de la Kalaa des Beni Hammad. Le mirab se serait trouvé contre le mur du fond, son orientation aurait été plus orthodoxe encore que celui des Beni Hammad. Mais, me dira-t-on, pourquoi cinq travées entre le mirab et la maksoura : pour placer, comme à Kairouan, à la mosquée de Sidi-Okba, le minbar (chaire à prêcher) et les dikka (chaires où on lit le Coran).

Que viennent faire enfin, les tours rébarbatives ? ne faudrait-il pas voir là un de ces ribat ou couvents fortifiés dont l'exemple avait été donné par les ordres militaires religieux des Latins ou plutôt par les monasteria des Byzantins si fréquents en Afrique (1).

Des fouilles méthodiques portant sur l'emplacement

(1) Maitrot, *Théveste*.

exact des colonnes, sur les attachements de la porte monumentale, sur les conduites de la fontaine centrale, sur les traces du mirab fixe, (alors que le mimbar et le dikka ont pu être mobiles), sur les cellules des religieux et des disciples, pourront seules fixer les idées sur la destination première de ce grandiose monument.

Mais il conviendra de n'agir qu'avec la plus grande prudence, car, se conformant à la coutume chaldéenne, l'orientation se fait par les angles; cela trouble un peu, comme je l'ai dit, les règles liturgiques musulmanes et les points de repère deviennent plus difficiles à découvrir.

CAPITAINE MAITROT.

UNE VIEILLE KASBAH



C'est le plein bled. A gauche, une montée rude, rocheuse, malaisée que des chameaux gravissent de leur long pas trainant, en projetant lourdement leur col en avant, pendant que leur pied mou s'écrase sur le sol avec le son sourd d'une vieille semelle que l'on trainerait péniblement.

A droite, des tiges sèches d'asphodèles, piquées de chardons bleus, s'étendent en larges nappes jusqu'aux pentes que domine un poste optique, point noir minuscule sur le ciel azur immense.

Tout à coup, à l'horizon, surgissent de longues files de silhouettes. Sont-ce des cibles préparées pour un tir monstrueux ? Sont-ce des lignes de tirailleurs à la recherche d'un ennemi ou d'une source ? Le soleil qui rutilé, en tombant d'aplomb sur nos têtes, donnerait plus de vraisemblance à la seconde hypothèse. Mais les silhouettes restent indéfiniment immobiles. Leurs formes se tassent, se géométrifient. Ce sont les dents d'une gigantesque mâchoire ; là les molaires carrées bien arasées en leur tablature

rectiligne, ici les canines pointues comme les crocs d'un chien de douar. Aucun vide dans cette rangée formidable. Mais les gencives grandissent au fur et à mesure que l'on approche, leur hauteur dépasse celle des dents, elle devient deux fois, trois fois, vingt fois plus grande, et du haut d'un dernier pli de terrain, on se trouve, tout à coup, en face d'une kasbah rébarbative, comme celles que l'on découvre, à chaque pas, au Magreb. Mais une kasbah entière, complète, sans brèche, sans tour découronnée, sans courtine abattue.

C'est Médiouna.

La forteresse se compose de deux parties bien distinctes. La première, la plus proche de la route, est toute blanche, ses tours sont à la hauteur de la muraille, presque aussi larges que hautes, ce sont plutôt des bastions. Leur parapet est nu, sans merlons.

La seconde, plus sérieuse, est plus élancée, plus élégante, malgré sa teinte terne. C'est elle qui est hérissée de merlons, prismatiques aux courtines, pyramidaux aux tours. Bien que celles-ci soient exactement de la hauteur de la muraille, les pointes des merlons les allègent et les font paraître plus hautes.

L'intérieur de la kasbah est occupé actuellement par les troupes françaises, mais les traces nombreuses des antiques murailles et les souvenirs assez précis des vieux indigènes de la région, recueillis avec un soin méticuleux et précieux par le capitaine Bidot, du 114^e territorial, permettent de reconstituer les anciens habitacles et de se faire une idée assez exacte de ce qu'était une kasbah, dans la Chaouia.

Que mon cher camarade reçoive ici mes remerciements chaleureux pour le concours précieux qu'il a bien voulu me prêter.

La kasbah primitive, bâtie vers 1700 de notre ère, autant que l'on peut préciser, se composait d'un quadrilatère, très proche du carré, de 100 mètres sur 95, complètement isolé de tout lieu d'habitation. On se demanderait à quoi pouvait bien servir cet appareil guerrier, si on ne savait que les caïds d'antan, agents fort peu accrédités auprès des populations, avaient à se défendre de leurs ennemis et de leurs administrés, lesquels étaient souvent mêmes personnes.

Chacune des faces du fortin, faites d'un mur de moellons assez régulièrement taillés et larges de 2^m50, est garnie de quatre tours, deux d'angle et deux de milieu de courtines, distantes de 25 à 30 mètres et disposées d'une façon absolument régulière. C'est le retour aux premières méthodes romaines en Afrique, qui voulaient que les tours ne fussent distantes que de 20 mètres environ, de façon à se commander l'une l'autre. C'est, d'ailleurs la seule communauté de conception que les deux systèmes aient entre eux. Car, au lieu de dominer les courtines ou d'encadrer les portes, les tours comme il a été dit, sont de plein pied avec la première. Elles ne sont même pas des tours à proprement parler, c'est-à-dire des chambres superposées, en deux étages et surmontées d'une plate-forme pour machines de guerre; ce sont plus simplement des saillants de la muraille sans fermeture à la gorge. Le chemin de ronde de la courtine, large de 1 mètre et compris dans l'épaisseur du mur, suit les angles des saillants et la plate-forme n'existe

que lorsque l'appareil guerrier a été transformé en appareil économique : pour servir d'habitations ou de magasin, comme c'est le cas pour les tours : logement des gardiens des animaux ; logement des moghazeni ; logement des gardiens de céréales ; logement d'un corps de garde à l'étage et prison au rez-de-chaussée ; magasin ; logement au rez-de-chaussée et à l'étage. Les autres tours sont des bastions berbères qui auraient deux mètres environ de saillie, sur cinq à sept mètres de largeur et une dizaine de mètres de hauteur. Elles sont rectangulaires de section, sauf celles des angles qui, pour prendre l'alignement des autres, sont barlongues.

La tour 1 renferme la porte d'entrée. Celle-ci, contrairement à ce qui existe actuellement, et conformément à la coutume antique, était en *alf*, c'est-à-dire à angle droit, de façon à rompre l'élan de l'ennemi et à permettre un commandement direct par la chambre qui formait le fond du premier couloir. Au point de vue architectural, il faut remarquer une série de trois arcs qui se profilent l'un sur l'autre, tout en étant complètement différents. Le premier est ogival et outrepassé ; le second est ogival suivant le mode latin ; le troisième est proche de l'arc égyptien. Le génie militaire français a redressé le couloir, assez incommode pour le passage des voitures et par une conception hardie, a construit un quatrième arc, en plein cintre, qui termine la perspective d'une façon extrêmement heureuse.

L'arc d'entrée est accosté des deux colonnettes grêles qui sont de mode au Magreb, qui reposent, d'une part, sur des piliers engagés et sont coiffées,

d'autre part, d'une console. Les chapiteaux des deux colonnettes et les deux consoles sont réunis par une corniche en doucine qui, dans les conceptions primitives, servait à placer un machicoulis mobile en bois. Mais il est peu probable que ce dispositif existait à Médiouna, parce que la porte n'est pas, comme à Chella et à Mehediya, accostée de deux tours dont les faces adjacentes servaient à assurer la position de l'appareil descendu, d'ailleurs, de leur plateforme au moment de l'assaut. L'époque de la construction de la forteresse est postérieure à l'emploi de ces dispositifs et bien qu'une console plus petite que les deux autres se trouve placée au-dessus de la clef de voûte, comme pour aider au soutien du plancher, l'embrasure de canon qui découpe immédiatement au-dessus, sa baie trilobée en fait un anachronisme flagrant. Il faut, simplement, voir, dans cette corniche, un souvenir des dispositions anciennes, certainement plus à sa place sur une porte fortifiée, qu'il ne l'est au portail d'une mosquée ou au porche de quelque demeure bourgeoise. L'embrasure est encadrée par deux tableaux unis, surmontés en méplat d'une ogive à stalactites, assez aplatie et proche du persan.

Le parapet, destiné à couvrir la pièce de canon, fait que la porte est un peu plus haute que la courtine et que les quatre merlons pyramidaux, qui le couronnent, sont simplement décoratifs ; ils ont, d'ailleurs, un écartement exagéré, non seulement au point de vue militaire, mais même au point de vue envisagé (fig. II).

Au nord du couloir, sous la voûte, se trouve une

salle oblongue, qui dut être un corps de garde, bien poétique, car son porche en arc polylobé très surbaissé (caché par une boiserie rapportée) est surmonté d'une corbeille de fleurs ou de fruits, dans le goût italien, et pas absolument irréprochable (fig. F.).

La voûte de la porte est en trois parties. La première, en entrant, est en berceau, les deux autres sont en arêtes. Ce dispositif est extrêmement rare dans les lignes droites et s'il s'explique, pour le dernier intervalle, où se trouvait le coude de l'arf; il ne se comprend pas, sauf par symétrie, dans le précédent. L'emploi des arêtes dans les tournants, s'il est assez fréquent dans l'architecture berbère, n'est cependant pas d'une règle absolue. Je connais, même à Casablanca, plusieurs maisons dans le quartier du vieux port, où des cages d'escaliers sont voûtées de deux berceaux en angle droit se raccordant par un pan coupé supporté par une trompe en demi-voûte d'arêtes, qui, elle, est nettement berbère.

Un escalier placé au Sud du couloir et à deux pentes opposées permettait d'atteindre à la plateforme du canon.

Les escaliers, conformément à la méthode africaine, qu'il s'agisse des Romains, des Byzantins ou des Berbères, ne sont pas très nombreux et se trouvent à proximité des portes. Un second est placé à l'angle Nord-Ouest, contre la tour 6. Au pied de cette tour, est percée une petite poterne dont le rôle devait être double. Ou bien c'était un échappatoire en cas d'enlèvement de l'enceinte; son rôle,

dans ce cas, devait être bien précaire, car un assiégé, réduit à cette extrémité, était bien à plaindre, le pays environnant n'offrant absolument aucun refuge; il ne faut pas parler sérieusement des pentes douces et dénudées du Merchich. Mais beaucoup plus certainement, elle devait servir d'entrée au harem tout proche, comme il sera vu, ou de sortie pour se rendre à la mosquée-mahakma située en dehors de l'enceinte. Cette hypothèse expliquerait l'existence du petit réduit qui lui est adjacent et qui n'a absolument rien de militaire; il ne communique même pas avec l'enceinte, et ressemble singulièrement à la loge d'un pacifique concierge, alors que le corps de garde, établi au premier étage de la tour 6 et desservi par un escalier spécial, avait un rôle plus guerrier. Au-dessous de cette pièce, au rez-de-chaussée de la tour, se trouve un réduit qu'on prétend avoir été une prison, celle des femmes peut-être, puisque les hommes avaient un autre grand local, à moins que ce fut le bit el ma, les latrines, qu'on ne trouve nulle autre part. Celles-ci auraient eu une fosse commune avec celles de la mosquée qui devaient vraisemblablement se trouver dans le local attenant au mur Est de cet établissement.

Comme toute demeure indigène, la kasbah, qui était entièrement affectée au service du caïd, se divisait en deux parties. Les appartements privés et les bâtiments d'intérêt général. Comme de coutume également, les derniers n'offraient aucun caractère architectural, tandis que les autres étaient, dans le cas présent, décorés avec une sobriété du meilleur goût, lequel en fait un véritable bijou, qu'il y a inté-

rêt majeur à conserver et à faire connaître au grand public.

Les appartements se trouvaient relégués contre la face Est, la plus éloignée de l'entrée. La partie Nord était particulière au caïd, la partie Sud était destinée à sa famille et aux notables passagers.

Cette dernière partie n'offre rien de très particulier. Le quartier des parents communiquait par une porte assez basse avec celui du caïd, l'autre était complètement isolé. Chacun des quartiers était, suivant les usages, desservi par un puits.

Le caïd logeait dans un bâtiment à un étage, ouvrant, en même temps, sur la cour générale et sur le jardin particulier.

Sur la cour, se trouvait une double porte assez jolie dont la partie basse des lobes et des stalactites est remplacée par des volutes plus ou moins dérivées, des enroulements des cornes de Baal, traces d'atavisme phénicien extrêmement fréquentes au Maroc ⁽¹⁾. Cette porte ouvrait sur une grande salle allongée coupée en deux par un portique simple, de même dessin que le précédent. La partie haute à l'intérieur de ses stalactites creusée en lobes plus ou moins réguliers, suivant la technique berbère.

En arrière, par décrochement, se trouvait une salle obscure aux murs énormes destinés à supporter l'étage et un escalier conduisant à ce dernier. Là, se voyaient deux salles séparées par une porte outrepassée et polylobée, alors qu'une double porte-fenêtre coupée en deux par une colonne cylindrique,

(1) A. Maitrot, *La Survie des Symboles religieux dans l'Afrique du Nord*.

présentait des pleins cintres répétant celui de la porte du rez-de-chaussée sur le jardin. Toutes les colonnes sont coiffées de chapiteaux dont l'épannelage, un peu lourd, est dérivé du composite, avec des motifs en méplat dérivés du lotus cher aux Phéniciens.

Les fenêtres, au contraire, sont d'une innovation un peu hardie qui doit son origine à une influence turque que l'on s'explique peu, à moins que les Hadji ne l'aient subie au cours de leur pèlerinage aux Lieux Saints.

Dans un cadre rectangulaire, à moulures, comme le serait un cadre de glace de bazar, se trouvent deux stalactites, dont l'ogive d'encadrement a complètement disparu, les stalactites se présentant elles-mêmes simplement en profil, comme cela se trouve à la mosquée du Sultan Bayesid, à Constantinople (877 de l'hégire) (fig. 1).

D'une façon générale, la maison est entourée de grands bandeaux de pierres nues, qui sont nettement de style berbère, avant que celui-ci ait subi les mièvreries déprimantes de l'art hispano-mauresque. C'est, d'ailleurs, la caractéristique générale de la Kasbah toute entière et ce qui fait son grand charme et son principal intérêt.

A proximité de la maison du Caïd, se trouvaient quelques chambres qui devaient être occupées par ses parents les plus proches.

La tour 7 et une salle adjacente servaient de magasins aux vivres et de cave (9).

Enfin, dans le milieu du mur nord du quartier, se

trouvait le hammam à cheval sur la séparation du quartier du caïd et celui du harem.

Il se composait d'une salle de chauffe (3), d'un vestiaire (4), d'une salle pour les femmes (6), dont il reste encore une amorce de voûte et d'un très beau bain de vapeur. C'est une sorte de Koubba qui réunit les deux styles berbère et turc dont nous avons, jusqu'à présent, vu les manifestations séparées. La coupole est formée d'une multitude de cannelures en côtes creuses, suivant la technique du Turbé de Mohammed I Tchelebi et du Turbé Vert ou Yechil Turbé de Brousse; l'éclairage et la sortie de vapeur se font par la voûte, comme à la salle de piscine des bains d'Yeni Kaplidja, à Brousse (1513-1566); tandis que le raccord de la coupole octogonale avec le cube de base se fait par des demi-voûtes d'arêtes, comme à la Kalaa berbère des Beni Hammad.

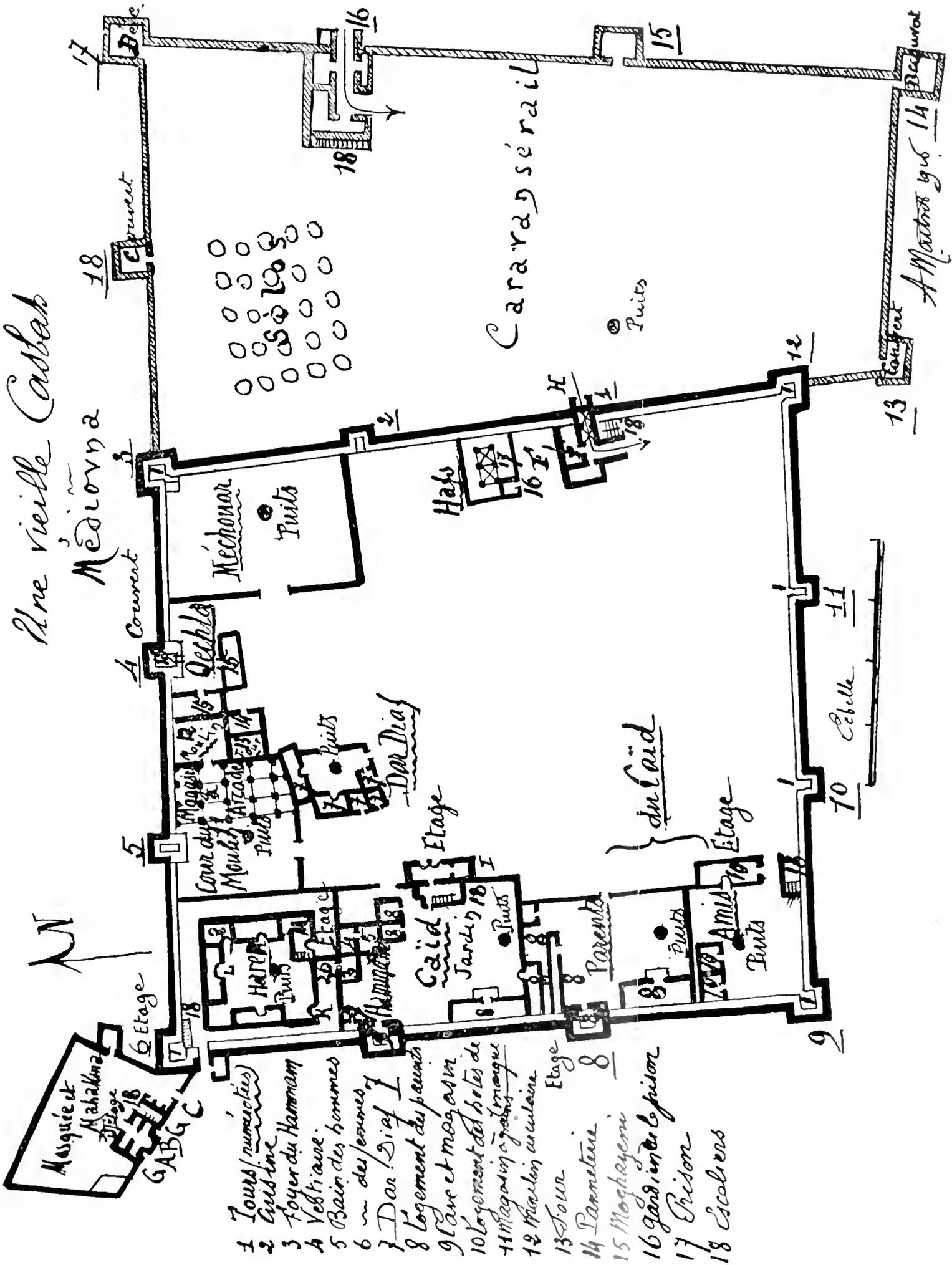
Le quartier du harem est disposé autour d'une cour centrale ayant son puits comme les autres quartiers. Dans l'angle N.-E. se trouvait la cuisine.

On pouvait pénétrer dans ce quartier par deux portes.

Le caïd y entraît par une porte rectangulaire, encadrée de deux colonnettes engagées sur piliers, avec la corniche d'usage. Le linteau formait tableau de bois; il était surmonté à chacun de ses angles de l'inscription couffique réversible en l'honneur de Sidna Mohammed, que l'on trouve un peu partout au Maroc. Au-dessus de la porte, se découpe une fenêtre assez semblable à celle déjà décrite (fig. M). Cette fenêtre éclairait une salle d'étage à laquelle on accédait par un escalier adjacent et intérieur.

Une vieille Casbah

Médina



- 1 Tours (numériques)
- 2 Cuisine
- 3 Foyer du Hammam
- 4 Vestibule
- 5 Bain des hommes
- 6 des femmes
- 7 Dar / Dief I
- 8 Logement des parents
- 9 Glace et magasin
- 10 Logement des hôtes de
- 11 Magasin à grains
- 12 Marabout culinaire
- 13 Four
- 14 Pannetier
- 15 Mochayem
- 16 gardien du prison
- 17 Prison
- 18 Escaliers

Caravansérail

Puits

Dar Dief

du Caïd

70 Ceble

Magasin à grains

N

Mosquée de Mahakma
Hammam
GABGC

4 Courant

Mechonon
Puits

Habs

Cour du Mouhy
Puits

Cour de la Qechla
Puits

Etage
Caïd
Jardin

Parents

Etage
Puits
Amia

17
18

16

15

13

12

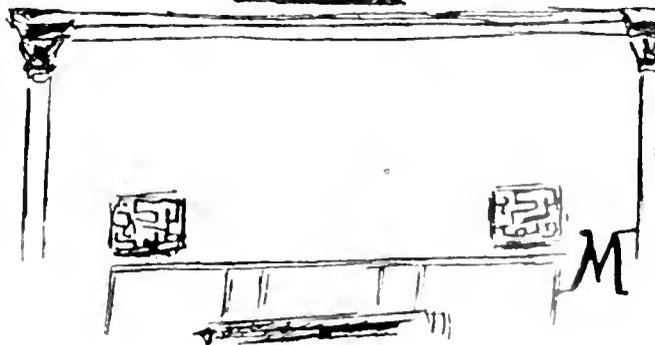
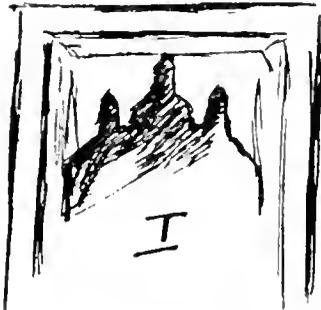
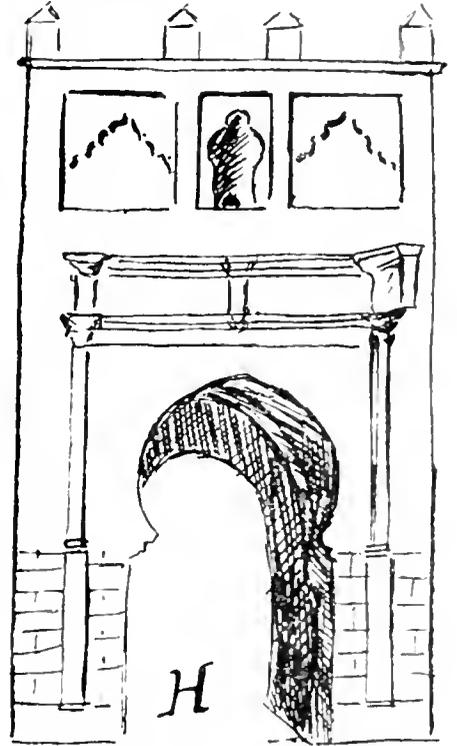
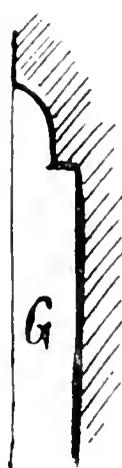
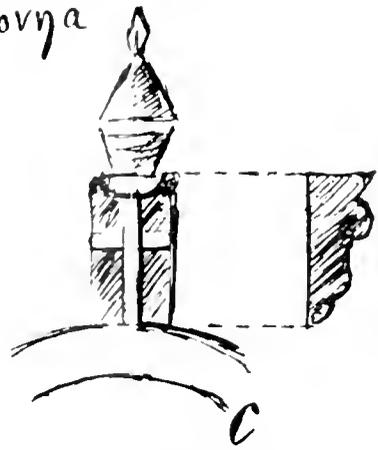
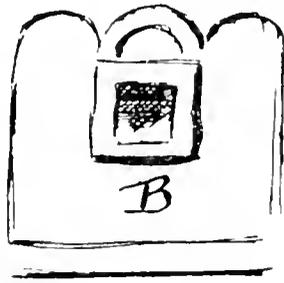
11

9

14

14

Une vieille Casbah - Médionya
 Détails



Ces grossiers dessins
 à la plume sont des
 reproductions de pho-
 tographies qui la
 guerre ne permet pas
 de reproduire

A. Maillot
 1918

Les femmes et les serviteurs entraient par la poterne de l'enceinte, suivaient un couloir encore existant et aboutissaient à une porte en plein cintre (fig. K), sur pilastres nus, surmontée d'une rose phénicienne en haut relief.

Les différentes portes du harem étaient en arcs outrepassés simples, mais il faut signaler que l'éclairage se faisait par une trinité de petits créneaux coiffés soit d'un triangle (fig. L), soit d'un outrepassé appointé (fig. E). Ces pièces étaient fermées par des portes disparues ouvrant sur l'extérieur, dont on voit encore les lanternes de gonds très simples de dessin (fig. I).

Les quartiers d'intérêt général étaient au nombre de cinq.

Contre le harem, se trouvait un moulin comprenant un magasin à grains, couvert en arcades, un moulin circulaire ¹⁾, un four, une panneterie et un puits.

A proximité, un dar-diaf, avec des petites chambres séparées, recevait les seigneurs de moindre importance, qui n'avaient pas droit à l'hospitalité directe du caïd; il comportait un puits.

Deux chambres et une tour étaient affectées à la demeure des mokhazeni.

Une cour enclose recevait les mulets et les chevaux; elle contenait un puits et la tour 3 servait de logement au gardien.

Enfin une prison, avec une salle pour le geôlier, était proche de la porte d'entrée.

(1) A. Maitrot, *L'Ingéniosité des Marocains*.

A la tour 1, est attenante une petite enceinte qui n'a rien de militaire et que l'on prétend avoir été la demeure du Khalifa. Cette assertion n'est évidemment pas à rejeter de parti pris; mais elle est au moins extraordinaire. En dehors de ce que le Khalifa est fort souvent un parent du caïd et, par suite, devait loger dans un des quartiers intérieurs, la disposition de l'immeuble n'est pas celle des maisons particulières.

Au côté Sud-Ouest d'une cour quadrilatérale irrégulière est adjacente une construction à un étage et une terrasse, comportant une grande salle à chacun de ces étages.

Celle du rez-de-chaussée, divisée en deux par un mur longitudinal ressemble assez à ce que nous pourrions appeler une chambre à coucher de réception, ou plutôt une chambre de repos, d'usage très fréquent au Maroc, avec des matelas et des tapis dans les bouts. Mais que vient faire, dans le fond, un mirab assez mal orienté, d'ailleurs, bien que cette erreur cardinale ne soit pas une exception au pays des Chorfa. De plus, ce mirab se trouve dans une espèce de tourelle carrée qui est très visible à l'extérieur du bâtiment; c'est bien là le mode maugrebin, dont le plus bel exemple se trouve au Chella ⁽¹⁾.

Au premier, la salle est semblable, sauf que le mirab est remplacé par une large fenêtre, sans caractère à l'intérieur, mais très intéressante à l'extérieur (fig. A).

Ne serait le croissant qui la surmonte, et encore ce n'est pas une caractéristique, on dirait une fenê-

(1) A. Maitrot, *Le Chella*.

tre phénicienne. La baie elle-même est formée d'un cadre rectangulaire uni berbère. Mais le tout est gracieusement et vigoureusement encadré de volutes formant, en bas, un V majuscule et, sur les côtés, de grandes virgules. Le linteau est un tableau renfermant une multitude de rinceaux dans lesquels, avec un peu d'attention, on retrouve les volutes qui accompagnent généralement les lotus. Cette fenêtre n'est pas d'une rareté absolue; on en trouve d'autres exemples, notamment à la mosquée de Casablanca, sur le front de mer; mais le dessin n'est généralement pas aussi vigoureux et aussi hardi.

La salle du bas est éclairée, d'une façon plus sobre, par une triple arcature en plein cintre, dont les deux extrémités sont aveugles, alors que la centrale est découpée d'une fenêtre géométriquement rectangulaire, c'est le mode berbère du minaret de la Kalaa des Beni Hammad; c'est un peu aussi, en plus simple, les ouvertures de la Tour Hassan et de la Giralda, mais plus pures, sans fioritures et avec le sévère bandeau d'encadrement (fig. B).

Au milieu de la hauteur qui sépare ces deux fenêtres, mais sur le bord ouest de la tourelle du mirab, au-dessus d'une trompe d'allègement d'angle, formée d'une coupole au profil égyptien, peu profonde et raccordée d'un simple talon (fig. G), se voit une troisième fenêtre formée de deux colonnettes engagées de coin, supportant une ogive dans laquelle est inscrite une accolade à amorce de stalactites, proche de l'art persan ancien (fig. J).

La face Nord du bâtiment est largement éclairée, au rez-de-chaussée, par des arcades sans grand

style; au premier, par une série de trois fenêtres doubles, semblables aux grandes baies du premier étage de la maison du caïd, en plein cintre et encadrées du bandeau plat berbère, descendant suivant la coutume sur le chapiteau de la colonne médiane (fig. D).

Sur le côté Est du bâtiment, est ouverte une double niche avec banc de repos. Ce dispositif semblerait indiquer que si le rez-de-chaussée de la maison fut non pas une mosquée, mais un oratoire, le premier fut une salle d'audience pour les plaideurs qui auraient eu la double niche, non comme salle des pas-perdus, mais comme lieu de repos, ce qui est plus compatible avec l'indolence orientale.

A moins que ce ne fût, comme dans les villes syriennes, une école au-dessus d'un lieu religieux consacré au patron de cette école, bien que le tombeau fasse défaut ici.

La porte d'entrée de cet immeuble mérite une mention spéciale. Elle est en plein cintre sur pilastres droits, ce qui n'a rien de caractéristique dans la Chaouia, mais porte, à sa clef, une sculpture qui surprend au premier abord; c'est une croix latine. (fig. C.). Il faut s'empressez cependant d'ajouter que la branche verticale est en méplat alors que la branche horizontale est en demi-boudin. C'est-à-dire que le profil de la pierre est celui, que l'on rencontre très souvent, des rouleaux dérivés des cornes de bélier, mais, par une fantaisie, dont il ne pouvait prévoir le résultat, le sculpteur a partagé son motif par un bandeau plat qui est tout simplement le parement primitif de la pièce laissé tel qu'il était, suivant une bande verticale.

La seconde partie de la kashah (12 à 18) est formée par un mur de pisé de tracé trapézoïdal et dans lequel on voit encore les trous des boulines. Il est défendu par six tours basses, découvertes et formant bastions, sauf celles n^{os} 13 et 18 qui ont dû servir de logements à des gardiens ou à des passagers, et celle n^o 16 qui renferme la porte. Cette dernière, comme celle de la vieille enceinte, présente un profillement d'ares dissemblables et d'ouverture de plus en plus large, mais de tracé plus simple au fur et à mesure que l'on s'éloigne. Le dernier est français, car le couloir était en aft. Il est flanqué de deux salles et fermé d'une troisième à laquelle était adossé un escalier conduisant à une plate-forme dont l'existence ne semble avoir rien de bien militaire; il manque jusqu'au parapet et la corniche de machicoulis qui est au ras de cette plate-forme, est purement ornementative. Le mur d'enceinte n'a pas de chemin de ronde; il a 1^m50 d'épaisseur au maximum.

Dans l'intérieur de la cour, se trouvaient, au Nord, des silos; au Sud, un puits. Que faut-il voir dans cette cour fortifiée ou tout au moins ceinte de murailles? Un caravan sérail pour les passagers? ou bien une enceinte où le caïd emmagasinait les impôts en nature, avant de les verser au trésor chérifien et où les harkas de perception venaient camper? ou encore une enceinte légère, copiée sur le mode bysantin où seraient venues se réfugier les tribus en cas d'attaque par un ennemi?

Les deux premières hypothèses semblent les plus vraisemblables. L'enceinte, mesurant 120 mètres sur 60, est trop petite pour avoir pu servir de refuge à une

tribu, mais elle est bien suffisante pour avoir servi de Guelâa, comme on dit dans l'Aurès, et même de lieu de séjour obligatoire pour les passagers, commerçants et militaires, à l'abri ainsi des voleurs étrangers mais non en contact avec les autorités qui restaient maîtresses de la situation. C'est le système turc de la Régence dont le plus bel exemple existe encore à l'Argoub Ismaïl, de Mascara. C'est le dispositif naturel dans un pays que j'ai, dans une autre étude, appelé « de la défiance mutuelle » (1).

Quoiqu'il en soit, la Kasbah de Médiouna forme un tout parfait. Elle peut donner au touriste une idée complète de ce qu'était la Kasbah des grands caïds, sans moyens militaires trop terribles, mais cependant suffisants et un aperçu pas trop dégénéré de ce que fut l'art berbéro-marocain resté digne, malgré l'introduction d'innovations hardies venues de Turquie et de Perse, on ne sait comment, mais mariées assez habilement avec les grandes lignes berbères et les ornements symboliques dus à l'atavisme phénicien (2).

CAPITAINE MAITROT.

(1) A. Maitrot, *La fortification berbéro-marocaine*.

(2) A. Maitrot, *La Survie des Symboles religieux dans l'Afrique du Nord*.

TOPONYMIE PHÉNICIENNE

*Sur le préfixe GI, LAM, RVS et SVB
de
certaines localités de l'Afrique du Nord*

PAR

M. JOSEPH BOSCO,

Membre titulaire de la *Société archéologique de Constantine*

PRÉFACE

Ce travail devait embrasser toute la toponymie phénicienne de l'Afrique du Nord, la nécessité de paraître nous oblige à nous restreindre.

Nous nous bornons donc aux quatre préfixes les plus intéressants et les plus répandus : GI, LAM, RVS et SVB.

Les parties traitées sont étudiées à fond.

On remarquera la nouvelle et rationnelle interprétation que nous donnons au préfixe LAM, elle s'écarte absolument de toutes celles qui ont été proposées jusqu'ici; elle ralliera demain, nous l'espérons, les suffrages des spécialistes.

Notre méthode d'interprétation repose sur des principes qui seront expliqués au cours de cette étude, mais, d'ores et déjà, nous déclarons que nous ne remontons jamais au déluge pour expliquer le terme toponymique. Nous prenons

ce terme en son état adulte, si nous pouvons nous exprimer ainsi, sans nous préoccuper des transformations qu'il a pu subir antérieurement, — ce qui n'est rien moins que certain en ce qui concerne le groupe de langues auquel appartient le phénicien, — et si à l'origine il n'a été qu'une parcelle, qu'un atome d'un ou de plusieurs autres mots. Ce sont là des conceptions du domaine plutôt philosophique et théologique, nous n'y pénétrons point, ces conceptions sont d'ailleurs dangereuses. On a vu des esprits distingués, des linguistes profonds, éblouis par le mirage de l'homophonie des mots, de la décomposition des termes, appatenter ou pour mieux dire accoupler ensemble les langues qui ont le moins d'affinité entre elles : l'arabe, le berbère, le sanscrit, le kymrique, l'hébreu, etc., faire surgir du radical sanscrit *krit* le mot arabe *gourt* « fourrage », le mot anglais *garden* « jardin » et le mot *kirta* en phénicien « ville » ! Nous en passons et des meilleurs !

Nous démontrerons, dans la suite, sans trop nous y attarder, sur quelles bases fragiles ces théories ont été édifiées ; elles sont contraires aux vraies données scientifiques ; un simple examen suffit pour s'en rendre compte, ainsi qu'on le verra.

Quoiqu'il en soit, le terme phénicien dont nous cherchons à saisir le sens, l'âme, tout adulte qu'il se présente à nous, est vieux déjà de plus de quatre mille ans ! Il était employé couramment partout où le génie de la race le portait ; nous le trouvons dans les livres bibliques, dans les textes hiéroglyphiques, dans les classiques grecs et latins, dans les monuments épigraphiques, dans les écrits des auteurs ecclésiastiques, dans les monnaies, chez les écrivains arabes, dans la tradition indigène et enfin dans les langues affines, l'assyrien, l'hébreu, l'arabe, le chaldéen, le maltais. Nous le suivons dans ses pérégrinations. Il est toujours jeune, toujours identique à lui-même, en dépit des siècles, en dépit des transplantations, en dépit du temps et de l'espace.

Nous chercherons à le saisir, malgré les dépouilles opimes dont on l'aurait affublé, malgré les mutilations qu'une langue étrangère lui aurait fait subir et nous essayerons de lui rendre sa personnalité réelle. Ce faisant, nous ne puiserons les éléments reconstitutifs que dans un milieu adéquat ; nous ne sortirons pas de la famille.

Il serait oiseux de dire qu'un travail comme le nôtre exige de nombreuses références. Malheureusement, si multiples qu'elles soient, les indications que nous fournissons sont loin d'être complètes : il ne nous a pas toujours été possible de nous procurer, même en recourant à des bibliothèques extra-algériennes, quelques ouvrages dont l'utilité, pour nous, était essentielle : nous nous bornerons donc à ne les produire que de seconde source.

Nous ne connaissons, d'une façon parfaite, que notre chère région de Constantine ; une visite sur les lieux dont nous expliquons la toponymie, nous aurait parfois grandement facilité la tâche, surtout lorsque, pour le même vocable, plusieurs solutions viennent s'offrir et qu'il faut en faire un choix judicieux, approprié à la nature de ce lieu ; cette visite, nous n'avons pu l'effectuer.

Une autre visite aussi s'imposait, celle des sépultures rocheuses attribuées par nous aux Phéniciens de diverses époques. De nombreux mémoires ont été écrits à ce sujet, nous avouons n'avoir voulu les consulter sommairement qu'après coup. Nous avons été heureux de constater que la plus grande partie de nos déductions se trouvaient confirmées à l'avance et ces suffrages proviennent de maîtres en la matière.

Et maintenant que nous avons montré le but de cet opuscule, ses qualités et, hélas ! ses imperfections, nous allons entrer dans le vif du sujet.

Mais, au préalable, nous jetterons un rapide regard en arrière sur les civilisations pré phéniciennes qui se sont

développées sur notre rocher, objet principal de cette exquise.

Cela fera mieux comprendre le grand rôle historique du grand peuple qui a su conquérir les peuples voisins autrement que par les procédés à jamais flétris de certaines nations de nos jours.

Constantine, 1^{er} mai 1919.

JOSEPH BOSCO.

OBSERVATIONS

I. Le titre complet autant que possible d'un ouvrage cité ne sera donné qu'une seule fois au cours de ce travail; pour le surplus, on l'indiquera abrégativement.

II. Il est rappelé que, dans la transcription des termes sémitiques et berbères, toutes les consonnes finales doivent se faire sentir. On lira donc : 'Aïn *Aïne*, Cha'bet *Cha'bète*, Khdem *Khdeme*, Oued *Ouède*, Kessèr *Kessère*, etc. Le son *ch* se prononcera comme dans le mot français *charité*, son équivalent est le *chin*  arabe et l'*x* maltais. L'*u* dans le maltais a la valeur du son *ou* français.

PREMIERE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

Introduction à l'établissement des Phéniciens à Cirta

LES PRÉHISTORIQUES

VESTIGES PRÉHISTORIQUES

Industrie des Cavernes et des Campements en plein air

Le rocher de Constantine a-t-il été l'habitat de l'homme primitif ?

Cette question ne saurait être traitée convenablement qu'après examen succinct des vestiges des alentours du rocher. Les investigations porteront tout d'abord sur le Msid.

I.

Le Msid *المسيد*

PLATE-FORME DU MSID

Durant ces dernières années, de nombreux et précieux vestiges de diverses époques préhistoriques

ont été constatés sur le rocher voisin de Constantine, communément appelé à tort « Djebel Sidi M'cid », exactement Kef Msid « Rocher du Msid »⁽¹⁾; ces vestiges ont été exhumés à la surface de l'ilot rocheux et à la base.

A.

Le Grobbodj, عوينة — 'Aouinet et Tain. ثربج
'Aïn — عين اليهود, 'Aïn l'Ihoud — الطين
el 'Arab, عين العرب

Tout d'abord, il existe un vallonement entre le Msid et le Mançoura, on peut lui donner approximativement la longueur de 1,500 mètres et la largeur moyenne d'une centaine de mètres. Dans certains documents cartographiques, il est appelé « Chabet el Arab » et aussi « Chabet Sfa »⁽²⁾.

Un ruisseau arrose la dépression; on a appliqué à ce cours d'eau le nom que l'on croit être celui de la source principale et conséquemment le petit oued devient 'Aïn l'Ihoud pour les uns⁽³⁾, Cha'bet 'Aïn el 'Arab pour les autres⁽⁴⁾.

Autant de désignations, autant d'erreurs.

Chez les indigènes, le ruisseau n'emprunte sa dé-

1. Le nom sera étudié dans une monographie spéciale du massif rocheux. Il sera rapproché d'un terme biblique et pourrait alors s'écrire M'cid. Pour l'instant, nous l'écrivons tel qu'il résulte de la prononciation arabe.

2. Cf. L. Jolcaud, *Bulletin de la Société de Géogr. d'Alger*, 1907, p. 2 du tiré à part: *Etude géologique de la chaîne numidique et des monts de Constantine*, m-s., Montpellier, 1912, p. 46. Cf. p. 469, note 3.

3. Cf. Durcau de la Malle, *Peysounet et Desfontaines. Voyages dans les régions de Tunis et d'Alger*, II, in-42, 1837, *Appendice*, p. 336. Cette pièce sera appréciée plus haut.

4. Cf. Jolcaud, *ibidem*.

nomination qu'à la minuscule vallée qu'il baigne et celle-ci n'est pas appelée autrement que Grobbodj. Que signifie ce terme? On l'ignore. Il a, dans tous les cas, une forme diminutive : Gribbdja, elle dénomme une excavation quasi inaccessible de la grande voûte du ravin, à la sortie, en contre-bas de la plate-forme, à gauche.

Le cours d'eau reçoit l'appellation tantôt de Oued Grobbodj et tantôt de Cha'bet Grobbodj.

La source de Cha'bet Grobbodj est 'Aouïnet et 'Taïn, elle se trouve à la tête de la petite vallée, dominée par le col que traverse la piste muletière de Djbel Onahçh; ce col ¹ est surplombé par la terre Khetmïa, revers occidental du Djbel Tafrent. L'aménagement de la source trahissait une origine romaine, elle a été remaniée il y a quelques années, et dans sa nouvelle transformation si peu esthétique, elle a perdu les pierres de grand appareil qui l'entouraient; on a, en outre, creusé aux alentours des trous de dérivation du liquide.

La désignation de 'Aouïnet et 'Taïn « Petite source de l'argile » est justifiée, une belle argile noirâtre existe aux abords de la source; les indigènes exploitent de nos jours mêmes cette argile pour la fabrication de certains ustensiles de ménage, tels que les kouanen « fourneaux », (singulier kénoun) et les țouadjen « plats », (singulier țadjin). Les Romains en ont fait usage, la poterie d'Hençhir el Mouadjen, située à 1,100 mètres de là, au Nord, en témoigne.

'Aouïnet et 'Taïn a deux autres désignations : celle

¹ Il a peu d'ampleur. Est-ce le Fedj Srouana ou « Col au Parasol » qui existe dans les parages et dont nous ne retrouvons pas la position?

de 'Aïn el Khdem, عين الخدم « Source des Nègresses » et celle de 'Aïn Ould el Dziri. Cette dernière dénomination vient du nom de l'ancien propriétaire de l'endroit. Quant au second nom, nous ignorons son origine. Une localité du département d'Alger est appelée « Le Puits de la Négrresse », Bir el Khadem (Birkadem). Ces appellations sont très probablement antérieures à l'occupation française.

Sept Cha'ab (« ravines », ruisselets », au singulier Cha'ba, et Cha'bet avec le rapport d'annexion), descendent actuellement du Mançoura sur le Grobbodj; deux de ces Cha'ab conservent généralement le privilège, avec 'Aouïnet et Taïn, de ne point sécher à l'étiage.

Le débit du Grobbodj a été plus important. Il était alors alimenté en outre par deux autres sources, 'Aïn l'Ihoud « Source des Juifs » et 'Aïn el 'Arab « Source des Arabes ». La première s'échappait, d'où son nom, de l'ancien cimetière israélite (1); ses eaux sont sans doute absorbées par la plantation de la forêt des pins ou bien ont été dirigées ailleurs.

La seconde, située sur la rive opposée, c'est-à-dire la rive gauche, émergeait dans la propriété de notre confrère et ami M. Bernard, route de Djbel el Ouahch (avenue Forcioli; un mouvement sismique l'a fait disparaître (2).

Quoi qu'il en soit, le Grobbodj, grossi par les orages, devient un véritable torrent, à telles enseignes

(1. Cf. Dureau de la Malle, *Peyssonnel et Desfontaines. Voyages dans les régions de Tunis et d'Alger*, II. *Appendice*, loc. cit.

2 Renseignement fourni par M. Bernard.

que des mesures ont dû être prises par nos municipalités, afin de mettre les riverains à l'abri de ses débordements périodiques.

E. Renou, arrivé à Constantine en mars 1840, constate qu'il se jetait près du pont « d'El-Kantara »⁽¹⁾ ; il le qualifie de « ruisseau »⁽²⁾. C'est aussi la qualification que lui donne un autre savant géologue, Henri Fournel, qui vint également à Constantine en 1845⁽³⁾.

El Bekri (1028-1084), visait-il notre ruisseau, lorsqu'il écrivait que Constantine était notamment entourée de trois grandes rivières?⁽⁴⁾ En comptant le Rhumel et le Bou-Merzoug, on ne voit pas trop l'emplacement du troisième cours d'eau, si ce n'est dans le vallonement du Grobbodj.

Sept siècles après le témoignage du célèbre géographe arabe, il s'en produit un autre en faveur du Grobbodj, celui de James Bruce. Le grand voyageur anglais entra à Constantine le 30 novembre 1765. Il remarqua au ravin une colonne d'eau qui se précipitait en cascade du sommet du rocher « dans une vallée très étroite, ou plutôt dans l'abîme. »

L'explication que donne Bruce du phénomène est inacceptable, car il le suppose provenir de la rupture de la conduite du « Physgeah »⁽⁵⁾. Or, on sait que

2 Cf. *Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1830, 1831, 1832. Sciences physiques*, II. *Description géologique de l'Algérie*, Paris, in-4°, MDCCCXXXIII, pp. 15, 16.

1 *Ibidem*, p. 16. Sur la géologie du vallonement, Cf. pp. 16, 17.

3 Cf. *Richesse minière de l'Algérie*, I, in-8°, Paris, MDCCCLIX, p. 210.

4 Cf. *Description de l'Afrique septentrionale*, par El Bekri, traduite par Mac Guekin de Slane, in-8°, Paris, MDCCCLIX, p. 150.

5 *Voyage aux sources du Nil, en Arabie et en Abyssinie pendant les années 1768, 1769, 1770, 1771 et 1772*, traduit de l'anglais par J.-H. Castéra, in-8°, Paris, I, MDCCXC, pp. I, II. Lieutenant Colonel R.-L. PLAVIAR, *Footsteps in the footsteps of Bruce in Algeria and Tunis*, London, in-4°, 1877, p. 59.

la grande conduite d'eau romaine pénétrait à Cirta par le Koudiat 'Aty (1).

Fournel a voulu corriger ce qu'avait d'absolue l'assertion de Bruce et pour lui la gerbe aqueuse trouvait son origine dans la rupture de la conduite romaine de Sidi-Mabrouk (2).

L'argument est aussi peu convaincant.

En attendant que nous épuisions le sujet, constatons que sur les deux rives du Grobbodj, il existe des vestiges antiques : carrières et citerne à droite, citernes à gauche. En outre, divers échantillons de l'homme primitif y ont été mis à jour. Au Nord du nouveau cimetière israélite, à proximité du fort, il a été découvert un gisement important de silex taillés. C'était là un atelier, un campement en plein air ou néolithique. On a trouvé enfin, aux abords de l'école normale des Instituteurs, des quartzites probablement du paléolithique inférieur, ainsi qu'un broyeur de l'époque néolithique récente, qualifiée de berbère par M. Paul Pallary (3).

BASE ET FLANCS DU MSID

Le rocher du Msid est troué de nombreuses excavations, une seule, murée depuis, se trouvait située sur la plate-forme; on trouve les autres au Nord, au

1. Cf. provisoirement Joseph Bosco, *Recueil des Notices et Mémoires de la Société archéologique du département de Constantine*, 1911, p. 35 et note 7. Un embranchement, tout au moins, de la conduite romaine passait vers le milieu de l'emplacement de la nouvelle poste, place de la Brèche: nous l'avons vu en place lors des fouilles de construction.

2. *Loc. cit.*, p. 209, note 8.

3. Cf. *Instructions pour les recherches préhistoriques dans le nord-ouest de l'Algérie*, Alger, in-4°, 1909, p. 96.

Sud et à l'Ouest, accrochées au massif rocheux au sommet, à mi-flanc ou à la base.

L'excavation disparue offrait un certain intérêt paléontologique, c'est un coup de mine qui, vers 1893, en amena la découverte derrière la pharmacie de l'hôpital civil. Sa faune, fortement fossilisée, a pu être en partie identifiée par notre confrère M. le docteur Leroy. Ce distingué praticien, auquel nous sommes redevables de ces détails, y a reconnu des ossements de carnassiers, hyènes et panthères: ils étaient dans une chambre de 2 mètres de largeur sur autant de longueur et la hauteur de 1^m60 environ. Elle communiquait avec d'autres fissures (1).

Les excavations des revers du rocher sont plus ou moins spacieuses. On ne peut ici les décrire toutes. Il sera fait pourtant mention de celles susceptibles d'intéresser l'archéologie d'époques diverses.

B.

Oumm Bia'd أم بيضاء ou la « Grotte blanche »

Le mot sémitique *oumm*, *omm*, signifiant habituellement « mère », se retrouve en toponymie phénicienne de l'Afrique Mineure; il est toujours suivi alors d'un second terme qu'il qualifie, tout en lui imprimant une énergie nouvelle. Ce double rôle spécifique et augmentatif, déjà par nous indiqué en ce *Recueil*, apparaît dans le nom composé du « grand

1 C'est en ces fissures, probablement, que fut reconnue par Pommelet *avis Palaeontologis*, Pommelet, Cl. Pommelet, *Les Grottes*, 1-28, pp. 7, 9, pl. 1, IV, apud F. Adolaud, *Etude géologique de la chaîne numidique I*, c. p. 349, note 3.

fleuve de Cirta » l'Amsaga, אַם שַׁקָּה, dont le sens littéral est « Mater irrigationis », c'est-à-dire, traduction libre « rivière par excellence » (1).

Cette dernière acception du mot phénicien se constate en arabe aussi bien à Constantine qu'ailleurs.

Quant à Bia'd, second mot de l'appellation, il désigne, dans l'arabe de Constantine et par métaphore, la chaux, appelée communément Djir جِير.

Des termes de la même famille que Bia'd s'observent en toponymie arabe locale, ce sont des adjectifs isolés ou précédés d'un nom : Abiad « blanc », Beï'da « blanche », Bayya'd « blanchissant », Bia'di « blanchâtre »; on les voit appliqués à des roches et à des terrains à la tonalité soit blanchâtre, soit grisâtre. Il y a Cha'bet el Beï'da, ainsi que Bayy'ad aux abords de l'Oued ben Djelloul, cours supérieur de la « Rivière des Chiens » et d'un affluent de celle-ci, l'Oued el Hadd (Djbel el Ouahch). Au Hamma et nous nous bornons là, on trouve Bia'di et Faḥs l'Abia'd. Ces toponymes recèlent des débris antiques ou évoquent des souvenirs historiques qui seront rappelés.

La désignation de l'excavation qui nous occupe a donc le sens de « Grotte très blanche ». C'est aussi le nom que lui décerne, superlatif en moins, la jeunesse européenne constantinoise, laquelle certainement ignorait le nom arabe exhumé par nous de l'oubli. Le suffrage unanime des uns et des autres, en ce qui concerne le vocable, est dû à l'enduit laiteux couvrant les parois de la caverne.

Cette matière semble avoir plusieurs couches; elle

1. Cf. provisoirement J. Bosco, *Rec. de Const.*, 1914, p. 235 et note 11 et p. 236.

s'y détache aisément au grattage; deux analyses chimiques contradictoires en révèlent la nature, c'est du carbonate de calcium provenant d'une couche de chaux carbonatée. Il serait permis ici d'envisager l'hypothèse d'un blanchiment artificiel ancien. Il est à noter que les Carthaginois revêtaient d'un stuc très blanc les parois verticales encadrant l'escalier du caveau funéraire (1). Mais l'analogie, que nous réduisons à cette unique constatation, s'arrête là. Quoi qu'il en soit, Oumm Bia'd est la seule excavation de ce genre, à notre connaissance, existant dans la région de Constantine.

On la voit s'étaler sur le versant Ouest du Msid, entre les deux premiers tunnels de la voie ferrée, à une trentaine de mètres en contrebas d'un sentier de chèvres sur lequel nous conduirons bientôt nos lecteurs.

Les difficultés d'accès n'ont pas rebuté les visiteurs, on l'a vu par les particularités déjà exposées, on le verra encore par ce que nous allons dire : l'excavation a été connue depuis les époques les plus lointaines, il y a été reconnu, avec des ossements très fossilisés et qui seront ultérieurement déterminés, des fragments de poterie romaine striée et d'autres fragments qui, sans avoir à nos yeux un caractère nettement préhistorique, apparaissent être pré-romains.

Elle se compose d'une première salle, orientée à l'Ouest, rectangulaire à l'entrée, ogivale au fond, au

1. Cf. Beulé, *Fouilles à Carthage*, in 7^e, Paris, 1861, p. 132, apud Georges Perrot et Charles Chipiez, *Histoire de l'Art*, in 7^e, Paris, III, *Phénicie-Chypre*, 1885, p. 227, noë et p. 228.

sol terreux et ayant ces dimensions : largeur 8 mètres, hauteur 4 mètres, longueur 4 mètres. Au fond, à gauche, une ouverture un peu en contre-haut du plancher, d'un oval allongé, de la largeur de 0^m65 et la hauteur de 0^m40, donne accès à deux chambrettes, rondes, l'une à la suite de l'autre et de la profondeur totale de 5 mètres sur 2^m50 et 1^m45 maximum de largeur et de hauteur. En la première chambrette on remarque, à gauche, face à l'ouverture, une cavité cylindro-conique accusant : longueur 2 mètres, largeur et hauteur à l'entrée 1 mètre et 0^m55

Dans la seconde chambrette, au fond et vis-à-vis d'une cavité stalagmatique et à suintements, on observe à ras de sol, comme la cavité précédemment mesurée, un second boyau en bec de canard ayant : longueur 4 mètres, largeur moyenne 1^m50, hauteur à l'entrée 0^m50.

Dans ces chambrettes et leurs annexes, le sol est pierrenx.

On y constate également des fossiles de végétaux que nous ferons connaître plus tard.

L'excavation porte des traces antiques d'extraction de stalagmites à la première salle, un filet d'hématite se remarque à sa base; elle se déploie enfin sur une terrasse assez large et au-dessus d'une autre petite grotte à moitié comblée.

Une petite cavité ovale également blanchâtre orne la paroi de face de l'excavation à gauche.

On ne peut dire jusqu'ici si l'homme a contribué pour sa part à la confection des diverses cavités passées en revue de la caverne en question.

C.

Ghirèn es Seba'a, غيران السبعة, « La Grotte du Lazaret », « La Grotte terrible », « La Grotte au Hibou », « La Grotte de la Petite Corniche », « La Grotte à la Pierre branlante », « La Grotte à l'Asperge », « La Grotte au Caveau » *Le Hzem es Sghir*, الحزام الصغير.

Le même versant, à la sortie du dernier tunnel de la Corniche, est barré au-dessus de cette route par ce que nous appelons « Chemin Mathilde » (1). C'est l'ultime tronçon subsistant encore du Hzem es Sghir ou « Petite Ceinture », un pittoresque sentier naturel, bordé de figuiers de Barbarie (2) et de cactus, qui ceinturait du Sud à l'Ouest le massif rocheux qui a été utilisé dans l'antiquité et qui fut détruit par la nouvelle voie d'accès.

Il y a toute une collection d'excavations entre ce sentier et le plateau. On les désigne en arabe sous le nom de Ghirèn es Seba'a, signifiant « La Pleiade des sept Grottes », cela, d'ailleurs est très exact.

Elles sont orientées au Nord.

Un premier groupe, donnant de la route l'illusion d'une immense tête de mort, comporte deux grandes

1. On voit à la paroi rocheuse de ce sentier, avec le millésime 1846, ce nom de Mathilde, fait ainsi que tout le reste à la peinture, et surmonté antecroix d'une couronne ducal. Ce chemin est le prolongement de celui appelé Edith Cavell.

2. *Opuntia Ficus Indica*, Haw. et A. Julien, *Flore de la région de Constantinople*, petit in 8, Constantinople, 1894, p. 111.

excavations, elles sont séparées par l'espace de quelques mètres et occupent dans le plan d'ensemble la ligne horizontale, ce sont : « La Grotte terrible » à droite, « La Grotte du Lazaret » à gauche. Une autre ligne d'excavations est verticale, on la voit composée de « La Grotte du Hibou » et de « La Grotte de la Petite Corniche », la ligne passe presque au milieu du premier système. « La Grotte du Hibou », placée au sommet de la ligne, n'est qu'un trou; une cheminée très étroite la fait communiquer, semble-t-il, extérieurement à l'excavation située au-dessous qui, sans atteindre les proportions des deux cavernes de la ligne horizontale, mérite néanmoins le nom de grotte; elle est, d'où son vocable, en contre-bas d'une corniche rocheuse.

En dehors des deux lignes, il existe à gauche et en contre-bas de « La Grotte du Lazaret », « La Grotte à la Pierre branlante »; elle se dresse à 7 mètres au-dessus du « Chemin Mathilde » et elle est dominée, à 5 mètres d'élévation, par une ligne horizontale de deux excavations : « La Grotte à l'Asperge » et « La Grotte au Caveau » éloignées l'une de l'autre de 3 mètres. C'est le second groupe de la pléiade. La ligne horizontale est encadrée d'un abri sous roche et d'une « Marmite de Géant »; ces deux cavités sans importance ont été négligées dans la désignation globale des deux groupes d'excavations. Grottes et cavités ont été toutes visitées, à l'exception de la « Marmite de Géant », située à gauche et qui est inaccessible sans engins. Cela ne veut pas dire que les autres excavations soient d'un abord plus facile, surtout « La Grotte terrible » !

Il ne sera retenu pour l'instant de ces excavations qu'une seule, « La Grotte du Lazaret. »

Cette grotte, outre qu'elle est la plus importante de la pléiade, a un double intérêt au point de vue touristique et du Folk lore.

D'un aspect impressionnant, elle s'ouvre à une quinzaine de mètres d'un sentier en contre-bas de 30 mètres environ du plateau, au Nord du futur Monument aux Morts de la Grande Guerre.

A l'entrée, à droite, se présente « Le Couloir », le terme s'applique à un petit tunnel naturel et dont l'orifice en façade également fait accroire, de l'extérieur, à une excavation indépendante; il surplombe le sol abrupt de la grotte. L'escarpement atteint quelques mètres plus loin, le niveau de la seconde ouverture du tunnel et s'adoucit, mais au « Raidillon » il reprend encore; au-delà, le passage de 80 mètres environ, se poursuit-il, se ramifie parfois et se réduit en boyau.

Au pied du « Raidillon », situé à une trentaine de mètres de l'entrée de la grotte, dans une cuvette produite par le fléchissement du rocher, on remarque, au ras de sol et à gauche une ouverture toute obstruée de guano. Celle-ci donne accès en rampant à une superbe salle d'une architecture imposante. Des creux cylindriques, quelques-uns d'une certaine profondeur, percent la voûte; ils sont au nombre de sept; c'est « La Grotte aux sept Dômes », Ghar bou Seba'a Qbob, غار بوسبعة قباب, des anciens Arabes. Le souvenir de son emplacement s'était effacé; quelques indigènes le fixaient à Fedjer Rih, sur la piste de 'Aouïnet et 'Fain à Henchir el Mouadjen.

Le niveau du plancher est en contre-bas de celui de la première grotte.

Voici maintenant le côté légendaire. Cet antre a la réputation, chez nos indigènes, d'être *Meskoun*, مسكون, c'est-à dire « Hanté par les Génies », du moins c'est un hcheïchi peu courageux, interprétant à sa manière certains bruits insolites de la grotte, qui est allé le raconter. Nous avons tort de traiter de légende le récit du fumeur de kif, la caverne est la demeure permanente, en effet, d'êtres surnaturels plus ou moins fourchus ou cornus, mais qui, en la circonstance, se sont métamorphosés, sous la forme à coup sûr plus rassurante, d'*Oumm el Lil* ou chauves-souris. Depuis quelques années, elles ont abandonné les parties de l'excavation exposées aux visites et se sont principalement réfugiées dans les creux cylindriques; on les voit suspendues en grappes et en chapelets et cela ajoute à l'étrangeté de l'endroit. La grotte contient une couche de guano humide qui, dans la chambre où se trouvent ces creux atteint parfois l'épaisseur d'un mètre à la sonde. Il n'est pas aisé, étant donnée cette particularité, de reconnaître si l'homme primitif a été l'hôte de ce refuge. Toutefois, en raison de la situation de la grotte et des commodités qu'elle offrait, il ne serait pas téméraire de le supposer.

Des fragments de poterie rouge romaine et pré-romaine ont été recueillis au pied de Ghirèn es Seba'a.

D

Ghorrot ed Dhéb غرّة الذهب

Négligeant Ghar el 'Atrous ou « La Grotte du Bouc », cette belle excavation du « Chemin Edith Cavell » de 7 mètres de largeur, 12 mètres de hauteur, 25 mètres de profondeur et aux abords de laquelle il a été trouvé de la poterie romaine, nous conduirons nos lecteurs directement à Ghorrot ed Dhéb, située plus loin et sur le même versant, le versant méridional.

Ghorrot ed Dhéb attire les regards par sa structure bizarre; c'est l'excavation que l'on rencontre à droite et au bout de la passerelle, presque en face le Lycée de Garçons.

A quelques mètres de la sortie du deuxième tunnel de la Corniche, une coulée rocheuse avançant sur la masse, descend de la crête et vient s'appuyer à la plate-forme du Qaous; celui-ci signifiant en arabe « L'Arceau », *القوس*, n'est autre que la dernière voûte naturelle du ravin, située au pied de la grande passerelle; la coulée a environ la hauteur de 70 mètres; vers le milieu, c'est-à-dire à 35 mètres, elle est coupée par la route en question.

A une certaine élévation de cette voie d'accès, le promontoire rocheux est percé de part en part. Ce tunnel naturel offre l'orientation Ouest-Sud. Son sol rocailleux s'incline à ses extrémités où il atteint le maximum de hauteur, environ 20 mètres; on lui constate la largeur de 14 mètres et la profondeur de 9 mètres. D'aspect prismatique, il est orné à droite,

à 3 mètres de l'entrée, d'un exhaussement rocheux perforé lui-même de façon identique au tunnel. Celui-ci conduit à la grotte proprement dite, dont il n'est pour ainsi dire que l'imposant vestibule.

La grotte, orientée à l'Ouest, se trouve située à 25 mètres en contre-bas de la crête. C'est le niveau du tunnel.

Ce dernier n'est accessible que du Sud. On s'y rend par la plate-forme de la vieille rampe de Biskrïa. Chemin faisant, à 15 mètres de la crête, un encaissement de la roche sollicite l'attention. Ce passage, de la profondeur de 2 mètres, a, en haut, une largeur de 2 mètres, réduite de moitié en bas; sa hauteur arrive à 4 mètres. Sur le côté gauche, deux entailles antiques superposées et espacées de 0^m55 en permettent, très relativement, la descente

Vestibule et grotte ont un incontestable intérêt archéologique.

La grotte est dans une faille dont la base se trouve masquée actuellement par la route de la Corniche et qui se développe jusqu'à la crête; on la voit barrée d'une saillie rocheuse, échancrée à 6 mètres en contre-bas de l'excavation; au-dessus, au sommet, son épanouissement prend la forme d'un gigantesque champignon.

Une cavité, peut-être artificielle, orientée Est-Ouest, traversait toute l'épaisseur de la voûte et débouchait à même le sol de l'assiette du Msid. C'était le « Trou du Diable », ainsi que l'appelaient les vieux Constantinois. Il a été bouché après la construction de la passerelle; on y avait une vue frissonnante sur le ravin (1).

1) Cf. Joseph Bosco. - « Le Trou du Diable », *Dépêche de Constantine*, 24 mars 1912. Il devenait un danger pour les passants distraits, on aurait pu le conserver en l'entourant d'une grille.

Sous les rayons solaires filtrés de cette cavité béante, certaines minéralisations jaunâtres ou d'un rouge brunâtre, certaines cristallisations d'un blanc argentin des parois extérieures et des abords de la grotte, s'allumaient de mille feux étincelants. De là viendrait le nom arabe, qui a le sens de « Lucarne d'Or »; nous l'appliquons à la grotte et à ses annexes. Une faille du versant Nord-Ouest du rocher de Constantine doit son appellation de *Derdjet Fo'dd'a* « Gradin d'Argent » à une cause physique analogue.

La légende arabe s'est emparée de la grotte, elle associe celle-ci à Tina, à propos justement de la désignation. Nous avons, en ce *Recueil*, identifié la mythique reine de Cirta à Athena¹ et à Tanit⁽²⁾; elle apparaît ici, ainsi qu'à la « Grotte des Pigeons » confondue avec l'infortunée et héroïque Sophonisbe.

A ouverture en fer de lance, à allure conique intérieurement, la grotte est campée sur une terrasse de 3^m50, un vestibule de 3 mètres la précède, un banc rocheux comme tout le reste, de 2^m50 de largeur, se dresse à son entrée. Au-delà, elle atteint une dizaine de mètres de profondeur, sa largeur et sa hauteur moyennes accusent respectivement 3 mètres et 1^m50.

La stratification de l'excavation est remarquable, elle est faite de bancs réguliers de minces couches d'hématite d'un rouge brun alternés parfois de limonite et de cristallisations de calcaires d'un blanc marmoréen. Ces couches débordent extérieurement des

1 Cf. J. Bosco, *Bre. de Const.* 1915, p. 324 et note 7.

2 *Ibidem.*, 1915, p. 212 et note 7.

deux côtés de l'entrée de la grotte, dans le sol du tunnel, et sous l'exhaussement de celui-ci.

Le sol de la grotte n'est qu'un mélange de guano et de déchets de ses minéraux. Ces minéraux y ont été exploités dès la plus haute antiquité et à travers divers âges. A gauche de l'excavation, on constate, en effet, à même le sol qui, là, est rocailleux, une première entaille rectangulaire ayant : largeur 0^m08, hauteur 0^m10, profondeur 0^m12; dans la même ligne verticale, on en voit une seconde semblable donnant : largeur 0^m11, hauteur 0^m17, profondeur 0^m20; à 1^m20 plus bas, on remarque un trou oval de 0^m09 de hauteur et le diamètre de 0^m18. Ce broyeur, c'en est un vraisemblablement, de facture primitive. — il en existe peut-être d'autres dissimulés sous les décombres — est indubitablement antérieur aux deux entailles qui, trahissant une civilisation plus avancée, fournissent la preuve indéniable de l'exploitation antique dont il a été parlé, exploitation que viennent corroborer des constatations relevées au tunnel.

Les Préhistoriques, le broyeur pourrait en témoigner, ont exploité et traité sur place l'hématite et la limonite, ces sels ferriques, solubles dans l'eau, produisaient un colorant; c'est avec l'hématite que les peintures rupestres de la région du Khroub ont été exécutées (1).

Au point de vue de l'exploitation antique, le tunnel et son exhaussement fixent également l'attention. A la voûte du premier, des stalactites ont été arra-

1. Cf. J. Bosco et Marcel Solignac. *Rec. de Const.*, 1911, p. 316

chées, probablement à l'époque romaine, et le même fait s'est produit à la « Grotte des Pigeons » et à diverses autres excavations de ses abords. L'exhaussement, de la profondeur et de la hauteur respectives de 4 mètres, a ses baies orientées Sud Est Nord-Ouest. La première, de forme ogivale, présente la hauteur de 3 mètres, sa largeur arrive à 4 mètres. La seconde est haute de 1^m50 et large de 3 mètres. Notre regretté ami Louis Marcou, s'inspirant de ce genre d'ouvertures, désignait l'excavation par le nom de « Grotte de l'Anneau ».

Entre les deux baies, la banquette s'évase, telle une baignoire; c'était sans doute un broyeur de dimensions moins réduites que celui observé dans la grotte. Il serait d'une époque postérieure. A 4^m50 du sol, à gauche de la première baie, deux petits trous ronds, disposés sur une ligne verticale à 0^m50 l'un de l'autre, ont été taillés dans l'antiquité; ils servaient de support à un câble. M. Debruge a signalé une cavité semblable dans le mégalithe de Bougié (1). On en observe de pareilles dans la « Grotte aux Câbles », située à El Gli'aa, contrefort occidental du Msid, et en diverses cavernes sépulcrales phéniciennes du Mançoura.

Le tunnel comporte plusieurs autres cavités, mais il est difficile de distinguer celles qui sont dues à la nature de celles pouvant être l'œuvre de l'homme; la cuvette de la banquette tombe sous cette observation, il semble pourtant qu'il y ait une entaille artificielle parabolique à la paroi de droite, à 3 mètres du sol, près de la seconde baie.

(1) Cf. *Rec. de Const.*, 1901, pp. 8, 9, fig. 3, 4.

Ghorrot ed Dhéb, on peut le déduire de ce trop rapide aperçu, fut connu de tous les âges, comme Oumm Bi'ad.

Il est à présumer que le « Trou du Diable » a été utilisé aux époques historiques pour y faire passer les matières extraites de la grotte par le câble (1).

E

La « Grotte du Mouflon »

A la base du Msid, versant Nord, des constatations du plus haut intérêt, concernant l'homme préhistorique ont été faites ces dernières années par notre confrère et ami M. Debruge. Ce distingué et zélé préhistorien a fouillé deux excavations; ce sont celles appelées par lui et à juste titre, « La Grotte du Mouflon » et « La Grotte des Ours ». La première a livré notamment un squelette humain (2) et divers spécimens de l'industrie néolithique (3); elle a livré, en outre, avec une faune très ancienne et fossilisée, parmi laquelle figure le mouflon, une belle industrie d'os poli et de silex que M. Debruge assimile à l'Aurignacien et au Présolutréen (4).

(1) Au sujet de certaines mines antiques du Département. Cf. le beau travail de notre confrère M. G. Mercier, *Rec. de Const.*, 1919, pp. 37-63, planches.

(2) Cf. *Association française pour l'avancement des Sciences (Congres de Lille 1909)*, p. 822. Cf. *Rec. de Const.*, 1909, p. 285.

(3) *Ibidem*, p. 818; *Rec. de Const.*, 1909, p. 284.

(4) Cf. *Association*, p. 817.

F

La « Grotte des Ours »

La « Grotte des Ours » n'a pas été moins prodigieuse, elle recélait des richesses archéologiques des plus variées; tous les échantillons des industries du néolithique et du paléolithique y étaient représentés ⁽¹⁾. Quant à sa faune, elle est des plus suggestives. Citons : ours, zèbre, rhinocéros, mouflon, etc. ⁽²⁾.

Cette faune qui n'existe plus, qui a déserté nos régions, l'homme préhistorique de ce pays l'a vue. Il a été aussi témoin d'une végétation puissante qui florit également maintenant sous d'autres latitudes ⁽³⁾. Ce sont là de nouveaux arguments en faveur de l'âge reculé de l'établissement de l'homme sur notre sol.

Notons l'absence complète à cette grotte, à celle du Mouflon et à toutes les grottes naturelles dont il sera parlé par la suite, d'entailles telles que niches en sifflet, cupules, etc., qui se rencontrent avec tant d'abondance dans les cavernes artificielles funéraires phéniciennes du Mançoura et de divers autres points.

3 Cf. *Rec. de Const.*, 1908, pp. 128-147, planches I-IV.

4 Pallary, *Note sur les Vertébrés fossiles trouvés par M. Debruge*, *Rec. de Const.*, 1908, pp. 159 sqq.

5 Cf. provisoirement Ph. Thomas, *Recherches sur les Bovides fossiles de l'Algérie*, extrait du *Bull. de la Soc. zool. de France*, Morlan, in 8°, pp. 9, 10. *Rec. de Const.*, 1914, pp. 236, 248 sqq. et notes.

G

La « Khenga » الخنثة — Le « Qbou » الغبو

« La Grotte des Ours » est à 200 mètres environ et à l'Ouest de « La Grotte du Mouflon ». Son appellation est Ghar Zahér, غار زاهر, qu'on peut interpréter par « Grotte qui gronde », « Grotte mugissante ». Toutefois, quelques indigènes font dériver zahér, non pas du radical « mugir », mais du terme zhar, زهر « chance », ce qui changerait la signification de la désignation de l'importante caverne en celle de « Grotte chanceuse », « Grotte fortunée ».

Il est inutile de répéter qu'à la base de cette dernière interprétation, il existe une légende de trésors. Ghar Zahér a sa principale ouverture sur la plate-forme du rocher d'El Gli'aa, sur laquelle se trouve aussi « La Grotte du Mouflon ».

Cette plate-forme comporte un passage appelé en arabe El Khenga, الخنثة. C'est, en effet, ainsi que le nom l'indique, une gorge, sa direction générale est N.-S. ; elle raye de haut en bas la paroi septentrionale du Msid. Les premières assises de la paroi sont autant de gradins naturels permettant d'atteindre l'étranglement rocheux ; ces assises, d'une cinquantaine de mètres de hauteur, facilitaient mieux autrefois la grimpe de la gorge, une carrière française les a modifiées. La gorge a environ 150 mètres de longueur et 4 mètres en moyenne de largeur. Son lit pierreux est tapissé de vigne sauvage et d'acanthes, ses parois sont émaillées, ainsi que sur

d'autres points du Msid, de paquets de silex. Aux deux tiers de la longueur, l'escarpement est de 5 mètres de hauteur; actuellement, on l'escalade laborieusement, des blocs énormes retiennent là les déjections supérieures. On débouche sur un véritable chemin abrité de deux côtés par la muraille rocheuse, vierge des roches et des pierrailles qui partout ailleurs encombrant le plateau. De nombreux témoins de l'activité antique s'éparpillent sur le plateau : carrières, deux pressoirs à huile, rigoles, figuration de Tanit, etc.

Sur cette même paroi septentrionale, à gauche de la Khenga, en contre-bas des jardins du fortin, serpente le Zqaq⁽¹⁾ el Djenn, زقاق الجن ou « Chemin des Génies ». Aux abords, on remarque une curieuse excavation hémisphérique, « La Grotte du Fort » : elle a au-devant une terrasse soutenue par un mur en pierres sèches moderne. Enfin, il existe également une autre intéressante caverne, « La Grotte du Qbou ». Nous nous bornons, comme pour la précédente, à la mentionner seulement, mais nous dirons un mot de la désignation que nous lui donnons.

Elle est tirée de l'endroit.

Le Qbou est une coulée rocheuse dont le nom arabe signifie « Mirador » ; elle arrête brusquement à l'Est une falaise d'une centaine de mètres d'élévation et 80 mètres de longueur ; ce sentier de chèvres, dominé par le Zqaq el Djenn, domine à son tour.

1. Le nom de Zqaq — passage — est aussi donné 1° à un chemin limitant à l'Ouest l'ancienne poudrière et conduisant au Bas Rhumet, en face de Hdjar Hazzoun, en aval des cascades; 2° il est donné également à une piste passant entre les jardins et allant de Hdjar Hazzoun au Pont d'Arcole. Les deux chemins sont sillonnés de vestiges antiques.

mais plus à l'Ouest, Oumm Bia'd ou « la Grotte blanche. »

« La Grotte du Qbou » s'élève à 12 mètres de ce sentier ; elle se dissimule dans le repli occidental de la coulée laquelle est encore perforée à sa base par la chambre de droite de « la Grotte du Mouflon. »

La Khenga est à égale distance du Qbou que celui-ci de Ghar Zahér.

Elle a été utilisée comme passage, le doute n'est pas permis, dès les âges les plus lointains.

Nous allons retrouver un second passage aussi archaïque, corollaire du premier, de nature différente, le passage d'El Gil'aa.

H

El Gli'a, الثليعة — *Le Chemin Oumm Rdjila*,
أم رجيلة — *Le Fedj er Rih*, فيج الريح —
La « Grotte aux Câbles ». — *La « Grotte aux Gradins »*.

Le nom d'El Gli'aa s'applique à ce contrefort rocheux du revers Ouest du Msid que traverse le deuxième tunnel de la voie ferrée de Constantine à Philippeville. La dénomination rappelle la Gli'aa (Koléa) du département d'Alger, et, plus près de nous, en notre Chettaba, le vocable donné par les indigènes au rocher où s'élevait jadis la petite ville phénicienne d'Arsacal.

On sait que Gli'aa est le diminutif de Qal'aa, Gal'aa, قلعة « forteresse. »

En ce qui concerne l'éperon rocheux du Msid, la désignation est méritée deux fois. D'abord à cause de l'aspect ruiniforme de l'éperon qui, vu du Nord et de l'Ouest, a l'allure d'un castel féodal. En second lieu, parce qu'il existe sur la terrasse dont il a été parlé, aux abords de la mechta, les vestiges en briques ou en pierres de taille d'un édifice qui certainement, à l'époque romaine, protégeait, sa position l'indique, ces parages alors si pleins de vie : il devait être en relation avec cet autre poste stratégique dont parle Fournel, la tour romaine du sommet du Msid (1).

Le second passage auquel il a été fait allusion dévale de la mechta sur la voie ferrée, à gauche de l'entrée du tunnel ; il se déroule conséquemment dans le flanc du contrefort qui regarde le sud. Il y a une vingtaine d'années, c'est-à-dire antérieurement à la mechta, il était en meilleur état de conservation ; actuellement, on le voit encore couronné, au sommet, d'un très vieux mur fait en grandes et petites pierres sans liant, d'environ 12 mètres de longueur et 4 mètres en moyenne de hauteur.

Au bas du passage, existait un chemin qui permettait de regagner le plateau du Msid de moins excentrique façon que par la Khenga. C'était une piste muletière, elle escaladait le flanc occidental du massif. Sur cette piste, dans le rocher, abrupte et cahoteuse, de multiples petits pas étaient nécessaires, de là le nom de sentier : Oumm Rljila, qui veut dire « Mère du petit pied ». On peut, de cette rampe, rejoindre, mais pédestrement, le Hzèm es Sghir.

1. Cf. *Richesse minière*, t. I, *loc. cit.*, p. 211. Atlas, grand colombier, PARIS, MDCCCLII, FIGURE 6, a.

La rampe dessert 'Aïn el Ghaba, عين الغابة « Source de la Forêt », elle n'est autre que la piscine thermale, si appréciée des anciens et des contemporains.

C'est par Oumm Rdjila que les gens de Bkira se rendaient en leur vieille dechra (village) ; le sentier au pied d'El Gli'aa tournait au Nord par la terre 'Illouta (contraction de 'Aïn, 'In, l'Ouça) et franchissait le Zièd ; le trajet est encore appelé Hzem el Bkeïriyin « Chemin des Bekiriotes ».

Ces voies de communications subsistent, modifiées par la ligne du chemin de fer et la route de la Corniche

Une troisième voie, la plus importante dans l'antiquité, un peu plus longue, reliait El Gli'aa par Fedj er Riḥ au bassin du Grobbodj. Le « Col du Vent », c'est la traduction du toponyme arabe, est situé entre le Msid et la terre Khetmia. La voie partait de Cirta, elle touchait Henchir el Mouadjen notamment, ainsi que Bkira ; c'était celle certainement qu'empruntait le puissant proconsul Salluste lorsqu'il visitait à Bkira ses propriétés.

C'est de Fedj er Riḥ que descend Cha'bet el 'Azri, limitant au Nord El Gli'aa, elle longe le versant Nord du Msid, fait sa jonction avec le Cha'bet Ksir ben Çalah et afflue ensuite au Zièd au 3^e kil. 200 de la route de la Corniche. La terrasse d'El Gli'aa, de la profondeur de 350 mètres environ, s'affaisse au Nord et se relève au contraire à l'Ouest. La mechta et l'antique fortin occupent presque le point culminant.

Il nous faut justifier encore, mais par un argument d'ordre économique, le choix de l'emplacement

du vieil ouvrage défensif. Toute la région si déserte actuellement, depuis la « Rivière des Chiens » jusqu'à l'Oued Hamma, depuis le Msid jusqu'au mont Sidi 'Abd Allah, a été un vaste foyer de l'activité antique ¹⁾.

En ce qui a trait à la terrasse d'El Gli'aa et à ses parages immédiats, d'autres témoins de cette activité féconde viennent s'ajouter à ceux déjà produits.

Sur la terrasse même, des silex, des ossements anciens ont été constatés ²⁾.

Le long du Cha'bet el 'Azri, sur les deux rives de laquelle on remarque d'importantes ruines romaines, ainsi qu'un barrage antique, des silex taillés ont été vus. Il y a des dolmens sur la rive gauche ³⁾. Sur la même rive existe la « Grotte du Mouflon ». On a trouvé, en outre, dans cette célèbre excavation, des lampes supposées puniques ⁴⁾ ; elles semblent plus archaïques, c'est-à-dire phéniciennes. On a mis à jour également à Ghar Zahér de nombreux objets romains ⁵⁾.

Deux inscriptions funéraires proviennent de ces parages ⁶⁾.

La faveur particulière dont jouit de tous temps, aux yeux de l'homme, le petit coin d'El Gli'aa trouve une explication facile : l'homme a toujours aimé

1. Nous dressons la carte de cette région — nous avons repéré une trentaine de ruines ne figurant nulle part, ainsi que des nouvelles communications romaines de Cirta à la mer.

2. Cf. Debruge, *Rec. de Const.*, 1907, p. 119.

3. *Ibidem.*

4. *Ibidem*, *Assoc. franç.*, p. 817, 119 — 2.

5. *Ibidem*, *Rec. de Const.*, 1908, pp. 124, 127, 128.

6. Cf. Vel, *apud* Inglais, *Rec. de Const.*, 1906, n. 37, 38, p. 392.

d'établir sa demeure notamment aux voisinages des points d'eau (1).

Or, il y a une source perenne, 'Aïn Gli'aa, sur les lieux. Elle est au Nord de la Khenga. Son aménagement est récent, bien qu'une pierre romaine y figure, mais tel n'est pas certainement l'emplacement primitif, celui-ci est en amont. C'est un trou d'un oval allongé de la longueur de 1^m35 et la largeur maximum de 0^m75; il est revêtu d'un mur en pierres sèches dont la symétrie et la patine attestent l'origine antique. Une citerne d'époque identique est à 100 mètres environ au Sud de 'Aïn Gli'aa. Elle est constituée partie par le creusement artificiel de la roche et partie de grosses pierres; on lui constate 4 mètres de longueur et autant de largeur, ainsi que la hauteur moyenne de 1^m10. A gauche, en haut, il y a un évidement dans la paroi qui est ici entièrement rocheuse; cet évidement atteint : longueur 0^m70, hauteur 0^m20, largeur 0^m55.

Le passage de l'homme antique de diverses époques se signale encore à El Gli'aa, mais il faut aller en relever les traces soit en certaines cavernes, soit à proximité.

Les « Grottes d'El Gli'aa », Ghirèn Gli'aa, ainsi qu'elles sont dénommées globalement par les indigènes, au lieu de s'ouvrir en façade de la terrasse du promontoire rocheux, comme la « Grotte du Moullon » et la « Grotte des Ours », s'excavent au contraire dans les parois de la base de cette terrasse, au flanc ou au pied, du Nord au Sud-Ouest.

1 Cf. Joseph Bosco, *Rec. de Const.*, 1914, p. 240, notes 1, 2.

Nous limiterons notre tâche à la description de trois d'entre elles.

Une faille de l'Ouest possède, à une cinquantaine de mètres d'élévation, deux des excavations qui vont être décrites; on peut les atteindre par cette faille ou, moins péniblement, par un sentier en falaise de chaque côté de la faille, mettant ces grottes, à droite, à la distance d'une douzaine de mètres.

Elles se font face, sont situées sur la même ligne, occupant l'une la droite, l'autre la gauche de la faille.

Un vigoureux figuier a réalisé le miracle de pousser ses racines sur le sol rocailleux abrupt, raviné et ingrat de l'excavation de droite; nous ferons l'honneur à l'unique représentant en ce lieu de la flore de donner son nom à la caverne naturelle, dont il défend d'ailleurs jalousement l'entrée. Celle-ci est orientée au Nord. Les dimensions extrêmes de la « Grotte au Figuier » atteignent : hauteur et profondeur 12 mètres, largeur 5 mètres.

Certains fossiles indéterminés en proviennent.

Elle n'a d'autre intérêt archéologique que d'être située à proximité de vestiges antiques.

C'est le cas de l'excavation voisine, la « Grotte aux Câbles ». Cette dernière a, en effet, sur une corniche rocheuse extérieure, qui est à gauche et qui a la longueur d'environ 10 mètres et la largeur moyenne de 1^m50, deux trous à câble d'une exécution bien prononcée. L'un, près de l'entrée, à 0^m90 d'élévation, donne : longueur 0^m15, hauteur 0^m07, largeur 0^m075. Le second est à 8 mètres plus loin, et à 1^m20 de la corniche, on lui voit : longueur 0^m07, hauteur 0^m10, profondeur 0^m15. Au bord de la corniche, on remar-

que une rigole artificielle, cassée au milieu, de la longueur jadis de 2^m30, présentant la hauteur de 0^m10, et la largeur de 0^m30, si nos souvenirs sont exacts. Les anneaux d'attache avaient certainement, comme la rigole susdite, relation avec d'autres marques antiques dont il va être question. Ce sont deux séries, la première de cinq et l'autre de deux petites cavités rectangulaires; elles sont entaillées sur une terrasse rocheuse. Aux abords, il a été recueilli récemment une pièce de monnaie numide intéressante. C'est un petit module anépigraphé, fait d'un alliage peut-être de cuivre et de plomb et à l'effigie de Micipsa très probablement; la tête du souverain est barbue et laurée. Au revers, on voit un cheval debout au-dessus duquel il y a un globule surmonté d'un croissant renversé. La terrasse à monnaie et à carrière, sans doute de la même époque, est enrichie en outre à sa base vraisemblablement d'un dolmen. Elle est à une dizaine de mètres à droite de la « Grotte aux Câbles ».

Cette dernière, d'environ 20 mètres de profondeur, est tubulaire, ses autres dimensions moyennes sont : largeur 4 mètres, hauteur 1^m50. On y constate à l'entrée une banquette rocheuse naturelle de chaque côté sur une longueur de 9 mètres; le sol est couvert d'une mince couche de terre, elle présente enfin des traces fumifuges et quelques suintements.

La « Grotte aux Gradins » se transforme dans la saison pluvieuse, comme la partie gauche de la « Grotte du Mouflon », en véritable lac.

Elle est à gauche de la faille, sur la même paroi, à 30 mètres au-dessus du sentier; l'ouverture d'en-

trée, qu'abrite un porche, est orientée à l'Ouest. Cette entrée se détache à 3^m50 d'une plateforme rocheuse, l'espace est occupé par plusieurs marches, trois d'entre elles accusent nettement un travail humain. De forme générale ronde, on y trouve une seconde ouverture à 2^m30 d'élévation, orientée au Nord, ainsi qu'une excavation à droite, à 4 mètres du sol. Celui-ci, argileux, a donné quelques silex taillés.

La grotte accuse : hauteur 10 mètres, largeur 8 mètres, profondeur 9 mètres.

II, III.

Hdjar Hazzoum, اجار حزوم — **Bkira**, بكيرة
— **Henchir el Mouadjen**, هنشير المواجهن
— **Henchir Yadjoura**, هنشير ياجورة —
Oued Zièd, واد زياد

El Gli'aa, ainsi que de nombreuses parcelles de terre, s'étendant notamment jusqu'à Fedj er Rih et de ce point jusqu'à Oued Zièd, appartiennent à Blèd (1) Bkira, dont on a vu l'ethnique au pluriel — il est au singulier Bkeïri. — Cela résulte d'un acte du Qa'di Hanafite Si Cha'ben ben Djelloul, en date de la dernière dizaine du mois de Djoumada et Tsèni, 1183 de l'hégire (22-30 octobre 1769).

(1) On sait qu'en Algérie Blèd, بلاد, est un pluriel qui est employé indifféremment pour désigner une ville, un pays, une propriété. Cf. L. J. Bresnier, *Christonathie arabe vulgaire*, Alger, in 8°, 1846, p. 169. Pareille confusion n'existe pas en miltais, Beld, au pluriel Bied, signifie toujours « ville ».

Aux termes de ce document, Aḥmed Bey, plus connu sous le nom d'Aḥmed Bey el Qolli (1756-1771) et qui est le grand-père de Ḥadj Aḥmed, dernier Bey de Constantine (1826-1837), constitua un ḥabous, en faveur de ses descendants, de la terre de Bkira et ses dépendances, à l'exception, toutefois, de la dechra et d'un jardin potager.

Avec les terres qui en dépendent, Bkira forme une immense propriété d'un seul tenant, à cheval sur la commune de Constantine et la commune du Ḥamma. Il nous est impossible de nous attarder à préciser ses limites; nous indiquerons celles, toutefois, qui seront indispensables.

Mais, d'ores et déjà, il nous faut en souligner une qui a quelque importance, et sur laquelle, malheureusement, nous n'avons que des renseignements plus ou moins contradictoires. D'après ces renseignements, les annexes de Bkira formeraient au S.-O. deux ailes, dont la première irait jusqu'aux cascades et la seconde atteindrait Ḥdjar Ḥazzoum.

Ḥdjar Ḥazzoum est appelé aussi Ḥdjar en Nçara, *أحجار النصرى*, c'est-à-dire soit les « Pierres de Ḥazzoum », soit les « Pierres des Chrétiens » (1). Les indigènes prononcent parfois le premier mot Ḥazzoum, *حزون*.

Il existe en ce point une très épaisse enceinte rectangulaire préhistorique, où des silex ont été trouvés; il y a aussi des carrières romaines, une importante et légendaire Mzara (2), etc.

(1) « Hadjar el Ensarah » de Sir Grenville Temple et du Chevalier Falbe. Cf. *Relation d'une excursion de Bone à Guelma et à Constantine*, in-8°. Paris, MDCCCXXXVIII, pp. 89, 90.

(2) *Mzara* vient du radical arabe Zar, *زار* « Rendre visite ». La Mzara est donc un lieu de pèlerinage, de dévotion.

Le Zièd arrose ce terrain sur toute sa longueur de l'Est à l'Ouest.

Ce cours d'eau est en cet endroit la limite du territoire proprement dit de Bkira.

Bkira, avec ou sans les annexes, avait aux premiers temps de l'occupation romaine, deux grands propriétaires, Salluste ⁽¹⁾ et les Cirtéens ⁽²⁾; un bornage limitait les deux propriétés au moyen d'une inscription rupestre en double de part et d'autre ⁽³⁾. Des *pagi* existaient sur les deux territoires; on le verra ci-après.

Sous le règne d'un Antonin, un important édifice d'utilité publique fut érigé à Bkira ⁽⁴⁾ sur l'emplacement qu'occupe le jardin; c'est là où se trouve le bordj de la dernière usufructière, du habous, la princesse Deïkha bent Mouni bent Hafiz ⁽⁵⁾.

On arrive au bordj par une piste qui, partant du viaduc du Zièd, à un peu plus du 3^e kilomètre de la Corniche, traverse le passage à niveau n^o 42 de la voie ferrée, et se dirige ensuite, par 'Aïn Sahridj, sur la gare du Hamma, laissant à gauche, près de la gare, la source rocheuse l'el Ghorra, qui appartiendrait encore à Bkira.

Au bordj vient s'embrancher une autre piste, c'est le chemin desservant 'Aïn ech Chouk, située de l'au-

1. Cf. *Corpus inscriptionum latinarum*, VIII, 7148-19129.

2. Cf. Joseph Boscq, *apud* Jules Fontan, *Bulletin archéologique du Comité*, 1911, p. 151, 1912, p. 512.

3. Cf. *C. I. L.*, VIII, *loc. cit.*, — *Limae Fundi Sallustiani* — ; *Bull.*, *loc. cit.*, — *Limae Publicae Agri Cirtensium*.

4. Cf. *Bull.*, *loc. cit.*, 1913, p. 118. Cf. *C. I. L.*, VIII, 7136.

5. Elle est décédée à Constantine le 6 mai 1919. Nous tenons de la vénérable défunte, qui a vu les Français entrer à Constantine en 1837, de curieux renseignements intéressants notre ville. Ils seront utilisés plus tard. *Note en cours d'impression*.

tre côté du Djbel Bkira et regardant l'oasis du Hamma; ce chemin passe par Fedj Bkira.

Le bordj est en plein territoire de Bkira.

Il est aussi le centre d'un premier groupe de vestiges antiques importants. Il ne sera question, pour l'instant, que des débris qui, à l'Ouest du bordj où ils sont plus compacts, sont appelés l'Ahnacher « Les Ruines » (1). Ces vestiges sont romains; ils se relient avec ceux du jardin du bordj, jardin dont le nom est Djnèn Ma'rouf (2); on les voit dévaler ensuite d'une part vers le passage à niveau du chemin de fer et se poursuivre d'un autre côté en contre-haut à Djeb-bènet Sidi Mousa où les Békiriotes enterrent leurs morts depuis plusieurs générations. D'autres vestiges de la même époque et d'époque antérieure s'ajoutent à ce groupe.

Un chemin relie au premier groupe le deuxième grand groupe de ruines. Ce deuxième groupe, d'âges divers, comme le premier et non moins intéressant, est à l'Est.

Il rayonne aux abords de 'Aïn Bou Khmis; cette source est desservie plus directement par une piste qui, actuellement franchit également le Zièd sur un second viaduc de la ligne du chemin de fer. C'est dans ce groupe que l'on remarque un très beau dolmen aux abords duquel des échantillons de l'industrie primitive ont été trouvés (3). On y observe, en outre, la « Grotte des Martyrs » et les inscriptions délimitatives des Cirtéens et de Salluste. L'une de ces

(1) Les ruines d'un *pagus* de notre Chettaba ont un nom identique. Cf. J. Bosco, *apud* Ch. Vars, *Rec. de Const.*, 1904, p. 218.

(2) Cf. *Ibid.*, *apud* Toutain, *Bull. arch.*, 1911, p. 117.

(3) Cf. *Ibidem.*, 1911, p. 155.

dernières inscriptions est gravée à la base d'un bloc appelé par les indigènes, à cause de certaines entailles, le « Rocher aux Gradins », Kéf Bou 'l Droudj.

La troisième agglomération de vestiges archaïques est aussi d'époques diverses. Elle se développe des deux côtés de la piste qui, continuant celle de 'Aïn Bou Khmis, prend la direction du Nord. Elle escalade Djbel Bkira par le « Col des Sangliers », Fedj el Hléf, et communique alors avec 'Aïn Kerkèr, situé sur le même plan que 'Aïn ech Chouk et reliée avec elle.

Sur la piste de 'Aïn Bou Khmis à Fedj el Hléf, on rencontre les importantes ruines d'El Maħdjar et de 'Aïn Mchilra; elles sont romaines. Plus loin, vers le col, certaines entailles dans le roc paraissent appartenir à une époque plus reculée. On a indiqué en ces parages des alignements préhistoriques⁽¹⁾; des alignements analogues existent sur la piste du « Col de Bkira », notamment. Enfin, des vestiges incontestablement préhistoriques, ont été recueillis en abondance aux abords d'El Maħdjar; ce sont des silex; l'abri sous roche qui les contenait en débordait latéralement; l'excavation, très fumifuge, est appelée, par les habitants de Bkira, Ghar ed Dbà' « Grotte de la Hyène ».

Fedj el Hléf, tête d'un réseau de chemins, était la voie phénicienne de Cirta à Azimacia, par Fedj er Riħ et Yadjoura. Il limite à l'Est Bkira et le Djbel Tafrent.

Nous reviendrons à la région de Bkira, occasionnellement, et ce sera pour indiquer sommairement,

1. Cf. L. Joleaud et A. Joly, *Rec. de Const.*, 1909, p. 153.

à défaut d'une monographie qu'il n'est pas actuellement en notre pouvoir de tenter, les richesses préhistoriques, libyques, phéniciennes, romaines et byzantines, qu'en véritable terre privilégiée, elle renferme, soit groupées, comme il a été dit, soit éparpillées en divers points.

En attendant, on repassera le Zièd et on visitera, dans les annexes de Bkira et sur un territoire limitrophe, les ruines de Yadjoura. On peut les atteindre directement par Fedj el Hléf ou, plus bas, par 'Aïn Mchihra. Nous préférons ramener nos lecteurs, en remontant El Gli'aa, sur la vieille voie de Fedj er Riḥ, qui porte encore des traces évidentes de son utilisation aux anciennes époques.

La *Carte du Service géographique de l'Armée* n'indique nominativement en ces régions, à part Bkira, l'Oued Zièd et le « Djebel Salah », que la ravine dite Cha'bet l'Ehoua (1). C'est celle qui borne au Sud Henchir el Mouadjen. S'étageant en contrehaut de la voie de Fedj er Riḥ, cette ruine, située à un kilomètre environ du col, retiendra un instant, notre attention à cause de sa désignation.

Dans l'acte de Ḥabous dont il a été parlé, on mentionne plusieurs parcelles de terre du voisinage de Ghar Zahér ; ces parcelles étaient connues globalement sous le vocable de Mouadjen l'Ouchich. El Gli'aa dont on fait le nom en ce document, est certainement comprise parmi ces parcelles. En serait-il ainsi en ce qui a trait à Henchir el Mouadjen ? Dans ce cas, il n'y aurait aucun inconvénient à identifier celui-ci avec Mouadjen l'Ouchich.

1. Feuille *El Aïa*, au 1/50,000^e, révisée en 1912.

Les indigènes ont fait de ce terme désignatif Madjalouchich Qui a raison, eux ou l'acte?

Ils en ignorent l'emplacement précis.

La question sera approfondie à propos d'une vieille ferme de la banlieue de Cirta dénommée au IV^e siècle : Muguas.

Constatons, avant de poursuivre notre route, que Mouadjen l'Ouchich ainsi déformé (en supposant qu'il l'ait été) a singulièrement l'allure d'un ethnique romain en *ensis* et que, si Mouadjen peut s'interpréter, il n'en est pas ainsi en ce qui concerne le reste de la désignation.

El Mouadjen a le sens ici de « les mares. »

En cette région les mares abondent; on en voit même une à la descente de la piste de Bkira à la gare du Hamma. Ce sont des cavités généralement rectangulaires ou rondes et situées au pied d'une éminence; elles se remplissent d'eau en hiver, à la grande joie de la « gent batracienne », et séchent dans la saison estivale; il en est une dans la région de Bléd Moçtfa qui forme un petit lac.

Ces cuvettes ont en général un lit d'argile.

La région où elles s'étendent est au Nord du Msid. C'est un pays accidenté, coupé de Cha'ab, les mechta y sont très rares; c'est là qu'on voit quelques arbres; on y pratique l'élevage des bêtes à cornes principalement, et la culture des céréales.

Le parcours de Fedj er Rih à Henchir Yadjoura est approximativement de trois kilomètres.

On y trouve, en aval de Henchir el Mouadjen, 'Aïn Bou Ksèkes عین بو کسسا کس et 'Aïn Kreïma ou Krïma عین کریمة Ce sont deux sources voi-

sines et perennes, coulant en contre-bas de l'ancien bordj Moçffa actuellement D Moussa. La première, signifie la « Source de l'homme aux passoires. » La seconde tire son nom de la ruine située de l'autre côté de la route et à gauche : Henchir Kreïma. C'est sur cette ruine, qui est d'une certaine étendue, qu'existe l'embranchement conduisant à 'Aïn Mchihra et à El Maħdjar⁽¹⁾ du 3^e groupe de ruines de Bkira.

Cet embranchement est aussi une vieille piste; il dessert également, avec la voie de Fedj er Riħ Henchir Yadjoura et sans qu'il soit nécessaire de franchir le Zièd, ce qui n'est pas le cas pour 'Aïn Mchihra.

Il y a deux autres gués en amont et le dernier est à la distance approximative de 700 mètres du gué de Mchihra.

Celui-ci est au confluent du Zièd avec Cha'bet l'Admèm, شعبة الادمام⁽²⁾ dénommé plus haut Cha'bet el Djaref, شعبة الجاريف et à son origine Chabet Bou Derbèla شعبة بودربالة

Ce gué franchi, on voit à quelques mètres et sur la piste un fût de colonne en calcaire de Bkira à

(1) En notre calligraphie, ces noms d'Enchir Kreïma, 'Aïn Mchihra et El Maħdjar ont été lus *Henchir Khinau, Aïn Meher* ou *Mchira* et *El Mohdjar*. Cf. J. Bosco, *apud* Toutain, *Bull. arch.*, 1911, p. 156.

(2) Cela veut dire « La Cha'ba de l'Aubépine ». L'Admèm est le *Urtagis origanifolia*, L. Cf. Julien, *Flore*, p. 102. Admèm appartient au berbère; il se prononce chez les Igaouaouen zouaoua *Idmim*, féminin *Tadmiml*. Cf. P.-J.-B. Creusat, *Essai de dictionnaire français-kabyle*, Alger, m-12, MDCCCLXXIII, p. 24.

On a noté aux Aurès un toponyme dans la composition duquel entrait le terme *Idmamen*. Cf. G. Mercier, *Etude sur la Toponomie berbère de la région de EAures. Actes du Congrès international des Orientalistes*, 1897, p. 25 du tiré à part. Il y aurait lieu, à notre avis, de considérer ce terme comme le pluriel régulier masculin d'Admèm.

moitié engagé dans le sol. Est-ce une borne milliaire comme celle de Sidi 'Ali 'Eurab, située plus à l'Est? Est-ce encore un fragment de colonne qui aurait roulé de 'Aïn Mchihra où des objets de cette nature existent?

Le Zièd conflue aussi au deuxième gué avec une cha'ba qui descend du versant méridional du « Djebel Salah » de la carte ⁽¹⁾. La cha'ba est appelée Dar bou Chmakh; elle est couronnée par l'importante ruine dénommée Henchir Derbouka.

Le mont est loin d'avoir aux yeux des indigènes l'extension toponymique que le document cartographique lui prête, il est en réalité dénommé Djbel Tafrent à l'Ouest jusqu'au « Col des Sangliers » et Bin Djeblin au Nord.

En outre, au troisième gué, le Zièd conflue, d'une part, avec la source du Zièd et des eaux de 'Aïn el Fiyyèla coulant dans Cha'bet l'Enzaouèt appelée aussi Cha'bet el Kha'dra, et, d'autre part, avec une cha'ba portant le nom de Sra, Serraouèt et encore de Bel Loudani.

Le point reçoit des indigènes la désignation justifiée de Mgaren, مڠارين « Confluents ». C'est à cet endroit, rive droite de la parcelle de terre dénommée Bou Slaḥ que le Zièd prend son nom; il le conserve jusqu'à son embouchure au Rhumel.

La source du Zièd qui, pendant l'étiage est à sec, sourd du revers nord d'un contrefort du Djbel Tafrent surplombant la pépinière du Djbel el Ouahch; elle se trouve presque au pied de Fedj l'Enzaouèt.

⁽¹⁾ Cf. Carte au 1/50,000, feuille EL-Aria, loc. cit.

A ces deux derniers confluent apparaissent les débris d'une importante localité antique, totalement tombée dans l'oubli, placée ailleurs, qui fut un centre d'activité industrielle sous les Préhistoriques, les Phéniciens et les Romains, qui fut même un évêché, et dont nous nous enorgueillissons d'être les premiers, non seulement à ramener la souvenance, mais encore à indiquer l'emplacement de ce qui reste de son opulence passée.

Ce sont les débris de Blèd Yadjoura, « Pays, Cité de Yadjoura ou de la Brique ».

Ces débris couvrent plusieurs hectares. L'ensemble des ruines apparentes est limité au Nord ainsi qu'à l'Ouest par les confluent et au Sud par une dépression appelée Merdjjet Bou Djda', ⁽¹⁾ مرجة بوجدج. « Prairie de Bou Djda' », et une piste aboutissant à l'embranchement de Henchir Kreïma.

Ils forment quatre lots principaux.

En voici leur description succincte.

Les deux premiers lots ont la longueur totale d'environ 200 mètres. Ils limitent au Nord la terre de Bkira.

Le premier lot est au deuxième confluent et est en partie arrosé par lui.

Le deuxième lot se trouve situé au troisième confluent, au Nord du premier, il est desservi directement par la voie de Fedj er Rilj.

Au deuxième lot, il existe probablement les vestiges d'un bain thermal romain. Ces vestiges, autant

¹ Djda, à Constantine, est l'état intermédiaire de l'animal qui, sans être poulin, n'est pas encore cheval. Bou Djda signifie donc « l'homme au jeune cheval ».

qu'on peut en juger, ont au moins une douzaine de mètres de longueur et 9 mètres de largeur; ils sont soit légèrement en surface du sol, soit au sous-sol. Dégagé convenablement, l'établissement antique atteindrait certainement, s'il ne les dépassait pas, les dimensions plus que réduites d'un bain de Timgad, situé à gauche du *Cardo maximus* et qui a 22^m 10 sur 23^m 75 ¹⁾.

L'édicule de Yadjoura est caractérisé par deux groupes de constructions. Le premier groupe comporte une entrée orientée à l'Ouest, faite de pierres de taille. Plus loin, parallèlement à l'entrée, on voit un mur en petites pierres. A gauche, une masse bétonneuse émerge au ras de terre; elle est ondulée et semble former, en un point, un cercle ayant environ 1 mètre de diamètre. Serait-ce le *Frigidarium*?

Le second groupe en arrière et prolongeant le premier, est en profondeur du sol. Il offre une construction rectangulaire, sauf à gauche, où elle est à pan coupé. Elle a : longueur 1^m 80, largeur 1 mètre, profondeur 0^m 50.

Une canalisation à gauche, rectangulaire, dont il n'est pas possible d'apprécier la longueur et présentant la largeur de 0^m 68, la profondeur de 0^m 72, s'ajoute à ce système, qui se complète encore par deux petites cavités rectangulaires, l'une à la paroi de la fosse, l'autre à celle de la canalisation.

Les deux lots restant sont au Sud; le plus rapproché est à la distance de 200 mètres approximativement.

¹⁾ Cf. Boeswitwald, Cagnat et Billu. *Timgad*, m-4^e, Paris, 1915, pp. 286, 287, fig. 135.

Il y a là aussi les restes d'un édifice important, basilique ou forum, et dont on retrouve, semble-t-il, le prolongement dans le quatrième lot, à une centaine de mètres du troisième.

L'édifice de ce dernier lot a un nom chez les indigènes, il est purement de circonstance, c'est celui d'El Makhrouga, *البحر و قفة*. Il rappelle un pseudo dolmen de la région du Khroub (1). A Henchir Yadjoura, il s'appliquait, d'où le vocable, à une fente de la masse bétonneuse du sol produite par une fouille; le terme maintenant désigne l'édifice.

Voici en quoi consiste ce dernier :

On aperçoit d'abord un mur formé de béton atteignant, à gauche, l'épaisseur et la hauteur respectivement de 1^m50; il est moins épais et plus bas à droite, à ce point il est déchaussé. De chaque côté de ce mur (baptisons-le ainsi, il existe à la suite une rangée de pierres de taille disposées en quart de cercle; la rangée de droite apparaît être en place; mais il n'en est pas de même de celle de gauche, elle est dénivelée.

Cet hémicycle a la largeur de 9 mètres.

Le sol, caillouteux, s'infléchit en cuvette. C'est là qu'existe la déchirure que l'on sait; elle est bouchée avec des pierres de fortune.

Sur le même plan, dans le dernier lot, se dressent, tels des piliers, trois blocs de béton; ils sont disposés en ligne horizontale et ont globalement le développement de la largeur de l'hémicycle et la hauteur

(1). Cf. Joseph Bosco et Marcel Solignac, *Rec. de Const.*, 1911, p. 336. Cf. p. 332.

moyenne chacun séparément de 0^m80, la largeur de 0^m70.

Ces piliers ne sont, aux yeux des indigènes, que les « Pierres de l'Ogresse », Hdjar el Ghoula. Le mot Ghoula, غولة, est attaché à deux édifices antiques, l'un de la périphérie, l'autre de la banlieue de Constantine. Le premier, un arc de triomphe, se trouvait dans les parages de la gare. Le second, qui subsiste encore en partie, est au Sud, sur la rive gauche du Rhumel, à trois kilomètres environ de la ville (1).

On reviendra sur ces monuments à propos de ces dénominations.

On devine sans peine que les ruines de Yadjoura comprennent encore d'autres vestiges existant sur les quatre lots. Nous ne dirons rien des pierres de grand appareil, dont quelques-unes de dimensions énormes, encombrent spécialement les deux premiers lots. Parmi ces pierres, on notera au troisième lot une pierre à mortaise en queue d'aronde, ayant 1^m40 de hauteur; ainsi qu'une autre pierre avec deux petites cavités rectangulaires.

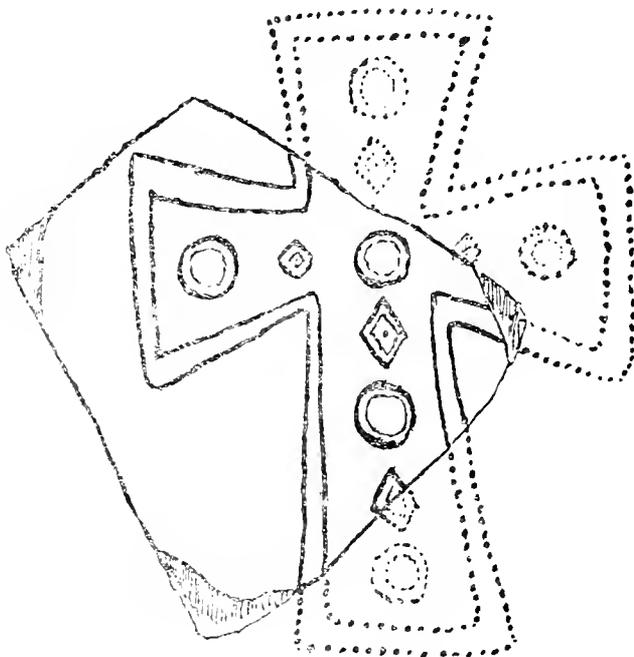
Au premier lot, il y a un alignement de plusieurs mètres en pierres de taille. Sur le quatrième, il existe à droite un autre alignement, mais en briques.

Il a été recueilli, le 24 septembre 1909, sur le troisième lot, un fragment de poterie portant l'étoile et un second, que reproduit notre dessin, figurant une croix pattée (2). De petits cubes de marbre très fin,

(1) Sur cet édifice, cf. provisoirement Joseph Bosco, *apud* R. Cagnat, *Bull. arch.*, 1909, p. VI.

(2) Cf. Bosco, *apud* J. Toutain, *Bull. archéol.*, 1912, p. 503, figure.

de diverses couleurs, proviennent aussi de cet endroit. Un signe énigmatique ayant l'allure d'une quadruple croche ou d'un caractère égyptien⁽¹⁾, se répète sur deux pierres des deux premiers lots, au bord de l'Oued.



Ces derniers appartiennent à Bkira, les deux autres lots sont sur la propriété d'un sieur Ben Chérif.

Les ruines de Yadjoura seront identifiées ci-après.

Elles sont à 1,500 mètres approximativement et au Sud-Ouest de Henchir Derbouka, à 2 kil. 500 environ à l'Ouest de Fedj l'Enzaouèt, que nous visiterons bientôt.

Sur le parcours de Fedj er Rilj à Henchir Yadjoura, on a trouvé des silex taillés.

⁽¹⁾ Cf. J. Bosco, *apud* Toutain, *Bull. arch.*, 1912, p. 503. On voit un signe analogue reproduit picturalement à l'extérieur de la porte d'une maison mauresque, rue Perrégaux. C'est sans doute un prophylactique.

IV.

La vallée de l'Oued Khenga, واد خنقة

A.

Kessèr el Qlel. كسار القل

D'Henchir Yadjoura, on peut aller directement à Blèd Moçfa, qu'il ne faut pas confondre avec le bordj du même nom dominant Henchir Kriëma. Nous préférons remonter le Zièd à son confluent avec Cha'bet l'Admèm. L'écart, d'ailleurs n'est pas bien grand. On remarquera dans la cuvette de Cha'bet el Djaref une vigne vierge. La Cha'ba est couronnée à gauche d'une belle ruine romaine; dans cette ruine existe une source dont une partie de l'aménagement est antique. A Blèd Moçfa, où l'on arrive enfin, il y a une mechta. La piste qui la dessert et qui dessert le bordj du D^r Moussa part du 3^e kil. 500 de la route de la pépinière du Djbel Oualch; elle est en contre-haut et parallèlement à la voie de Fedjer Rih.

La mechta et ses abords sont couverts de ruines romaines; il y a peut-être aussi des alignements préhistoriques.

Au dire d'un vieillard indigène, natif de la contrée, l'exhaussement pierrenx qu'on rencontre sur une certaine étendue dans le voisinage de la Mechta, serait un drain fait par les *Djouhala*.

L'acte de Hlabous mentionne ces ruines sous le nom de « Henchir Moçfa ». A l'origine Blèd Moçfa

englobait le bordj dont il a été question ; on l'appela aussi « Blèd el Mouadjen. »

On trouve à la Mechta les sources 'Aïn Bou Derbèla et 'Aïn el Fiyyèla que l'on sait.

Le drain est sur la piste de la Mechta à Fedj l'Enzaouèt ou « Col des Tumuli. »

La piste de Constantine à Fedj l'Enzaouèt traversait le Grobbodj (1), escaladait Khetmïa, où existent des ruines romaines et des carrières antiques, longeait la route actuelle de la pépinière ou Parc de Lannoy ; elle passait enfin derrière le massif mamelonné au pied duquel se trouve la dite pépinière.

De Fedj l'Enzaouèt, on franchit l'Oued Khenga par un gué bordé, comme à Cha'bet el Djaref, de vigne vierge. Nous suivrons la piste jusqu'à Fedj el Kbir, « le Grand Col ».

Tout ce tracé, depuis Khetmïa jusqu'à Fedj el Kbir est jalonné de vestiges antiques. A Fedj l'Enzaouèt on rencontre la plus vaste nécropole peut-être préhistorique de la région de Constantine (2). Des alignements préhistoriques, semble-t-il, existent dans le trajet du gué à Fedj el Kbir. Une inscription libyque provient de la route de la pépinière, vers le quatrième kilomètre (3), près d'un « arbre marabou-tique ». Les ruines romaines réapparaissent après Khetmïa, çà et là, sur la piste ; on en constate encore

(1) A son départ de Cirta, la piste se dédoublait ; les deux chemins suivaient, l'un la rive droite et l'autre la rive gauche du Grobbodj ; ils se rejoignaient au-delà de 'Aoninet et Tâin. A ce point de croisement venait s'embrancher une autre piste, celle passant par le Zqaq de l'ancienne poudrière ; elle gagnait ensuite Hdjar Hazzoum par le Bas Rhumel et El Gli'aa.

(2) Cf. Joseph Bosco, *Rec. de Const.*, 1914, p. 275, note 2.

(3) Cf. Kollé, *apud* J. Bosco, *ibidem*, pp. 275, 276, planche. L'inscription fut trouvée sur la croupe, et non pas groupe, comme on nous fait dire du Djbel Tafrent.

entre les deux cols ; cette partie du chemin est copieusement garnie de sources perennes. Fedj el Kebir qui fait face à Fedj l'Enzaouët, paraît être plutôt l'œuvre de l'homme que celui de la nature ; peut-être que celui-ci a aidé celle-là.

C'est donc là une très vieille voie de communication, aussi vieille que celle de Fedj el Hlelél par Fedj er Rih. Les deux voies devaient fatalement se rencontrer après Azimacia et se diriger ensuite à Rusicade.

C'était la voie entrevue par Amable Ravoisié⁽¹⁾, Ville⁽²⁾ et le colonel Mercier⁽³⁾.

Les deux premiers se bornent à en indiquer le point de départ : le pont d'« El Kantara ». Le colonel Mercier la repère jusqu'à El-Arronch, il la fait passer près de la Mzara de Sidi 'Abd 'Allah (ou 'Abd Ellah, ainsi que le prononcent les indigènes). Il a ignoré, comme ses devanciers, la double voie de Bkira et de la vallée de l'Oued Khenga.

La Mzara de Sidi 'Abd 'Allah s'élève sur le plateau du massif de ce nom. De ce sommet, par un temps favorable, on aperçoit dans un coin extrême de l'horizon, à l'Est, la mer. Le regard embrasse un immense pays. Le plateau est vierge, néanmoins, de vestiges antiques, et on ne rencontre ceux-ci que dans le flanc Sud et presque à la base.

Sidi 'Abd 'Allah est séparé par le Fedj el Kbir de

1 Cf. *Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1830, 1831, 1832*, *Beaux-Arts, Architecture, Sculpture*, t. III (101), Paris, MDCCCXXXI, p. 16.

2 *Voyage d'exploration dans les bassins du Hodna et du Sahara*, III, t. I, Paris, MDCCCXXXIII, p. 34.

3, *Bull. archéol.*, 1885, p. 555.

son contrefort rocheux le mont qualifié par la carte de « Ksar Kelal » (1).

Le premier mot, ainsi orthographié, pourrait faire accroire qu'il s'agit d'un « palais » Qaçr ou Qçar, قصر. Il n'en est rien. Le terme complet est Kessèr el Qlel, ce qui veut dire « le Briseur de Cruches », ce nom viendrait d'une plante qui pousse dans la région. C'est très probablement d'après la description qui nous en a été faite par les indigènes, l'*Iris Sisirinchum* L (2). Selon Cherbonneau, la fleur de l'Iris serait dénommée Kessèr et Toudjen, كتار الطواجن, « Briseur de Plats » (3). Ces plantes sont ainsi désignées parce que, malaxées avec de l'argile dans la confection des poteries, elles les font éclater au séchage ou à la cuisson.

L'appellation cartographique est totalement inconnue des riverains de la Khenga; la confusion, il en existe une, est cependant très excusable; d'ailleurs il est très difficile en pays arabe d'obtenir des renseignements précis.

Il est probable que l'on se trouve (le cas se produit souvent), en présence de deux désignations, celle des habitants de l'Oued Khenga et celle des indigènes de Kessèr el Qlel.

Nous avons déjà indiqué en ce recueil les désignations employées par les premiers en ce qui concerne ce contrefort. La principale est Qabr er Roumïa, قبر الرومية, ou Qabr el Djahél, قبر الجاهل, ce

(1) Feuille d'El-Aria. loc. cit.

(2) Cf. A. Julien, *Flore*, loc. cit., p. 298.

(3) Cf. *Journal asiatique*, 1849, p. 69.

qui signifie « Tombeau de la Chrétienne », « Tombeau du Payen » ; l'appellation vise un magnifique dolmen dont la couverture, une dalle énorme, a glissé. Il y a aussi la dénomination affectant plutôt la pointe occidentale de Tbayeb Bou Griř, **طبايب بو قريط**, c'est-à-dire « Parcelles de terre de Bou Griř » (1).

Une autre appellation qu'il nous faudrait contrôler est celle de Djbel Tafrent.

Le mont Qabr er Roumïa est un rocher dont le sommet étroit, déchiqueté par les agents atmosphériques, a été littéralement occupé par les Préhistoriques 2). Ils y ont élevé plusieurs enceintes rectangulaires ou circulaires ; ces vestiges sont marqués par place très nettement. Il est probable qu'ils ont également tiré parti de certaines excavations du flanc septentrional 3) et de l'ilot de Sidi Ali 'Eurab.

Les Préhistoriques ont eu des imitateurs. Sur le versant Nord du Djbel Qabr er Roumïa, on voit au pied et dans le flanc du mont, des ruines berbères (4) que nous étudierons une autre fois.

B.

Sidi 'Ali 'Eurab, سيدي علي عراب

Le pâté rocheux est baigné au Sud par l'Oued Khenga, qui doit son nom à l'encaissement où il

(1) Cf. J. Bosco, *apud* C. Hinglais, *Recueil de Const.*, 1906, pp. 431, 432.

2) *Ibidem*, p. 432.

3) Sur la géologie du rocher, cf. notamment Fichet, *Bull. Soc. géol. de France*, 1895, p. 549; 1899, p. 91.

4) Cf. L. Joleaud et A. Joly, *Rec. de Const.*, 1908, p. 35.

coule. Cet encaissement est désigné sous le nom de Oued Tafrent à son cours supérieur ; il prend le nom de Khanguet Sidi Khlil, en face la mechta Tafrent ; plus bas, il devient Khanguet Sidi 'Ali 'Eurab.

Sidi 'Ali 'Eurab, un vénérable marabout de la contrée, y résidait, il y a trois ou quatre siècles, il nous a été impossible de le savoir d'une façon précise. Il est inhumé dans une chapelle funéraire tombant de vétusté et située au milieu d'une végétation luxuriante, sur un très pittoresque îlot rocheux portant également le nom du saint personnage et où existe une vieille nécropole indigène.

Les Romains avaient fait de ce point un important poste stratégique qu'attestent des restes d'enceinte et une borne milliaire n'indiquant malheureusement que le chiffre V (4) ; il est probable que les matériaux employés dans l'antiquité à Sidi 'Ali 'Eurab proviennent d'une carrière située entre ce dernier et Henchir Derbouka, à Cha'ab ed Dîeb, شعاب الذياب « Les Cha'ab des Loups ».

Il nous faut souligner l'importance de cette borne suivant notre objectif. Elle se rapporte indubitablement à la voie de Fedj er Riḥ par le Fedj el Hlelêf. C'était la voie desservant, on le sait, 'Aïn Mchihra et Yadjoura. Elle desservait également Azimacia, dont nous tenons à fixer l'emplacement précis qui se trouve dans la ferme Brédin, sur la route nationale de Constantine à Philippeville, à gauche, à 11 kil. 450 mètres de la ville. C'est là qu'existait cette mai-

4) Cf. J. Bosco, *apud* J. Fontain, *Bull. arch.*, 1911, p. 154. Pour les bornes VI, VII, XIV, XV, cf. C. L. L., VIII, 10307, 22370, 22378. Cf. Stéphane Gsell, *Texte explicatif des planches de Ad.-H.-Al. Delamare*, in-8°, Paris, 1912, p. 50.

son cantonnière construite en 1856 et à proximité de laquelle on voyait une ruine, — il en existe encore des traces, — où fut exhumée par M. Cartier l'inscription romaine donnant le toponyme *Azimacia* ⁽¹⁾,

C'est dans cette ferme qu'existe la borne milliaire VII. Elle aurait été relevée sur place, selon le fermier, et contrairement à ce qui a été avancé ⁽²⁾.

C.

Sidi Khlil, سيدي خليل

Sidi Khlil est plus à l'Est.

Moins fortuné que Sidi 'Ali 'Eurab, son fils, il dort son éternel sommeil simplement dans la terre. En revanche, sa sépulture, que recouvre une Mzara des plus fréquentées, riche de multiples ex-voto, est ombragée par le plus bel arbre de la région de Constantine. C'est un *pistacia terebinthus* Linn., en arabe Baṭma, بطمة au singulier et Bṭom, بطم au pluriel ⁽³⁾; on le désigne en français communément par son nom pluriel *Bétoum*. Cet arbre gigantesque, aux vigoureuses et puissantes ramures semblant délier le temps, a attiré l'attention du regretté botaniste constantinois A. Julien; il le qualifie, avec raison, « le roi des végétaux du pays ». Les indigènes racontent à son sujet de curieuses légendes, entre autres celle-ci : Sidi Khlil, mis à mort par les Turcs,

(1) Cf. *Revue Africaine*, t. p. 315; *C. I. L.* VIII, 7741.

(2) Cf. *C. I. L.*, VIII, 16367.

(3) *Flora. loc. cit.*, p. 8.

à l'endroit même, aurait ordonné à ses disciples de l'inhumer sur les lieux et de planter à son chevet le bâton noueux dont il se servait habituellement. C'est ce bâton qui aurait fleuri et serait devenu l'arbre magnifique que nous admirons. Malheureusement pour la légende, l'arbre de Sidi Khilil est certainement antérieur à l'occupation turque. En réalité, la vénération des indigènes à l'encontre du térébinthe miraculeux, est un très vieux reste d'un très vieux culte, qui n'a rien d'islamique et sur lequel la personnalité maraboutique de Sidi Khilil vient jeter un voile discret et puissant.

I.

Le Culte de l'Arbre

Ce culte de l'arbre, on le rencontre un peu partout dans notre région, sous des formes diverses. Qui ne connaît « l'Arbre Marabout », c'est-à-dire l'arbre aux branches duquel sont attachées des loques les plus variées. On a vu que parfois il abritait une mzara. Parfois aussi il porte le nom simplement d'un saint de l'Islam. Ce culte fleurit spécialement au Djbel Ouahch et notamment à Bkira et Hdjar Hazzoum ses contreforts. Sur d'autres points du massif constantinois, on le rencontre à Sidi l'Akh'dar, rive droite de l'Oued Bin el Braghets⁽¹⁾ et à Djama' et Tarcha, rive gauche.

(1) Bin el Braghets *بين البراغت*, un nom qui a été passablement estropié aussi bien par les européens que par les indigènes, signifie, et on va voir pourquoi : « Entre, dans les Pucés ». C'est la « Rivière des Chiens » des Français. A propos, nous connaissons tous les noms de ce cours d'eau, aucun ne représente l'équivalent de l'appellation française en arabe ou en berbère. C'est donc une assertion purement gratuite que de l'attribuer aux indigènes et d'y voir une allusion injurieuse à l'encontre des héroïques soldats français de la malheureuse expédition de Constantine de 1836. Cf. S... *Rev. afric.*, 1895, p. 169. En réalité, les nombreux chiens kabyles existant autrefois sur les mechtas des deux rives, rendaient ces abords dangereux pour le mulet des passants. Le nom arabe doit viser un autre fléau de ces parages, aujourd'hui bien tranquilles, les pucés. El Guedj écrit ce nom, en 1897, *Bir et Berghouts*. Cf. S..., *loc. cit.*, p. 165 du texte arabe.

Bornons-nous à ces indications.

Une halte à quelques-unes des localités vénérant un vieil et bel arbre est nécessaire. Elle sera très courte.

Sur la piste de Hdjar Hazzoum, à la hauteur des sources thermales du Msid, un térébinthe d'un cimetière indigène est qualifié du titre de Lella-Batma. Lella répond à nos termes catholiques : « Notre-Dame » ou la « Bienheureuse ».

À Bkira, en ce cadre de sainteté hétéroclyte, formé par la « Grotte des Martyrs » (antérieurement, cela est presque certain « Grotte du dieu Bacax ») et, d'autre part, par la gorge de Sidi Bou Khmis, vient s'ajouter, au milieu de la ligne, Lella Za'roura. La qualification est appliquée à un dolmen, le plus beau de la région. Une za'roura (1) ou azérolier le couvrait autrefois de son ombre. Le dolmen avait été transformé en mzara, et avant d'être fouillé par M. Debruge (2), il contenait encore, alors que l'arbre avait cessé d'exister, des ex-voto. La dénomination a donc gagné l'antique sépulture mégalithique. Cette extension d'aire toponymique n'est pas particulière à Lella Za'roura, elle s'observe notamment à Lella Batma, en ce point le terme désignatif est donné également au cimetière de l'endroit.

Plus à l'Ouest, en face du bordj, se trouve le « Mûrier de Sidi Bou Hdjar », Et Touta mta'a Sidi Bou Hdjar ; cet arbre vénérable plus que centenaire, dont le tronc puissant, recourbé et décharné, démontre le nombre des années, est indubitablement antérieur au marabout ainsi appelé, lequel voit son nom porté encore par la Grotte aux peintures rupestres de la région du Khroub. Les Bekiriotes n'avouent pas que Sidi Bou Hdjar soit enterré à l'endroit,

(1) Le nom collectif est Za'rour, زعرور. L'azérolier est un arbuste à rameaux étalés et à fruits jaunes acidulés. C'est le *Crataegus azarolus*, L. Cf. Julien, *Flore*, p. 192. Ses fruits sont appelés ici « pommettes ».

(2) Cf. *Bulletin de la Société archéologique de Soussc*, 1909, pp. 49-52 et pl. anche.

mais que le saint personnage venait s'y asseoir. Au Khroub on donne, pour la dénomination, un renseignement analogue (4).

Les Romains ont pratiqué à Bkira le culte de Saturne Frugifer (2), incarnation lui-même du Ba'al phénicien (3). Les Phéniciens ont adoré l'arbre (4); une inscription phénicienne de Carthage révèle le nom de « Serviteur de l'Arbre » ou « des Arbres », 'Abd Sadjâr ou Chadjâr, צבד-טגך (5). Sur une pierre actuellement disparue de Hdjar Hazzoum, qui se trouvait à l'angle gauche d'une fouille rectangulaire dans le sol, devant la mzara, nous avons cru lire, il y a quelques années, en caractères phéniciens très frustes, des lambeaux de mots, parmi lesquels figurait le nom de Ba'al.

Nos fellah perpétuent inconsciemment l'antique culte floral.

Une remarque à propos du nom arabe du *Pistacia terebinthus*, Linn. s'impose ici. Pline a constaté en Syrie l'existence de cette plante ligneuse (6), ainsi que l'autre variété, le *Pistacia vera* Linn. (7). Dans la *Genèse*, on trouve le mot בטנים, Batnim (8); c'est un pluriel. Ce même terme désigne dans les *Juges* une localité de la tribu de Gad (9).

(1) Cf. J. Bosco et Marcel Solignac, *Rec. de Const.*, 1911, p. 330; Bosco, *ibidem*, 1913, p. 243, note.

(2) Cf. Bosco, *apud* Gsell, *Bull. archéol.*, 1908, p. XIV; *ibidem*, *apud* A. Vel, *Rec. de Const.*, 1908, p. 296.

(3) Cf. provisoirement J. Bosco, *Rec. de Const.*, 1912, p. 247 et note 6.

(4) Cf. Ferd. Hofer, *Chaldée, Assyrie, Médie, Babylonie, Mésopotamie, Phénicie, Palmyrène, L'Univers. Histoire et description de tous les peuples*, Paris, in-8°, MDCCCLII, p. 72 sqq.

(5) Cf. Eusèbe Vassel, *Revue tunisienne*, 1909, p. 370 sqq. Arbre, se dit en maltais : Sijiar.

(6) *C. Plinii secundi, Naturalis Historiae*, édition E. Littré, I, in-8°, Paris, MDCCCLV, XII, 12, p. 505.

(7) XII, 10.

(8) XLIII, 11.

(9) XLIII, 26. *Belonim* dans la *Vulgate*. C'est probablement le village de Battich. Cf. F. de Saulcey, *Dict. topograph. abrégé de la Terre sainte*, in-12, Paris, 1877, p. 80.

La *Vulgate* rend cette expression du premier des livres du Pentateuque par *terebinthus*; il s'agit probablement du pistachier et non pas comme l'interprète à tort une version française (1). Les deux espèces étaient, paraît-il, confondues. On a pensé que le singulier de Batnim pourrait bien être Botma, בֹּטְמָא; c'est ainsi que le vocable se dit en syriaque (2).

Botma ou Batma est donc le nom sémitique du *Pistacia vera* Linn. et du *Pistacia terebinthus* Linn. (3); le mot était employé dans l'Afrique du Nord bien antérieurement aux Arabes; il est également d'importation phénicienne.

II

Géolatrie

En Phénicie et dans les colonies phéniciennes, on adorait la terre en ses multiples accidents physiques et géologiques. C'est ainsi qu'au rapport de Polybe les Carthaginois juraient par la terre et les prairies (4). Des traces de ce culte se remarquent, toujours déguisé, au Msid, à Bkira, pour nous en tenir à ces régions,

Au Msid, l'adoration est censée s'adresser à des esprits invisibles, aussi leur allume-t-on, en certaines circonstances, force bougies en cire vierge, de grandeurs et de couleurs diverses.

1. Version Osterwald.

2. Cf. Guil. Gesenius, *Lexicon manuale hebraicum et chaldaicum*, Lipsiae, in-8°, édit. de MDCCC XLVII, p. 125.

3. Hofer, *loc. cit.*, p. 28, avait proposé d'appliquer à tout un groupe de plantes ligneuses peuplant la région méditerranéenne et appartenant presque exclusivement au genre *Pistacia* Linn., les mots *El, Elon, Ela, Elim*. Le regretté folkloriste maltais P.-Em. Magri, S. J. suppose que l'Elm désignait le *Pistacia terebinthus*, cf. X. *Ighwit il-Malli*, II, *Moghlija taz-zmien*, Malta, n° 38, 1904, p. 82 et note.

4. Cf. *Polybii historiarum reliquiae*, texte grec et version latine, édit. Didot, in-8°, MDCCCLXXX, Paris, IX, 12, p. 380. Cf. Hofer, *loc. cit.*, p. 7; Ensebe Vassel, *Le Panthéon d'Hannibal*, extrait de la *Rev. Tunis.*, in-8°, Tunis, 1912, p. 9.

L'hommage suprême, on le devine, est rendu sur le « Chemin des Génies », Zqaq el Djenn, qu'un sentier en falaise prolonge à l'Ouest jusqu'à la crête d'Oumm Rdjila. Les Soudanais, pour ne pas demeurer en reste, ont édifié une mzara en contre-haut de Zqaq el Djenn, qu'on décore du titre de « Sidi Msid » ; l'appellation est, toutefois, relativement récente.

Peut-être que le prétendu Sidi Hazzoum, dont la mzara est au pied d'un pittoresque bloc, n'est il qu'un prétexte à ce culte aux rochers. Ce nom prête à un important rapprochement ; il sera indiqué en ce travail.

A Bkira, un groupe de rochers est entouré d'une haie vive de figuiers de Barbarie ; la roche la plus élevée de ce groupe rocheux se trouve entaillée par une niche (1) phénicienne, à sommet triangulaire. Le groupe est limité à l'Est par le chemin de Fedj Bkira. La niche est située sur la paroi qui fait face au chemin conduisant du bordj à la gare du Hamma par 'Aïn-Sahridj ; on l'aperçoit très bien de la route. Il est évident qu'à l'époque phénicienne, elle abritait quelque chose ; un évidement intérieur en témoigne, c'était vraisemblablement la statue d'une divinité. La divinité a laissé des souvenirs. Le groupe est vénéré par les indigènes ; ils lui donnent le vocable de Lella Mestaoua (2) ; de nombreux ex-voto déposés dans les anfractuosités des blocs témoignent la continuation d'un rite cultuel qui s'adresse maintenant non à la représentation sacrée disparue depuis des siècles, mais aux objets placés sous sa garde tutélaire : les rochers.

(1) Cf. J. Bosco, *apud* Toutain, *Bull. arch.*, 1914, p. 154.

(2) Le nom de Mestaoua est assez fréquent en toponymie arabe nord-africaine. Il s'appliquait, selon les indigènes, à une plaine resserrée par des ravins ou des montagnes, ou par les uns et par les autres. Il viendrait du nom d'un objet dont il emprunte la forme, le mot *Mest* مَسْت « Botte ». On trouve, rapprochement curieux, les éléments de celui-ci dans notre inscription libyque du Djbel el Ouahch : elle se compose uniquement de trois grandes lettres MTS et a été relevée précisément non loin du Mestaoua du massif en question. Cf. *Rec. de Const.*, 1914, pp. 275-276 et planche.

Les Arabes n'ont pas l'idée de l'affectation primitive de l'antique cavité et elle n'est plus, à leurs yeux, qu'une antique Taqa « fenêtre ».

La même remarque s'applique à un monument funéraire phénicien, appelé par eux Setha « Terrasse ». C'est une masse rocheuse (1) à la surface de laquelle on constate une banquette; elle devient une plateforme tabulaire; on voit à chaque extrémité de la plateforme une cavité sépulcrale. De nombreuses *Kharbga* (2) antiques émaillent la banquette et l'espace compris entre les deux fosses tombales.

La Setha est située sur la piste du Col de Bkira, à quelques mètres du bordj et de Lella Mestaoua, à l'intersection de la piste du Col avec celle conduisant à la gare du Hamma par 'Aïn Sahridj « Source du Bassin ». Celui-ci, situé dans un jardin, est, comme la source, d'origine romaine.

La Setha a à sa droite le Dr'aa, دراع, « Bras ». C'est une langue rocheuse s'avancant en pointe et qui a l'allure du membre corporel dont elle tire le nom. Sur sa paroi occidentale, il y a gravées des inscriptions funéraires romaines d'une lecture très laborieuse (3). Vers le milieu du petit promontoire rocheux, on remarque une ligne horizontale de trois cavités rectangulaires, fosses à ossements, peut-être. Un menhir à sommet arrondi (4), avec texte épigraphique libyque probablement, se trouve au-delà du Dra'a et de Lella Mestaoua, en aval et sur la piste du « Col de Bkira ».

(1) Cf. Joseph Bosco, *apud* J. Toutain, *Bull. arch. du Comité*, 1911, p. 434.

(2) Il sera question de *Kharbga*, à propos notamment de la nécropole phénicienne du Mançoura.

(3) Des inscriptions latines rupestres sont indiquées au Msid. Cf. Steph. Gisell, *Atlas archéologique de l'Algérie*, in folio, Alger, 1911, feuille 47, Constantine, n° 31, p. 49. Deux de ces inscriptions ont trait au bornage du fond de Salluste et se trouvent à Bkira aux abords d'Aïn Bou Khmis; la rectification en a déjà été faite d'ailleurs. Cf. *Ibidem*, *Supplément*, p. 9. Les autres doivent être toutes reportées au Dra'a. Ces inscriptions funéraires rupestres sont analogues à celles qu'on observe notamment à Uzels (Oudjel). Elles sont parfois, comme à Sigus, remplacées par l'image du mort. Cf. De La Mare, *Exploration scientifique de l'Algérie... Archeologie*, Paris, in 4°, 1850-1851, pl. 50, fig. 6, 7; Gisell, *Table explicatif*, p. 52.

(4) Cf. *Bull. arch.*, *loc. cit.*

Une juxtaposition de croyances aussi disparates s'observe encore à Bkîra, au deuxième groupe de vestiges antiques, c'est-à-dire à Sidi Bou Khmis. Il y a d'abord un éboulis cahotique de roches d'un superbe effet et qui tenterait la palette d'un peintre ; c'est Sidi Bou Khmis dont le nom est donné aussi à la source située tout près de là, mais, particularité que nous soulignons, avec l'ablation du titre de *Sidi*. Cet amas de blocs forme un couloir que l'on peut traverser de part en part. Dans ce réduit, on admire de nombreux et variés ex-voto : poterie, aromates, bougies de cire multicolores, oriflammes. Interrogez à ce sujet les indigènes. Ils vous répondront tous que ces objets ont été donnés afin d'honorer les dépouilles mortelles d'un très vertueux *ouali* (saint personnage), celui-là même qui a doté de deux toponymes la localité.

Est-ce bien exact ?

Il est impossible que le sol rocailleux de la petite grotte soit en état de recevoir une sépulture. En réalité, on se trouve encore en présence d'un culte qui n'ose s'affirmer, qui se transmet inconsciemment, le culte des rochers.

Mais poussons plus loin nos investigations.

Un peu plus au Nord, et faisant face au dolmen Lella Za'aroura (lequel se trouve derrière Kèf Bou 'l Droudj), se dresse un abri sous roche appelé par les indigènes El Houanet « les Boutiques ». La désignation arabe vise la forme extérieure de l'excavation. Plus renseignés que nos amis Bekiriotes, nous donnons à la petite caverne un vocable moins matériel, celui de « Grotte des Martyrs ».

A la paroi de droite on voit, en effet, à côté d'un chrisme, ce mot unique mais combien éloquent, MARTVR. La dernière lettre est très fruste ; sous certains éclairages propres on la voit suivie d'un petit V ; parfois aussi l'R ne se distingue que sous la forme d'un I. Dans tous les cas l'émi-

ment M. Paul Monceaux a lu notre estampage : (*Mensa*) *Marturu*[*m*] (1).

Sur la même paroi, plus bas, il existe un second mot, il n'est pas de la même époque, cela saute aux yeux. Il est certainement l'œuvre d'un indigène antique peu familiarisé avec les formes de l'alphabet romain. C'est le mot DEOBA ; le D et le B sont dans un sens opposé. Il prête à une double interprétation.

La première serait de voir en ce laconique et peu commode texte épigraphique une formule donatiste : « *D[eo b[enedicto a[litissimo]* ».

La dernière renfermerait une abréviation également, elle concernerait une divinité des cavernes trop connue pour qu'on ne nous dispense pas, au moins pour l'instant, de nous étendre à son sujet : DEO BA[CAX].

El Houanet est à une centaine de mètres de Kef Bou 'l Droudj, à 90 mètres de Lella Za'aroura.

Bkira est décidément la terre de la piété. On a vu ce qu'elle a été à ce point de vue dans l'antiquité, et, sous ce rapport, elle ne le cède pas de nos jours, car à côté de Sidi Bou Khunis, de Sidi Bou H-ljar, de Sidi Mousa, — celui ci figure dans l'acte de Habous, — d'un autre santou Sidi 'Adjroud, de Lella Za'aroura, de Lella Mestaoua, il y a encore Lella Bkira.

Le culte s'exerce aussi dans une caverne rocheuse appelée « Ghar Lella Bkira », et située au sommet, entre les deux cols. La forme tangible du culte est toujours la même : des dons d'ex-voto de la nature déjà indiquée.

La légende a beau faire de « Notre Dame Bkira » une sainte anachorète dont le nom a servi plus tard à désigner toute cette terre (2), il n'en reste pas moins acquis que l'on

1. J. Bosco, *Le S. H. G.*, journal de Milte, 6 octobre 1909, 13 janvier 1912; *Ibidem*, *apud* Foucault, *Bull. arch.*, 1911, p. 136 — et — chanoine Jaubert, *Bec. de Const.*, 1912, p. 6 et note 2. La reproduction du texte épigraphique, qui en donne le regrettable chemin, a dû être désignée.

(2) Cf. J. Bosco, *apud* J. Foucault, *Bull. arch.*, 1911, p. 151.

se trouve ici en présence d'une personnification de toute une région. C'est, avec Lella Mestaoua, l'argument le plus probant de la survivance du vieux culte phénicien de la terre parmi les indigènes.

Des constatations d'un intérêt captivant viennent marquer les deux étapes les plus extrêmes de ce culte; elles forment la longue chaîne des siècles, reliant, soudant le passé à l'époque actuelle; il faut, pour les saisir, retourner encore à la « Grotte des Ours » et à la « Grotte du Mouflon ». En la grande salle de la première de ces cavernes, à gauche et à une certaine élévation du sol, une Mzara, sans but bien déterminé, fait apparaître aux yeux de l'observateur l'exercice actuel de l'antique culte. On retrouve le point de départ de celui-ci à la « Grotte du Mouflon ». Il nous est révélé par un fragment de sculpture en calcaire très blanc ayant : hauteur 0^m21, largeur 0^m13 et recueilli récemment dans la tranchée de la chaubre de gauche; un pointillé en creux, analogue à celui qu'on remarque sur certains édifices culturels phéniciens de l'île de Malte (1) et de Carthage l'affecte. L'hypothèse d'un culte phénicien à la « Grotte du Mouflon » peut s'imposer. Notons d'abord l'ampleur de cette grotte. Une longue chambre au sol rocailleux la prolonge à droite; cette dernière communiquait peut-être aux époques préhistoriques avec la « Grotte aux Chauves-Souris », négligée jusqu'ici par nous. L'excavation, en boyau, s'ouvrant à la base du Qbou et se dirigeant du Nord au Sud et ensuite à l'Est atteint une quarantaine de mètres de longueur et se trouve située à 15 mètres environ de la chambre en question.

Notons encore à même le sol de celle-ci une entaille de 0^m10 de côté, semblable à celles observées dans la « Grotte du Qbou », laquelle se relie directement par un sentier en rochers aux excavations du plateau d'El Gli'aa.

(1) Cf. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, III, p. 302, fig. 226. Cf. fig. 227, p. 303.

On verra dans la nécropole phénicienne du Mançoura des preuves évidentes d'un culte pratiqué dans des cavernes.

L'homme a fécondé de son labeur, embelli de son ingéniosité, idéalisé de sa rêverie cette terre, à la poussière de laquelle il a mêlé sa propre poussière. Et si de l'effort dépensé à travers les siècles et les âges, la terre n'a gardé que faiblement la trace, elle conserve par surcroît jalousement le souvenir des vieilles croyances qui ont bercé son hôte passager et lui ont poétisé la vie.

Avant de quitter Sidi Khlil, auquel nous sommes redevables de cette digression hagiologique, disons que juste en face de l'arbre du saint marabout, il existe, au lieu dit Mdououed, au bord du cours d'eau, une carrière romaine. Il y a aussi des pierres de grand appareil, quelques-unes de forte dimension, aux abords du dit arbre. Des ruines romaines se rencontrent le long de cette rive, ainsi que sur la rive opposée.

Des quartzites et des silex taillés ont été vus aux abords de Sidi 'Ali 'Eurab et de Sidi Khlil.

D.

Mechta Tafrent, مشقة تفرنت

L'étape qui suit après Sidi Khlil est une terre appelée également comme à Bkira, mais *Lella* en moins, Mestaoua.

On peut y parvenir par le Mdououed, que domine la Mechta Tafrent, et par l'edj l'Enzaouët. On connaît ce col. Une halte avant de l'atteindre est nécessaire à Mechta Tafrent.

C'est plutôt une dechra un peu déchuée. Elle porte un nom typique, celui du mont voisinant avec Bkira, le Djbel Tafrent, et dont la signification est « Montagne du chêne-liège »⁽¹⁾. C'est un terme hybride mi-arabe, mi-berbère, il signifie que ce pays était autrefois couvert d'essences forestières des plus utiles à la colonisation.

La Mechta elle-même évoque un souvenir lointain de cette colonisation; une femme, une romaine, [The]o[do]ra y mourut à l'âge de 82 ans⁽²⁾; elle avait probablement là une propriété.

Avec la trace des Romains, on retrouve à Mes-taoua celle de plusieurs civilisations antérieures.

(1) Tafrent est le *Quercus Suber* L., ou chêne-liège, Cf. C. Rivière et H. Lecq. *Traité pratique d'agriculture pour le Nord de l'Afrique*, Paris, 1914, p. 438. Dans le dialecte kabyle de Bongie, le mot signifierait, nous assure-t-on, « jujubier », (*Zizyphus*).

M. Gustave Mercier fait dériver Tafrent soit de Eferen « trier », « lier », « choisir », soit de Effer « cacher ». Il constate que le mot est employé à désigner un grand nombre de localités en Algérie. Cf. *Etude sur la toponymie berbère de la région de l'Aurès. Actes du Congrès des Orientalistes*, Paris, 1897, p. 28 du tiré à part.

Tafrent, en arabe Fernèn, est employé comme toponyme en tous les pays de langue berbère et notamment au Maroc. Cf. Vicomte Ch. de Foucauld, *Reconnaissance au Maroc. 1883-1884*. Texte, in-4°, Paris, 1888, pp. 288, 328.

Les ressources typographiques locales ne nous permettent pas de reproduire en caractères originaux les mots berbères tels que Tafrent.

Pour la même raison, la sous-ponctuation de certaines lettres n'a pu être donnée partout et notamment dans les cultes.

(2) Cf. J. Bosco, *apud* Hinglais, *Rec. de Const.*, 1906, p. 431.

V.

Le Djbel el Ouahch, جبل الوحش. Mestaoua مستاوه. **Le Djbel Sidi l'Akh'dar** جبل سيدي الأخضر. **Ras el 'Aïoun,** رأس العيون.

A

Mestaoua

Mestaoua, où se trouvent les quatre lacs artificiels, ainsi que la pépinière, est une infime partie de l'immense massif du Djbel el Ouahch. Mais les Constantinois qui adorent l'admirable oasis créée par nos ingénieurs et nos municipalités, synthétisent tout le massif en cette oasis qu'ils appellent « Jibel Ouach ».

Le nom de Djbel el Ouahch est expliqué de deux manières par les indigènes. A quelle époque remonte la dénomination, nous l'ignorons. Peut-être est-elle mentionnée dans un acte datant de 1751 de notre ère et par lequel un Cha'bèn ben Djelloul se rendait acquéreur de dix à douze mille hectares en ce massif (1).

En ce qui concerne la signification, on sait en premier lieu que les Arabes donnent le nom de Bgueur el Ouahch ou Ouahch tout court au Cerf ainsi qu'au *Bubalus boselaphus*; notre confrère M. Joleaud en déduit que l'aire de l'habitat du cerf a pu s'étendre, d'où le nom, jusqu'à Djbel el Ouahch (2).

(1) Cf. Vayssettes, *Rec. de Const.*, p. 310, note 1.

2) Cf. *Rev. Afric.*, 1912, p. 481, note 2. Cf. p. 475, note.

D'après des vieillards de la région, tel serait en effet le sens de l'appellation, Djbel el Ouahch signifierait donc « Montagne du Cerf ». La seconde version interprète le toponyme « Montagne de la solitude ». Les deux manières de voir sont favorables à cette thèse : On a adoré la forêt à l'époque où, selon la toponymie, la forêt abritait le sanglier (1), le cerf (2) et que le chêne-liège peuplait ses flancs, domaines aujourd'hui presque sans partage du diss ; on vénère l'arbre qui, par sa robustesse et sa verte vieillesse, représente la forêt si bienfaisante pour la contrée et dont la disparition a transformé celle-ci en une vaste et mélancolique solitude (3).

Au milieu de cette ambiance de mélancolie, Mestaoua (ou « Parc De Lannoy », ainsi que la dénomme une décision municipale récente), avec ses bosquets et ses eaux, vient jeter une note gaie.

Elle est mollement assise au pied du relief le plus élevé des environs de Constantine, le Djbel Sidi

(1) Le terme Hallouf, pluriel Hlélef, n'était appliqué par nos indigènes, antérieurement à la conquête française, qu'au sanglier; il désigne maintenant plus communément le porc. Le toponyme de Bkira, où figure le mot Hlélef, est mentionné dans l'acte de Habous. Il est clair que la désignation ne visait que le sanglier, le seul qu'ils connaissent et qu'ils chassaient parfois comme bête nuisible et non le porc, dont la religion leur interdisait non-seulement l'usage, mais encore l'élevage.

Le sanglier, *Sus Scrofa L.*, n'est pas d'hier en notre région. Il a été constaté paléontologiquement à la « Grotte du Mouton » (Debruge, *Assoc. cil.*, p. 821), à la « Grotte des Ours » (Pallary, *apud* Debruge, *Rec. de Const.*, 1908, p. 152) et « la « Grotte des Pigeons » (L. Joleaud, *Rec. de Const.*, 1916, pp. 26, 39, 30).

En 1853, on découvrait à 700 mètres du pont d'« El Kantara », dans les fouilles de la conduite d'eau du Djbel el Ouahch, les ossements fossiles d'un grand animal ayant des défenses analogues à celles du sanglier. Cf. *L'Africain, Estafette de Constantine*, 20 novembre 1853.

(2) Le Cerf Sp. fut reconnu à la « Grotte du Mouflon » (Debruge, *loc. cil.*), ainsi qu'à la « Grotte des Ours » (Pallary, *loc. cil.*, p. 153).

(3) Ouahch, en arabe, est la solitude engendrant la tristesse, la crainte l'épouvante.

Sur le mot Ouahch et ses dérivés. Cf. A. De Biberstein Kazimirski, *Dict. arabe-français*, II, Paris, in-8°, 1860, au terme وحش.

Abel Allah, dont l'altitude atteint presque 1,100 mètres (1).

Mestaoua révèle, comme dans le bassin de l'Oued Khenga, une très vieille civilisation pré-phénicienne, et c'est encore à M. Debruge qu'on en doit la découverte. Il a, en effet, exhumé d'un des lacs momentanément desséchés, une industrie paléolithique d'un intérêt considérable (2).

Les Romains y ont construit un édifice d'une certaine importance (3). A cette époque, on a adoré en ce point Mercure; un bas relief, de bonne exécution, en calcaire, ayant : hauteur 0^m52, largeur 0^m22, épaisseur 0^m08 et encastré dans le mur extérieur de la maison du garde, à droite, l'atteste.

B.

Le Djbel Sidi l'Akh'dar, جبل سيدي الاخضر

Mestaoua développe sa plus grande largeur au Sud; c'est là qu'elle apparaît se limiter toponymiquement avec un contrefort méridional de Sidi 'Abd 'Allah, le Djbel Sidi l'Akh'dar, sur la rive droite du cours supérieur de la « Rivière des Chiens », que baigne la pittoresque gorge de 'Ochch el 'Eugab, où existe un captage d'eau français.

Sidi l'Akh'dar incarne un culte mixte, le culte de l'arbre associé à celui des rochers. Au sommet du

1. Exactement 1 082 mètres. Cf. *Carte au 150,000 El-Aria, loc. cit.* Ailleurs, le Djbel Ouahch dépasse cette altitude.

2. Cf. Debruge, *Rec. de Const.*, 1911, pp. 219-229 et planches. Cf. Joleaud, *Rev. Afric.*, 1918, p. 196.

3. Cf. De Lannoy, *apud* Debruge, *loc. cit.*, p. 231.

mont, dans un amas de rochers de grès medjanien, poussant, on ne sait comment, de vigoureux *umracées*; de multiples ex-voto s'échelonnent dans les interstices des blocs et à la base de l'arbre principal.

Il devient oiseux de répéter sans cesse la même antienne, le Ouali Sidi l'Akh'dar n'est encore ici qu'un paravent, en vertu de cet adage, point pourtant oriental « Le pavillon couvre la marchandise ».

Dans tous les pays d'influence phénicienne, des traces du culte à la terre, aux arbres, aux rochers doivent subsister parmi les populations modernes, mais celles-ci ne l'exercent qu'ataviquement, en ignorant même l'origine, inconsciemment (1).

C.

Ras el 'Aïoun, راس العيون

Entre le Djbel Sidi l'Akh'dar et 'Aïn Driès, nous noterons très rapidement, car nous avons l'intention d'y revenir, un système hydraulique antique du plus haut intérêt. C'est un captage d'eau indiquant quatre époques bien tranchées et qui ne peuvent, d'aucune façon, être confondues; l'époque préromaine, l'époque romaine, l'époque islamique et l'époque française (2).

(1) A Malte, le pays le plus catholique du monde et dont la foi est restée vive et intacte depuis l'apôtre Saint-Paul, on jure encore par le « dieu des Pierres » et le « dieu de l'Argile » : Haqq Alla tal Bagiar, Haqq Alla tal Tafal. Ces jurons sont censés être le correctif à des jurons beaucoup moins innocents.

(2) Malgré toute notre diligence, nous n'avons pu savoir de façon précise à quelle époque remontait ce captage. D'après Béquet, *Annuaire civil et militaire de l'Algérie pour 1838*, Paris, in-8°, juillet 1838, page 416, on capta les eaux de Sidi-Mabrouk en même temps que celles de « l'Oued el Bragati ». (Oued Bin el Braghets). Cf. Louis Piesse, *Itinéraire historique et descriptif de l'Algérie*, in-12, Paris, 1862, page 378. Avant leur captage, les eaux de Ras el Aïoun se déversaient dans l'Oued en question.

La conduite de Sidi Mabrouk a été terminée en 1848. Cf. *Tableau de la situation des établissements français dans l'Algérie*, 1846, 1847, 1848, 1849, Paris, in-4° 1851, p. 347.

Le liquide capté parvenait à l'époque romaine aux vastes citernes existant sur la propriété Plantaz-Floquet ¹⁾; l'endroit porte en arabe cette désignation bien typique de Djnèn el Hammèm, **جنان الحمام** « Jardin du Bain ». Il est sur la rive gauche du Grobbodj, faubourg Lamy.

Du Grobbodj, en franchissant la rive gauche, on passe dans une autre circonscription territoriale de Constantine, le Mançoura.

VI

Le Mançoura, المنصورة

1.

Peuplement forestier

Le Mançoura acquiert à nos yeux une importance exceptionnelle; cette hauteur ne renferme-t-elle point en ses flancs une nécropole phénicienn pouvant rivaliser avec les plus belles de ce genre? Il nous

¹⁾ Cf. J. Boseo, *A propos de Toponymie, Républicain*, 21 août 1908. Quelques inscriptions funéraires et deux dédicaces ou fragments de dédicaces ont été exhumés sur la propriété Plantaz-Floquet. Cf. *Rec. de Const.* 1902-1903, pp. 287-290; 1907, p. 262. Les deux fragments ci-dessous sont inédits.

✓ C	RVS
EA ∩	PER·LI
E D	— 01

Nous avons remis, en 1902, au regretté Vars, sans en garder copie, l'estampage d'une funéraire intéressante concernant un légionnaire romain. L'estampage s'est égaré et l'inscription a été employée dans la maçonnerie des bâtiments.

La propriété Plantaz-Floquet nous semble avoir appartenu autrefois à une terre de plus grande étendue appelée « Bied Ben-Aissa ». Sur Grenville et Falbe, *Religion, loc. cit.*, p. 76, y signalent des citernes.

Le nom arabe du faubourg Lamy est El Greer, **الغراير** et signifie « Terrain comptant de figuiers de Barbarie ».

faut faire saisir son caractère archaïque, démontrer son origine véritable, préciser ses confins primitifs.

Pour ce faire, une foule de questions apparaissant de prime abord, hétérogènes et sans lien avec le sujet, vont nous solliciter. Elles seront étudiées avec tout le soin nécessaire, dussions-nous, par l'ampleur donnée à chacune d'elle fatiguer le lecteur.

En premier lieu, l'examen portera sur l'hydraulique du mont, but nouveau de notre visite

Au préalable, il sera dit un mot visant certaine flore de l'éminence.

Il n'est pas en notre esprit d'inventorier la florule, si intéressante soit-elle, du Mançoura. Nous constaterons simplement, avec tous nos concitoyens, le superbe développement de la forêt des pins créée par les Français sur les flancs jadis dénudés de ce mont.

La pomme de pin sculptée aux côtés du personnage rupestre de la nécropole phénicienne, montre en quelle estime était tenu chez les Phéniciens l'arbre produisant ce fruit; ils en avaient fait de l'un et de l'autre un symbole divin. Il faut en conclure qu'à l'époque phénicienne un semblable peuplement forestier noyait, sous un nid d'éternelle verdure, le site plein d'ombre de notre faubourg (1).

(1) Les pressoirs à huile du Msid prouvent qu'à cette époque lointaine on cultivait l'olivier sur les lieux: les olivastres qu'on remarque encore tant en ce point qu'au ravin ne sont probablement que les rejetons de ce bois, dont l'étendue se repère en outre aux environs de la ville.

2.

Sources publiques

A.

'Aïn el Louzet, عين اللوزات

Il a été indiqué, indépendamment de 'Aïn el Ghdir, entre le pont d'« El Kantara » et Mdjez el Ghuem (pont d'Arcole), deux sources : 'Aïn el Louzet « source des Amandiers » et 'Aïn el Mizèb (1).

La première de ces sources, au rapport des indigènes, émergeait jadis à Blèd Takkouka. Cette terre a été expropriée par l'établissement de la voie ferrée au faubourg. On voit dans le talus, en face les quais de la gare des voyageurs, deux sources perennes; elles sont à la distance, l'une de l'autre, de 70 mètres environ. Leurs eaux se confondaient autrefois et il est probable que l'appellation les concerne.

B.

'Aïn el Mizèb

Sur le plan de Constantine, par Ravoisié, figure, de l'autre côté du ravin, une « fontaine »; elle se trouve vers le milieu de la ligne des deux pointes extrêmes du rocher « El Kantara » et Sidi Rached (2).

(1) Cf. Bureau De la Malle, *Voyages de Peyssonnet et Desfontaines*, II, *Appendice*, loc. cit., p. 336.

Cet appendice, déjà cité par nous, est consacré à la reproduction d'une Notice sur Constantine, antérieurement à la prise de la ville par les Français. On ne connaît pas l'auteur de cette pièce que nous avons reproduite en partie dans *l'Indépendant*, de Constantine, des 21, 22 et 23 mai 1903. Elle a

été traduite en arabe par Lumbéry, cf. كتاب علاج السمينة في بحر فسطاطنة, n° 4, 1246 de l'hégire, feuillets 30 sqq., manuscrit inédit, n° 4797, de la Bibliothèque communale. Lumbéry fait l'attribution de la Notice feuillet 30, au Maréchal Vateé, ce qui, à notre avis, est très douteux.

Nous signalons un autre manuscrit inédit de Lumbéry, aussi intitulé en français, en français, intitulé au dos « Les Arabes illustres », 1856. Il appartient également à la Bibliothèque en question, n° 4798; il renferme sur les Arabes des documents paléographiques que, pour notre part, nous n'avons vus nulle part ailleurs. Pourquoi ne publie-t-on pas ces ouvrages ?

2 Cf. *Exploration, Beaux-Arts*, loc. cit., pl. II, p. 26.

La même « fontaine » existe au même emplacement dans le plan de la dite ville par De la Mare ⁽¹⁾.

C'est probablement 'Aïn el Mizèb, عين الميزاب « Source du Conduit ».

Sir Grenville Temple et Falbe n'ont pas ignoré cette source ⁽²⁾; et ils l'identifient avec celle que mentionne en ces parages Léon l'Africain ⁽³⁾. Selon ce géographe, la source avait une inscription en caractères hiéroglyphiques ⁽⁴⁾.

Peut-être renfermait-elle un texte phénicien passé inaperçu ⁽⁵⁾.

'Aïn el Mizèb, aménagée par le Service des Ponts et Chaussées, n'occupe plus son emplacement primitif; la dénomination, fait qui se produit souvent, a suivi la fontaine dans la pérégrination. C'est celle que l'on voit en contrebas du talus, rive droite du Rhumel, vis-à-vis de l'infirmerie indigène.

On est en train de transformer ce talus en square. Une faille, située à quelques pas de la vieille fontaine, prend le nom de cette dernière et s'appelle

(1) Cf. *Exploration, Architecture*, loc. cit., pl. 113.

(2) Cf. *Relation d'une excursion*, p. 76.

(3) *Johannis Leonis Africani. De Africae descriptione*, édition Elzevir Lugduni Batavorum, II, MDCXXXII, p. 543. Tous les géographes anciens ont reproduit ce renseignement de Léon l'Africain. Citons : Pierre Davity, *Description générale de l'Afrique*, in-f°, Paris, MDCLX, p. 210; *L'Afrique de Marmol. de la traduction de Nicolas Perrot. Sieur d'Abancourt*, II, Paris, in-4°, MDCLXVII, p. 440; D. O. Dapper, *D. M. Description de l'Afrique*, traduction du français, Amsterdam, in-f°, MDCLXXXVI, p. 487. *De l'Afrique contenant la description de ce pays par Léon l'Africain*, traduction de Jean Temporal, Paris, in-12, III, 1830, p. 16.

(4) Le voyageur allemand Hebenstreit venu à Constantine au XVIII^e siècle aurait vu à l'ancien pont d'« El-Kantara » notamment, des hiéroglyphes égyptiens. Cf. *Nouvelles Annales de Voyage*, t. XLVI, in-8°, Paris, 1830, probablement p. 61. L'exemplaire consulté est incomplet.

(5) Dans la célèbre coupe de Palestrina, le texte phénicien ne comporte qu'un nom, le texte hiéroglyphique égyptien qui l'accompagne a, en revanche, plusieurs lignes. Cf. *Corpus inscriptionum seneticarum* 1. 2, n° 164, pp. 215-216.

conséquemment Fellet 'Aïn el Mizèb. Cette faille fournissait aux grimpeurs, antérieurement à la construction du « Chemin des Touristes », une occasion de plus de descendre « dans l'abîme ». Vers les deux tiers de la hauteur de la faille, il existait encore, il y a deux ans, une sorte de corniche et des pierres de taille antiques. Ces vestiges ont certainement une relation : 1^o avec les vestiges des parages de la gare et 2^o avec le pilier que l'on remarque sur la rive gauche du ravin. Il a existé, contrairement à ce qui a été dit (1), un pont gigantesque entre l'infirmerie et la faille du Mizèb. Nous traiterons la question plus amplement plus tard.

C.

'Aïn el Mrabet ou Aïn el Qçob

Nous n'avons pas encore de renseignements positifs au sujet d'une source de ce nom, dont la signification est « Source du Marabout » et « Source des Roseaux », coulant actuellement sur la propriété de notre confrère M. Bernard. Cette propriété est située à 300 mètres au Sud du « Rocher des Martyrs », sur la route qui, du pont d'« El Kantara » conduit au pont d'Arcole. Elle n'est pas mentionnée par l'Appendice. C'est peut-être là, où existent de nombreux vestiges antiques dont nous parlerons, qu'il faudrait placer l'introuvable ferme portant le vocable phénicien romanisé par la suite de Muguas; c'est à

1) Sur ce pilier, cf. en attendant Cherbonneau, *Journal asiatique*, 1839, p. 241. Il en fait un pilier d'aqueduc. Il a été considéré comme punique. Cf. Dr Guyon, *Voyage d'Alger au Ziban* . . . in 8°, Alger, 1852, p. 65.

Mugnas que furent arrêtés les saints martyrs Jacques et Marien ⁽¹⁾.

D.

'Aïn Çafçaf

Au moyen de conduites souterraines, le dernier bey de Constantine avait fait réunir les eaux d'Aïn el Mizèb, dont il a été question, avec celles de 'Aïn Çafçaf « Source des Peupliers », émergeant à Sidi Mabrouk; le tout coulait dans un bassin près du pont d'« El Kantara » ⁽²⁾.

'Aïn Çafçaf est probablement la source que l'on voit dans les jardins de la Remonte, qui est d'un captage antique et que les Français appellent « Source du Marabout » ⁽³⁾.

E.

'Aïn Mehboula

La « Source folle », telle est la signification de la désignation, justifie amplement son titre. Elle cesse de couler pendant des mois, des années même, réapparaît pendant un temps plus ou moins long et disparaît ensuite. Les pluies locales n'ont aucune influence sur elle; nous l'avons vue couler au plus fort de l'été, nous l'avons vue interrompre le débit dans la saison pluvieuse. En cette dernière saison il se forme parfois une seconde source éphémère à une cinquantaine de mètres au Nord de la première.

(1) Cf. provisoirement Ruinart. *Acta martyrum sincera*. édit. 1713. *Passio sanctorum Jacobi, Mariani et aliorum plurimorum martyrum in Numidia*. pp. 2, 3, 4. *apud* Paul Monceaux. *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*. in-8°. Paris, 1902. pp. 153, 154 et notes.

(2) Cf. *Appendice*. *loc. cit.*, p. 336.

(3) Cf. notamment De la Mare, *loc. cit.*, pl. 150; Gsell. *Texte explicatif*. p. 136.

Les Constantinois connaissent bien la fantastique et capricieuse source, ils ont francisé son vocable en celui de « Fontaine Mahboule », mais ils la confondent toponymiquement assez souvent avec « l'Aïn Sahridj » à laquelle ils donnent le nom de « Fontaine du Curé ». Il est ici fait allusion au Père Landmann, concessionnaire de la propriété; il dirigea la paroisse de Notre-Dame des Sept Douleurs, de Constantine, après l'abbé Suchet, qui en fut le premier curé (1).

La « Fontaine du Curé » se confond à son tour avec la fontaine monumentale construite en 1846 (2), restaurée ou plutôt complètement transformée en 1863 et qui est située au bord de la route, à proximité de la Pépinière. C'est l'Aïn Bou Tâmbel des indigènes.

F.

« Fontaine du Garde »

Cette fontaine, en aval de l'Aïn Mahboula, est également très connue; elle est alimentée par les eaux de la ville.

3.

Citernes antiques

A.

On a noté une citerne antique avec tuyau de conduite en plomb dans la cour de l'ancienne Ecole normale d'Instituteurs, avenue du Mansoura.

(1) L'abbé Landmann, *Les Fermes du Petit Atlas*, in-8°, Paris, 1844, pp. 49, 28, 29; J. Bosco, *Rec. de Const.*, 1914, p. 286, note 5.

(2) Cf. *Tableau de la situation des Etablissements français dans l'Algérie*, in 4°, Paris, MDCCCLVII, p. 684. Elle avait un débit de 1.200 litres.

B.

Des citernes et une galerie souterraine sont indiquées dans les parages ⁽¹⁾.

C.

*Citernes antiques du Quartier du 3^e Chasseurs
d'Afrique*

Dans le quartier, à l'Ouest, presque au bord du plateau, on voit une citerne ayant environ 4^m50 de longueur sur 3 mètres de largeur. Elle est cintrée en briques; un enduit couvre les parois susceptibles d'être atteintes par le liquide. Celui-ci est amené à la citerne au moyen d'un procédé moderne. On note à l'entrée du réservoir un fragment en marbre de chapiteau à volutes paraissant ancien, comme le réservoir, au surplus.

Il est à noter que l'unique source, à très faible débit d'ailleurs, qui jaillissait dans la nécropole était celle d'Aïn Mehboula, située à 150 mètres environ au Sud des cavernes sépulcrales.

Les citernes, bassins et réservoirs sur roche de la nécropole phénicienne du Mançoura ou des alentours viennent attester que sous ce rapport celle-ci n'était guère mieux favorisée dans l'antiquité.

4.

Le hameau de Sidi Mabrouk, سيدي مبروك

Si nous ne nous trompons pas, l'hagiographie islamique de Constantine, soit écrite, soit orale, ne four-

(1) Cf. SIR Grenville Temple et Falbe, pp. 74, 75; Ravoisié, I, pp. 12, 13, pl. II, fig. J.

nit aucun indice au sujet de la personnalité maraboutique de Sidi-Mabrouk — Mébrouk selon la prononciation locale — dont le nom se rattache au hameau que l'on sait.

On avait élevé au Santon un édicule ⁽¹⁾ qualifié par les Français de « Marabout », d'où le nom français de la source située alors à proximité ou à l'intérieur de l'édicule.

Non loin de la source existait une basilique chrétienne ; elle a pu remplacer un temple dédié à Esculape ⁽²⁾.

A Henchir Hammam — Aquae Flavianaes des Romains, — près Khenchela, les eaux thermales d'une source sont dédiées à Esculape associé à Hygie ⁽³⁾.

Mabrouk, Mébrouk, dans le langage courant de Constantine a le sens de « propice », « favorable », « profitable » ; ce sont là des qualifications d'Esculape. Cette coïncidence serait-elle purement fortuite ? Esculape identifie le divin Echmoun des Phéniciens ⁽⁴⁾.

Le plateau du Mançoura a donné plusieurs inscriptions romaines ; il renferme de nombreux vestiges antiques, colonnes en marbre ou en granit, chapiteaux corinthiens et d'autres ordres, mosaïques formées de cubes en calcaire gris, pierres de grand appareil, etc. ; ces débris sont disseminés principalement aux abords du hameau. Q. Pactumeius Fronto l'illustre cirtéen y possédait sa villa ⁽⁵⁾.

(1) Cf. De la Mare, pl. 159, fig. 46 ; Gsell, *le site explicatif*, p. 136.

(2) Cf. J. Bosco, *Rev. de Const.*, 1915, p. 405, note 2.

(3) Cf. *C. I. L.*, VIII, 17736, p. 4682.

(4) Cf. *C. I. S.*, I, 1, 2, n° 143, p. 188.

(5) Cf. Bosco, *Ibidem*.

Il y a quelques années, il a été constaté à 400 mètres environ au Sud-Est de la nécropole phénicienne d'abondants fragments de céramique et de poteries antiques; la plupart avaient la coloration noire. Celles-ci sont peut-être crétoises ou grecques⁽¹⁾. Dans les mêmes parages, notre ami M. Kolle recueillait récemment un fragment de poterie du type rhodien avec estampille grecque⁽²⁾. Récemment encore, les tranchées effectuées en divers points du plateau pour les exercices de tir de mitrailleuses, ont amené la découverte de spécimens d'une industrie d'un autre genre, des pointes en quartzite, des pointes en silex barbelées, etc., de diverses époques du préhistorique⁽³⁾.

VII

Qaria, الفريدة Cha'ab er Rçaç, شعب الرصاص

Le Mançoura, limité à l'Est par la « Rivière des Chiens », au Nord par le Grobbodj, à l'Ouest par le

1 Cf. L. Franchet, *Nouvelles archives des missions scientifiques et littéraires* T. XXII, MDCCCXVIII, pp. 14 sqq.

2) L'estampille est en relief sur une anse d'amphore de la hauteur de 0^m8.5, et le diamètre de 0^m5.5. Le cartouche renfermant le texte est cassé à gauche; il a la hauteur de 0^m1.5, et la largeur de 0^m11. En voici la teneur:

Ο Υ //////////////// Σ Ρ
 //////////////// Α Ο Π Ο Υ

Cf. provisoirement au sujet des marques ou *Sigilla* d'amphores grecques *C.I.L.* VIII, 5, MCMIV, p. 2189, n^{os} 22639 sqq; U. Hinglais, *Rec. de Const.*; 1904, n^{os} 273-283, p. 299.

3) Au moment de mettre sous presse nous apprenons la découverte dans le jardin de la Remonte, au bout du bancart, d'un chapiteau chrétien. Il porte gravé sur une face le Christime Constantinien avec feuilles dans les intervalles. Sur la face opposée, on observe probablement deux cervidés marchant à la queue l'un l'autre et le dernier de dimension plus petite. Les textes bibliques mentionnent le cerf dans ses divers états en plusieurs circonstances. Cf. *Psalm.* XII, 15; XIV, 5; *Isaïe* XXX, 6; *Cantique*, II, 9; *Psaume*, XLII, 2.

ravin, est baigné au Sud en partie par le Bon Merzoug.

On a indiqué le confluent de celui-ci avec le Rhumel en un point situé entre Dar el Qouas ou Arcades Romaines et Qaria (1). Qaria s'étend sur les deux rives du premier de ces cours d'eau et sur la rive droite de celui-ci, après sa jonction. La limite apparaîtrait donc avoir pour point initial à l'Ouest la ligne formée par les Arcades Romaines et le pont d'Arcole. Ses autres limites sont aussi vagues. Il est certain que le moulin Bertrand, l'ancien moulin Prudhomme, rive droite, appartiennent à Qaria; il en est de même en ce qui concerne la Pépinière (2). La limite sur la rive opposée semble comprendre les propriétés veuve Pérals, Ghozland, veuve Mouret, les anciens jardins militaires, les propriétés J. Zahra, V^e Braham (actuellement Paulette) et Truchet-Girard.

Dans les documents cartographiques, la région est dénommée Cha'ab er Rçaç uniquement; le nom y est plus ou moins écorché.

Le nom de Cha'ab er Rçaç figure dans un acte de 1751 (3). Cette appellation n'est appliqué par la plupart des indigènes qu'au-delà de la ferme Truchet-Girard; il y a en effet en amont de celle-ci, à droite de la route de l'ancien séminaire Sainte-Hélène des ravins pouvant justifier l'appellation arabe de Cha'ab er Rçaç — « Ravins du plomb » (4).

1. Cf. Bureau de la Malle, *Appendice*, t. C, p. 334. Les termes y sont estropiés; la faute est imputable aux éditeurs.

(2) Cf. L. Piesse, *Itinéraire*, t. c., p. 385.

3. Cf. Vaxsettes, *Rec. de Const.*, 1868, pp. 309-310.

4. Cf. Fournel, *Richesse Minérale*, t. c., t. I, p. 256, note.

Selon les Arabes, c'est ce dernier sens qu'il faudrait donner à l'appellation ; cette dernière viendrait des exercices de tir pratiqués à l'endroit sous la domination turque. Cela apparaît très vraisemblable ; les Zmoul qui constituaient, on le sait, la force armée des beys s'installèrent jadis en ces parages⁽¹⁾. Les hauteurs surplombant la ferme Truchet-Girard sont appelées encore Dar ez Zméla, c'est-à-dire : « Quartier des zmoul ou de la zmala ». Dans tous les cas, notre confrère et ami M. Marcel Solignac constatait naguère dans les fouilles du tunnel de la future ligne Ouéd 'Athménia, chez M^{me} V^{ve} Mouret, de la galène blanche en abondance.

Qaria, qui en arabe a le sens de « Petite Ville », a le sens dans les textes bibliques de « Ville »⁽²⁾ קריה ; il dérive du même radical ayant formé le terme romanisé en celui de Cirta.

Elle renferme des vestiges antiques. Aux Jardins militaires, on voit dans l'axe de l'ancien moulin Prudhomme un mur à matériaux antiques appelé par les Arabes Es Sedd السّد — « La Conduite ». Il est évidé au sommet, d'un développement d'une cinquantaine de mètres, la largeur de 1^m 80 et la hauteur au Nord de 1 mètre. Des pierres de taille romaines existent dans la Pépinière au Nord et à l'Est ainsi que sur la propriété voisine, l'ancienne ferme Schitteuhelm.

Les ruines les plus intéressantes sont sur la rive

(1) Cf. L. Ch. Féraud, *Rec. de Const.*, 1866, p. 47 ; Calah bey déplaça une dernière fois la zmala et lui assigna le territoire d'Aïn-Milita. Cf. Vaysses, *Rec. de Const.*, 1868, p. 364.

(2) Cf. *Isaïe* I, 21, 26 ; XXII, 2 ; XXX, 13 ; *Bois*, I, 41, 45.

gauche, route de l'ancien séminaire. Il y a quelques années, une ruine romaine couronnait la colline à gauche de la voie d'accès et à l'entrée de celle-ci. Plus loin, au 3^k900 de la route au Sud de Constantine, se trouvent les constructions de la ferme Truchet-Girard.

La dénomination de Qaria pourrait être d'origine phénicienne. Dans tous les cas il ne serait nullement téméraire d'admettre qu'elle aurait été appliquée par les Indigènes aux importants édifices élevés à l'époque byzantine là où existent les constructions de la dite ferme et aux abords.

On a trouvé à droite des dites constructions, sur un emplacement occupé actuellement par des écuries, plusieurs sépultures chrétiennes antiques. Deux de ces sépultures celle de Maximus et celle de sa sœur probablement Asella étaient recouvertes d'une mosaïque avec inscription ¹⁾. Les mosaïques en question décorent intérieurement notre Hôtel de-Ville.

On a interprété de deux façons les lettres C. F. qui se trouvent à la suite du nom d'Asella. On y a vu la filiation ⁽²⁾, ou le titre de *Clarissima femina* ⁽³⁾.

Nous avons assisté à l'ouverture, lors de la découverte, du caveau d'Asella ; il avait été jusque là inviolé. Il ne contenait aucun mobilier funéraire. Le squelette était dépourvu des membres inférieurs, la cage thoracique recevait une sorte de corsage en plâtre.

(1) Cf. L. Huguais, *Bec. de Const.*, 1907, pp. 221, 225

(2) Cf. *Ibidem.*, p. 225

(3) Cf. Chanoine Jaubert, *Ibidem.*, 1942, pp. 154, 155

Plusieurs grandes briques dont une est au Musée proviennent du lieu de sépulture ; elles portent toutes en grandes lettres le graffiti VICTOR, leur nombre exclut l'idée que ce nom ait pu, comme il a été dit ⁽¹⁾ désigner un défunt de la petite nécropole ; c'est plutôt l'estampille du potier.

On a supposé que sur ces sépultures s'élevait une basilique chrétienne ⁽²⁾ ; les partisans de cette hypothèse verront le *Prothesis* de la basilique dans l'amas important de débris de vases, d'amphores et divers autres récipients que nous constatâmes aux abords de la ferme ; ces débris étaient calcinés et mélangés à des cendres.

En aval et à quelques mètres du lieu de sépulture, au bord de la route, près d'un viaduc de la future voie ferrée, il existe une importante source. Son débit est d'un litre par seconde et sa température de 18 degrés centigrade. Le captage est romain, l'eau était amenée dans un beau bassin de la bonne époque, il a crevé en partie et le liquide coule plus bas.

On a retiré des abords de cette source non pas une Naïade ainsi qu'il a été écrit ⁽³⁾ mais un gracieux torse en marbre de femme vêtue ; il est dans la cour de la Mairie. On y voit encore notamment un fragment de colonne en calcaire blanc atteignant : Hauteur, 0^m 72. Diamètre 0^m 36. Le nom de la source nous est inconnu. D'après des anciens propriétaires, il existerait sur la ferme une longue canalisation antique.

(1) Cf. Binglais, *Ibidem.*, p. 223. Il lit : *Victoro*.

(2) Cf. *Ibidem.*, pp. 221, 223 ; *Bull. Arch.*, t. 90 X, p. CCXXII.

(3) Cf. F. Binglais, *Rec. de Const.*, 1907, p. 224.

A une centaine de mètres en deçà de la borne kilométrique 5 de la dite route, on remarque, au bord de la rivière, un vieux four à chaux byzantin, il est absolument analogue aux fours de l'époque remarqués par nous à Timgad ; on l'appelle El Koucha « Le Four ».

Il est construit de plaques de schistes et de cailloux roulés ; un enduit blanchâtre le tapisse à l'intérieur jusqu'à une certaine hauteur. Il présente extérieurement la forme ovale. Sa hauteur est inégale ; elle varie de 1 mètre à 4^m 50. Sa circonférence extérieure est de 15 mètres et son diamètre à l'intérieur de 3 mètres. Sa bouche cintrée et orientée au Nord a la largeur de 0^m 90 et la hauteur de 0^m 1/0.

Les fours à chaux indigènes ont été copiés sur les fours à chaux antiques, à moins que l'inverse ne se soit produit. Dans tous les cas, ces derniers ne répondent nullement à la description des classiques latins (1).

Des affleurements de constructions antiques s'observent sur une certaine étendue de l'autre côté de la route, en face le four. Nous y avons relevé un panneau sculpturé ; il est bordé d'une guirlande avec motif au milieu. Cette sculpture, sur un calcaire tendre blanchâtre étranger à la localité, est peut-être chrétienne.

(1) Cf. notamment M. Porcius Cato, *De re rustica*, édit., Nisard, Paris MDCCCLVI, in-8, XXXVI, p. 27.

Des fours romains ont été observés sur cette même route, dans la propriété Bonjean. Cf. Ch. Vars, *Rec. de Const.*, 1895-6, p. 295. Cette propriété est située vers le 4^e kilom. point terminus de ce chemin.

VIII X

Le Plateau d' 'Aïn el Bey, عين الباي ;
'Aïfour, عيفور. Le Chettaba, الشطابة.
Le Khneg, الخنش

Les affleurements ci-dessus mentionnés se dressent sur le flanc du revers méridional d'un plateau communément appelé, du moins officiellement 'Aïn el Bey.

Sur ce plateau on y signale notamment un Kjøekænmcøding composé de silex, d'helix passés au feu et d'ossements (1).

Des outils en silex et en calcaire proviennent du susdit plateau (2) ; on a recueilli en cette même station des ossements et particulièrement quelques crânes (3).

Un centre romain existait sur l'emplacement de la ferme de l'ancien Pénitencier militaire, il était dénommé Saddar (4). C'est un nom phénicien : la localité en fournit deux autres, celui de 'Aïn Guidjaou et celui de 'Aïfour. L'étude plus détaillée des débris antiques du plateau viendra ci-après. En attendant

(1) Cf. L. Joleaud et A. Joly, *Rec. de Const.*, 1908, p. 39 ; L. Joleaud, *Etude géologique de la chaîne numidique*, p. 313.

Il est semblable à celui observé par notre ami M. Solignac et nous sur la route de Mila, aux abords de 'Aïn-Tine.

(2) Cf. Ph. Thomas, *Bull. Soc. sciences physiques, naturelles et climatologiques d'Alger*, 1877, pp. 37, 51 ; *Bull. Soc. Arch. Sousse*, 1906, pp. 25, 26. Cf. Gsell, *Atlas Arch.*, feuille 17, Constantine, n° 276, p. 28.

(3) Aux archives de la *Soc. Arch. de Const.*, il existe des clichés inédits notamment de ces crânes. Ils méritent de sortir de leur oubli.

(4) Cf. *C. I. L.*, VIII, 5934.

il sera dit quelques mots à propos des ruines de 'Aïfour. 'Aïfour est situé au Sud-Ouest de Constantine et à environ 9 kilom. Ses vestiges se développent des deux côtés de l'antique voie de Cirta à Subzuar (Saddjâr) et s'étendent sur une longueur de plus de 1.500 mètres. L'une des pistes qui y conduit, celle partant d'un gué du Rhumel, à 3 kil. de la ville, est jalonnée de ruines pré-romaines et romaines. Au delà du gué et en aval du « Col d' 'Aïfour », on remarque deux fontaines antiques dont une avec bassin ; celle-ci est connue sous le nom d' 'Aïn 'Aïfour. Une ruine romaine enveloppe les fontaines et gagne la crête à gauche ; c'est le Henchir el Bey ; il a la réputation d'être hanté par les génies. A quelques distances, en contrebas de la crête, à proximité d'un ancien télégraphe, il y a une soixantaine de pierres de taille perforées cylindriquement, les unes intactes, les autres brisées. A droite du Col, on voit un alignement préhistorique. Un autre alignement préhistorique en contrehaut du bordj Merzoug ben Hasin à 'Aïfour même est appelé Dar Djezia « La Maison de Djezia ». Dans le jardin du dit bordj il existe une mosaïque. Les Indigènes signalent dans les abords sur une roche une empreinte de pied de cheval ¹⁾.

En dernier lieu, on a remarqué, et nous négligeons afin de nous borner, sur d'autres points, des silex d'âges divers au Chettaba ainsi qu'au Klneg.

1) A Henchir el Bey, un peu en contrebas de la crête à l'ouest, on remarque sur la tranchée d'une pierre ces lettres antiques de 6^{ms} de hauteur :
01

Au sujet d' 'Aïfour, cf. provisoirement Steph. Gsell, *Atlas Archéol.*, feuille 17, Constantine, n^o 285 et supplément ; L. Herboisneau a pris l'ethnique pluriel brisé Ouafra singulier Ouafri pour un toponyme. Cf. *C. I. L.* VIII, 2371.

Le nom primitif de ce dernier que nous fait connaître l'épigraphie locale romaine est Tiddis (1). Il est probablement phénicien ainsi qu'on le verra.

Le Chettaba a un vocable d'origine identique, ce massif voisin de notre ville, nous fournira bientôt l'occasion d'une intéressante étude toponymique et topographique. En attendant, nous y fixons l'emplacement d'un évêché et d'un centre antique. Celui-ci, que nous ressuscitons de l'oubli des siècles, est CASAE AMARAE; nous l'entrevoions dans le toponyme indigène Bléd Gasmira. C'est une grande ruine avec une nécropole signalée par nous en ce *Recueil* (2). Les initiales de Casae Amarae semblent résulter de la poterie que nous trouvâmes sur place (3). Il y a dans l'appellation tant antique que moderne une juxtaposition de noms absolument analogue à celle observée à propos de Cuicul (4).

Quant à l'évêché, c'est celui de Fesseï; son emplacement était resté jusqu'ici ignoré.

(1) Cf. *C. I. L.* VIII, 6702.

(2) Cf. provisoirement J. Bosco apud. A. Farges, *Rec. de Const.* 1901, p. 302; *Ibid.*, apud. Ch. Vars, 1903, pp. 213 sqq.

(3) Cf. *Ibidem.*, apud. Huguais, 1903, p. 133, n° 488. Cf. n° 489. Ces poteries sont au Musée.

(4) Cf. J. Bosco, *Rec. de Const.*, 1916, pp. 167 sqq.

CHAPITRE II

Vestiges préhistoriques de différents âges

A.

Peintures et Gravures rupestres

Des peintures et gravures rupestres ont été signalées dans la région du Khroub et notamment à 'Aïn Nhas (1). Elles peuvent s'échelonner du paléolithique au néolithique (2). Certaines de ces productions sont probablement contemporaines de l'industrie de l'os poli de la « Grotte des Ours du Msid ».

Il a été indiqué comme points susceptibles de fournir la matière colorante des peintures rupestres de la région du Khroub, cette même région et le Cheṭṭaba (3); il faut ajouter Ghorrot ed Dhéb que l'on connaît. Ce colorant est employé encore, paraît-il, en certains pays de l'Afrique du Nord (4). A Constantine on se sert du Senkk, سَكَّك (5).

(1) Cf. J. Bosco et M. Solignac, *Rec. de Const.*, 1911, pp. 330 sqq., pl. IV, V.

2 Cf. Bosco, *Ibidem.*, 1914, p. 343, note 1.

3 Cf. Bosco et Solignac, *Ibidem.*, p. 346.

4 Cf. provisoirement Ricard, *Arts et industries indigènes du Nord de l'Afrique*, t. III, S. Fes, 1918, p. 25.

5) Voici la définition que nous en donne un notable indigène constantinois de nos amis :

الظوظر مخايرق من الخنبر يشروده الصبغاءين الي يصبغوا
الفش و يخلطوا مع البقم و الي يبني في فاع الطنجير
بعيني الخنبره هو السكك * السكك عرب دايرد
فسيطنسة مثل الجتانه يزوفوا بهم البوم و الفنانش

Comme on le voit, le senkk est le résidu de la matière employée par les teinturiers et qui se compose de tartre de vin et de bois de campèche.

En Egypte, on voit l'hématite employée sous la XVIII^e dynastie pour colorer la poterie ⁽¹⁾.

B.

Ecriture azilienne

En outre de la représentation d'une faune disparue de nos climats, la région d'Aïn Nhas donne la figuration d'un pointillé coloré ⁽²⁾ observé déjà ailleurs ⁽³⁾. Les spécialistes voient dans les pointillés de ce genre les rudiments d'une écriture primitive ⁽⁴⁾. Elle serait probablement de l'âge de l'industrie de l'os poli.

Un criterium chronologique d'une valeur incontestable est offert en la circonstance par l'Egypte. Un bas-relief notamment du tombeau de Mera, à Saqqarah (VI^e dynastie représente une scène de chasse au Bumerang dans les marais ⁽⁵⁾. Une peinture rupestre d'Aïn Nhas figure précisément un homme armé du Bumerang ⁽⁶⁾.

C.

Cupules

Dans cette même région d'Aïn Nhas, il existe

(1) Cf. L. Franchet, *Nouvelles Archives, l. c.*, p. 112.

(2) Cf. Bosco et Solignac, *Ibid.*, de *Const.*, 1911, pl. VI, p. 341.

(3) Cf. provisoirement Abbé H. Breuil, *Congrès international d'Anthrop. et Archéol. préhistoriques de Monaco*, 1906, fig. 133, pp. 3-5, 386; Dechelette, *Manuel d'Archéol. préhist. celtique et gallo-romaine*, I, in-8, Paris, 1908, fig. 421, pp. 318-319.

(4) Cf. provisoirement Piette, *L'Anthropologie*, 1906, p. 125, apud. Dechelette, I, p. 236; Breuil, *l. c.*, p. 378.

En Chine, le premier élément de l'écriture fut un simple trait. Cf. *l'Univers Pittoresque*, . . . G. Pauthier, *Chine Moderne*, . . . in-8°, II, Paris, MDCCCLXIII, p. 290.

(5) Cf. J. de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte. L'Âge de la pierre et les métaux*, in-4, Paris, 1896, p. 170, fig. 508.

(6) Cf. Bosco et Solignac, *Ibid.*, pl. IV, p. 341 et note.

des cupules de formes diverses. Il y en a également à Bkira ⁽¹⁾ sur la piste du bordj au Hamma, en amont de l'Aïn Sahridj. Des cupules ainsi que des entailles cupuliformes se remarquent dans les cavernes sépulcrales phéniciennes du Mançoura.

Une kharbga avec cupules se remarque sur une roche située à une cinquantaine de mètres à l'Est des clôtures du jardin d'Aïn Kerkèr, versant Nord du Djbel Bkira ; la roche est près de la piste de Fedj Bkira au Hamma. La kharbga présente 7 lignes de trous, les lignes sont parallèles et disposées verticalement, elles contiennent respectivement une douzaine de petites entailles circulaires, quelques-unes sont plus grandes et en forme de coupe. Elle occupe la surface de 0^m 50 de largeur et approximativement 0^m 65 de longueur.

D.

Le Bélier à sphéroïde

Dès la plus haute antiquité on a vénéré en Égypte et dans la Nubie le Bélier ⁽²⁾. Il symbolisait le « dieu modelleur des hommes, le générateur des dieux ⁽³⁾ ».



« Le maître des pères des dieux et des déesses de

(1) Cf. Marcel Sagnac, *Bull. de l'Assoc. de Géog. et d'Archéol. d'Oran*, t. XXX, VII, fasc. I, XL, VIII, pp. 5, 13 du tiré à part. Dans cet opuscule la question des cupules en rapport avec les représentations rupestres du D³ département est traitée avec talent.

(2) Cf. Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, pl. LXXXI, apud L. Paul Deber, *Mémoires publiés par les Membres de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire*, X, Le Caire, 1901, p. 100 et note.

(3) Cf. Champollion, *Notices descriptives* I, p. 682, apud L. Paul Deber, *l. c.*

toutes les éternités, le maître du devenir, l'auteur du ciel de la terre de l'autre monde, de l'eau des montagnes » (1).



C'est le Bélier de Mendès (2). Son culte s'est étendu jusqu'en Afrique mineure (3). On le trouve figuré picturalement dans la région d'Aïn Nhas également (4); la représentation rupestre est pour le moins contemporaine de l'« Homme au Boumerang »; ce second ériterium vient s'ajouter à celui indiqué déjà.

Dans la 2^e partie de cette étude on verra que l'un des noms de l'animal sacré révélé par les monuments égyptiens subsiste encore notamment chez nos Indigènes.

Le Bélier, on le sait, est le principal attribut de Ba'al Hammon à Cirta surtout (5).

·E.

Dolmens

Il a été observé sur le Msid des roches paraissant être des « pierres druidiques » (6). Elles étaient situées au Nord-Est d'une tour ruinée couronnant le mont.

(1) Cf. Brugsch, *Religion and mythology der alten Aegypter*, pp. 290, 303, 308, apud., Paul Derber, *Ibidem*.

(2) Au sujet du Bélier de Mendès, cf. le très remarquable et très érudit ouvrage de Paul Derber, *I. e.*

(3) Cf. provisoirement G. B. M. Flaman, *Deux stations nouvelles de pierres écrites...*, *L'Anthropologie* t. XXV, 1914, pp. 444, sqq. figures et notes.

(4) Cf. J. Bosco et M. Sahnac, *Rec. de Const.*, 1911, pp. 332, sqq., pl. IV, V.

(5) Cf. J. Bosco, *Ibidem.*, 1912, pp. 236, sqq.

(6) Cf. Fournel, *Richesse minérale*, t. I, p. 212.

La figure qu'on en donne ne nous renseigne pas au sujet de l'affectation de ces blocs rocheux. (1).

A proximité de la « Grotte des Ours », on a déjà vu qu'il existait des dolmens. Ils sont à l'Est de la mechta de la Gli'aa, au Sud-Est du passage à niveau du 2^e tunnel de la voie ferrée, sur la piste de Fedjer Rih. On y note un dolmen effondré et la trace de deux autres près de là. Le dolmen effondré a une couverture ovale de 2^m 35 de longueur, 1^m 40 de largeur et l'épaisseur de 0^m 20 environ. Ils se trouvent à gauche de la Khenga.

Au pied de la terrasse couronnée par les entailles d'une mine probablement pré-romaine, dont il a été parlé, s'appuie contre l'assise rocheuse un édicule se dressant à 10 mètres d'élévation du sentier. Est-ce un dolmen ? Il est écroulé en arrière, sa dalle de couverture donne : Long^r, 1^m 35 ; haut^r max^m, 0^m 75 ; épais^r max^m, 0^m 45. La muraille de droite est formée d'une unique pierre régulière cassée au fond, la partie de gauche par une seule pierre aussi régulière mais moins longue ; la chambre ainsi indiquée accuse : larg^r, 0^m 57 ; haut^r, 0^m 60 ; prond^r max^m, 0^m 90.

De l'autre côté du Zièd, entre les deux cols de Bkira sur la crête et dans le voisinage de murs en pierres sèches dont l'époque n'est pas évidente à nos yeux, on voit un dolmen présentant les détails ci-après : la couverture est pentagone et faite d'une pâte où sont intercalés des cailloux roulés quelques-uns en saillie. Cette dalle, longue de 2^m 90, large de 2^m 70, épaisse de 0^m 22 environ, est fendue dans

(1) Fournel. Atlas, pl. I. fig. F.

toute sa longueur; elle est en outre cassée à gauche sur une partie de la largeur, au premier tiers de la longueur. Elle couvre une fosse de 0^m 60 de hauteur, 1^m 25 de largeur et la profondeur est de 2^m 65. La paroi de gauche se compose de trois pierres assez grandes et de petites pierres par dessus; à droite, le mur est constitué d'une grande pierre à l'entrée et de petites pierres à l'extrémité; le fond ne contient que des petites pierres en désordre. La couverture incline de ce côté.

A 6 mètres à droite, il existe des assises probablement d'un autre dolmen privé de couverture.

Les dolmens occupent à peu près le sommet d'un triangle dont la base à droite est formée par le dolmen de Lella Z'aroura et à gauche par 'Aïn Mchihra et El Maħdjar; ils sont à 400 mètres au Nord du premier, à 300 mètres au Nord également d'El Maħdjar, rive droite du Ziéđ.

Plus à l'Est, à 300 mètres environ au Sud de l'ilôt de Sidi 'Ali 'Eurab, il existe aussi un dolmen. Sa dalle de couverture atteint la longueur d'environ 2 mètres, la largeur moyenne est de 2 mètres également et l'épaisseur de 0^m 25. Quand à la chambre elle a la largeur et la hauteur de 1^m 15 et la profondeur de 1^m 70. La muraille de droite est formée d'un monolithe, celle de gauche par une grande pierre et de petites pierres par dessus, celle du fond, assez basse, par de petites pierres. C'est un remplissage indigène.

Le dolmen est situé dans un couloir entre le Djbel Tafrent et le Kéf Çalah, d'où le nom donné à ce couloir de Bin Djebelin, *بين جبلين*, dont le sens est « entre deux monts ».

Le Kéf Çalah n'a donc qu'une longueur et une profondeur très bornées. Les Indigènes de Constantine lui donnent une désignation différente : Kéf Bou Quicer ou Quisér.

On l'a vu, il existait une importante station mégalithique sur le sommet du mont Qabr er Roumïa dans la vallée de l'Ouéd Khenga.

Sur une des croupes descendantes du Djbel Oualch, à Draa' en Naga, on constate un dolmen⁽¹⁾.

Un dolmen et des demi-dolmens ont été étudiés dans la région d' 'Aïn el Bey⁽²⁾; ils semblent présenter des points de ressemblance avec le dolmen de Sidi Mgharouel du Cheçtaba⁽³⁾.

Plusieurs dolmens se dressent au Khneg⁽⁴⁾.

F.

Tumuli

De nombreux tumuli sont dispersés dans les environs de Constantine; on en voit notamment au Cheçtaba⁽⁵⁾, les plus importants sont ceux de Bordj ben Tobbal⁽⁶⁾, de Fedj l'Enzaouèt⁽⁷⁾ et d' 'Aïn el Bey⁽⁸⁾.

1 G. E. Col. Mercier, *Bull. Arch.*, 1885, pp. 552, 553.

2 Cf. Ph. Thomas, *Congrès international des sciences anthrop. de Paris*, 1878. Extrait, in 8°, Paris, MDCCCLXXX, pp. 6, sqq.

3 Cf. J. Bosco, *Rec. de Const.*, 1912, p. 258, planches.

4 L. Férard, *Rec. de Const.*, 1864, pp. 110, 112, 113, 114, pl. XXVIII; Col. Brunon, *Ibidem.*, 1876-1877, pp. 328-330, pl. XII et XIII; Col. Mercier, *Bull. Arch.*, 1885, pp. 552, 553; *Atlas Archeol.*, feuille 17, Constantine, n° 89 et supplément.

5 Dr V. Rehaud et A. Goyt, *Rec. de Const.*, 1879-1880, p. 3; Bosco, apud, Gsell, *Atlas Archeol.*, feuille 17, Constantine, n° 120, p. 9.

6 J. Bosco, *Rec. de Const.*, 1914, p. 241.

(7) *Ibidem.*, p. 275, note infrap.

(8) Ph. Thomas, *l. c.*

G

Carrière préhistorique

Il existe un pointement ophitique au Chettaba (1). Un fragment de hache en ophite a été trouvé à Bkira (2) entre le dolmen Lella Za'roura et la « Grotte des Martyrs ». Des haches en ophite de divers genres proviennent de la « Grotte des Ours » (3). Il est probable que tous les outils de cette catégorie ont été exécutés avec la matière prise à ce pointement (4).

Il est à noter que le lieu où existe ce dernier s'appelle *Nogra*. C'est un terme sémitique. Il a le sens de « creux, cavité », aussi bien dans le terme biblique נקרה (5) que dans l'arabe نفرة

3

Communications

I

Grottes diverses

L'homme primitif, aux diverses époques lointaines de son histoire, a donc essaimé ses habitats en notre région immédiate — nous ne pouvons aller au-delà, — et cela résulte éloquemment de la course très rapide et très sommaire que nous venons d'effectuer

(1) Marcel Solignac, apud Bosco, *Rec. de Const.*, 1915, p. 228, note 2.

(2) Cf. J. Bosco, apud Toutam, *Bull. Arch.*, 1911, p. 155.

(3) Cf. Debruge, *Rec. de Const.*, 1908, pp. 135-138, figures 17-20. Cf. fig. 21, p. 138.

(4) On avait cru jusque là que le pointement ophitique le plus rapproché de *Constantine* était situé dans la région de Djidjelli. Cf. Joleaud, apud Debruge, *Rec. de Const.*, 1908, p. 136, note.

(5) Cf. *Exode*, XXXIII, 22.

autour de Constantine, à une vingtaine de kilomètres à la ronde.

Il a habité également notre rocher.

Le rocher de Constantine, nous en parlons en parfaite connaissance de cause, est bien loin d'être aussi inaccessible que la plupart des auteurs se sont évertués à le représenter ; en réalité, il est abordable sur tous ses versants, même le plus terrible, celui du Nord ; tout au moins dans sa partie supérieure à laquelle on parvient par le revers de l'Ouest.

Pendant plusieurs siècles, à l'époque musulmane, notre ville, privée de ponts ¹⁾ n'eut point d'autres communications que ses voies naturelles. De notre temps, antérieurement au « Chemin des Touristes » le ravin n'avait plus de secret pour les Indigènes ; ils ont donné à ses moindres détails une désignation particulière ; nous avons, pour notre part, noté une centaine de ces désignations que nous publierons un jour ; quelques-unes sont d'un pittoresque achevé.

A.

*Le H-zèm el Kbir, الحزام الكبير. Er Roua, الروا.
Ghar Maqçab, غار مقصب*

Un sentier de chèvre ceinture le rocher de Constantine depuis le square de Béhagle, sous le boulevard Joly de Brésillon, jusqu'au « Pont du Diable » sous la pointe de Sidi Rached. C'est le H-zèm el Kbir, par opposition au H-zèm es Sghir.

¹⁾ Cf. Cherbonneau, *Annuaire de la Société Archéologique de la province de Constantine*, 1853, pp. 112, 113.

Le Hzèm est un chemin en falaise étroit et se déroulant comme l'objet dont il emprunte le nom.

Les deux sentiers en ceinture se rencontraient à Fomm el Hzèm, « Bouche du chemin en ceinture », sur la grande voûte du ravin.

On a vu que le Hzèm es Sghir permettait de contourner le Msid. Le Hzèm el Kbir par contre facilitait la circulation du ravin. Les habitants en ont fait usage à toutes les époques. Il est probable que certaines grottes de son parcours, celles surtout appelées Er Roua, l'Eurie, situées entre l'échelle métallique en contrebas du moulin de M^{me} V^{ve} Mouret et les assises d'un pilier antique, rive gauche du Rhumel ⁽¹⁾, ont été la demeure des préhistoriques à l'époque des cavernes. Une petite excavation connue sous le nom de Ghar Maqçab, « La Grotte aux Roseaux », actuellement vidée ⁽²⁾, a pu également servir tout au moins d'abri-refuge; elle est située au-dessus de la « Piscine César », ou l'Aïn Choqqa, sous la Médèrsa.

A l'époque romaine, cette partie du sentier constituait une promenade; celle-ci, d'après des repères qu'on nous fera grâce de ne pas énumérer, pouvait s'étendre depuis la plateforme de la grande voûte du ravin jusqu'aux vestiges du second pont antique, au-delà d'Er Roua.

1. Cf. Joseph Bosco. *Républicain de Const.*, 30 janvier, 4^e février 1911.

2. *Ibidem.*

B.

« La Grotte des Pigeons », « La Grotte du Boue, »
« La Grotte des Champignons »

Sur le rocher même, l'homme des cavernes a pu élire domicile dans de nombreux abris. Ces abris, nous les soupçonnons, étant donné la nature accidentée de l'assiette de la ville, étant donné surtout la constitution géologique de la masse rocheuse, laquelle est identique à celle du Msid.

L'un de ces habitats a pu être la « Grotte des Pigeons ». Celle-ci a produit jusqu'ici une industrie de différentes époques du préhistorique⁽¹⁾, un occipital humain appartenant à une race qui eut sa plus grande extension à l'époque néolithique⁽²⁾, ainsi qu'une faune remontant au paléolithique⁽³⁾. Nos investigations, embrassant un grand nombre d'années, nous permettront de silhouetter sa physionomie toute spéciale.

Cette excavation est appelée en arabe Ghar en Na'oura, غار النعورة « Grotte du Tourniquet, du Manège » et Ghar es Skekèn, غار السكاكن « Grotte des Poignards »⁽⁴⁾. Ces désignations lui viennent d'une savoureuse légende, nous la renvoyons à une autre occasion.

La « Grotte des Pigeons » n'était pas l'unique ressource de l'homme primitif ; il avait à sa disposition

1. Cf. Debruge, *Rec. de Const.*, 1915, p. 110. *Ibidem.*, 1916, p. 21.

2. Marcel Solignac, *Rec. de Const.*, 1916, p. 56.

3. L. Jolemid, *Ibidem.*, p. 35. *Rev. Afric.*, II, 26, 2^e trimestre 1911, p. 189, note 2.

4. Cf. Joseph Bosco, *Depeche de Const.*, 15 août 1910. *Ibidem.*, *Sabih-e-Malleh*, 16 septembre 1911.

d'autres excavations en ces lieux. Nous en citerons deux : la « Grotte du Bouc » et la « Grotte des Champignons ».

La première est située dans le talus de la « Grotte des Pigeons ». Elle est remplie d'une telle couche de débris de toutes sortes qu'elle ne donne à l'entrée que la hauteur de 1^m 10, qui ailleurs se réduit de la moitié ou davantage. De forme rotonde, elle indique la longueur de 10 mètres et la profondeur de 7 m., le tout approximativement.

Quant à la « Grotte des Champignons », elle s'élève au contraire au-dessus du niveau de la « Grotte des Pigeons » d'une douzaine de mètres à droite de celle-ci. On devrait plutôt l'appeler la « Grotte du Figuier », car un beau spécimen de cette famille des Morées (le *Ficus Carica* L.) obstrue son entrée, laquelle à gauche tient un peu de l'ogive. Le plafond est décoré de boursoufflures circulaires, telles des carapaces de tortues gigantesques, comme on en rencontre en diverses grottes du voisinage et en particulier à la « Grotte des Pigeons ».

Un filet rougeâtre raye sa base.

L'excavation a été exploitée dans l'antiquité ; des traces nombreuses se constatent à toutes les parois. Le sol est terreux. On peut assigner à la grotte ces dimensions : long^r, 10 mètres ; prof^r, 7 mètres ; haut^r, 2 mètres. Parmi ces nombreuses entailles, mentionnons en pour l'instant deux : sur la paroi du fond se trouve la niche phénicienne en sifflet dont il sera amplement question au cours de cette étude ; celle qui nous occupe atteint : haut^r, 0^m 12 ; larg^r, 0^m 14 ; prof^r, 0^m 90. La seconde entaille est à la pa-

roi de gauche ; elle porte profondément gravé en lettres de 0^m 04 le mot énigmatique BALASTO, dont l'origine nous échappe absolument.

C.

Souterrains

De nombreux souterrains voûtés, sur l'origine desquels nous ne sommes pas fixés, s'observaient à Constantine en 1836 ¹. Cherbonneau en indique un, d'après les Arabes, se dirigeant depuis la « Kasbah » jusqu'à la porte Valée ; il a découvert personnellement à la limite du quartier israélite, sous la maison Ben Zerbib, un tunnel avec des embranchements à droite et à gauche ⁽²⁾. On en signale un, sous la maison Ben Zekri, rue du 26^e de Ligne. Nous en avons vu un autre, mais très superficiellement, sous la tribune du chœur de l'église-cathédrale ⁽³⁾.

Dans la rue du Palais, un passage conduisait dans les entrailles du rocher ; ce passage était indiqué sous le nom de Rous ed Douaines « Têtes des souterrains » ⁽⁴⁾.

En mai 1916, nous notions lors des fouilles de l'élargissement du Boulevard Joly-de-Brésillon, à 3 m. en avant des remparts, dans l'espace compris entre l'hôtel Lagleyze et l'Intendance militaire, l'existence d'une voûte. Sa hauteur apparente pouvait être de

(1) Cf. Duran de la Malle, *Appendice*, p. 345.

(2) Cf. *Ann. de Const.*, 1833, pp. 128, 129 et notes ; cf. Edrissi, *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, traduction de R. Dozy et J. de Goeje, Leyde, in 8^e, 1866, p. 111 de la traduction et 25 du texte arabe ; El Hadj Ahmed El Mobarek, *Tarikh Qasantina*, trad. Deurmon, *Rev. Afric.*, extrait n^o 289, 2^e trimestre 1913, Alger, in 8^e, pp. 7, 8.

(3) Cf. J. Bosco, *Indépendant de Const.*, 18 août 1909.

(4) Cf. Ernest Mercier, *Rec. de Const.*, 1878, p. 78.

3 mètres, son épaisseur de 0^m 65 et sa largeur d'environ 4 mètres. Le cintre se composait d'un, deux et trois rangs de briques; une pierre calcaire bleue au centre formait la clé de voûte. L'intérieur était encombré de déblais. Tout un système de murs de diverses époques antiques et modernes venait s'appuyer extérieurement à ce mystérieux passage.

D.

Poches d'eau

On a constaté, en divers points de la ville, en poussant les fondations des constructions à une certaine profondeur, des nappes d'eau. Sous le Grand Hôtel de Paris, une grotte contient un étang ¹⁾. Des sources devaient donc jaillir à la surface rocheuse, à l'époque préhistorique; à cette époque d'ailleurs, les précipitations atmosphériques étaient plus abondantes. L'homme primitif pouvait, sur place, se désaltérer à son gré.

On a vu qu'au Msid, une source, 'Aïn l'Ihoud, s'échappait du milieu de l'ancien cimetière israélite, ⁽²⁾ au pied de l'hôpital civil; les vieux Constantinois s'en souviennent encore.

E.

*La Rampe Biskrïa. L'ouverture du Snides
Communications diverses*

Du Msid, l'homme préhistorique n'avait que l'em-

(1) Cf. J. Bosco, *Républicain de Constantine*, 8, 9 février 1907; 15, 27 février 1908. Des argiles rouges de remplissage, remontant probablement au Sienien, se rencontreraient dans le creusement du puits aboutissant à la grotte.

(2) Cf. Durcau de la Malle, *Appendice*, p. 156; Fournel, *Richesse minérale*, t. 1, p. 211. Au sujet des poches d'eau, cf. en outre El Hadj Ahmed et Mobarck, pp. 7-9.

barras du choix pour se rendre sur notre rocher. Il lui était loisible à cet effet d'emprunter une voie naturelle qui, les vestiges en témoignent, a été utilisée par les Phéniciens, les Numides, les Romains et les Byzantins notamment.

Elle avait son point de départ sur la plate-forme, en contrebas de laquelle se trouve le passage menant à Ghorrot ed Dhéb. Sur cette plate-forme on remarque encore des vestiges d'une enceinte hémisphérique. Une relation a donc existé autrefois entre Ghorrot ed Dhéb et la rampe. La plate-forme et les rochers voisins portent le nom de Biskriä. Ce nom vient de l'ancien propriétaire de l'endroit, Si Ahmed el Biskri, un personnage de l'entourage du dernier bey de Constantine (1).

La plate-forme est traversée par le deuxième tunnel de la route de la corniche. Entre ce tunnel et le premier tunnel de la voie d'accès en question, on voyait naguère encore une falaise rocheuse limitée à gauche par deux grottes superposées, et à droite par une troisième excavation. Sur cette falaise se dressaient des tronçons d'une muraille formés de pierres aux dimensions énormes comme celles de l'enceinte de la plateforme à laquelle ils se reliaient. Ces archaïques débris, remontant à l'époque phénicienne vraisemblablement, et d'un effet imposant en ce cadre sauvage, ont été détruits.

La voie antique, jalonnée actuellement par des vestiges, desservait la nécropole punique du Msid, dévalait ensuite sur la plate-forme de la grande voûte

(1) Ahmed el Biskri est mentionné par Féraud. Cf. *Rec. de Const.*, t. 67, p. 26, note. Un grand nombre de la rue El-Hutier est appelé Dar el Biskri.

du ravin ed 'Dleïmèt « Petites Obscurités »⁽¹⁾ ; elle tournait enfin à droite et trouvait un passage facile au lieu dit Snides, سنيد مس « Petit Cloaque », dans une crevasse de la masse rocheuse en contre-bas du viaduc de la rue Thiers. C'était la voie directe se rattachant d'une part, à Oumm er Rdjila et de là à Fedj el Hlelef, et d'autre part, à Fedj el Kbir par le Grobbodj.

F.

*Le H-zèm er Rqiq, حزام الرفيق. « Les Trois
Pierres ». « Le Rocher » du précipice ou
vertigineux*

En négligeant l'issue du Snides, il est probable qu'il existait aussi un passage vers la naissance du pont d' « El Kantara » — on pouvait continuer le hzèm et atteindre notre rocher aussi bien par la « Grotte des Pigeons » que par la crevasse de Bèh er Rouah.

On poursuivait alors le sentier du Snides en longeant le versant Nord-Est et l'on s'engageait sur le versant Nord. Ici, le sentier se réduit parfois à la largeur de quelques centimètres, d'où le qualificatif de rqiq « mince, étroit » qu'on lui donne. Il le conserve durant toute la largeur du versant, c'est-à-dire, jusqu'à la « Falaise du Renard »⁽²⁾, située à l'autre extrémité du versant, en contre-bas de quel-

(1) Cf. J. Bosco, *Une relique des temps passés, Républicain de Const.*, 1907, 7 mai. Nous avons des clichés des tronçons détruits.

Le sens de l'appellation arabe, de la voûte en question, est « Caverne Ténébreuse ». Cf. J. Bosco, *Rec. de Const.*, 1902, p. 210, note 1.

(2) Cf. Joseph Bosco, *La Falaise du Renard, Républic. de Const.*, 3 février 1910.

ques mètres du belvédère qui se trouve à gauche de l'entrée du tunnel de la « Grotte des Pigeons », sur le Boulevard de l'Abîme.

Il existait jadis à la plate-forme de ce versant un point connu sous le nom de Ets Tselts Hadjret⁽¹⁾ — « Les Trois Pierres »; — on y précipitait dans le gouffre béant, à l'époque turque notamment, les femmes adultères et les criminels²⁾. Certaines victimes, avant d'être ainsi suppliciées étaient au préalable enfermées dans un sac³⁾. Cette particularité vaudrait à la nouvelle Roche Tarpeïenne, les écrivains l'ou dit, cent fois la dénomination de Kêf Chkara, « Rocher du Sac ». C'est très possible, mais il existe une autre particularité généralement ignorée; c'est qu'à côté de cette désignation on en remarque une seconde, celle de Kêf Chkoura ou Achkoura. Elle est en usage principalement chez les vieux Indigènes constantinois; actuellement les deux désignations sont confondues. L'historien de Constantine, Limbéry, confirme la leçon de Chkoura شـكـورـة⁽⁴⁾ et Achkoura, أشـكـورـة⁽⁴⁾.

Achkoura a donné naissance à un verbe local Chékkér, شـكـر « précipiter quelqu'un dans le vide ».

1. Cf. Carette, apud. L. Ch. Féraud, *Rev. de Const.*, 1837, pp. 50, 61; Joseph Boscq, *sur le Sentier de la Grotte des Pigeons, Dépêche de Const.*, 18 août 1910.

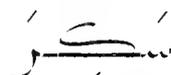
2. Cf. Carette, *Ibidem*, Cf. en outre H. Benstreit, *I. c.*, p. 52; Abbé Poirer, *Voyage en Barbarie*, I, p. 165, apud. Bureau de la Malle, *Province de Constantine. Recueil de renseignements pour l'expédition ou l'établissement des Français dans cette partie de l'Afrique septentrionale*, in F² Paris, 1837, p. 52 et notes; Peyssonnel, p. 307; *Voyages de Mour Shaw, M. D., dans plusieurs provinces de Barbarie et du Levant*, in 4^e, La Haye, L. MDCCCLIII, p. 161; Bureau de la Malle, *Appendice*, p. 333; Ravoisié, *I. c.*, p. 5, note.

3. Carette, *I. c.*

4. Cf. كتاب *I. c.*, feuillet 31.

Il se pourrait toutefois, mais nous en doutons, que l'inverse se soit produit; *Achkoura* viendrait alors de Chékkér.

Au risque d'être taxés de voir du phénicien partout comme d'aucuns y voient du libyque et même du grec, il nous faut constater ici une adaptation homophonique de termes semblable à celle que nous observions naguère en ce *Recueil* (1).

Achkoura semble dériver d'un radical biblique **שכר**, *Chakar* « enivrer ». Une signification analogue est offerte par l'arabe écrit  *Sakira*, l'arabe usuel  *Sker*, et le maltais *Siker*. En maltais, il signifie également : « Perdre le sens de la réalité sous l'effet d'un sentiment violent » (2).

Notons qu'Achkoura est de la même forme que le terme désignatif *Astoura* (Stora).

Ces données, rigoureusement linguistiques, permettent de remonter à la signification primitive de la désignation; le Kèf Achkoura n'aurait été à la période phénicienne que le « Rocher de l'Ivresse », c'est-à-dire, du « Vertige ».

Des personnes ont été jetées dans le gouffre, antérieurement aux Turcs et sur d'autres points probablement que le Kèf Achkoura (3). A l'époque turque, beaucoup d'Indigènes étaient précipités dans les citernes de la Qaçba (4).

(1) *Rec. de Const.*, 1916, pp. 204, 205.

(2) Acception ignorée des lexicographes maltais Vassalli, Vella, Falzon, Caruana, etc.

(3) Viet. de Vit. *De persecut. Vand.*, II, apud. Shaw, *l. c.*, I, p. 115 et note. Cf. p. 165. Cf. en outre Henri Fournel, *Richesse minérale de l'Algérie*, I, p. 201.

(4) On précipitait dans ces antiques citernes ceux dont la mort devait rester ignorée. Cf. Bureau de la Malle, *Appendice*, p. 337. Cf. aussi Féraud, *Rec. de Const.*, 1867, p. 89.

Revenons à la « Grotte des Pigeons ». La paroi de face de cette excavation présentait à gauche des saillies qui en permettaient relativement l'escalade. En outre, au-delà du mur bâti par le Génie vers 1873 et qui masque le fond de la grotte, celle-ci avait à la voûte une large ouverture, entre l'Arsenal et l'Hôpital militaire. Cette communication directe de l'excavation, avec la plate-forme du rocher, nous avait suggéré l'idée que c'est en ce point que l'on devait placer la grotte consacrée au culte de Mithra⁽¹⁾ dont parle une inscription de la Qaçba⁽²⁾.

La masse considérable de déblais qu'elle renfermait à cet endroit⁽³⁾ ne nous a pas permis de nous assurer à quelle hauteur du sol se trouvait l'échancrure et si elle a été accessible par des moyens naturels ou artificiels. En ce point, la grotte s'élevait à environ 25 mètres.

(1) Joseph Bosco, apud. Evariste Lévi, *Bec. de Const.*, 1911, p. 271; *Ibidem.*, apud Debruge, *Bec. de Const.*, 1916, pp. 42, 46. La question du culte de Mithra à Circa est traitée dans le travail de notre excellent ami Lévi, d'une façon digne d'éloges.

(2) *C. I. L.*, VIII, 6975.

(3) Il y avait à la Qaçba 300 maisons indigènes qui furent démolies; les déblais ont été jetés au ravin. Ravorsé n'a pu visiter le bain thermal de Sidi Meimoun à cause des décambres en question. Cf. *Exploration. I. c.*, pp. 9, 18. Ce bain avait été, depuis, déblayé et livré au public. Les eaux étaient conduites extérieurement dans un bassin construit par les Français; il servait de lavoir à notre population et surtout aux soldats. Il serait à souhaiter que l'antique établissement thermal fut déblayé et sa source, — coulant maintenant ailleurs, et effracc contre les rhumatismes, — soit rétablie en son emplacement primitif. Cf. provisoirement J. Bosco, *Repub. de Const.*, 26 juillet 1905.

Les déblais jetés ont obstrué également diverses grottes des versants Nord-ouest et notamment une excavation au fronton à droite de la « Grotte des Pigeons »; nous l'appelons, à défaut d'autre nom, « Grotte de Sôphomibe ».

G.

Bèb er Rouah, باب الرواح, « La Rampe aux Gradins », « La Faille au Gratin d'argent », « Le Hammèd de Sidi Meïmoun » *Ghar l'Emdaredj*. *Ghar Zdjoul*. *Ghar et Touba*.

Bèb er Rouah ou la « Porte des Brises » ainsi que la Rampe du Mdarédj, lui faisant suite, ont été l'objet de nombreuses communications; nous les étudierons dans notre prochain travail sur le Capitole de Cirta; elles sont généralement inexactes, car, les auteurs de ces communications, à de très rares exceptions, n'en ont pu voir qu'une partie ou n'en ont rien vu du tout, et se sont rapportés à des références plus ou moins sincères, plus ou moins complètes⁽¹⁾.

De la « Porte des Brises », qui était située en contre-bas et à une trentaine de mètres de l'Hôpital militaire, partait une rampe dont Léon l'Africain a parlé le premier⁽²⁾. Les Arabes l'ont connue et ils l'ont dénommée avec justesse Mdarédj ou Mdèrédj, مدارج, ce qui veut dire « Rampe aux Gradins ». En effet, on voit encore sur son parcours, à distances inégales, quatre tronçons de marches d'escaliers tailladés dans le roc vif. On a détruit, récemment, sans rime ni raison, quelques gradins inférieurs du dernier tronçon. Ce tronçon, le plus important des trois, est au-dessus du petit tunnel des Cascades⁽³⁾.

1. Sur ce versant, cf. J. Bosco, *Républic. de Const.*, 26 juillet 1906, *Indépendant de Const.*, 1. 14, 30 juillet, 5. 14, 26 septembre 1909, *Dépêche de Const.*, 16 mai 1911.

(2) *L. c.*

(3) En prolongeant — mai 1919 — à l'Ouest le bassin de décantation de l'égoût latéral adossé contre le pied Nord du rocher, on a détruit encore d'autres gradins du tronçon en question. *Note durant l'impression*.

La rampe décrivait de nombreux lacets, coupait une fente verticale de plus de cent mètres de hauteur⁽¹⁾ et arrivait enfin à l'important bain thermal de Sidi Meïmoun. La fente est appelée « Gradin d'argent », Derdjjet Fo'd'da, درجة فضة ; elle doit ce nom à certaines cristallisations reflétant ce métal lorsqu'elles sont caressées par les rayons solaires²⁾. Aux abords de la faille et dans la faille même, il existe de curieux abris sous roche ; la plupart ont des entailles antiques ; les trois abris sous roche englobés sous le nom générique de Ghar l'Émdaredj, sur la plate-forme El-Maūda, « La Table », à l'angle extrême et en contre-bas de l'ancien sentier de la « Grotte des Pigeons » par l'Ouest, ont toutes l'allure d'être préhistoriques. Nous avons en effet recueilli dans cet escarpement des silex taillés. Dans la première faille de ce versant, Fellet et Tabya, il faut noter une assez vaste grotte murée par le Génie vers 1880 ; elle est dénommée la « Grotte des Chansons », — Ghar Zdjoul —⁽³⁾. Il y a une autre excavation à la base. Plus loin, dominant autrefois presque le tombeau de Praecilius, sous la Mairie, on remarque

1) Le Général Ch. Cadart Eppelle « Un précipice d'une effrayante profondeur, 180 mètres, peut-être plus ». Cf. *Souvenirs de Constantine, Journal d'un Officier du Génie, rédigé en 1838-1839 et coordonné en 1893 par le Général Ch. Cadart*, in-12°, Paris, 1916, p. 112. En juin 1838, Cadart, avec quelques camarades, suivirent les escarpements de l'Ouest et pénétrèrent à la Qaeba par la poterne de Bab el-Rouah et nullement par la « Grotte des Pigeons », comme il a été dit ici même, en mal interprétant une référence donnée par nous. Cf. L. Jacquot, *Rev. de Const.*, 1916, pp. 92, 93.

Par contre, c'est très probablement en forçant la « Grotte des Pigeons », qu'à l'assaut de Constantine, le 13 octobre 1837, un détachement de sapeurs et de voltigeurs à la tête duquel se trouvaient deux jeunes officiers de l'état-major du Général Trezel et dont parlent Sir Grenville, Temple et Falbe, *l. c.*, p. 65, escalada la Qaeba. Cf. J. Bosco, *Un beau fait d'armes. Dépêche de Const.*, 16 mai 1911.

(2) Joseph Bosco, *Independ. de Const.*, 5 septembre 1909.

(3) *Ibidem.*, 30 juillet 1909.

Ghar et Touba ; elle a été connue des anciens, nos gamins l'ont appelée d'un nom rabelaisien (1).

Le bain romain de Sidi Meïmoune, sur lequel nous reviendrons, était encore accessible en partie il y a une douzaine d'années ; il a été depuis entièrement submergé sous les déjections.

La rampe antique desservait, non seulement l'établissement balnéaire mais aussi, par un embranchement, les Cascades (2) ; des vestiges de cette portion de la voie subsistent nombreux ; un écrivain arabe local s'en est fait une très fausse conception (3).

L'embranchement passait en contre-haut du chemin actuel, au-dessus d'un tunnel naturel ; mais il est probable que ce tunnel, un peu élargi le 12 juin 1873, par le 63^e de Ligne, a été lui aussi utilisé.

Le nouveau Boulevard de l'Abîme a profondément modifié la partie du versant s'étendant notamment entre la « Porte des Brises » et la « Grotte des Pigeons ». On s'en rendra compte, en attendant la publication de nos autres dessins ou clichés, par la reproduction que nous donnons de l'état de l'ancienne porte Bèb er Rouah, antérieurement aux travaux du Boulevard.

C'est au pied de cette porte, entre celle-ci et l'orifice supérieur de Derdjjet Fo'd'da, que furent trouvés les vases kabyles si bien présentés par notre distingué confrère M. G. Marçais, dans ce *Recueil* (4) ; ils

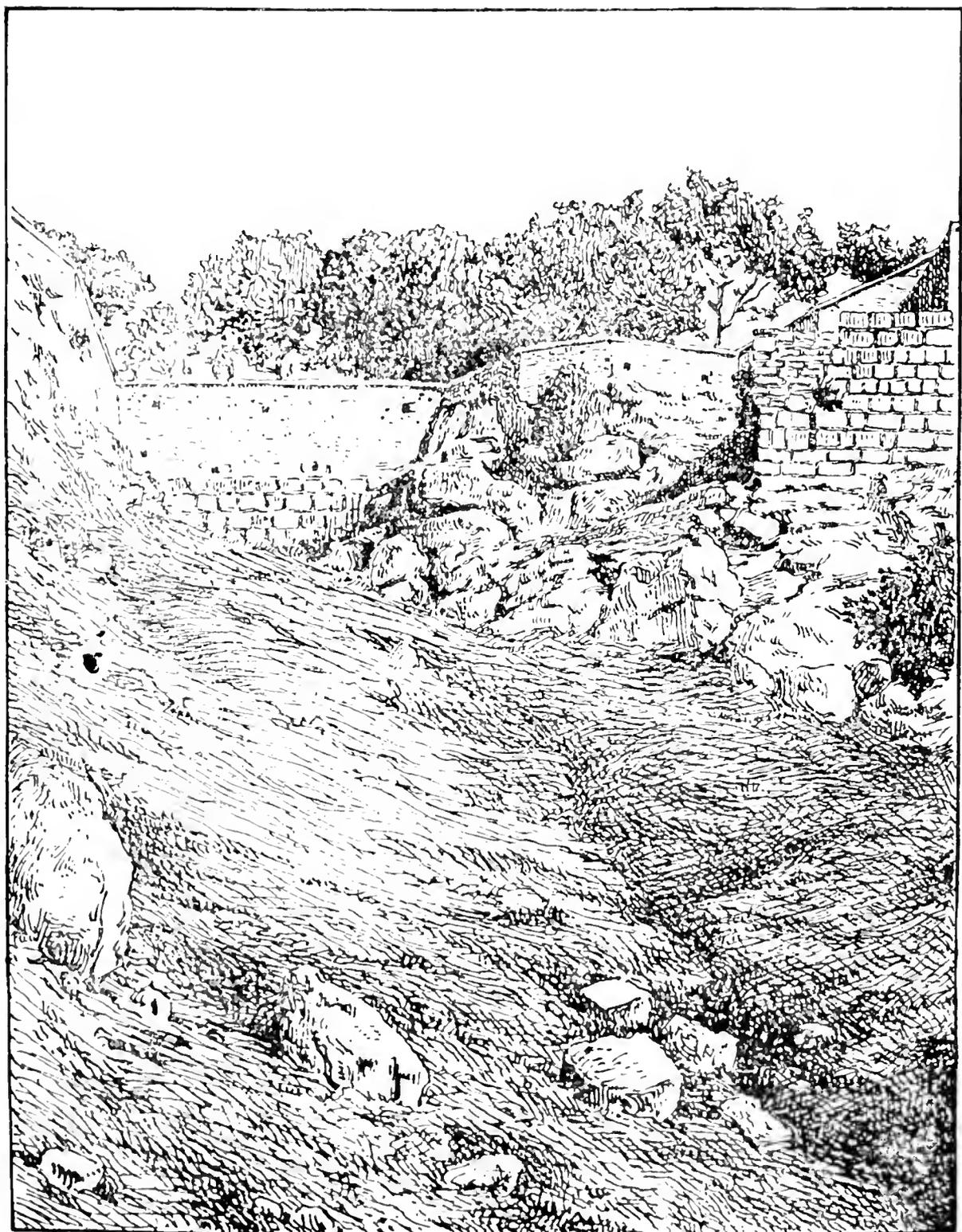
(1) Joseph Bosco, *Independ. de Const.*, 15 juillet 1909.

(2) Cf. Cherbonneau, *Ann. de Const.*, 1853, pp. 127, 128.

(3) El Hadj Ahmed el Mobarek, pp. 9, 10.

(4) *Rec. de Const.*, 1914, p. 177, fig. 1, 2.

Nous avons recueilli vers 1909, à la « Grotte des Pigeons », deux fragments de faïences berbères qui ont été étudiés également par M. G. Marçais : ils sont, l'un du XI^e siècle et l'autre du XIII^e. Cf. G. Marçais, *Les poteries et faïences de Bougie*, in-8°, Constantine, 1916, p. 35, fig. XI, 4, 6.



BÈB ER ROUAH

Dessin de G. Marcus, d'après une photographie de l'auteur prise en 1909

avaient glissé sous le talus fort raide existant en ce point et dont parle avec effroi le Général Ch. Cadart⁽¹⁾.

Le passage rocheux des Cascades est doté en arabe d'une double dénomination. La première rappelle la porte disparue de Bèb er Roualî. La seconde a le nom trivial mais probablement plus ancien de Chaq et Tolla. Nous ne le traduirons pas, car si :

« L'Arabe dans les mots brave l'honnêteté,
« Le lecteur français veut être respecté ».

4.

Premières Organisations du Préhistorique

L'homme primitif s'est installé sur notre rocher ; il en a pris possession définitivement.

On y constate avec certitude son existence, en se basant sur les découvertes des grottes de la base du Msid, dès la phase aurignacienne correspondant en France à l'âge du Renne notamment⁽²⁾.

Il est permis toutefois, d'après des constatations faites en des régions voisines, de reculer de beaucoup cet âge.

Aussi haut que l'on peut remonter l'immense fleuve des siècles écoulés, l'homme, dès qu'il est permis de pouvoir saisir les principaux caractères de son type, y traduit déjà des modifications profondes. Ce n'est plus un type pur. Il est issu du croisement de deux races de stature inégale⁽³⁾. Le cerveau a tra-

(1) *L. c.*

(2) Cf. Dechelette, *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, Paris, in 8°, t. 1908, p. 43. Cf. Stéph. Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, Paris, in 8°, t. 1913, pp. 486, 487 et notes.

(3) Cf. Dr Bertholon, *Note sur l'ossuaire de Mechla et Arbi*, *Fouilles de MM. Debruge et G. Mercier*, *Rev. de Const.*, 1912, p. 319.

vallé, le crâne a acquis une certaine ampleur. Le prognathisme accentué de sa mâchoire s'est atténué (1). Il est enfin le prototype d'une race nouvelle la *race africaine néanderthaloïde* (2).

Et puis, en ce qui concerne l'industrie, il est un âge, — à ce que nous savons, — qu'on n'a pas encore étudié ou suffisamment mis en relief, celui ayant précédé le paléolithique à tous ses niveaux, l'âge de la pierre simplement utilisée, l'éolithique des spécialistes (3).

De la première organisation de l'homme sur le rocher qui devait plus tard s'appeler Cirta, il nous restait un pan de mur dans le voisinage de Bèb er Rouah; il a été aux trois quarts détruit; nous en parlerons en notre étude sur le Capitole. Il est probable que certaines assises couronnant encore la plate-forme de Biskriä sont contemporaines au mur en question. Elles portaient la trace de remaniements postérieurs.

L'homme a évolué. Il a maintenant des chefs. Notre confrère et ami M. Charrier, le très distingué numismate africain, a publié des documents suggestifs à cet égard. Ce sont des monnaies en cuivre ou en plomb, en assez mauvais état de conservation, et qu'on trouve, dit-il, « en grande quantité sur tout le territoire de l'ancienne Numidie et particulièrement à Constantine ». M. Charrier a examiné attentivement plusieurs centaines d'exemplaires de ces mon-

(1) Dr Bertholon. *Ibidem*.

(2) *Passim*. Cf. en outre Bertholon et Chantre, *Bull. de la Section de géographie*, T. XVIII, MDCCCXIII, p. 370.

(3) Cf. Georges Engerrand, *Six leçons de préhistoire*, Bruxelles, in-8°, pp. 35-52.

naies, et il est parvenu ainsi à constituer une série dont il donne une reproduction photographique. Il s'agit bien là de pièces antérieures à Massinissa (202-148 av. J.-C.) ; elles représentent des portraits absolument différents. M. Charrier en conclut *qu'on doit assigner à leur émission une longue durée* (1).

Il n'a pas été possible à l'auteur d'attribuer des médailles à divers prédécesseurs du Grand Roi numide : Narva, Oesalcés, Capusa et Gala (2), que Tite Live nous fait connaître (3).

Avec M. Debruge, nous allons assister à l'aurore même de la monnaie. Il a découvert dans la Grotte 'Ali Bacha à Bougie des pièces en cuivre, sans aucun signe, bien aplaties, de l'épaisseur variant entre deux ou trois millimètres et de formes ronde, ovale, en losange ou trapézoïdale. Cette monnaie préhistorique a été fabriquée dans la grotte, l'auteur de la trouvaille en a acquis la preuve évidente (4).

Ainsi, dès cet âge éloigné, l'homme ne recourait plus à l'échange des produits par d'autres produits naturels ou manufacturés ; il commerçait déjà, au moins sur le littoral et les agglomérations importantes de l'intérieur. En admettant avec l'Abbé Breuil et Piette que les points dits aziliens constituaient l'expression de la pensée de l'homme primitif, on peut dire que celui-ci était déjà, dès l'époque mag-

(1) *Description des monnaies de la Numidie et de la Mauritanie*, in-4°, Maçon, 1912, p. 9, pl. 2, n^{os} 18-33.

Nous avons pu voir les originaux de cette série dans le cabinet de M. Charrier, à notre passage à Alger en 1918 et 1919.

(2) Cf. Charrier, *l. c.*, p. 9.

(3) *Hist. Rom.*, édit. Nisard, H. Paris, in-4°, MDCCCLVII, XXIX, 30, etc., p. 127.

(4) *Rec. de Const.*, 1906, pp. 142, 143, planche à la suite de la p. 142.

dalénienne, possesseur d'un système embryonnaire d'écriture ¹⁾.

On a vu que chez les Chinois, dans l'invention du système figuratif dit *Kouï mèn*, c'est-à-dire « écriture antique », par Foü-hi (3369 av. J.-C.) ou par Tsàng-hië (2637-2697 av. J.-C.), on connaissait un système presque analogue.

Ce rapprochement extrême entre le procédé primitif d'un des plus anciens et des plus grands peuples de la terre, occupant son emplacement depuis les origines mêmes de l'homme, et le système azilien, est des plus suggestifs. Comment l'évolution s'est-elle accomplie ? A-t-elle été autochtone en vertu de la grande loi du progrès né de la nécessité, ou bien n'aurait-elle été ici comme dans l'Empire du milieu ⁽²⁾ que le résultat d'apports de peuples encore plus avancés ?

II

Les Phéniciens en Afrique

Il est permis de constater cependant en Afrique mineure un apport civilisateur du plus haut degré et dont l'influence se répercute encore; il est dû aux Phéniciens.

On croit que la colonisation phénicienne en Afrique a pu se répandre de Malte ³⁾. La première apparition

¹⁾ Cf. *Congrès international de Monaco, l. c.*, p. 378; Piette, apud. Dechelette, *l. c.*, I, p. 236. Dechelette admet que ces signes, tout en étant une dégénérescence de l'art glyptique, possédaient un sens symbolique ou magique. Cf. *Manuel*, I, p. 136.

²⁾ Cf. Pauthier, *l. c.*, pp. 280, 286, 290 et notes. Voir infra, p. 170, note 4.

³⁾ Cf. Stéphane Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, I, in-8°, Paris, 1913, p. 410.

des Phéniciens à Malte, en Sicile, en Sardaigne, en Espagne, aux Iles Baléares et en Afrique, est placée communément à la cessation de la domination des Rois pasteurs en Égypte, vers le II^e millénaire⁽¹⁾.

Cette apparition est plus ou moins avancée ou reculée par certains écrivains⁽²⁾. Nous ne pouvons nous attarder à discuter ces opinions.

Il reste avéré qu'antérieurement à la fondation de Carthage (813-814 av. J.-C.), des émigrations phéniciennes, qu'elles proviennent de Tyr, de Sidon ou d'ailleurs, ont eu lieu à diverses époques dans l'Afrique du Nord.

C'est ainsi que nous lisons dans Procope que des Chananéens, obligés de fuir la Palestine devant l'invasion de celle-ci par Josué, se répandirent en Lybie et érigèrent à Tigisis, en Numidie, deux colonnes commémoratives de l'événement, en langue phénicienne⁽³⁾. D'aucuns ont taxé de légendaire le récit de l'Historien byzantin du VI^e siècle; l'assertion vaut autant que la plupart des faits énoncés par les auteurs antiques et qui sont acceptés pourtant les yeux fermés. L'événement est reporté par divers écrivains au XIV^e siècle avant J.-C. C'est la date qu'assigne l'Historien maltais Abela, à l'arrivée des Phéniciens dans l'île de Malte⁽⁴⁾.

(1) Cf. de A. A. Carnaud, *Framenti critica della storia fenicia carchaginese, delle isole di Malta*, in 4^e, Malta, 1899, p. 99. Cf. Renan, *Histoire générale et système comparé des langues sémitiques*, in 8^e, 3^e édition, Paris, MDCCCLXIII, p. 1-7.

(2) Cf. J. Bosco et M. Salignac, *Rec. de Const.*, 1911, p. 323, note 1; J. Bosco, *Bull. de l'Académie d'Alipone*, n^o 32, 1912, p. 89 et note 2; P. F. Bellanti, *Malta Kadima*, n^o 133 de la collection *Magħdija ta' żmien*, in 12^e, Malta, 1913, p. 93.

(3) *Bell. Vand.*, 2^e II, 10, 22, apud. Gsell, *l. c.*, p. 339. Cf. *Atlas archéol.*, feuille 17, Constantine, n^o 340.

(4) Cf. *Rec. de Const.*, 1911, p. 323, note III.

Suivant Velleius Paterculus, les Tyriens fondent la ville d'Utique (1); la date de cette fondation est fixée vers l'an 1110 avant notre ère (2).

Au rapport de Menander, cité par Josephé, Ithobal, Roi de Tyr, père de la fameuse Jezabèle qui épousa Achab, roi d'Israël, crée en « Lybie » la ville d'Auza (3).

Enfin, Stéphane de Byzance mentionne en Tunisie la ville d'Acholla créée, dit-il, par les Melitains (4), c'est-à-dire, les Maltais.

Nous ne dirons rien de l'Empire carthaginois (5).

L'expansion des Phéniciens est connue. Ils ont rayonné partout, à travers tous les continents. Au Maroc, ils fondent trois cents cités (6), dont il ne restait au temps de Pline, assure à tort et un peu narquoisement cet auteur classique, pas même le souvenir (7). Ils accomplissent le tour de l'Afrique (8). Ils vont jusqu'au Brésil (9), vraisemblablement jusqu'en Chine (10).

(1) 4. 1. 2. 4. apud. Gsell. *Hist. anc.*, I. p. 360.

(2) Gsell, *Hist. anc.*, I. p. 360.

(3) *Flavii Josephi Opera...* édit. G. Dindorf. I. *Antiquitatum Judaic.* Paris. MDCCXLVI. in-8°. VIII. 13. 2. p. 320; VIII. 13. 1. pp. 319-320.

(4) « Ἄνελλε... ἡ πόλις Μελιτιῶν ». Cf. Müller. *Numismatique*, II. 1861. p. 44. note 5; S. eph. Gsell. *Hist. anc. de l'Afrique du Nord*, I. p. 372. note 4; II. 1918. pp. 130. 131 et notes.

(5) Au sujet de cet empire. cf. Steph. Gsell. *Hist. anc. l. c.*, I. p. 360 sqq. II. III. 1918.

(6) Cf. Eratosthène. apud Strabon. XVII. 3. 3. in-4°. Gsell. *l. c.*, I. p. 364. note 2.

(7) V. 7. p. 309.

(8) Cf. *Herodoti historiarum*, édit. Muller. in-4°. Parisiis. MDCCCLVII. IV. 42.

(9) On a contesté l'authenticité d'une inscription phénicienne trouvée au Brésil; notre regretté ami E. Calleja, dont la compétence en matière linguistique était indiscutable, admet qu'elle porte tous les cachets de la vérité. Cf. *Bull. de la Société de géogr. d'Alger*, 2^e trimestr., 1899 pour l'inscription; 1902. p. 441 pour la traduction.

(10) Les historiens chinois rapportent qu'à la 5^e année du règne de Yao. 2353 av. J.-C., eut lieu l'arrivée à la Cour d'un « Barbare » du Midi. Il appar-

Partout où ils vont, leur action civilisatrice s'exerce ; c'est à l'étincelle apportée par eux, dit excellemment le Dr Judas, que s'est allumé le Génie grec ¹.

Dans quel état se trouvaient, à la première apparition des Phéniciens en Afrique, les naturels du Pays ? Ils en étaient encore, très probablement, au néolithique.

C'est ce milieu assoupi, imprégné autrefois des émanations civilisatrices de la vieille Égypte, que les Phéniciens vinrent à nouveau galvaniser de leur activité intelligente et de leur savoir fécond.

Nous suivrons leurs traces à Cirta mieux que partout ailleurs.

2.

Les Phéniciens à Cirta

A.

Agriculture

On a émis l'opinion que l'apparition de la civilisation néolithique, caractérisée par la fabrication du pain et de ses accessoires, a pu survenir sur la péninsule ibérique de l'Est et par mer vers le III^e millénaire ².

Des éléments d'appréciations de l'influence phéni-

tail, en présent, une grande tortue dont le dos était couvert de caractères comprenant l'histoire du monde. Le savant orientaliste G. Pauthier, *l. c.*, note, pp. 280, 281, incline à croire qu'il s'agirait la plutôt d'un Phénicien.

Dans les textes bibliques, on mentionne le « Pays des Simeus », c'est à dire, la Chine. Cf. *Isaïe*, XLIX, 12.

(1) *Etude démonstrative de la Langue phénicienne et de la Langue libyque*, Paris, in 4^e, 1847, p. 4.

(2) Cf. *Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques*, Monaco, 1906, pp. 28, 29.

cienne, en ce qui concerne l'agriculture, sont fournis par un travail d'une portée mondiale, le travail du Phénicien Magon; Pline en fait le plus grand cas ⁽¹⁾. Columelle appelle Magon le « Père de l'agriculture ». ⁽²⁾ L'original est perdu, Cassius Dionysius d'Utique le traduisit en grec en vingt livres ⁽³⁾. Diophane abrégé la traduction de Cassius Dionysius; les noms de Magon et de son traducteur Cassius se trouvent souvent liés dans Pline ⁽⁴⁾.

Au point de vue toponymique, seul point que pour nous restreindre, il nous est permis d'envisager ici tout ce qui a trait à la terre, jone en Afrique mineure un rôle insoupçonné; nous revendiquons fièrement l'honneur de le prouver.

Citons, pour l'instant, quelques toponymes où figurent des plantes, l'exposé complet de la méthode et la nomenclature de tous les toponymes intéressants viendront après, avec les références nécessaires. Que n'a-t-on pas écrit, surtout de l'autre côté du Rhin, au sujet du terme LAM dont les variantes sont LEM, LIM, préfixant un certain nombre de localités Nord-africaines? C'est tout simplement le mot chananéen, existant en hébreu, en arabe, en maltais, etc., 'Aïn, אֵינ « Source, l'ontaine ».

Il nous donne notamment : 'Aïn Besam (Lambesam), « Source du Baumier »; 'Aïn Burdi (Lambiridi), « Source du Jone »; 'Aïn Fououa (Lamphua, Phua ou Che(ṭ)aba), « Source de la Garance ».

(1) *Hist. natural.*, édition E. Littré, in-8°. Paris, I. MDCCCLV, Lib. I., pp. 23, 31, 32, 36, 38, 48.

(2) I. I., XVII, 11, n° 3, 16; XVII, 49, 30, n° 2; XVIII, 5, 7, n° 3, 23; XXI 68, 69, in-8°, Littré, *I. c.*, p. 89.

(3) Littré, *Ibidem.*, p. 85.

(4) *Hist. nat.*, I. c., I, pp. 31, 32, 36, 37, 48.

Rusicada (Philippeville) et *Rusicmona*, (Porto Farina, Tunisie), s'interprètent : « Cap de l'Amandier », « Cap du Cumin » ¹⁾.

Des toponymes sont consacrés au palmier, *Thamar*, l'exemple a été suivi par les Romains ²⁾.

L'antique *Beschera* (Biskra) est dotée d'un nom à double sens. Il peut signifier « Sucrée » et aussi « Entrepôt de marchandises ». Le premier fait allusion aux fruits des palmeraies de l'Oasis. Le second montre qu'à l'époque phénicienne, c'était là le grand marché où s'échangeaient les produits du Littoral et des Hauts-Plateaux avec ceux des régions du Sud.

Ce nom indique que l'expansion phénicienne ne s'est pas arrêtée à quelques villes de l'intérieur et du rivage, et qu'elle a rayonné jusqu'aux régions désertiques.

Enfin, certains animaux domestiques et la terre, en ses divers phénomènes physiques, ont la plus grande part dans la toponymie phénicienne, ainsi qu'on le verra plus tard.

13.

Industrie phénicienne à Cirta

L'inépuisable trésor de documents qu'est la toponymie vient de révéler une industrie aux environs de Cirta, la fabrication de la poterie. Elle avait lieu, le toponyme l'indiquerait, à Tiddis ainsi qu'à Auzura. On connaît Tiddis dont le nom arabe est El

¹⁾ Il sera discuté sur toutes ces plantes, dans la seconde partie de ce travail.

²⁾ Cf. provisoirement, J. Bosco, *Rev. de Const.*, 1915, p. 223, note 1.

Khneg ; on va être fixé au sujet de l'emplacement que nous assignons à Auzura.

Tiddis n'est certainement que l'équivalent du terme biblique Tit, טִיט « Argile »⁽¹⁾ ; les Romains en adoucissant sa dernière radicale lui ont ajouté le cas oblique IS. Ces exemples sont fréquents, ils seront examinés au moment opportun. On sous-entendait à l'époque phénicienne le mot « Endroit », « Emplacement » ; il est très probable même qu'il ait existé ; le terme répondrait au toponyme arabe, sur lequel nous reviendrons et situé sur la piste de Fort-Bellevue au Polygone, Maḥfer et Taïn, محجر الطين « Endroit où l'on extrait de l'argile ».

Evidemment, l'appellation ne visait pas autrefois une petite cité, mais les carrières d'argile qui furent également utilisées à l'époque romaine, et que l'on trouve à proximité. La toponyme antique offre d'ailleurs plus d'un exemple de transplantation de noms.

Quand à Auzura, qui s'est écrit Aiura et Azura⁽²⁾, nous l'identifions avec la ruine Yadjoura, placée, comme on l'a vu, entre Fedj er Rilj et le Zied. Yadjoura perpétue une dénomination dont les termes n'existent pas non seulement dans l'arabe parlé, يا جورا mais aussi dans l'arabe écrit, أجر *Adjor*, ainsi que dans l'assyrien *Agour - ri* :

⁽³⁾. Ces termes signifient : « Brique cuite ». Des car-

⁽¹⁾ Cf. *Isaïe*, XLII, 5; Nahm. III, 15. Tit a un sens en berbère; il sera examiné plus tard.

⁽²⁾ Cf. Steph. Aut. Morelli, *Africa Christiana*, in-4°. Brixiae, I, MDCCCXVI, p. 175.

⁽³⁾ Cf. J. Oppert, *Inscription de Borsippu*, *Journal Asiatique*, 1856, pp. 391-393.

rières d'argiles, comme à Tiddis, se remarquent aux alentours. Auzura fournissait, on ne l'ignore pas, sous les Romains, des tuyaux de la conduite d'eau de Cirta (1).

On a supposé que l'Evêché d'Auzura était placé à l'Ouest de Rotaria, du côté de Constantine (2).

La poterie et la céramique de Henchir Yadjoura justifieront encore ultérieurement notre identification.

La ruine est à 1.500 mètres environ au N.-E. de la « Grotte des Martyrs » de Bkira.

Sur la même rive des carrières d'argile de Tiddis, à une dizaine de kilomètres — la moitié à vol d'oiseau — à l'Est et dans ce même territoire de la commune du Hamma, il existe le « Puits des Foulons ». Ce toponyme que nous traduisons est employé encore par les Indigènes en l'idiome original et comme à la meilleure époque phénicienne : Ber-régli (3); les Français le prononcent à tort Bergli.

Ber-régli est, à peu près, à égale distance de notre ville. Les cavernes sépulcrales phéniciennes appelées El Ghirèn, الغيران et dont il sera question par la suite, ne sont pas loin de là.

C.

Les Phéniciens firent de Cirta la capitale d'un état autonome dont l'étendue nous est inconnue et qu'aucun auteur de l'antiquité n'a indiqué. L'existence de

(1) Cf. provisoirement Col. Creully, *Ann. de Const.*, 1853, pp. 132-136; *C. I. L.*, VIII, 10, 476.

(2) Cf. provisoirement P. J. Mesnage, *L'Afrique Chrétienne*, Paris, in-8°, 1912, p. 401.

(3) Cf. J. Bosco, *Rec. de Const.*, 1912, p. 256, note 3.

ce royaume est antérieure à Carthage; elle est prouvée par des inscriptions phéniciennes trouvées sur place. On n'y mentionne pas moins de cinq personnages royaux. L'un de ces rois a régné, on peut l'assurer, 44 ans; le règne d'un autre a duré, celà est certain, 50 ans (1).

Au sujet de ces souverains, il a été émis l'opinion qu'une autre désignation s'appliquait alors à Cirta, celle de *Batim Sarim* (2). Elle sera étudiée à l'article consacré au premier de ces noms, dans la suite (3).

Plus de la moitié des textes épigraphiques en langue phénicienne provenant de Constantine sont encore inédits; leur publication qu'on annonce comme prochaine nous permettra, sans doute, de développer à l'aise le thème historique et philologique.

En tous les cas, l'établissement des Phéniciens à Cirta, à l'époque la plus archaïque, résulte des vestiges de cette époque et notamment de la très importante nécropole phénicienne du Mançoura dont l'ample description suivra ci-après.

On ignore comment le royaume phénicien de Cirta passa aux mains des prédécesseurs de Massinissa dont il a été question.

(A suivre).

1) Cf. C. I. S., t. IV, n° 294, pp. 264-6; Philippe Berger, *Actes du Onzième Congrès des Orientalistes*, Paris, 1897; IV^e Section, Paris, in-4°, MDCCCXCVIII, pp. 292, 293.

Sur les inscriptions phéniciennes de Cirta, cf. J.-B. Chabot, *Journ. Asiat.* 41, X, n° 1, juillet-août 1917, pp. 72, sqq; *Comptes rendus des Séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1916, pp. 242, sqq.

(2) Cf. Berger, *l. c.*

(3) Nous publierons à cet effet une inscription punique relevée par nous le 14 mai 1913 à Guelma et encore inédite.

CORRECTIONS

- Page 82, ligne 32, après *maltais*, ajouter *etc.*
— 84, — 7, lire *1918* au lieu de *1919*.
— 85, — ajouter 1 entre la ligne 3 et la ligne 4.
— 90, — 32, lire *note* au lieu de *noe*.
— 93, — 11, après *de*, ajouter *l'industrie*.
— 104, note 1, lire *1914* au lieu de *1919*.
— 138, — 5, lire *arbres* au lieu de *arbre*.
— 138, — 9, lire *De Sauley* au lieu de *De Saulcey*.
— 150, ligne 2, lire *poussent* au lieu de *poussant*.
— 151, — 16, lire *pouvant* au lieu de *pouvante*.
— 192, — 6, lire *à ce que nous sachions* au lieu de *à ce que nous savons*.
— 194, — ajouter 1 entre la ligne 18 et la ligne 19.
— 199, — 24, lire *vient révéler* au lieu de *vient de reveler*.
— 200, — 20, lire *quant à* au lieu de *quand à*.

Il y a quelques autres coquilles sans importance, dans l'accentuation surtout, que le lecteur corrigera de lui-même.

JOSEPH BOSCO.

NOTICE
SUR
DEUX CURIEUSES PIERRES A CUPULES

Au moment où l'on semble s'occuper d'une façon sérieuse des pierres à cupules, il n'est pas sans intérêt de signaler deux de ces monuments assez curieux que j'ai découverts il y a une dizaine d'années dans un atelier de taille néolithique à Takdempt, près Dellys.

A vrai dire, je recherchais la fameuse borne romaine qui a déterminé l'emplacement de Rusuccuru et qui a été précisément découverte à cet endroit peu d'années après.

L'atelier de taille de Takdempt m'avait été signalé par mon ami M. Camille Viré, et profitant d'un séjour au bord de la mer, je l'ai exploré. Cet emplacement préhistorique est admirablement situé dans l'angle formé par l'embouchure de l'Oued-Sebaou et la mer ; il est couvert, dit M. Camille Viré, jusqu'à mi-côte de la montagne de grès siliceux taillés.

Soit dit en passant, j'y ai découvert de magnifiques échantillons, notamment de nombreux et beaux disques, juste en bas de la montagne, face à l'Oued-Sebaou, dans des terrains nouvellement défrichés, et qui avaient été ramenés au jour par la charrue ; j'y ai ramassé également quelques belles pointes de lance en grès siliceux.

Cet emplacement représente la succession de plusieurs âges; un peu plus loin entre la route de Dellys et la mer (vigne Lieutaud), j'y ai ramassé plusieurs hâches en grès siliceux. franchement chelléennes.

La station de Takdempt proprement dite, au pied de la montagne, a été recouverte d'une épaisse couche de terre de Loess qui a été très profondément et largement ravinée, au point que l'ancien niveau des terres est représenté par des tables hautes parfois de dix mètres; les bords sont abrupts et l'escalade en est quelquefois impossible; ces tables rappellent, en petit, la montagne de Kâalat-ès-Snam.

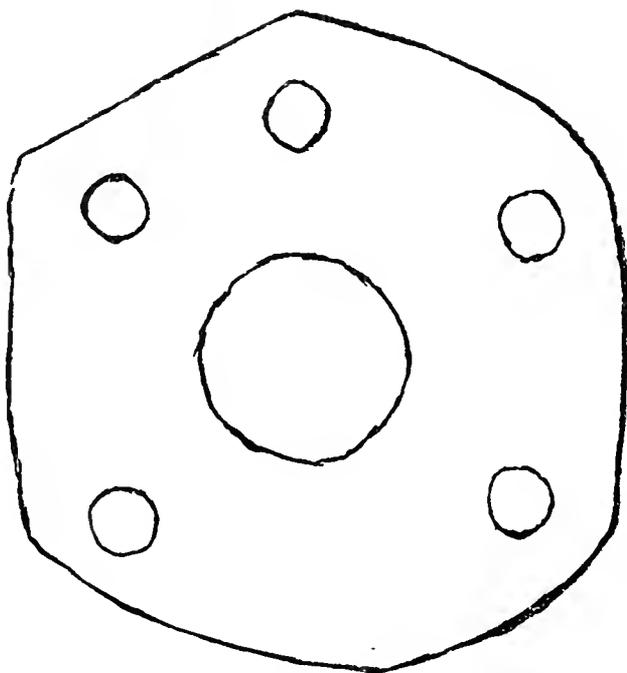


Fig. 1

La magnifique pierre à cupule (fig. n° 1) est taillée dans un grès demi-tendre; c'est une dalle naturelle, elle mesure 0^m 35 de diamètre, 0^m 12 d'épaisseur et

pèse 18 kilos ; elle était tournée en dessous et présente la particularité d'être piquée à la pointe juste en face de l'emplacement où les trous ont été creusés sur la face opposée.

Les trous sont demi-sphériques ; celui du milieu a une capacité de près d'un litre, les petits sont comme les trous d'un gros coquetier, ils sont faits à la grosse pointe et on remarque aussi bien le détail du travail que s'il avait été fait récemment. A première

vue, cette pierre a l'aspect d'une petite table, cependant les petits trous, vu leur minime capacité, ne peuvent que difficilement laisser supposer qu'ils étaient destinés à recevoir des aliments.

J'ai découvert la pierre (fig. 2), non loin de la première, au milieu des buissons et touffes de ronces ; elle a été travaillée également dans une dalle naturelle mais sur une seule face, elle est taillée dans un grès identique à la première et mesure 0^m65

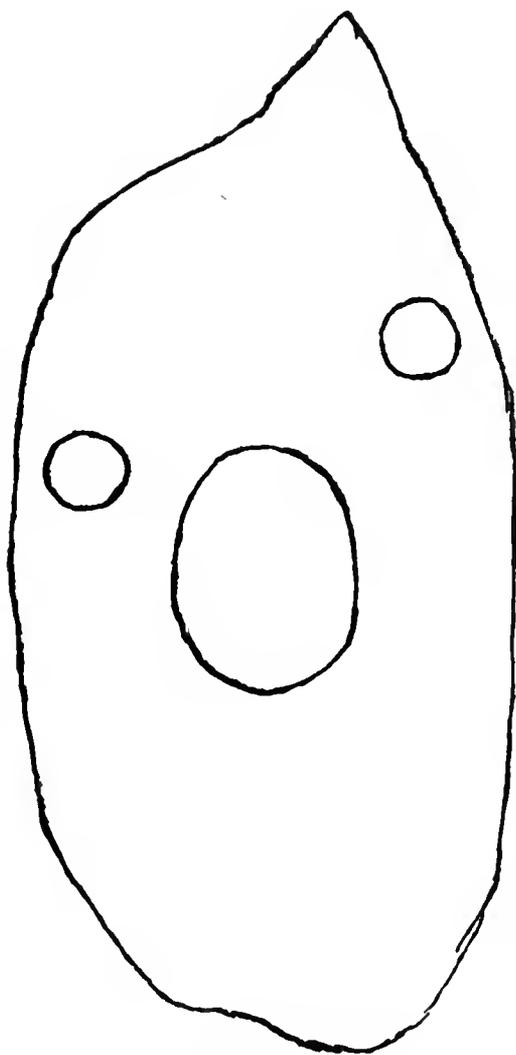


Fig. 2

de longueur ; le trou du milieu affecte une forme ellipsoïdale et n'est pas terminé, le détail du travail est visible, l'artiste a d'abord creusé un trou à une profondeur de trois ou quatre centimètres, puis il a recommencé à creuser à fond à une extrémité du trou, mais à cette seconde reprise il n'a pas terminé son travail et l'a abandonné à moitié fait.

Les deux petits trous sont un peu plus grands que ceux de la pierre n° 1.

Quels pouvaient être les usages de ces pierres ?

De l'examen le plus minutieux, elles ne portent aucune trace de frottement ou d'usure pouvant fournir une donnée quelconque ou indiquant qu'elles ont servi à un usage domestique, et nul doute qu'au moment de leur découverte elles n'étaient pas à l'emplacement où l'homme préhistorique les avait déposées.

A remarquer que, dans la vallée de l'Oued-Sebaou, j'ai très souvent rencontré des trous semblables, mais creusés dans des rochers en place et l'exploration la plus minutieuse de cette vallée, ne m'a jamais permis de découvrir aucune autre pierre à cupules " portative ".

E. GOUSSE,

Officier du Ministère public,
près le Tribunal répressif du Khroub.



UNE
STATUE DE L'EMPEREUR CONSTANTIN
à Constantine

I.

Au mois de novembre 1908, la *Société archéologique de Constantine*, sur l'initiative de la Municipalité de cette ville, se constitua en Comité spécial en vue d'élever, sur une des places de la ville de Constantine, une statue à l'Empereur Constantin qui avait fait relever de ses cendres l'antique Cirta et lui avait donné son nom.

Ainsi qu'en témoignent deux inscriptions actuellement encadrées dans les murailles de la Casbah de notre ville, et rappelées, ci-après, l'ancienne Cirta, restaurée et reconnaissante, avait élevé à cet Empereur deux statues détruites depuis.

Constantine, devenue française, se devait à elle-même et devait à son passé, d'ériger, elle aussi, une statue au Grand Empereur dont elle porte toujours le nom, et sans lequel elle ne serait peut-être restée qu'un amas de ruines comme Lambèse, Tingad, Djemila, Sigus, Sila et tant d'autres villes, autrefois florissantes, qui n'ont jamais été reconstruites.

Un jeune et distingué sculpteur, François Brasseur, premier grand prix de Rome, fut chargé de ce soin ; la statue qu'il a livrée est une copie, en marbre blanc, de celle de Constantin conservée à la basilique de Saint-Jean-de-Latran, à Rome. Constantin y est représenté debout, étendant le bras droit, dans un geste d'autorité et de protection.

Elle est placée au faubourg d'El-Kantara, en face de la gare des voyageurs, dominant les coquets jardins qui surplombent les pittoresques escarpements du Rhumel ; son socle, dont le plan avait été approuvé par M. Ballu, architecte en chef des Monuments historiques de l'Algérie et Membre d'honneur de notre Société, est l'œuvre de notre collègue, M. Bonnell, architecte du Gouvernement Général de l'Algérie. Il porte l'inscription suivante :

A Constantin-le-Grand, qui releva de ses ruines Cirta détruite par Maxence et lui donna son nom en 313.

A cette occasion, il semble opportun de rappeler très succinctement comment Constantin, devenu seul maître de l'Empire, fut amené à reconstruire l'ancienne Cirta, et de faire ressortir, en même temps, que cette ville avait bien été détruite par Maxence, contrairement à l'avis de certains auteurs, et non par Alexandre.

II.

Lorsque Dioclétien revêtit de la pourpre un de ses compagnons d'armes, Maximien, qu'il adopta comme son fils et auquel il donna le nom d'Hercule, en attendant de lui accorder peu après le titre

d'*Auguste*, il partagea l'Empire avec lui ; mais bientôt la part de chaque Empereur lui parut trop grande pour que l'action du Gouvernement fût partout efficace et prompte, et, dans l'espoir aussi que la grave question de la succession du trône serait ainsi résolue sans que les soldats eussent désormais à intervenir, il décida que les deux *Augustes* s'adjoindraient, sous le titre de Césars, deux lieutenants qui, subordonnés aux Augustes, seraient leurs héritiers nécessaires. De cette façon, au lieu de deux princes régnant ensemble à Rome, où leur action, n'étant pas divisée, se contrariait, chacun des Augustes et des Césars devait avoir, d'une manière permanente, sa part de frontière à surveiller et de barbares à contenir.

En conséquence, le 1^{er} mars 293, Constance et Galère furent proclamés Empereurs.

Dioclétien s'était réservé l'administration de l'Orient avec l'Égypte et la Lybie, les îles et la Thrace ; Galère dut veiller sur les provinces danubiennes, sur l'Illyrie et la Macédoine, la Grèce et la Crète ; en occident, l'Italie, l'Afrique et l'Espagne échurent à Maximien Hercule, la Gaule et la Bretagne à Constance.

En 304, Dioclétien, qu'on avait surnommé le *Père des Empereurs*, se détermina à quitter le pouvoir, dont il avait résolu de limiter l'exercice, pour chaque Auguste, à une période de vingt années. C'est en Asie Mineure, à trois mille de Nicomédie, sur un monticule qui domine la plaine et où s'élevait une colonne surmontée d'une statue de Jupiter, que, le 1^{er} mai de l'année 305 il annonça sa résolution, en présence de tous les grands de l'Empire, des Officiers du Palais et des Représentants de toutes les

légions. Il désigna pour lui succéder Sevère et Maximien-Daza, et, se dépouillant de son manteau de pourpre, il en revêtit aussitôt ce dernier, présent à la cérémonie.

Le même jour, à Milan, Sevère était proclamé César par Maximien-Hercule.

Dioclétien se retira dans son magnifique palais de Dalmatie; il laissait auprès de Galère, le fils de Constance, Valérius Aurélius Constantin, né en 274, à Naissus (aujourd'hui Nisch), dans la haute Mésie, et alors âgé par conséquent de 31 ans. Ce jeune homme, de belle apparence, brave et adroit à tous les exercices du corps, joignait à ces dons extérieurs, qui charment les soldats et la foule, un esprit pénétrant et rusé, une vive intelligence, le talent de savoir mettre à profit les moyens les plus propres à servir son ambition, et la volonté énergique qui neutralise les influences contraires, mais sans scrupule, disent les historiens⁽¹⁾, pour les mensonges utiles et pour les meurtres qu'il jugeait nécessaires.

Après le départ de Dioclétien, Constance demanda instamment à Galère de lui envoyer son fils; quoique à regret, Galère accéda à cette demande et Constantin rejoignit son père à Boulogne; il partit bientôt après, avec lui, pour la Bretagne où une expédition toute préparée lui permit de se faire connaître des troupes; de faciles succès servirent de prétexte à des gratifications qui achevèrent de lui gagner le cœur des soldats; et lorsque, peu après, le 25 juillet 306, Constance mourut, les légions proclamèrent son fils Auguste. Selon la coutume, Constantin en-

(1) Duruy, *Histoire des Romains*, t. VII, p. 5.

voya aux Empereurs son image couronnée de lauriers et rendit compte de l'événement à Galère en des lettres modestes où il déplorait l'impatience des soldats qui ne lui avaient pas permis d'attendre que ses droits eussent été reconnus par le Chef de l'Empire. Galère accepta l'excuse, mais ne concéda, à l'élu des légions bretonnes, que le titre de César et le 4^e rang parmi les princes ¹. Faisant preuve de prudence, Constantin accepta la condition qui lui était faite, afin de ne pas attirer sur lui l'inimitié des autres princes.

Dans l'intervalle, Maximien, dont les vingt années de règne avaient expiré, avait lui aussi abdiqué; son fils Maxence, ne voulant pas être moins désintéressé que le fils de Constance, se fit proclamer Empereur, le 28 octobre 306, à Rome, où il s'empressa d'appeler son père. Moins sage que Dioclétien, celui-ci quitta aussitôt sa retraite et revêtit de nouveau la pourpre aux acclamations du Sénat et du peuple.

L'Empire Romain compta alors, à la fois, six Empereurs, mais ce nombre devait se réduire bien vite.

C'est d'abord Sévère, qui, vaincu par Maximien, se donna la mort, le 1^{er} mars 307, en se faisant ouvrir les veines.

Trois ans après, Maximien, dont l'ambition trompée et l'esprit remuant l'avaient jeté dans des intrigues contre son fils Maxence et contre son gendre Constantin, finit au bout d'une corde, dit Lactance.

« *Nodum informis lati trabe nectit ab alta* » ²).

(1) Lactance, *de morte*, pers. 25.

(2) Lactance, *op., cit.* 30; d'après Virgile, XII, 603; Duruy, *Histoire des Romains*, vol. VII, p. 15.

L'année suivante, Galère mourut à Nicomédie d'un mal hideux ; avant de mourir, il avait donné le titre d'Auguste à Licinius, son ancien compagnon d'armes, qu'on disait fils de l'Empereur Philippe.

A Rome, Maxence se livrait à toutes sortes de débauches et tyrannisait l'Italie et l'Afrique. La province d'Afrique était alors administrée par le Comte Alexandre, d'un tempérament faible, qui n'avait pris parti ni pour ni contre Maxence ; mais quand celui-ci lui demanda son fils en ôtage, comme preuve de sa soumission, il refusa, et cet acte décida de sa conduite ultérieure. Lorsque le bruit, vrai ou faux, se répandit que Maxence avait envoyé des émissaires pour le tuer, il céda aux sollicitations de ses troupes et se laissa imposer la pourpre. Son règne ne dura qu'un peu plus de trois ans ; battu et fait prisonnier par les généraux de Maxence, il périt étranglé.

Maxence profita de cette révolte pour soumettre la province d'Afrique aux plus grandes cruautés ; non seulement il fit procéder à de nombreuses exécutions, mais il saccagea Carthage, détruisit Cirta presque de fond en comble, et la livra au pillage.

De retour en Italie, il continua ses orgies, ses violences et ses crimes ; aussi, secrètement sollicité de mettre fin à un aussi triste état de choses, Constantin, qui venait de réprimer la révolte des tribus germaniques, se décida à envahir l'Italie. Franchissant le Mont-Cénis avec une armée composée de 25,000 hommes de vieilles troupes et d'auxiliaires barbares, il descendit les vallées du Po et de l'Adige, et arriva, par une marche victorieuse, à quelques kilomètres de Rome ; la rencontre avec les troupes de Maxence

eut lieu aux Roches rouges; Maxence vaincu, en fuyant, se noya dans le Tibre au pont Milvius le 28 octobre 312.

Le vainqueur fit dans Rome une entrée triomphale; on portait derrière son char, en guise de trophée, la tête livide de Maxence, qui fut ensuite envoyée en Afrique pour être montrée aux populations de cette province. Les amis, les conseillers et le fils même de Maxence furent mis à mort; mais, aussitôt après ces exécutions, Constantin se hâta de mettre fin à la guerre civile, donna des jeux et fit des libéralités qui lui attirèrent la sympathie du peuple, et le Sénat lui accorda le premier rang parmi les *Augustes*.

Il n'en restait plus que trois : Constantin, Maximin-Daza et Licinius, devenu le beau-frère de Constantin.

A la suite de démêlés avec Licinius, Maximin-Daza, vaincu, s'enfuit jusqu'à Tarse, en Cilicie, où il mourut en 313.

Sous le prétexte d'une conspiration vraie ou fautive formée par un nommé Bassianus et par Licinius, Constantin fit mettre à mort Bassianus et marcha contre Licinius avec une armée de 20,000 hommes. La rencontre eut lieu en Pannonie, mais la bataille fut indécise et les deux beaux-frères se réconcilièrent; cependant, de nouveau, la guerre éclata bientôt entre eux, et, le 23 septembre 323, Licinius vaincu vint déposer la pourpre aux pieds de son vainqueur qui le relégua en Thessalonique, où l'année suivante il reçut un ordre de mort.

Seul maître de l'Empire, Constantin se préoccupa d'en surveiller et d'en défendre les frontières, et aussi de réparer les désastres causés par Maxence.

Sur la demande de la population de Cirta, qui lui avait envoyé une délégation pour lui vanter les sites merveilleux de cette cité, et lui signaler les grands avantages que présentait cette place au point de vue de la défense du pays, Constantin, accédant au désir formulé par les députés, en ordonna la restauration.

Des monuments épigraphiques de l'époque, trouvés en Algérie, témoignent de l'exactitude des faits qui viennent d'être rappelés.

Citons d'abord une curieuse plaque découverte à Cherchell, en avril 1855, transportée au Musée d'Alger, et sur laquelle est mentionnée la victoire du pont Milvius. On y voit, en effet, au premier plan, trois hommes en marche, couverts de vêtements amples, couronnés de lauriers, dont un, le premier, tient dans sa main droite un rameau d'olivier ; au second plan, quatre autres personnages, revêtus d'une tunique courte serrée à la taille, portent, sur leurs épaules, la reproduction de l'arche d'un pont que traversent des guerriers et des chars ; une barque est amarrée à l'une des piles du pont ; en avant de cette arche, à la hauteur de la tête des deux premiers porteurs, se lit, dans un cartouche, l'inscription suivante, un peu mutilée, mais encore assez nette :

PONS MILVIUS-EXPEDITION IMPERATORIS CONSTANTINI

Cette plaque, allusion à la bataille livrée aux Roches Rouges, à la fuite de Maxence et à sa mort au

pont Milvius, est due sans doute à une personne de *Julia Caesaria*, qui avait eu à souffrir des cruautés de Maxence.

Les deux inscriptions ci-après, aujourd'hui encastées dans les murs de la Casbah de Constantine, témoignent tout particulièrement de la réédification de Cirta par Constantin; elles étaient originairement gravées sur le piédestal de chacune des deux statues élevées à cet Empereur, grâce à la bienveillance duquel la ville avait pu renaître de ses cendres.

En voici le texte :

PERPETVAE SECVRITATIS AC LIBERTATIS AVCTORI DOMINO
NOSTRO FLAVIO VALERIO CONSTANTINO PIO FELICI INVICTO
AC SEMPER AVGVSTO IALLIVS ANTIOCHVS VIR PERFECTI-SIMVS
PRAESES PROVENCIAE NVMDIAE DEVOTVS NVMINI MAESTATIQUE
EIVS

TRIUMPHATORI OMNIVM GENTIUM AC DOMITORI VNIVERSARVM
LIBERTATEM TENERRIS SERVITVTIS OPPRESSAM SVA
FELICI VICTORIA LVCE INLVMINAVIT DOMINO NOSTRO FLAVIO
VALERIO CONSTANTINO MAXIMO PIO FELICI INVICTO
AVGVSTO PROVINCIAE NVMDIAE NVMINI MAESTATIQUE
EIVS DEVOTA

La première, dédiée à l'Empereur par Jallius Antiochus, dont la famille était chrétienne, célèbre la gloire de celui qui était l'auteur de la liberté et de la sécurité perpétuelle, et la seconde rend hommage à Flavius Valérius Constantin, très grand, très pieux, heureux, invincible et Auguste, triomphateur de toutes les nations, qui a soumis toutes les fractions

et qui, par son heureuse victoire, a illuminé d'un rayon les ténèbres de la liberté opprimée par l'esclavage.

III.

Certains historiens de l'Afrique du Nord se sont demandés si la ville de Cirta avait été réellement détruite par Maxence, et quelques-uns ont exprimé l'avis qu'elle avait pu l'être par le Comte Alexandre, dans sa lutte contre Maxence.

Avec un de mes éminents prédécesseurs, M. Poule⁽¹⁾, j'estime que cette dernière opinion n'est pas exacte et ne saurait prévaloir.

Elle est basée sur une traduction erronée, à notre avis, du texte d'Aurélius Victor, qui après avoir raconté la défaite de Maxence, sa mort près du pont Milvius, et les restaurations faites à Rome par Constantin, ajoute que Cirta, ruinée par le siège qu'elle avait soutenu contre Alexandre, fut rebâtie, embellie et appelée Constantine.

Or, voici le texte d'Aurélius Victor :

Cirtaque oppido, quod obsidione Alexandri ceciderat, reposito, exornatoque, nomen Constantina inditum⁽²⁾.

Traduire *Obsidione Alexandri* par le siège de Cirta fait par Alexandre, ne paraît pas exact et semble constituer, selon nous, un contresens. Ces deux mots doivent être traduits littéralement : le siège d'Alexandre. c'est-à-dire le *siège d'Alexandre* dans Cirta.

(1) *Recueil de la Société Archéologique*, vol. 18. p. 463.

(2) *De Caesar*, cap. XL.

Cette interprétation, qui est d'ailleurs la plus rationnelle, est également celle de Gisbert Cuper, qui, dans ses notes sur Lactance, dit : « Alexandre semble avoir été assiégé dans Cirta » (1).

D'après Onésime, dit Tillemont (2), la ville de Cirta fut détruite à la suite du siège d'Alexandre, soit qu'il l'eut assiégée parce qu'elle refusait de lui obéir, soit *qu'il y ait été assiégé lui-même* ; dans ce passage, cet auteur se contente d'élever un doute, mais, dans son « histoire de l'Église », après avoir rappelé avec quelle joie l'Afrique avait reçu la tête de Maxence, il écrit : « La Ville de Cirta surtout avait beaucoup souffert, *ayant été assiégée et ruinée* durant la guerre de Maxence, *contre Alexandre.* »

Nous, savons, d'autre part, que cette guerre fut très courte et qu'Alexandre, battu dès la première rencontre, se réfugia dans Cirta qui fut prise de force et où il fut fait prisonnier.

Telle est aussi l'opinion de M. d'Avezac dans son *Afrique ancienne* (3) : Maxence, dit-il, envoya contre Alexandre Rufus Volusianus, son Préfet du Prétoire, et Zénos, général expérimenté, qui le battirent, le poursuivirent, *l'assiégèrent dans Cirta où il s'était réfugié*, emportèrent la place qui fut saccagée, et, s'étant emparés d'Alexandre (dans Cirta, cela va sans dire), le firent étrangler. »

Enfin, M. Lacroix, l'historien de la Numidie et de

1 Dans ses *Notes sur Lactance*, chap. 44.

2 *Histoire des Empereurs*, t. IV, p. 120, *Recueil de la Société archéologique de Constantinople*, vol. 18, p. 476 à 478.

(3) p. 231. a.

la Mauritanie, émet une interprétation conforme⁽¹⁾. Au surplus, si Cirta avait été détruite par Alexandre, il n'aurait pas pu s'y réfugier. Il n'avait, du reste pas de raison pour la détruire puisque la Numidie s'était déclarée pour lui, comme les autres villes romaines d'Afrique.

L'inscription trouvée au mois de février 1876, sur la place du Palais, à Constantine, n'est nullement en opposition avec la version que nous soutenons et que nous croyons être la vraie.

Elle est ainsi conçue :

Restitutori publicae libertatis ac propagatori totius generis humani nominisque romani.

Domino nostro Domitio Alexandro, pio, felici, invicto, Augusto.

Scrivonius Pasicrates, vir perfectissimus, praeses Numidiarum, numini majestatique ejus dicatissimus.

(Traduction) Au restaurateur de la liberté publique et au propagateur de tout le genre humain et du nom romain.

A notre maître Lucius Domitius Alexander, pieux, heureux, invaincu, Auguste.

Scrivonius Pasicrates, homme très parfait, Gouverneur des Numidies, très dévoué à sa volonté et à sa Majesté.

Ainsi que nous l'avons dit, le règne d'Alexandre avait été très court et il n'est pas admissible que cet Empereur ait détruit Cirta, sa capitale, où il s'était réfugié, et dont les habitants lui avaient élevé une statue, l'appelant, dans leur dédicace, le restaurateur de la liberté publique et le propagateur de tout le genre humain et du nom romain. La pierre, qui porte cette inscription, tombée sous l'édifice auquel

(1) *Histoire de la Numidie*, page 83, a.

elle appartenait, se trouva ensevelie et échappa ainsi à la mutilation. C'est un des très rares témoins du règne d'Alexandre.

Nous estimons donc que c'est avec juste raison que l'inscription suivante a été gravée sur le socle de la statue de Constantin inaugurée à Constantine.

A Constantin-le-Grand, qui releva de ses ruines Cirta détruite par Maxence, et lui donna son nom en 313.

IV.

Constantin a été incontestablement un homme de grand génie, redouté des barbares ses voisins, respecté des peuples éloignés qui lui envoyaient des ambassadeurs, les uns de la rive de l'Océan oriental, les autres des sources du Nil; mais il est regrettable que son tempérament et son éducation militaire l'aient porté à des actes de cruauté. On trouve en lui un mélange de qualités qui, par moments, paraissent se combattre; il avait l'âme d'un guerrier, et il aima la pompe et la mollesse; il fut cependant humain dans sa politique et son règne fut un grand règne. Au cours des dernières années de sa vie, il mérita le titre de *Fundator Pacis* qui lui fut attribué par un décret du Sénat, et que porte une de ses médailles; cette paix ne fut, en effet, troublée que par une sédition qu'excita, dans l'île de Chypre, un conducteur de chameaux nommé Calocerus, et par l'intervention de l'Empereur dans la guerre des Sarmates et des Goths.

Il mourut le 27 mai 337, dix mois à peine après la célébration de la 30^e année de son avènement au

trône; en déclarant que la seule vie véritable était celle dans laquelle il allait entrer. Les haines jalouses avaient cessé et il fut généralement regretté.

On lui fit des obsèques magnifiques; la flatterie des païens le plaça au nombre des dieux; la gratitude des Grecs et des Chrétiens en fit un apôtre; la justice et la postérité le comptent parmi les plus grands monarques.

Si, du sein de la sérénité où il repose après un si long règne, il lui est possible de suivre les événements de notre planète, il ne peut qu'être sensible au témoignage de vive reconnaissance de l'ancienne et pittoresque Cirta, aujourd'hui française, qui lui a élevé une statue après seize siècles; et quelle ne doit pas être, en même temps, sa satisfaction de voir la part glorieuse que les peuples de l'ancienne Afrique romaine ont prise, comme sous son règne, à la grande défaite que viennent d'infliger à la déloyale Germanie les descendants de ces valeureux Gaulois dont il dut se préoccuper si souvent de défendre les frontières contre les « Alamaus », comme on les appelait déjà à cette époque.

Il semble, comme l'a écrit récemment un Membre de l'Institut Français⁽¹⁾, que, sous des aspects variés, l'histoire n'est, comme les phénomènes de la nature, qu'un perpétuel recommencement.

De tous temps, la Gaule, avec ses vallées fertiles, ses richesses minières, son climat égal et doux, a exercé, un attrait irrésistible sur les peuples Germains, dont les hordes envahissantes ont toujours

(1) Babelon, *Le Rhin dans l'Histoire*, préface du 2^e volume.

montré, au cours des siècles, la même barbarie et la même perfidie César dans ses *Commentaires*⁽¹⁾ dépeint déjà leur cruauté et leur fourberie ; Tacite⁽²⁾, Horace⁽³⁾ et plus tard Claudien⁽⁴⁾ sont eux aussi unanimes à cet égard.

La barbarie et la perfidie sont ancrées chez les Germains, et il est facile d'en suivre les traces à travers les siècles. Ce peuple, continuel danger pour monde civilisé, ne connaît que la force ; sa mentalité, façonnée par tous ses penseurs et ses poètes, par ses philosophes, ses économistes et même ses historiens, qui, pour justifier ses odieuses prétentions, ne se gênent nullement pour falsifier l'histoire au gré de la raison d'Etat, le pousse à dominer le monde.

Il enseigne que la France lui a arraché autrefois par la violence les provinces de l'Alsace et de la Lorraine, selon lui essentiellement germaniques, alors que ces provinces, placées dans un état intermédiaire par le traité de Verdun, du 10 août 843, furent livrées à l'Empire par la félonie de Louis le Germanique, et la France dut lutter près de deux siècles pour les reprendre.

Dans une étude récente sur *Les Anciennes républiques alsaciennes*⁽⁵⁾, M. Louis Battifol a mis en lumière que, sous Louis XIII, les villes alsaciennes de Hanau, Haguenau, Saverne, Colmar, foulées par

(1) César, *de Bello Gallico*, I, 31.

(2) *Revue des Etudes historiques*, avril-juin 1917, page 221.

(3) *Odes*, IV, 4. V. Babelon, *Le Rhin dans l'histoire*, vol. 1, p. 223.

(4) Babelon, *Le Rhin dans l'histoire*, volume 1, page 428.

(5) V. le compte rendu, par M. Deschanel, à la séance des Sciences morales et politiques, du 26 octobre 1918, *J. O.*

les Impériaux et les Suédois, sollicitèrent la protection de la France. Leur requête, apportée à Paris par Melchior de l'Isle, résident de France à Strasbourg, d'abord rejetée par le Cardinal Richelieu, qui ne tenait pas sans doute à entretenir des troupes en Alsace au moment où les affaires de l'Europe se compliquaient, fut, un peu plus tard, accueillie sur les instances réitérées des Alsaciens.

Il est donc inexact que la France ait conquis ces populations par la force, et il est bien établi, au contraire, qu'elles sont venues à elle de leur propre mouvement et de leur seule volonté.

L'étendue du désastre que vient de subir le peuple allemand le fera peut-être réfléchir sur l'opportunité d'une nouvelle agression à plus ou moins brève échéance. Mais, il serait aussi téméraire que dangereux de croire qu'il a renoncé aux convoitises et aux appétits qu'il a caressés de tous temps. *Allemand il est, Allemand il restera.* A nous de ne pas l'oublier et de veiller à ce que notre victoire, payée de tant de sang et de sacrifices, ne reste pas précaire.

J. MAGUELONNE,

Président de *la Société archéologique.*

UNE

NOUVELLE INSCRIPTION LIBYQUE DE LA MAHOUNA

M. Lemaire, inspecteur des Forêts, a trouvé dans La Mahouna, cette région si riche en épitaphes berbères, une nouvelle inscription en caractères libyens; il l'a fait transporter à la maison forestière du canton. Un estampage n'ayant pas réussi, le Service des Forêts en a fait établir un calque qui représente fidèlement les caractères gravés, et que notre Président a bien voulu me transmettre.

=		
T	8	
O	=	≡
	└	↑↑
	.	
=	>	└
O		

Les dimensions de l'inscription sont environ de 0^m 56 sur 0^m 30. Elle est formée de trois lignes verticales qui ont respectivement 0^m 45, 0^m 50 et 0^m 56

de longueur. Les caractères sont gravés en traits réguliers, d'une largeur moyenne de 15 millimètres. Le calque, fait avec soin, est très lisible ; il n'y existe aucune incertitude sur la forme des caractères.

La lecture, comme dans toutes les inscriptions de ce genre, doit se faire de bas en haut. Le texte seul indique de façon certaine si l'on doit commencer par la droite ou par la gauche, quoique le commencement à droite soit un peu plus fréquent. Nous suivrons cette dernière méthode.

Première Ligne

La première ligne est formée de cinq caractères. Tous les herbérissants sont d'accord sur la valeur de trois d'entre eux, les 2^e, 3^e et 4^e □ † ||, M K OU. Une certaine incertitude règne, à la suite des contraverses déjà anciennes de Halévy et Letourneux, sur la valeur du premier † et du cinquième ≡.

Halévy ⁽¹⁾ assigne à la lettre † la valeur A, Letourneux ⁽²⁾ la valeur N.

Nous nous prononçons sans hésiter en faveur de la lecture de Letourneux, pour l'excellente raison qu'elle est imposée par un bilingue trouvé dans la nécropole de la Cheffia, c'est-à-dire, dans une région toute voisine de La Mahouna.

Ce bilingue ⁽³⁾ donne en caractères latins un nom d'homme, CHINIDIAL et un nom de tribu, NISICIRI qui s'écrivent respectivement en libyque :

(1) *Journal Asiatique*, 1874, t. III., 7^e série.

(2) V. Reboud, *Recueil d'inscription libyco-berbères*, in-Mémoires de la Société archéologique de Constantine, 49^e vol., 1878, p. 495.

(3) N^o 216 du *Recueil de Reboud*, in-Mémoires de la Société, 17^e vol., année 1875.

≡	≡
N	8
⊔	⊔
l	l
↑	l

Il n'y a donc aucune incertitude, et dans les deux cas, le signe l correspond à N.

Quant au 5^e caractère de la colonne qui nous occupe, Halévy le traduit par A, Letourneux par G' ou R' grasseyé (le r'aïn é arabe).

Ici encore, le même bilingue semble confirmer la lecture de Letourneux. Le signe ≡ se retrouve à la fin du nom libyen de la tribu NISICIR, et le latin le rend par R.

D'autre part, la fréquence de ce signe sur les épitaphes libyennes, presque toujours à la fin des noms propres, paraît assez étrange ; et dans le nombre de cas il est difficile de ne pas y voir, soit avec M. Halévy, une véritable lettre quiescente de son A, soit un signe sans valeur phonétique, indiquant simplement que le mot est terminé.

Suivant la version adoptée, la lecture de la première ligne sera donc : Namakour' ou Namakoua.

Mais, au lieu d'y voir simplement, comme nos prédécesseurs dans les cas analogues, un nom propre, nous y reconnaissons la réunion de deux mots : une préposition et un nom propre.

La préposition *n* ou *en*, usitée actuellement encore dans tous les dialectes berbères, est l'indice du génitif et correspond à notre préposition *de* : Chaouïa Haddarth *en* tameffouth, la maison de la femme, Tamacheq *en* de.

Mais il importe de ne pas se fier à un rapprochement superficiel et de rechercher si cette hypothèse est confirmée par d'autres données. La question est assez importante pour l'interprétation des inscriptions libyques. Elle mérite qu'on s'y arrête.

Les inscriptions commençant par la lettre N sont nombreuses. Nous en examinerons quelques unes.

Le n° 197 du *Recueil de Reboud*⁽¹⁾ trouvé aux Beni Medjaled (route de Constantine à Guelma par le Taya), commence par les lignes :

R	○		A ou R'
B	⊙	□	M
D	□	↑↑	K
OU			N

Nous lisons : *En Kalama ou Dabar*, traduction : *de Kalama* (ou *Qalama*⁽²⁾ avec un Qaf ق) fils de Dabar.

Il nous paraît difficile, sinon impossible, d'amalgamer l'N initial au nom propre, pour faire un seul nom de l'ensemble. Manifestement, N est ici préposition, indice du génitif.

Les n°s 200 et 201 du même *Recueil*, trouvés dans les environs de Duvivier⁽³⁾ commencent tous deux par la ligne :

≡	A ou R'
□	D
↑↑	K
	N

que nous lisons : *en Kedda, de Kedda*.

(1) *Recueil de la Société*, 1875, p. 55.

(2) A rapprocher du nom ancien de Guehha, *Calama*, en arabe قَالَمَة.

(3) *Recueil*, 1875, p. 56.

Le n° 217, de la nécropole de La Cheflia commence (à gauche) par la ligne :

+	T
□	D
↑↑	K
I	N

que nous lisons : *en Keddēt, de Keddēt* (ou Keddā).

L'inscription doit bien se lire de gauche à droite. La ligne de droite est en effet constituée par l'ethnique *Nisicir* que nous avons déjà rencontré dans le bilingue Chinidial. L'inscription présente le type le plus fréquent, essentiellement constitué par : le nom du défunt ; le nom de son père ; le nom d'origine ou de tribu.

Citons encore :

Le n° 218 : *en Banir'ou*, de Banir'ou.

Le n° 221, ainsi conçu :

I			N		
X	III	III	S	A	A
□	⊗	○	D	S	R
□	=	↑↑	D	L	K
○	Z	X	R	I	S
I	II	□	N	OU	M

que nous lisons : *en Reddasen ou Ilsa Masacra*, De Reddasen, fils d'Ilsa, Masacra (tribu).

Il nous paraît, ici encore, bien difficile d'amalgamer l'N initial au nom propre *Reddasen*.

Le n° 228 est remarquable en ce qu'il commence par un double I N :

		≡	A		
—	+	□	M	T	N
8	□	○	R	D	S
○	·	□	D	A	R
I	□	I	N	M	N
↑↑	II	I	N	OU	K

que nous lisons : *en Nedroma ou Madat Kenrasen*. De Nedroma fils de Madat Kenrasen (tribu).

Il est, ici encore, difficile d'incorporer l'N initial au nom propre Nedroma. L'exemple paraît caractéristique.

Nous pourrions en citer beaucoup d'autres.

La lecture de la première ligne serait donc : *en Mekoua* (ou *Mekour'*) de Mekoua. Cette lecture est confirmée par ailleurs.

L'inscription n° 315⁽¹⁾, trouvée dans la région de Duvivier, débute en effet par ce même nom *Mekoua* qu'elle orthographie *Mekououa*, et qui est ici débarrassé de la préposition initiale *en*.

De même dans l'inscription 323, trouvée dans La Mahouna, où il est orthographié *Mekouar'*, sans préposition initiale.

De même dans l'inscription 195, des Beni Medjalled⁽²⁾, *Makoua ou Naltis. Dasilan*. Trad. : Makoua fils de Naltis. (Des) Dasilian (tribu). *Makoua* y est orthographié exactement comme dans l'inscription qui nous occupe.

La première ligne doit donc se traduire : (stèle ou tombeau) de Makoua, réserve étant faite sur la valeur du dernier signe ≡ qui peut être lu R' ou R, comme dans le bilingue *Nisicir*. Makoua serait alors Makour' ou Makour.

Une observation doit ici être faite en ce qui concerne la valeur exacte du signe ¶. Correspond-il au K ou au Q, au phénicien 𐤒 ou 𐤑, à l'arabe ك ou ق ?

(1) *Recueil de Constantine*, 2^e vol., 1882, p. 118.

(2) *Recueil de Constantine*, t. 17, 1875, p. 55.

Les Latins rendent ordinairement le β phénicien par CH. Ainsi dans *Zucchabar*. De même dans le bilingue *Chinidial*, qui correspond au Henschir Qendil ou Guendil قنديل actuel. Le ⵓ libyen représente ici le β ⵓ

Sans vouloir faire de cette lecture une règle générale applicable à tous les cas où la lettre libyenne ⵓ est employée, on est en droit d'en conclure que dans certains cas le ⵓ peut correspondre au β . Le mot Makour devient alors Maqour et l'on peut y retrouver la racine berbère Moqor, être grand. Kabyle et Chaouïa : Amoqran, grand.

Cette hypothèse a contre elle la lecture du dernier signe \equiv qui correspond au ⵓ R' et non à l'R. Elle a pour elle la traduction latine du signe \equiv dans Nisicir.

Deuxième Ligne

Elle commence par la lettre II OU, qui marque ici, comme dans tous les cas analogues, le signe de la filiation.

Il n'est pas inutile de noter en passant la persistance, après tant de siècles, de ce signe de la filiation, actuellement usité dans tous les dialectes berbères, et qui remonte à l'antiquité libyenne.

De même que les Kabyles disent *Qasem ou Qasi*, (Qasem fils de Qasi), les Chaouïa *H'and ou Bala*, (Mohammed fils de Bala), les Touareg disent *Aou Adem* fils d'Adam). Ils prononcent souvent *ag*, pluriel *aït*, et l'on peut se demander si AG n'est point la véritable racine. Il n'est en tout cas pas indifférent de savoir que dès l'antiquité, la prononciation *ou* était adoptée dans tous les dialectes du Nord.

Nous n'avons point rencontré une seule inscription où la filiation fût indiquée par AG ou AK.

Les quatre lettres qui suivent $\begin{array}{c} = \\ \sqcup \\ \cdot \\ Z \end{array}$ n'offrent aucune ambiguïté et représente I, A, M, L.

La dernière lettre de la ligne, 8 est généralement assimilée par les savants qui se sont occupés d'écriture libyque au signe 8, qui en diffère par la fermeture des deux boucles. Ces deux signes différents sont rendus également par S dans les travaux de M. Halévy. Nous ne pensons cependant pas que cette assimilation du 8 au 8 soit fondée.

Il est bien étrange, en effet, qu'on rencontre les deux signes voisinant dans le même corps d'écriture, ainsi que cela a lieu dans les numéros 214, 215, 223, 224, 226, 240, 248, 250 et tant d'autres du *Recueil de Reboud*. Ce serait pour la première fois qu'une lettre libyenne affecterait simultanément deux formes différentes.

Mais il y a mieux : les mots dans lesquels le prétendu S affecte la forme 8 sont toujours les mêmes, alors qu'à côté d'eux d'autres mots sont constamment écrits avec un 8 S normal.

Ainsi les n^{os} 215, 216, 217, 214 orthographient tous le mot Nizicir avec un 8.

De même, les n^{os} 221, 223, 224 orthographient le mot *Ilsa* avec un 8.

Nous pourrions multiplier les exemples.

Par contre, les mots qui s'écrivent avec un 8 ne le changent *jamais* en 8. Tel le mot Masakra que

l'on retrouve dans les nos 223, 224, 230, 232 et tant d'autres.

En d'autres termes, on peut affirmer que 8 et 8 ne permutent point. Il est donc faux qu'ils soient employés indifféremment l'un pour l'autre.

La valeur de la sifflante YES 8 étant déterminée sans doute possible, il reste à découvrir la valeur de 8 qui est différente.

La première hypothèse qui se présente à l'esprit est que le signe 8 représenterait la chuintante CH.

Il est remarquable que ni l'alphabet d'Halévy ni celui de Letourneux ne fassent aucune place à la consonne CH, hébreu-phénicien ש, arabe ش.

Cette articulation est cependant d'un usage général dans tous les dialectes berbères actuels.

L'alphabet (tifinar') des Touareg comporte également le H'CH figuré par 9. Cette lettre existait certainement dans l'alphabet libyen.

D'autre part, le signe 8 est passé dans les tifinar' où il représente le son G. C'est la lettre IEG. N'oublions pas que la majorité des caractères tifinar' ont conservé non seulement la forme, mais la valeur qu'ils possédaient dans l'alphabet libyen.

Le signe 8 a pu, dans l'antiquité, figurer soit le son CH soit le son G. Le passage de l'un à l'autre se fait dans divers dialectes par les intermédiaires suivants : CH, TCH, K et G.

8 Quelle que soit la solution adoptée, le mot
= doit se lire lamalech ou Yamaleg. Il s'agit évi-
□ demment d'un nom propre d'origine punique.

Z Le fait se rencontre assez rarement dans les épitaphes libyennes.

Troisième Ligne

Elle est formée de six caractères divisés en deux groupes de trois. Entre eux existe une lacune de la dimension d'une lettre. A-t-elle été voulue par le lapicide pour séparer deux mots? Est-ce au contraire une lacune de la lecture? Seul l'examen de la pierre permettrait de se prononcer.

Les trois premiers caractères ont pour valeur R L R'. Les trois derniers R J L. Avec Letourneux, nous traduisons T par J, et non par V comme le veut Halévy. La forme du T est évidemment celle du 'T', IEDJ actuel des Tifinar, un IEDJ dans lequel les deux points ont été réunis par une barre.

Ces six lettres constituent-elles un ethnique, un nom propre, deux noms propres? Le plus simple est d'avouer notre ignorance.

Nous traduisons donc l'inscription nouvelle de la manière suivante :

« (Tombeau ou stèle) de Makoua (ou Maqour, fils
« de Iamalech. Ralar' rajal (?) ».

GUSTAVE MERCIER.



LA RELIGION MUSULMANE

à ALGER

AVANT LA CONQUÊTE FRANÇAISE

Lors de notre installation à Alger, l'autorité française y trouva, comme dans toutes les villes des états barbaresques, un grand nombre d'édifices religieux consacrés au culte musulman, et un clergé mahométan parfaitement organisé.

Il nous a paru intéressant de fixer la situation et l'importance de la religion islamique à Alger avant l'occupation française, cette religion ayant toujours été le prétexte invoqué à Alger, comme dans tout le Nord-Africain, par les Chefs indigènes rebelles, pour combattre notre expansion coloniale.

La religion musulmane, on le sait, comporte quatre sectes orthodoxes et était à Alger observée de la façon la plus scrupuleuse par tous les habitants; les établissements religieux étaient nombreux et les manifestations ardentes des fidèles s'y produisaient très fréquemment.

Les algérois, d'origine turque, suivaient le rite hanafi حنفي, les arabes et les berbères musulmanisés le rite maleki مالكي. Il n'y avait que très

peu de sectateurs des rites hanbali حنبلي et chafai شافعي.

Les quelques Membres de la corporation des Beni-Mzab qui se trouvaient à Alger, suivaient le rite ibadi, secte méprisée par les autres musulmans, mais il n'existait pas de mosquée affectée aux Beni-Mzab, ils se réunissaient clandestinement pour leurs pratiques religieuses.

Indépendamment des lieux consacrés à la prière il existait, dans Alger et aux abords de cette ville, un certain nombre de tombeaux vénérés de merabines مرابطين (hommes saints) où périodiquement, les fidèles se rendaient en ziarate زيارته (pèlerinage religieux, offrande aux Membres de la famille du saint; ou en zerda زردته, réunion solennelle pour décider une prise d'armes, une insurrection ou cimenter la paix entre deux tribus réconciliées après une longue lutte, ou rogation pour appeler la bénédiction divine sur les récoltes.

Rite hanafi

Le rite hanafi était sous la direction générale d'un muphti مجتبي (interprète de la loi) et avait comme établissements religieux quatorze mosquées. Ces mosquées possédaient des immeubles qui n'étaient pas administrés par un oukil وكيل (mandataire) spécial, à chaque immeuble. Les mosquées étaient groupées sous l'autorité de trois oukils et du cadhi قاضي (magistrat) hanafi d'Alger.

L'oukil de la confrérie de La Mecque et Médine وكيل الحرمين الشريفين administrait trois

mosquées. Il était chef de la corporation, qui comprenait de nombreux Membres, et était assisté d'adouls **عَدْوِل** (suppléants) et de tolbas **طَلَبَا** (lettrés).

Cette sorte de Conseil de fabrique administrait les biens de la corporation qui se subdivisaient en quatre catégories :

1^o Ceux dont les revenus étaient employés au soulagement des pauvres par des distributions hebdomadaires d'argent et de vivres, distributions faites tous les jeudis, veille du vendredi, jour consacré aux pratiques religieuses musulmanes ;

2^o Ceux dont les revenus servaient à l'entretien des édifices religieux des saintes villes de La Mecque et de Médine. Ces revenus étaient adressés chaque année au cheikh-el-islam **شَيْخُ الْإِسْلَام**, chef de l'islamisme à La Mecque ;

3^o Ceux dont les revenus étaient destinés au rachat des musulmans tombés en esclavage, en pays étranger ;

4^o Ceux dont les revenus étaient destinés à l'entretien des mosquées et aux dépenses du culte dans Alger⁽¹⁾.

Nous indiquerons dans le relevé des mosquées **جامع** ou Messedjed **مسجد** des deux rites : hanati ou maleki, les noms des rues du vieil Alger (en 1836) dans lesquelles se trouvaient ces établissements religieux. Quelques-unes de ces rues ont disparu ou leurs dénominations ont été changées par suite de

(1) *Notes sur la propriété à Alger avant l'occupation française* par Ch. Mangay, capitaine du Génie, 1836.

la transformation de la ville ou de décisions émanant de la municipalité.

Les mosquées du rite hanafi, que suivait la population d'origine turque, étaient au nombre de quatorze; il n'existait pas pour le rite hanafi de mes-sedjed.

Mosquées du rite hanafi

1. Djama Mogrein, rue Macaron, n° 31;
2. id Mezzo morto, rue de Chartes, n° 14;
3. id. Ali Bacha, rue Médée, n° 25 (gérées par l'oukil de la corporation de La Mecque et Médine).
4. id. Sidi Ali Betchenine, rue de la Casba, n° 19;
5. id. Kheir-ed-dine Bacha, place du Gouvernement (servant en 1836 de corps de garde). Ces deux mosquées étaient gérées par l'oukil de Sidi Ali Betchenine.
6. id. Zenket Staoueli, rue d'Orléans, n° 41; (gérée par le cadhi hanafi d'Alger).
7. id. Khader Bacha, rue Bab-Azoun, n° 222;
8. id. Casba (extérieur), rue de la Casba, n° 237;
9. id. Casba (intérieur), dans l'intérieur de la Casba;
10. id. Chaabane Khodja, rue des Consuls (démolie en 1836);
11. id. Hassane Bacha, rue du Divan, n° 100;
12. id. Seida, place du Gouvernement (démolie en 1836);
13. id. Djedid, entrée de la rue de la Marine;
14. id. Safir, rue Kléber, n° 136;

Ces huit dernières mosquées étaient administrées

par l'oukil mtà seboul kheirat **وكيل متع سبول الخيرات** (gérant des biens réunis) sous le contrôle du muphti hanafi.⁽¹⁾

Rite maleki

Le rite maleki, suivi exclusivement par les habitants arabes d'Alger, était dirigé par un muphti et possédait quatre-vingt-neuf mosquées ou messedjed.

Les messedjed étaient des chapelles où on ne lisait pas la khotba **خطبة** (prière pour former des vœux en faveur du souverain) et moins importantes que les mosquées. Ces chapelles étaient réparties dans les divers quartiers afin de permettre aux fidèles de ne pas s'éloigner de leurs demeures car la prière du vendredi, obligatoire pour tout bon musulman, devait toujours s'effectuer dans les grandes mosquées, établissements plus vastes et plus en rapport avec la prière solennelle du nehar-ed-djemâ **نهار الجمع** vendredi.

Chaque mosquée maleki avait des immeubles donnés par les fidèles et gérés par l'oukil de la mosquée. Les revenus servaient aux frais du culte et au paiement des émoluments du personnel.

Mosquées et Messedjed du rite maleki

1. Djama Kebir, au milieu de la rue de la Marine.
2. id. Sidi-Ramdane, rue Ramdane, n° 8.
3. id. El Quechech, rue des Consuls, n° 35.
4. id. El Belata, rue de Nemours, n° 57.

(1) *Notes sur la propriété à Alger avant l'occupation française* par Ch. Mangay, capitaine du Génie, 1836.

5. Djama Souikh Ammour, rue de Chartres, n° 150.
6. id. El Kebabtia, rue de Chartres, n° 207.
7. id. Souk Semen, rue de Chartres, n° 257.
8. id. Hammam-el-Kebèch, rue du Léopard.
9. id. Souk el Keten, rue de la Porte-Neuve, n° 221.
10. id. Kouchet Boulaba, rue Boulaba.
11. id. Mallek, rue Blanc, n° 1.
12. id. Sidi Mesbah, rue des Gétules, n° 1.
13. id. Si Ahmed Mechdali, rue Salluste, n° 13.
14. id. Si Ahmed el Gheffar, rue de la Girafe, n° 42.
15. id. Sidi Boukedour, rue Kléber, n° 39.
16. id. Abdel Moula, rue des Pyramides, n° 9.
17. id. Houanet Sidi Abdallah, rue Sidi Abdallah, n° 32.
18. id. Zenka Bouakacha, rue du Centaure.
19. id. Sebaghine Place du Gouvernement (démolie en 1836).
20. id. Khodja Beré, rue Bab-Azoun, n° 24.
21. id. Essoubir, rue de l'Etat-Major, n° 52.
22. id. Fokaïn Abdallah el Euldj, rue de la Casba, n° 147.
23. id. Sidi Mohammed Chérif, rue du Palmier.
24. id. Ben Gaour Ali, rue Staoueli, n° 1.
25. id. Si Ahmed ben Abdallah, rue de l'Intendance, n° 1.
26. id. Sidi Daoud, Place du Soudan (démolie).
27. id. Abd-er-Raine, rue d'Amfreville, n° 26.
28. id. Sidi-ben-Farès, rue Caton, n° 14.
29. id. Sidi Djebbali, rue Gariba, n° 7.
30. id. Kouchet el Oukid, rue Ptolémée (démolie).
31. id. Aïn Chaa el Hassein, rue de la Porte-Neuve, n° 238.

32. Djama Bab Sten, place du Gouvernement (démolie).
33. id. Akbet Cherchali, rue Akerminout, n° 4.
34. id. Aïn Abdallah el Euldj, rue de la Casba, n° 110 *bis*.
35. id. Akbets ben Chekour, rue de Toulon, n° 14.
36. id. El Rabta, place du Gouvernement (démolie).
37. id. Kabei Fondék-ez-zit, rue Bab Azoun, n° 191 (démolie).
38. id. Eddiarm, rue Bab el Oued, n° 84.
39. id. Dar Cadi Malekia, rue Bab el Oued, n° 100.
40. id. Sid Ahmed Bouabdallah Zouaoui, rue Sogdjema, n° 48.
41. id. Sidi Ali el Fahsi, rue Philippe, n° 64.
42. id. Akbet Selam, rue Duquesne, n° 39.
43. id. Sidi Ali El Miliani, rue d'Orléans, n° 21.
44. id. El Hammamat, rue de la Porte-Neuve, n° 227.
45. id. Sidi El-Marechi, rue Médée, n° 127.
46. id. Haoumet Selaoui, rue du Centaure, n° 11.
47. id. Sidi Abderahmane, rue de la Charte, n° 66.
48. id. Sidi Hellel, rue Sidi Hellel.
49. Messedjed Haoumet el Beta, rue des Consuls, n° 82.
50. id. Kahassour, rue du 14 Juin, n° 31.
51. id. Kharb el Djenane, rue Lalahoum, n° 23.
52. id. Bir Derouiche, rue du Scorpion, n° 24.
53. id. Guedem Hammam Yettou, rue de la Casba, n° 12.
54. id. Guerib Hammam Yettou, rue du Commerce, n° 17.
55. id. Sidi Rebbi, rue Tourville, n° 5.

56. Messedjed Chaatbi, rue Lokdor, n° 27.
57. id. El Miliani, rue de la Casba, n° 60.
58. id. Oulad Soltane, rue Cataroudjil, n° 3.
(démolie).
59. id. Haoumet Tiberkoutine, rue de la Lyre,
n° 7.
60. id. Ramdane Bacha, rue Médée, n° 22.
61. id. Aïn el Attach, rue Sidi Abdallah, n° 3.
62. id. Kaïd Ali, rue du Soudan. n° 47.
63. id. Ketchaoua, rue Boutin, n° 1.
64. id. Ben Chelmoune, rue de la Porte-Neuve,
n° 196.
65. id. Sidi Ahmed ben Ali, rue de l'Empe-
reur, n° 76.
66. id. Hammam el Caïd Moussa, rue de
Thèbes (démolie).
67. id. Sabbat el Ars, rue du Delta, n° 2.
68. id. Berkhissa, rue des Sarrasins, n° 3.
69. id. Abdelaziz bou Nahla, rue du Chameau,
n° 2.
70. id. Haouanetz Ziane, rue de la Casba,
n° 304
71. id. Hammam Casba, rue de la Baleine,
n° 14.
72. id. Bab Edjdid, rue de la Victoire, n° 4.
73. id. Djama Zitoune, rue de la Porte-Neuve,
n° 352.
74. id. Sidi Mansour, place Massinissa.
75. id. Sidi el Djoudi, rue des Trois Cou-
leurs, n° 25.
76. id. Sidi Felcheha, rue du Cheval, n° 3.
77. id. Tsadouli, rue Philippe, n° 35.
78. id. Habbi Souka, faubourg Bab Azoun.
79. id. Ben Soltane, rue des Trois Couleurs,
n° 95.

- 80. Messedjed Setna Mariam, rue Bab el Oued, n° 295
- 81. id. Sidi Habbi Souka, rue de l'Aigle.
- 82. id. Rekronk, rue du Caftan, n° 17.
- 83. id. Sidi Abderahmaue, près le logement des Officiers d'Artillerie.
- 84. id. Sidi Amor Tsenessi, fossé de la porte Bab el Oued
- 85. id. Sidi Djemia, hors la porte Babel Oued.
- 86. id. El Messala, hors la porte Bab el Oued.
- 87. id. Sidi Belka, hors la porte Bab Azoun.
- 88. id. Zaouiat Moulay Hassane, rue Boufin, n° 34.
- 89. id. Si Abbas, rue des Dattes ¹⁾.

Comme on le voit, il existait un grand nombre de mosquées et messedjed à Alger; les rues où ces établissements étaient en plus grand nombre étaient celles de la Casba (8), rue Bab el Oued (6), rue Bab Azoun (6), place du Gouvernement (5), rue de la Porte-Neuve (5), rue de Chartres (4), rue des Consuls (3), rue Médée (3). Les mosquées Seida, Sebaghin, Bab Sten, Er-Rabta de la place du Gouvernement furent démolies pour les nécessités de la défense. La mosquée Kheir-ed-dine Bacha était affectée en 1836 à un corps de garde qui disparut également plus tard.

Tombeaux vénérés

Les édifices contenant les restes des merabtines (religieux) comportaient pour la plupart une pièce quadrangulaire surmontée d'une coupole koubba *قبة* où se trouvait le tombeau du saint et quelquefois

¹⁾ *Notes sur la propriété à Alger avant l'occupation française* par Ch. Mangay, capitaine du Génie (1836).

ceux de ses descendants ou de dévots ayant par leur piété, obtenu de se faire enterrer dans l'édifice vénéré.

La tombe du saint était surmontée d'un cadre en bois, grillage formant entourage (chebak) شباکت et ce cadre était garni de riches étoffes brochées soie et or; une lanterne de style oriental était appendue au-dessus du tombeau et les drapeaux de la confrérie étaient appuyés contre le cadre de bois précité.

Une seconde pièce était souvent attenante à celle du tombeau et affectée aux fidèles visiteurs ou à l'oukil qui desservait l'établissement religieux, car cet oukil encaissait les offrandes destinées à l'entretien de l'édifice, aux ornements, au luminaire et aussi à son entretien et à celui des tolbas (lettrés) lorsqu'il s'agissait d'une zaouïa زاوية importante où se donnait l'enseignement religieux.

Les tombeaux vénérés étaient au nombre de dix-huit dans la ville d'Alger où aux abords :

1. Merabet Sidi Hallel, rue Sidi Hallel.
2. id. Sidi Ali-ben-Hafsi, rue Philippe, n° 54.
3. id. Sidi Chaïb, rue Tombouctou.
4. id. Sidi el Djoudi, rue des Trois Couleurs, n° 19.
5. id. Sidi ben Youb, rue des Trois Couleurs, n° 60.
6. id. Sidi Ahmed ben Abdellah, place Bab el Oued (démoli).
7. id. Sidi el Meraïchi, rue Médée, n° 127.
8. id. Sidi Mohammed Chérif, rue du Palmier.
9. id. Sidi Roumdane, rue Roumdane, n° 16.
10. id. Sidi Ouelhi Dada, rue du Divan, n° 108.
11. id. Sidi Mansour, rue Massinissa, n°s 29 et 31.

12. Merabet Sidi Abderahmane, près du logement des Officiers d'artillerie à Bab el Oued.
13. id. Sidi Saâdi, près du poste de gendarmerie.
14. id. Sidi Amor Tenessi, logement d'un garde du Génie.
15. id. Sidi Yacoub, près de la Salpêtrière.
16. id. Sidi Betka, caserne des Spahis, porte Bab el Oued.
17. id. Sidi Abdalkader, rampe du débarcadère.
18. id. Sidi Aïssa, près du parc du Génie¹.

Il eut été intéressant de relater, pour chacune des mosquées, l'époque de leur construction ainsi que le nom du fondateur, mais malheureusement les renseignements nécessaires nous manquent. Nous aurions voulu aussi donner quelques détails sur la vie des religieux dont les tombeaux sont vénérés ainsi que sur l'enseignement religieux pratiqué dans certaines zaouïas, mais là encore, faute de documents précis, nous devons y renoncer. On peut toutefois dire pour l'enseignement religieux que pendant longtemps, Alger fut un foyer de culture et que certains lettrés musulmans y ont acquis, par leurs travaux, une certaine réputation.

Personnel du culte musulman

Indépendamment de l'oukil qui pouvait être considéré comme l'administrateur comptable de la mosquée, il existait dans chaque établissement un personnel religieux se composant d'un imam إمام, pon-

¹ Notes sur la propriété à Alger avant l'occupation française par Ch. Mangay, capitaine du Génie (1836).

tife, prêtre assimilable à nos desservants et d'un mouedzin crieur qui, du haut du minaret appelait les fidèles à la prière par ces paroles : « Dieu est grand ; j'atteste qu'il n'y a qu'un Dieu, j'atteste que Mohammed ⁽¹⁾ est l'envoyé de Dieu. Venez à la prière, venez au salut, Dieu est grand et unique ».

L'appel à la prière était répété deux fois par le mouedzin ; il ne pouvait être fait que par un musulman d'un esprit sain, du sexe masculin, et au moins pubère ⁽²⁾.

Pratiques religieuses ⁽³⁾

صَلَاةَاتِ PRIÈRES QUOTIDIENNES

Les musulmans pratiquant exactement la religion de Mohammed devaient, dès l'âge de dix ans, faire cinq prières chaque jour : la première, au lever de l'aurore, la deuxième à midi, la troisième dans l'après-midi, au moment où l'ombre de l'aiguille du cadran solaire est double de la longueur de cette aiguille ⁽⁴⁾, la quatrième lorsque le disque du soleil disparaît, la cinquième dans le premier tiers de la nuit.

Ces cinq prières devaient s'effectuer le visage tourné à l'Est vers l'oratoire sacré (la kaaba de La Mecque). Le fidèle devait au préalable, se laver le visage, les mains jusqu'aux coudes, ainsi que le bas des jambes et les pieds afin d'être en état de pureté.

(1) Nous adoptons Mohammed au lieu de Mahomet comme plus conforme à l'orthographe arabe.

(2) *Précis de jurisprudence musulmane*, par Khalil ben Ishak, pages 97-98. Traduction de Perron.

(3) Toutes ces pratiques sont encore en usage aujourd'hui.

(4) *Le Coran analysé*, par J. La Beaume. 1878, Maisonneuve et C^{ie}, libraires, éditeurs, quai Voltaire, 25, Paris.

Selon le prophète Mohammed les cinq prières furent instituées par les cinq grands prophètes : Adam, Abraham, Jonas, Moïse et Jésus, mais Mohammed indiqua pour toutes ces prières le cérémonial devant être effectué⁽¹⁾.

Prières facultatives

Indépendamment des cinq prières quotidiennes obligatoires, les musulmans d'Alger récitaient les prières facultatives suivantes :

1^o Prière solennelle du vendredi qui avait lieu en commun dans les mosquées;

2^o Prière dite : Outser (unique) prononcée à la fin de la nuit;

3^o Prière des deux grandes fêtes de la rupture du jeûne et des immolations;

4^o Prière à l'occasion des éclipses de lune ou de soleil;

5^o Prière de l'aurore, dans une mosquée, préféralement;

6^o Prière lorsque l'on voyage avec un but quelconque;

7^o Prière de la peur ou des combats lorsque dans une guerre apparait un danger. Cette prière fut instituée par le prophète Mohammed en l'an V de l'hégire;

8^o Prière pour les morts. Cette prière funèbre se dit au cimetière;

9^o Prière dite salut à la mosquée, en s'y arrêtant un instant;

(1) *Précis de jurisprudence musulmane* par Khalil ben Ishak, traduction Perron

10 Prière aux pauses, dans les demeures particulières réservées au mois du jeûne ;

11° Prière pour demander la pluie (Rogations). Cette prière fut instituée par Mohammed qui, à une période de sécheresse extrême, implora Dieu et aussitôt la pluie tomba pendant sept jours et sept nuits.

Les pratiques d'exécution de ces prières, ainsi que les versets du Coran devant être récités, sont encore en usage chez les musulmans nord-africains et contenus dans la remarquable traduction du *Précis de jurisprudence* de Sidi Khalil, 1^{er} volume, par Perron.

رمضان LE JEÛNE OBLIGATOIRE

Le jeûne du Ramadane de 30 jours a été établi la deuxième année de l'Hégire en commémoration de la pénitence d'Adam, qui ne fut acceptée de Dieu que trente jours après le péché commis⁽¹⁾.

La rupture du jeûne n'avait lieu que lorsque le croissant (halal) هلال de la nouvelle lune du mois suivant (chaoual) apparaissait; il durait conséquemment trente jours⁽²⁾.

Le jeûne était, et il est encore obligatoire pour tous les musulmans; il avait lieu le neuvième mois de l'année lunaire (ramdane) après la fin du précédent mois dit : chaabane.

Le jeûne commençait depuis le moment où l'on pouvait distinguer un fil blanc d'un fil noir dès le matin et durait jusqu'à la fin du jour, après le cou-

(1) Perron *Traduction de Sidi Khalil*, note 123, page 573.

(2) Les musulmans nord-africains actuels pratiquent encore sévèrement le jeûne du Ramadane.

cher du soleil. Le fidèle ne devait ni boire, ni manger, ni fumer, ni priser pendant la journée¹. Il pouvait prendre ses repas dans la soirée et dans la nuit.

الْحَجُّ PÉLERINAGE DE LA MECQUE

Les arabes avant l'islamisme, faisaient des processions, des sacrifices à la kaaba, oratoire construit à La Mecque par Abraham et Ismaël. Mohammed, devenu maître de cette localité, s'empressa de débarrasser la kaaba des idôles dont elle était encombrée⁽²⁾ et de recommander aux arabes le pèlerinage à la maison sainte au moins une fois dans leur existence.

A l'époque turque, comme antérieurement et encore aujourd'hui, les musulmans fortunés effectuaient le pèlerinage de La Mecque après le soixante-dixième jour de la fête de la rupture du jeûne.

Le canal de Suez n'étant pas encore creusé les fidèles d'Alger et du Nord-Africain se rendaient à Damas cette perle de la Syrie شام point de concentration générale pour la grande caravane du pèlerinage annuel. Les musulmans de toutes les parties du monde se donnaient rendez-vous dans Damas la sainte, la ville aux trois cents mosquées, aux dix-huit portes que les poètes arabes appelaient : la Porte du Ciel. Des Turcs, des Egyptiens, des Chinois, des Indiens, des Russes, des Malgaches, des Malais, des Syriens, des Algériens, Marocains, Tunisiens, Berbères ou Arabes du Nord de l'Afrique, des Nègres

(1) Les musulmans nord-africains actuels pratiquent encore sévèrement le jeûne du Ramadane.

(2) Coran analysé par Jules La Baume, p. 562.

du Soudan, du Congo, du Sénégal formaient une caravane immense, une foule innombrable et jamais entassement humain ne fut plus dense.

C'est que tous les musulmans lettrés connaissent cette légende racontée sur Damas : « Quand du haut
« des montagnes Mohammed aperçut la vallée du
« Barada et Damas et ses jardins il fut frappé de la
« beauté du site et s'arrêta tout à coup, mais refusa
« de descendre vers la ville : Il n'y a qu'un seul pa-
« radis destiné à l'homme, se serait écrié le pro-
« phète, pour ma part, j'ai résolu de ne point pren-
« dre le mien dans ce monde. »

Et il pressa ses guerriers, craignant sans doute qu'ils ne s'attardent dans la blanche cité des *Mille et une Nuits*.

Le pèlerinage aux lieux saints était l'acte religieux considéré comme le plus important par les mahométans. Tout fidèle est du reste, encore tenu, de remplir ce devoir et les musulmans ayant effectué le pèlerinage à La Mecque sont entourés de la considération générale. Les diverses formalités ou pratiques concernant le pèlerinage, indiquées par le Coran étaient suivies ponctuellement par les musulmans d'Alger et du Nord-Africain.

Fêtes religieuses

Les musulmans d'Alger célébraient sept fêtes religieuses :

1° La fête de la rupture du jeûne aïd el fether
عيد الصغیر appelée aussi aïd es serir عيد البطر
Cette fête fut inaugurée par le prophète Mohammed

la deuxième année de l'hégire et elle se célèbre depuis cette époque le premier jour du mois qui suit le mois de jeûne, elle dure trois jours. Les turcs d'Alger appelaient cette fête El fether Baïram ;

2° La fête des sacrifices aïd en nehar عيد النحر appelée aussi la grande fête عيد الكبير aïd el kebir a été instituée en commémoration du sacrifice d'Abraham qui, selon le très antique usage datant chez les arabes d'avant l'islamisme, allait immoler son fils Ismaël. L'ange Gabriel s'étant présenté et voyant Ismaël déjà étendu et menacé d'avoir la gorge coupée par le patriarche prophète, s'écria, afin d'arrêter Abraham : Dieu est grand ! Dieu est grand !

Abraham qui comprit aussitôt la parole de grâce répondit : « Il n'y a de Dieu que le Dieu unique, Dieu est grand » ; et Ismaël s'écria également : « Dieu est grand et à Dieu soit toute louange »⁽¹⁾.

Les turcs d'Alger appelaient cette fête kourbane Baïram ;

3° La fête du dixième jour : achoura عاشوراء se célébrait le dixième jour de moharem premier mois de l'année. Le jour de cette fête, les femmes musulmanes d'Alger préparaient diverses pâtisseries et s'en envoyaient réciproquement en cadeaux, elles se rendaient des visites, allaient voir des malades, faisaient des aumônes. Elles se mettaient du (koheul) sulfure noir d'antimoine aux paupières, du (hanua) henné aux mains et aux pieds. Les hommes faisaient aussi un brin de toilette, se taillaient les ongles, la

(1) Extrait du commentaire d'El Chabrakhiti.

barbe, allaient visiter aussi leurs amis, lisaient mille fois la sourate de l'unité de Dieu ou la 112^e sourate : « Dis, Dieu est un, c'est le Dieu clément il n'a point enfanté et n'a jamais été enfanté et n'a pas d'égal. »

D'après la tradition, c'est le dixième jour de Moharrem que se produisirent un nombre considérable de faits extraordinaires ou miraculeux. En voici l'énumération : Adam se repentit de sa faute. L'arche s'arrêta après le déluge sur le Djebel Djoudi — Moïse sépara les eaux de la mer Rouge et le Pharaon fut noyé — Jésus vint au monde — Jonas sortit du ventre de la baleine — Joseph fut retiré du puits — Les Ninivites firent pénitence — Abraham fut mis au monde — Plus tard il fut conservé intact au milieu de la tour de feu où l'avait précipité Nemrod — Jésus fit son ascension au ciel — Idris fut également enlevé au ciel — Job fut guéri — David reçut le pardon de son péché — Jacob recouvra la vue.

Toujours d'après la tradition, c'est le dixième jour du mois de moharrem, que Dieu créa Adam après avoir créé les cieux, la terre, le soleil, la lune, les étoiles, l'empirée, le trône éternel, le paradis, etc. (1);

4^o Le jour de l'an : *ras-es-senna* راس السنة se célébrait le jour qui suit la fin de l'année précédente ;

5^o Le jour de l'anniversaire de la naissance du prophète El Mouloud المولد. Cette fête assimilable à notre Noël est la commémoration de la naissance

(1) *Précis de jurisprudence* de Khalil ben Ishak, traduction de Perron, notes et éclaircissements n^o 127, page 575 (premier volume).

du prophète Mohammed ben Abdallah ben Abdel Motaleb le fondateur de la religion musulmane (27 août 570 de l'ère chrétienne).

D'après la légende arabe de prodigieux miracles se produisirent ce jour là : Le feu sacré s'éteignit chez les Mages ; les génies du mal furent précipités du haut des étoiles ; quatorze tours du palais de Khosroés, le roi des rois, s'écroulèrent ; une lueur céleste intense embrasa le pays, et le nouveau-né s'écria : « Dieu est grand, il n'y a d'autre Dieu que Dieu et je suis son prophète. »

La nuit d'El Mouloud est une des sept nuits bénies les plus saintes, les plus révérees des musulmans, les plus augustes ; elle se célèbre à la fin du douzième jour du mois *Rebi el Loual* troisième de l'année.

La fête d'El Mouloud se célébrait à Alger par la visite des fidèles aux nombreuses mosquées. Ils laissaient dans chacun de ces endroits saints des dons consistant en menue monnaie, cierges en cire de diverses couleurs, benjoin, encens, cascarille, pains garnis d'œufs durs colorés en rouge, jaune ou vert. Les enfants, après une copieuse absorption de pâtisseries diverses se rendaient chez leurs connaissances et les aspergeaient d'eau de fleurs d'oranger criant : El Mouloud ! El Mouloud ia el moumenine. La nativité ! la nativité ! ô croyants !.

Le soir, les mosquées étaient brillamment illuminées ainsi que les magasins des commerçants et les demeures particulières. De véritables processions s'organisaient, les processions des bougies, un cortège criard, tumultueux, d'arabes de tous âges et conditions vêtus de burnous blancs ou de loques

innomables, chantant des sourates du Coran et des litanies monotones auxquelles la foule répondait uniformément par des *amine! amine! amine!* Précédés des tambourinaires des diverses confréries, les chanteurs étaient accompagnés du bruit formidable de 50 à 60 benadirs (tambourins) maniés très vigoureusement par des khouans (membres des confréries).

Les processions circulaient dans les rues, saluées à chaque instant par les joyeux you-you, signalant l'allégresse des femmes, acclamant frénétiquement le cortège.

Les you-you stridents des femmes, les litanies récitées par les chanteurs les *amine! amine!* de la foule enthousiasmée, les coups sourds et rythmés des tambourinaires, les détonations d'armes à feu, les cris de joie des gamins, tout cela constituait un bruit infernal, un tapage magnifique, qui augmentait encore lorsque les processions pénétraient dans les mosquées.

Après les prières d'usage, la dernière profession de foi récitée, les drapeaux aux couleurs du prophète étaient replacés dans leurs mosquées respectives et chacun rentrait chez soi⁽¹⁾.

6° La fête de chaabane شعبان qui se célébrait le dernier jour du mois précédant le mois de ramdane ;

7° La fête du vingt-septième jour de ramdane : sebaa ou achrine men ramdane (mois du jeûne)

سبعة وعشرون من رمضان.

(1) La fête d'El Mouloud se célèbre encore de cette façon dans toute l'Afrique du Nord (dans les principales villes).

Fêtes familiales

Indépendamment des fêtes religieuses, les arabes d'Alger ainsi que les turcs célébraient des fêtes familiales à l'occasion de la naissance, de la circoncision de leurs enfants et de leurs mariages. Au cours de ces solennités intimes, la religion n'était pas délaissée, les prescriptions coraniques qui, on le sait, concernent la vie civile comme la vie religieuse étaient scrupuleusement exécutées et c'est en raison du mélange intime de la vie familiale et de la vie religieuse que nous donnons quelques aperçus sur les principaux actes de la vie musulmane.

المز يود, NAISSANCE

Pour la naissance d'un enfant le fidèle devait tuer un animal : mouton ou bœuf le septième jour après la naissance. Avant d'abattre l'animal le père devait faire des aumônes aux malheureux.

Si l'enfant nouveau-né était du sexe masculin le père devait manifester sa joie aussitôt après la naissance par une détonation d'arme à feu précédée au préalable de l'invocation El hamdou Lillah (Louange à Dieu!) الحمد لله.

الطهر ة CIRCONCISION

L'enfant musulman devait être circoncis avant d'avoir atteint l'âge de dix ans. La fête donnée à l'occasion de la circoncision consistait en une procession à une petite distance, des femmes invitées,

parées d'effets aux couleurs voyantes, suivies des hommes et enfants. La procession accompagnée de musiciens tambourinaires, flutistes, joueurs de haut-bois qui exécutaient leurs meilleurs morceaux; elle était précédée d'une matrone armée d'un sabre, portant sur la tête un grand plat en bois destiné à rapporter la terre traditionnelle, nécessaire à la circoncision. La terre ayant été préparée et placée dans le plat était apportée à la demeure où devait avoir lieu la circoncision.

A l'arrivée près de la dite demeure, des coups de feu annonçaient le retour des femmes et au moment où le groupe pénétrait, une nouvelle salve de coups de feu retentissait. A ces salves, les femmes répondaient par des you-you répétés.

La circoncision effectuée, au-dessus du plat en bois rempli de terre, par un opérateur habile, la musique redoublait d'ardeur; les you-you devenaient assourdissants, des vapeurs de benjoin, encens, cascarille envahissaient et parfumaient le local, les négresses s'emparaient des mortiers de cuivre et de leurs pilons s'en servaient comme de cloches. Tout ce vacarme était fait pour étourdir l'opéré et lui faire oublier sa douleur.

Puis la terre qui a servi à la circoncision était rapportée avec le même cérémonial à l'endroit où elle avait été prélevée. Un repas, offert à tous les invités, terminait la fête et durant la journée les assistants effectuaient les cinq prières lithurgiques appelant la bénédiction divine sur le nouvel adpète de la religion islamique.

الزواج MARIAGE

Chez les musulmans, le mariage ne pouvait être contracté par une jeune fille, qu'autant qu'elle avait un ouali **والى** (représentant), qui en son nom, acceptait le don nuptial fourni par le futur époux et débattait avec les parents les diverses conditions du mariage.

Lorsque les conditions du mariage fixées par le ouali étaient acceptées par les parents, elles étaient sanctionnées par des notables. Quelquefois le mariage était contracté par-devant le cadhi **قاضي** qui dressait un acte, mais cette formalité n'étant pas obligatoire, le plus souvent le mariage était simplement contracté par-devant les notables, les parents des futurs et l'ouali, hors la présence des futurs époux.

Lorsque le jour du mariage était fixé, la jeune fille était amenée en grande pompe chez son mari et la fête commençait. Cette fête consistait en concerts suivis de danses, exécutées par des femmes seules, courses de chevaux, galopades, coups de feu des cavaliers et repas pantagruéliques. La fête durait ordinairement trois jours.

Lors des fêtes familiales que nous venons d'esquisser, ni les muphtis, ni les autres religieux ne prenaient obligatoirement part à ces diverses cérémonies mais les versets du Coran appropriés étaient récités avec ferveur, attestant ainsi de la foi profonde des assistants.

الموت LA MORT

Les prescriptions coraniques relatives à la mort sont de laver le corps du décédé avec une eau sans impureté, de faire les prières funèbres pour le mort, d'ensevelir le cadavre.

Dès qu'un musulman d'Alger accusait les signes précurseurs de la mort sans avoir pu prononcer la chahada (attestation) : « Il n'y a d'autre Dieu que Dieu unique et Mohammed est son envoyé », ses coreligionnaires l'aidaient, s'il ne pouvait plus parler, à lever le bras droit et l'index de la main droite afin qu'il atteste ainsi l'unité de Dieu, puis on le couchait sur le côté droit et tourné dans la direction de la kibla.

Après le décès المغسل (el moughassel) le laveur lotionnait le cadavre avec de l'eau pure en commençant par les mains puis continuant par l'enlèvement des souillures, ensuite il lavait la tête, le visage et le corps à grands flots d'eau, d'abord le côté droit puis le côté gauche. Il était de convenance religieuse de laver le cadavre trois ou cinq fois. Ensuite le cadavre était enveloppé dans des linceuls blancs, de toile ou de coton noués aux deux extrémités. Un turban lui entourait la tête et l'extrémité du dit turban était ramenée sur la figure de façon à la recouvrir complètement; des substances à odeur forte : musc, ambre, camphre, plantes odoriférantes étaient placées dans la bouche, les narines, les oreilles et aussi sur diverses parties du corps.

Le corps n'était pas placé dans un cercueil et il était enterré dans ses linceuls tout simplement.

Le convoi, en quittant la maison mortuaire, se dirigeait vers le cimetière, les chanteurs psalmodiaient El Borda *البردة* (poème mortuaire), précédant le cadavre.

Près de la fosse, la prière funéraire commençait, l'imam se plaçait devant le cadavre, lui tournant le dos à la hauteur du milieu du corps, de façon à avoir son bras droit du côté de la tête du défunt.

Les invocations adressées au ciel pour le mort étaient commencées par El hamdou lillah *الحمد لله* louanges à Dieu suivi de Salla allahou ala nebihî ou salam *صلى الله على النبي وسلام*. Que le seigneur comble de ses bénédictions et de ses grâces son prophète.

Les invocations terminées, le corps était placé dans la fosse, sur le côté droit la face tournée vers la kibla, et la tête surélevée par un amoncellement de terre; les assistants devaient jeter trois fois plein leurs deux mains de terre en disant la première fois : « vous en avez été créés » — la seconde fois : « nous vous y ferons retourner » — la troisième fois : « nous vous en ferons sortir à nouveau » (1).

La fosse était ensuite remplie de terre et était surélevée d'un petit tumulus (1). Souvent le tumulus, surtout chez les tures, était surmonté d'un morceau de bois dont le sommet était sculpté mais ne portait pas d'inscription.

La cérémonie de l'ensevelissement terminée, la

(1) Voir Perron, *Traduction de Sidi Khalil*, 1^{er} volume, p. 302-303.

famille du mort offrait un repas à ceux ayant accompagné le convoi funèbre et à ceux venant apporter leurs condoléances⁽¹⁾.

Confréries religieuses

Indépendamment des prêtres, des religieux du culte officiel, il existait à Alger différentes confréries religieuses musulmanes طرف which, a côté du clergé salarié, exerçait le pouvoir religieux d'une façon plus intense.

Ces confréries étaient dirigées par un cheikh شيخ directeur spirituel et temporel de l'ordre. Sa suprématie était complète sur les khouans خوان frères de l'ordre, il était considéré comme un savant possédant tous les dons, tous les pouvoirs, toutes les sciences, et était obéi aveuglément par tous. Le cheikh avait sous ses ordres un khalifat خليفة qui le suppléait le cas échéant. Au-dessous du khalifat venait le mokaddem مقدم délégué du cheikh, qui avait sous sa direction un certain nombre de khouans.

Les titulaires de ces dignités : cheikh, khalifat, mokaddem conféraient le titre de khouan aux candidats désirant être initiés, après toutefois, s'être assurés de la piété des dits candidats et de leur connaissance des pratiques spéciales à la confrérie.

(1) Toutes ces pratiques sont encore en usage aujourd'hui.

Tous les musulmans d'Alger faisaient partie de confréries diverses et chaque membre exerçait une surveillance active sur l'exécution stricte des règles liturgiques prescrites par la tharika الطريفة (voie divine), de chaque confrérie.

Les principales confréries existantes à Alger avant notre arrivée étaient : la Kādria fondée par Sid-Mahied-dine Abou Mohammed Abdel-Kader el Djilani né en 1079 de Jésus-Christ — la Rahmania fondée par Si Mohammed ben Abderahmane el Guechtouli Abou Kobrine né en 1715 - la confrérie des Aïssaoua fondée par Sid Mohammed ben Aïssa né en 1523. Les quelques khouans de certaines confrérie marocaines qui se trouvaient occasionnellement à Alger prenaient part aux hadra حضرة (réunions), de la secte dont les pratiques se rapprochaient le plus de celles de la confrérie à laquelle ils appartenaient⁽¹⁾.

Les confréries religieuses musulmanes d'Alger envoyaient dans toute l'Algérie de nombreux émissaires chargés de répandre la bonne parole, de recruter des affiliés. Ces émissaires, choisis parmi les fanatiques, les apôtres, les thaumaturges, les derwicks stimulaient les fidèles, réchauffaient leur foi religieuse et selon les lois coraniques excitaient les populations contre les infidèles.

Le nid de forbans qu'était Alger avant notre occupation, avait, par les Membres des confréries, de vigoureux et audacieux défenseurs qui ne craignaient

(1) Voir pour les détails des pratiques des membres des confréries le magistral ouvrage *Les Confréries religieuses musulmanes* par Octave Depont et Xaxier Coppolani.

pas d'aller faire la course jusque sur les côtes d'Espagne, de Provence et d'Italie.

Lorsque une voile européenne apparaissait à l'horizon, la population entière se levait pour procéder au pillage du bateau qui s'était aventuré, et cette population qui, en temps ordinaire, affectait des sentiments de douceur, de solidarité, de charité, devenait féroce, cruelle et dans une ruée assaillait le bateau capturé par les felouques turques, en tuait les défenseurs, pillait les marchandises et emmenait en esclavage les survivants du massacre qui souvent restaient de très longues années dans les bagnes d'Alger, obligés d'effectuer les plus durs travaux.

Nous l'avons dit plus haut tous les musulmans d'Alger appartenaient aux confréries religieuses et constituaient ainsi une solide armée, très entraînée, et toujours prête à défendre l'accès d'Alger aux Européens.

Avec une telle organisation, nos troupes, lors de la conquête de l'Algérie, ne pouvaient qu'éprouver les plus grandes difficultés et on s'explique alors facilement qu'il ait fallu une période de près de trente ans de combats continuels de 1829 à 1857 (époque de la pacification par le Maréchal Randon de la grande Kabylie) pour asseoir définitivement notre domination.

ACHILLE ROBERT,

Administrateur principal de commune mixte honoraire,
Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.



L'ESCARGOTIÈRE DE CHÉRIA

Cette station m'a été, pour la première fois, signalée il y a six ans environ par mes amis M. Delahaut, commandant Supérieur du Cercle de Tébessa et M. le lieutenant Bugnet, chef du Bureau Arabe. De cette époque datent mes premières recherches à Chéria.

Le centre de Chéria est situé dans la tribu des Brarchas, à 36 kilomètres Sud-Ouest de Tébessa. Une route carrossable permet de s'y rendre mais la distance à parcourir dans ce cas est de 50 kilomètres. L'eau y est abondante. Ce point, de tout temps, fut recherché pour les facilités de vie qu'il offrait. Des tribus y séjournèrent aux âges préhistoriques. Plus tard, la colonisation romaine prit, en cette région, un essor particulier.

Ses environs immédiats, aujourd'hui moins favorisés par le régime des eaux, sont habités par les Brarchas semi-nomades. Cette région est parsemée d'établissements agricoles antiques. Certains étaient très importants. Dans la seule feuille de Chéria, M. Stéphane Gsell a signalé 298 ruines romaines⁽¹⁾.

Les campements préhistoriques étaient bien moins denses. J'ai découvert et étudié dans cette région une dizaine de stations habitées pendant le paléoli-

(1) Stéphane Gsell, *Atlas archéologique de l'Algérie*, feuille 39.

thique supérieur. Une seule était connue. Les plus importants foyers se trouvent aux environs d'Aïn-Cherout et d'Aouinet-el-Ghaïan. Je publierai plus tard leurs industries qui ont beaucoup d'affinités avec la technique présentée aujourd'hui.

L'escargotière de Chéria se trouve à l'extrémité Sud-Ouest du village. Elle est actuellement entièrement coupée par le chemin qui passe devant le bâtiment de la Remonte et se trouve à hauteur même de ce bâtiment à une centaine de mètres et à droite du canal.

La partie riche, légèrement surélevée, s'étendait sur une longueur de 25 mètres environ; sa largeur moyenne était de 12 mètres. Vers le milieu, la hauteur maxima des débris archéologiques atteignait 2 mètres. La hauteur moyenne était de 1 mètre seulement. Des deux côtés du chemin et sur une cinquantaine de mètres, en surface, les éclats de silex sont encore nombreux et patinés en blanc sale. Les silex trouvés dans l'intérieur de la station au contact des cendres sont au contraire noirâtres.

Cette escargotière répond à la description générale de ces stations, que j'ai donnée dans l'*Anthropologie*⁽¹⁾.

Les ossements trouvés étaient tous très fragmentés et calcinés

La couche archéologique était couverte par une épaisseur de terre stérile d'une hauteur moyenne de 50 centimètres. Par places seulement le ruissellement avait dégradé la couche supérieure et laissait

(1) Maurice Reygasse, *Etude de paléthrologie maghrébine*, in *Anthropologie*, Masson, éditeur, Paris, 1916, pages 351 et suivantes.

apparaître en surface la couche de cendres et l'outillage en silex.

Cette station avait été l'objet de remaniements à des époques bien différentes : 1^o sous la domination romaine ; 2^o en 1864.

J'ai trouvé sur place quelques matériaux provenant de constructions romaines. M. le commandant Guénin avait, d'ailleurs, en 1900, signalé près du bâtiment de la Remonte et à deux mètres sous le sol le soubassement d'un monument romain important⁽¹⁾.

Le deuxième remaniement a eu lieu en 1864, année de grande famine. De nombreux indigènes morts à cette époque de disette furent inhumés aux environs immédiats et parfois dans la station même. La partie centrale paraissait seule inviolée.

En suivant le chemin et à hauteur de l'établissement de la Remonte, à droite et à gauche, quelques poches noirâtres renfermant des fragments nombreux de coquilles d'escargots ainsi que des éclats de silex permettent de voir les limites du gisement.

Sur le plateau, aux environs immédiats de ma fouille, on pourra encore creuser et recueillir des éléments de comparaison relatifs à cette industrie.

La presque totalité des cendres a été passée au crible; une partie de la terre provenant de cette station a été ensuite répandue sur la place du village de Chéria. Dans ce milieu, l'industrie trouvée à la base paraît identique à celle du sommet.

(1) Commandant Guéni, *Inventaire archéologique du Cercle de Tébessa. Nouvelles archives des Missions scientifiques*, tome XVII, Paris, Imprimerie nationale, 1900, page 109.

Observations sur l'industrie lithique de la Station

Les lames simples sans retouches sont assez fines. La plus grande mesure douze centimètres de longueur. Certaines minuscules sont très régulières.

Pointes à main

Les pointes à main sans retouches, larges à la base, s'amincissent très régulièrement à l'opposé du conchoïde de percussion. Enlevées du nucleus par une seule frappe, ces pièces sont d'une régularité parfaite. Elles sont au nombre de seize, sept sont symétriquement retouchées au sommet.

La grandeur moyenne de ces pièces est de 5 centimètres en longueur, la largeur à la base est de 2 centimètres et demi environ. Il s'agit d'éclats triangulaires retouchés, pièces de hasard n'offrant pas la symétrie des pièces moustériennes.

Lames à dos

Les grosses lames à dos sont nombreuses. Cette forme était particulièrement recherchée. Les retouches avaient leur utilité car elles permettaient d'avoir un outil bien en main.

L'index allongé sur les retouches à l'opposé du tranchant donnait plus de force pour utiliser soit la lame, soit la pointe. Le médius entourait le conchoïde de percussion et sur l'éclat opposé se trouvait généralement une place toute préparée pour le pouce allongé.

Les ouvriers étaient arrivés dans la fabrication de ces lames et dans la finesse des retouches à un degré de perfection remarquable. Parfois, l'éclat obte-

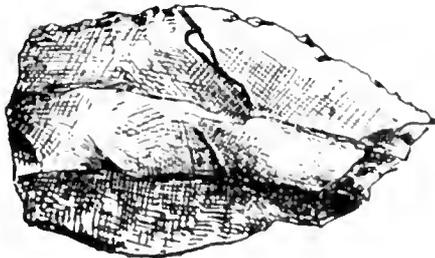
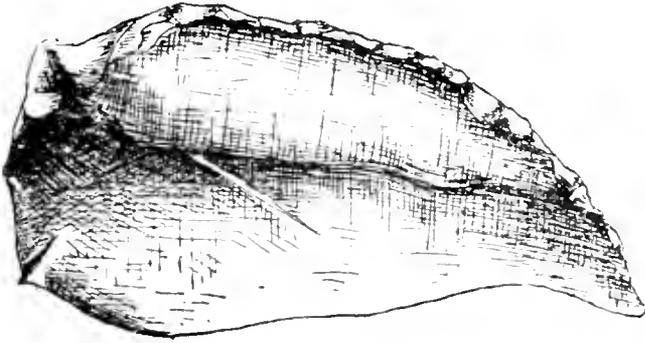
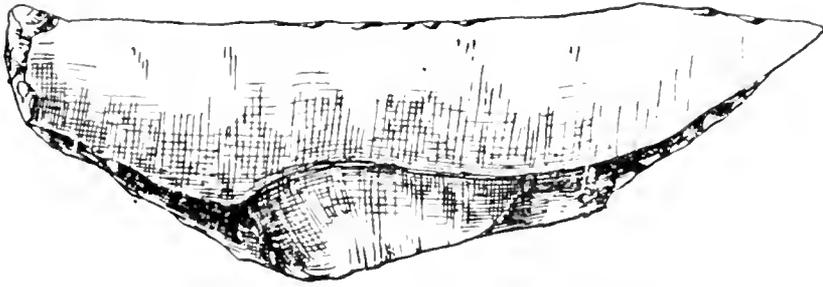
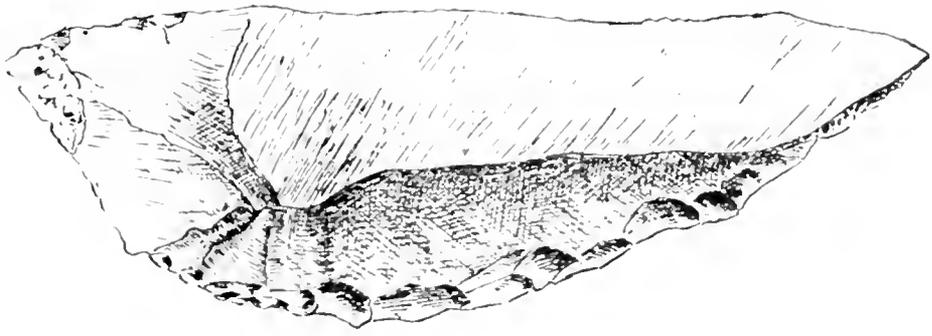


PLANCHE I
Types divers et modifications de la lame à dos

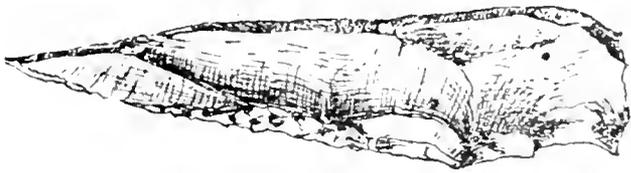
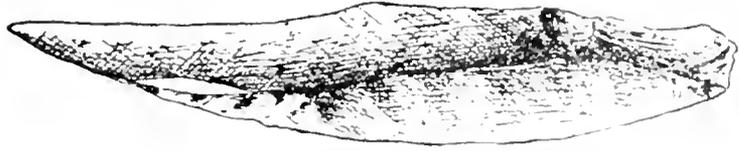


PLANCHE I bis

Types divers et modifications de la lame à dos

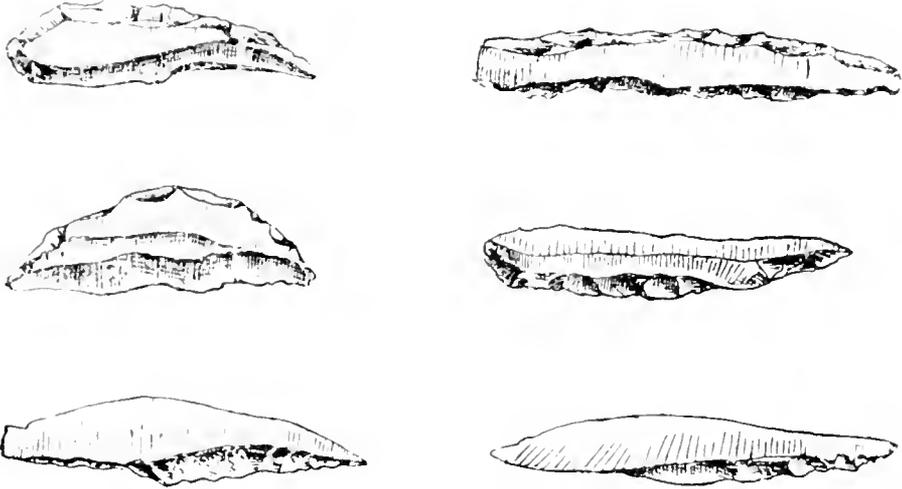


PLANCHE II
Industrie microlithique

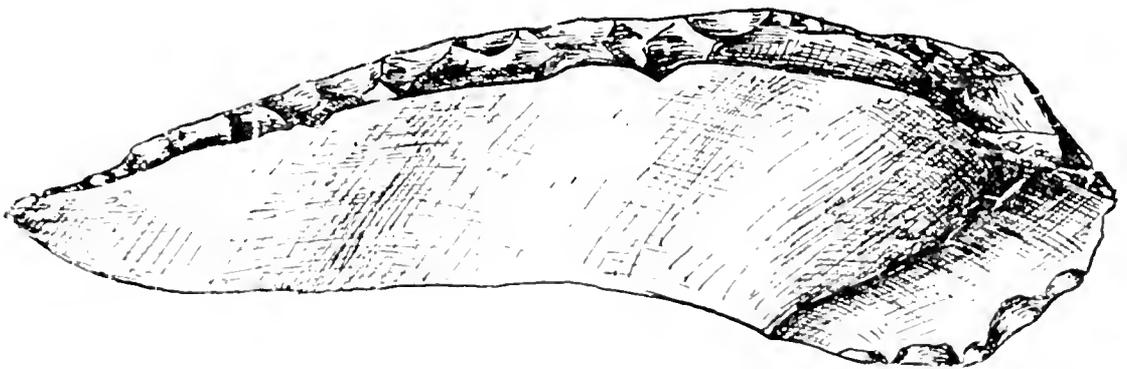


PLANCHE II bis
Lame à dos typique (grandeur naturelle)

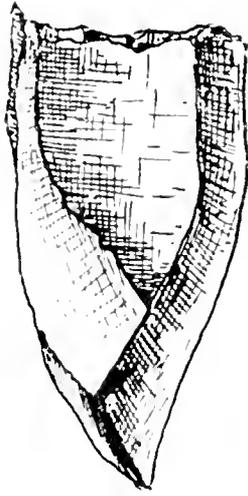


PLANCHE III

Burin multiple (grandeur naturelle)

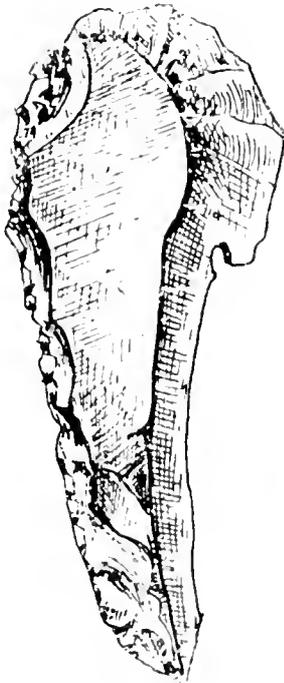


PLANCHE IV

Grattoir burin (grandeur naturelle)

nu d'un seul choc sur le nucleus donnait déjà la force achevée de ces lames à dos. Seules, manquaient les belles retouches marginales appelées à donner à cet outil l'harmonie de formes qui le caractérisent. On retrouve ici à peu près tous les types avec toutes les nuances de transition, depuis la forme massive des outils de l'abri Audi et de Chatelperron jusqu'aux types afflinés de la Gravette. Ces belles lames s'allègent encore pour aboutir à l'industrie microlithique (*Voir planches 1 et 2*).

J'ai relevé deux scies et un silex géométrique en forme de croissant très régulier. Cette station m'a également donné une lame à encoches bien caractéristique.

Burins

Les divers types de burins trouvés dans la station de Chéria, tous très bien travaillés, étaient au nombre de 130 (*Voir planche 3, type de burin multiple*).

Les divers types relevés sont :

Burins à double enlèvement latéral ;

Burins à un seul enlèvement latéral ;

Burins à un seul enlèvement latéral sur sommet de lame à dos ;

Lames simples à troncature retouchée ;

Burins simples de fortune ;

Burins à deux enlèvements latéraux présentant un grattoir concave à chaque extrémité ;

Burins polyédriques.

Si toutes ces formes se retrouvent avec les mêmes caractères de technique classique qu'en France, dans les milieux aurignaciens, il y a lieu cependant, dès

maintenant, de constater dans cette station l'absence du burin busqué avec ou sans encoches ¹⁾.

La présence de nombreux burins dans le paléolithique français, en contact avec la gravure sur os et ivoire parvenue à son apogée, avait permis de supposer que ces outils étaient surtout destinés à graver. Les belles découvertes faites dans le Sud-Tunisien par MM. de Morgan, Capitan et Boudy, les travaux du docteur Gobert aux environs du Redeyef, mes observations montrent que cette première hypothèse ne se trouve nullement vérifiée dans le paléolithique supérieur du Nord-Africain. En effet, dans les nombreux milieux où des burins ont été relevés, jamais il n'a été trouvé en contact avec ces outils, des gravures artistiques — analogues à celles de la belle période magdalénienne. Sporadiquement ont été découverts, avec les burins, des fragments d'œufs d'autruches gravés ; ornements géométriques très simples. Aucune représentation humaine bien nette n'a encore été relevée.

Cet outil servait certainement à des fins diverses ; son utilisation précise nous échappe peut-être encore. Comme Dechelette, je suppose que « c'est sans doute avec le burin que les artistes de l'époque du Renne travaillaient des matières dures, telles que le bois de renne, l'ivoire et la pierre ». Mais sa présence dans les milieux aurignaciens avec très peu d'objets gra-

(1) Voir à ce sujet la *Station préhistorique de la Coumba-del-Bouitort*, près Brives, par MM. les abbés L. Bardou, A. et J. Bouyssonnie, in *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, pages 45-46.

Voir également des mêmes auteurs : *Stations préhistoriques de Planchetarte*. La Grotte Lacoste, Brive, imprimerie Roche, page 10, fig. 2.

vés, sa grande abondance dans les milieux archéolithiques du Nord-Africain par rapport à une infime minorité d'œuvres artistiques permet d'affirmer que son emploi n'était pas limité à cette seule fin.

A ce sujet, je donnerai les quelques exemples suivants : La station préhistorique de la Coumba d'El-Bouïton a donné à MM. les abbés L. Bardon, A. et J. Bouyssonie et dans les foyers supérieurs 140 burins busqués, 81 burins d'angle, 240 burins ordinaires et divers, 56 grattoirs-burins. Les foyers inférieurs ont seulement donné 3 burins ordinaires complets. Aucune gravure, malgré cette abondance de burins, n'a été trouvée en contact avec cette industrie de la base de l'aurignacien.

La grotte de la Font-Robert, méthodiquement étudiée par MM. L. Bardon, A. et J. Bouyssonie ¹⁾ et qui appartient à l'aurignacien supérieur, n'a donné ni gravure ni sculpture et cependant sur un ensemble de 2487 objets en silex, il a été découvert 587 burins divers.

Des mêmes auteurs, voir encore : *Les Stations préhistoriques de Planchetorte (près Brive)* ; *La Grotte Lacoste*, Brive, imprimerie Roche, 1910, pages 25, 26, 33, 34.

Le foyer n° 2 seulement a donné un fragment d'ardoise, étudié par M. l'abbé Breuil, professeur à l'Institut de paléontologie humaine. Ce fragment portait une gravure indéterminée. L'industrie lithique de cette station, qui, d'après les savantes recherches de

(1) *Stations préhistoriques du Château de Bassaler près Brive. (Corrèze)* 1. *La grotte de la Font-Robert* par les abbés L. Bardon, A. et J. Bouyssonie, Brive, imprimerie Roche, 1908.

MM. A. et J. Bouyssonie et Bardon et aussi de M. Breuil, serait du niveau aurignacien supérieur et se rapprocherait d'un des niveaux sous-jacents au solutréen primitif de la grotte de Tribobite, a, dans ses divers foyers, donné 421 burins divers pour une seule représentation artistique.

Enfin, dans l'Afrique du Nord et principalement dans le Sud-Constantinois et le Sud-Tunisien les stations à faciès aurignaciens donnent exceptionnellement des ornements exclusivement géométriques sur œufs d'autruche malgré l'abondance de burins constatés.

L'outillage de Bir-Khanfous, étudié par le docteur E. Gobert, lui donnait 205 burins d'angle et seulement 7 grains de collier, 2 colombelles percées et 3 fragments de coquilles gravés. Nous nous trouvons, à Bir-Khanfous, dans un milieu plus évolué que celui de Chéria. J'ai, d'ailleurs, moi même après le docteur Gobert, effectué en Tunisie des fouilles au Bir-Khanfous, ce qui m'a permis de recueillir dans ce milieu une belle industrie de silex géométriques.

Dans cette station, le burin formait 40 % de l'outillage total et les productions artistiques étaient à peu près nulles⁽¹⁾. Grâce à ces quelques exemples, il est facile de se rendre compte que l'existence du burin dans nos milieux se présente en général sous des caractères analogues à ce qui a eu lieu pour certains stades de la civilisation aurignacienne.

(1) Docteur Gobert, *Introduction à la paléthnologie tunisienne*. Cahiers d'archéologie tunisienne publiés sous la direction de Renault. Paris, Gamber, page 134.

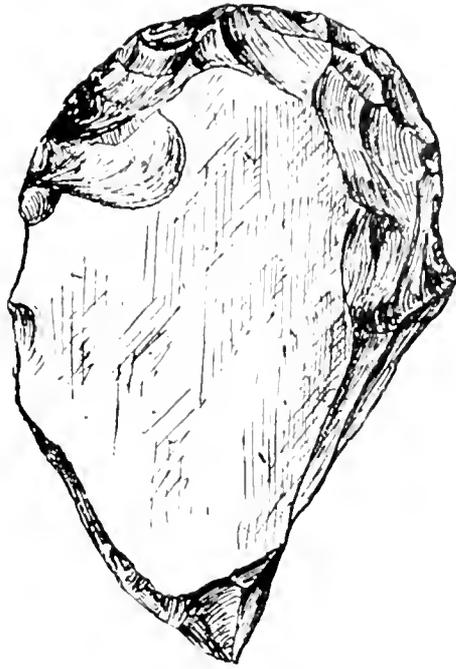


PLANCHE V
Grattoir burin (grandeur naturelle)

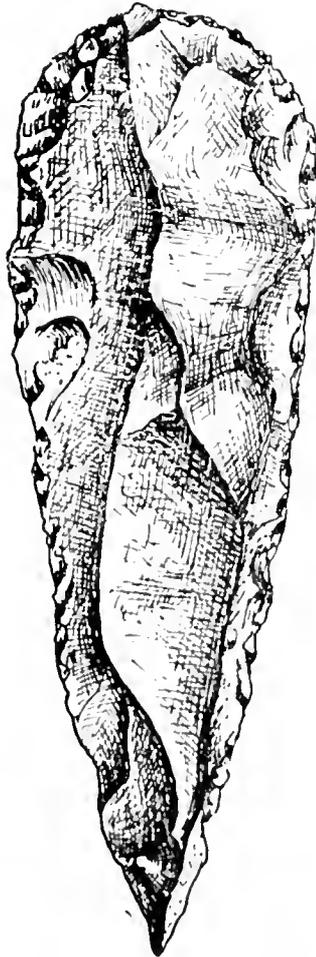


PLANCHE VI
Grattoir burin (grandeur naturelle)

Grattoirs

Les grattoirs provenant de la station de Chéria sont d'un très beau travail et reproduisent des types très variés. Il y a lieu de remarquer l'absence de grattoirs carénés, de rabots et de grattoirs nucléiformes caractéristiques. Les grattoirs simples sont les plus nombreux.

Je dois signaler 25 grattoirs doublement convexes, 1 grattoir circulaire, 1 grattoir à pédoncule denticulé qui devait être sans doute emmanché, 7 grattoirs concaves au sommet, terminés à la base en burins, 6 beaux grattoirs convexes terminés en pointes-burin (*Voir planches 4 et 5*), 2 grattoirs convexes au sommet, terminés à la base en burins (*Voir planche 6*). Ces pièces offrent beaucoup d'analogie avec celle qui est figurée dans le musée préhistorique de MM. Gabriel et Adrien de Mortillet (sous le n° 401 « *Grattoirs en silex : Le Grand-Pressigny (Indre-et-Loire; Musée de l'Ecole d'Anthropologie)*, retouchée avec soin tout le tour. » Dans ces pièces, très harmonieuses de formes, un seul côté est cependant régulièrement retouché de la base au sommet.

Une autre pièce de même technique donne au contraire un grattoir concave terminé à la base par une pointe très régulière.

Deux scies assez fines ont été trouvées dans ce milieu, ainsi que deux pièces plus volumineuses à coches, un broyeur aplati par suite de l'usage et une belle meule évidée; 2 perceurs très étoilés et enfin 50 nucléus réguliers. L'os poli est représenté par 5 fragments de poinçons.

J'ai également trouvé 5 fragments d'ocre. De rares

lames à dos portaient, sur les retouches, des traces de colorant rouge. Enfin, ce milieu m'a également donné trois retouchoirs. J'ai retrouvé des types de ces outils très caractéristiques dans presque tous les milieux paléolithiques supérieurs que j'ai fouillés; ils ont été cependant très rarement relevés dans l'Afrique du Nord. Leur forme est constante. Il s'agit de gros éclats de silex, surélevés vers le milieu, larges et bien en main. La partie médiane est généralement incurvée des deux côtés; plus rarement l'un des côtés est horizontal ou bien même convexe et un seul côté est concave.

Les escargots relevés au milieu des cendres et qui servaient à la nourriture de ces primitifs ne sont jamais volontairement perforés contrairement aux curieuses observations faites à ce sujet en d'autres milieux.

Les espèces trouvées vivent actuellement dans le pays; l'*alhea candidissima* et l'*hélix melanostoma*, dominant.

Les ossements trouvés dans la station de Chéria étaient généralement très fragmentés, souvent calcinés et difficilement utilisables. J'ai adressé au savant professeur du Muséum M. Boule, au cours de mes fouilles, les pièces qui paraissaient pouvoir être étudiées ainsi qu'une série représentative de cette industrie. Ces documents ont été déposés au Laboratoire de paléontologie humaine. J'ai également fait don, au Musée des Antiquités d'Alger et au Musée de Constantine, d'une série de pièces bien caractéristiques provenant de cette fouille.

La technique de la station de Chéria offre les plus

grandes analogies avec l'aurignacien, mais nous nous trouvons ici en présence d'un niveau qui me paraît devoir être placé, d'après les affinités techniques, entre les stades de Chatelperron et l'Abri Audi d'un côté, et Noailles de l'autre. Rien ne permet d'établir le synchronisme de ces civilisations.

Une étude comparative et précise des divers niveaux du Gétulien et de l'Aurignacien me paraît encore prématurée. Je crois devoir, avant d'entreprendre ce sujet, publier le résultat de plusieurs de mes découvertes. J'ai pu, en huit années de recherches, relever les stations les plus importantes et les plus nombreuses qui soient, je crois, dans l'Afrique du Nord, mais c'est seulement, après avoir présenté les niveaux les plus archaïques, et aussi les plus évolués qu'il m'a été donné d'étudier, qu'il me paraîtra possible de publier sur ce sujet une étude d'ensemble.

Statistique des pièces provenant de la station de Chéria

Pointes à main.	16
Burins polyédriques	8
Burins à un seul enlèvement latéral	42
Burins à double enlèvement latéral sur sommet de lame à dos, le côté opposé étant retouché.	35
Burins de fortune	7
Burins à deux enlèvements latéraux présentant un grattoir concave à chaque extrémité. . .	6
Lames simples à troncature retouchée en burins.	32
Lames à dos épaisses.	30
Lames à dos plus fines, élancées et droites . .	72
Lames à dos tendant aux types microlithiques .	50
Lames microlithiques finement retouchées. . .	25
Lames amincies au sommet en perçoir. . .	9
Lame à encoche.	1

Lames simples complètes sans retouches fines élancées.	86
Lames simples sans retouches massives, du type de Chatelperron.	12
Grattoirs simples très finement retouchés, légers .	145
Grattoirs doubles	25
Grattoir circulaire	1
Grattoir à manche denticulé	1
Grattoirs concaves au sommet terminés à la base en burin à bec de flûte	7
Grattoirs convexes au sommet terminés à la base en bec de flûte.	2
Beaux grattoirs convexes terminés en pointes fine- ment retouchés d'un seul côté	6
Un autre type, le sommet formant grattoir concave	1
Silex géométrique en forme de croissant	1
Scies assez fines	2
Scies épaisses	2
Os poli (4 fragments)	5
Fragments de colorant rouge.	5
Compresseurs	3
Broyeur	1
Meuke dormante	1
Percuteurs	2
Nucléi.	50
Eclats, ébauches etc. (environ)	1000
TOTAL.	1691

Toutes les pièces représentées ont été dessinées grandeur naturelle par M. NUBLAT, architecte à Tébessa.

MAURICE REYGASSE,

Administrateur de la commune mixte de Tébessa,
Correspondant du Ministère de l'Instruction publique,
Membre de la *Société archéologique de Constantine*.

OBSERVATIONS
SUR
LES TECHNIQUES PALÉOLITHIQUES
DU NORD AFRICAIN

Je crois devoir signaler très brièvement à nos collègues de la *Société archéologique de Constantine* le résultat d'une partie de mes découvertes relatives à l'évolution des industries lithiques dans l'Afrique du Nord.

Je désire, aujourd'hui, résumer une partie des théories que je développais dans un mémoire déposé le 25 août 1919, à l'*Association Française pour l'avancement des Sciences*. Je dois, d'ailleurs, me rendre sous peu au Congrès scientifique de Strasbourg afin de pouvoir solliciter une large critique de mes théories.

Plusieurs idées sont de nature à changer partiellement les théories classiques relatives à l'évolution des premières industries. Sur certains points, mes conclusions diffèrent entièrement de celles déjà adoptées par des hommes qui sont l'honneur de notre science, dont j'admire les travaux et qui, pour la plupart, veulent bien m'accorder leur précieuse sympathie.

C'est dire avec quel sentiment de respect pour les personnes, j'émets des théories contradictoires qui devront, avant d'être acceptées, être l'objet de longues critiques précises, basées sur le seul examen des faits.

En ce qui concerne le paléolithique inférieur, j'ai découvert dans le sud constantinois de nombreux ateliers très riches. Je citerai seulement les stations de Zeraa-el-Araneb, de Bir-Touibia et de Smaïr. Mes longues recherches sur ces immenses ateliers de surface m'ont permis de constater, à ce sujet, combien étaient vérifiées chez nous les remarquables observations faites dans le Sud tunisien par MM. De Morgan, Capitan et Boudy ⁽¹⁾ relatives aux techniques paléolithiques inférieures.

Sur le plateau de Tazbent, j'ai relevé, cependant, un outillage *acheuléo-moustérien* qui diffère essentiellement de toutes les industries analogues signalées jusqu'à ce jour. Sur ce point, en effet, les coups de poing acheuléens sont associés à d'énormes grattoirs concaves et à des rabots de grandes dimensions. Cette industrie, qui nécessitera une étude spéciale, ne me paraît pas devoir être considérée comme un horizon nouveau de la préhistoire, et seulement, malgré le nombre et le fini de ces pièces d'exception, comme un stade évolutif tout à fait spécial et régional de l'acheuléen supérieur.

Le 11 juin 1911, je découvrais enfin avec mon ami et compagnon de fouille, Latapie, attaché à l'Ins-

⁽¹⁾ *Etude sur les stations préhistoriques du Sud tunisien* par J. De Morgan, Capitan et Boudy, in revue de l'École d'anthropologie, Paris, Alcan, 1910.

titut de Paléontologie humaine, la belle station acheuléenne d'El-Ma el-Abiodh (1).

Depuis l'époque déjà lointaine où nous signalions notre découverte, j'ai continué seul de longues fouilles dans ce milieu qui donnait en place l'industrie acheuléenne la plus pure qui soit dans l'Afrique du Nord. Ses objets peuvent rivaliser avec ce que Saint-Acheul a fourni de plus harmonieux (2).

J'ai conservé également tous les éclats provenant de ce milieu afin de permettre une étude critique approfondie de cet outillage. Mes conclusions dernières sont les suivantes : la technique d'El-Ma-el-Abiodh représente le terme le plus évolué de l'acheuléen et devrait industriellement se placer tout à la base du moustérien. Nous avons déjà la pointe à main parfaite ; de longs éclats dus au hasard de la taille sont aussi latéralement retouchés mais ne donnent pas encore le pur racloir voulu pour lui-même et qui se retrouvera nombreux à l'étage supérieur ; il en est de même pour le disque ; il manque totalement.

Ce niveau pourrait industriellement être rapproché de la micoque.

Moustérien avec outils pédonculés

Déjà, dans la caverne des ours, M. Debruge trouvait une grossière industrie de quartzites qui laissait

(1) *Découvertes préhistoriques dans le Cercle de Tébessa*, par Maurice Reygasse et M. Latapie.

Recueil des Notices et Mémoires de la Société archéologique de Constantine, vol. XLV, 1911. M. Braham, éditeur, Constantine.

(2) Grâce à nos dons, des spécimens de cette industrie provenant de nos premières fouilles communes peuvent être étudiés aux musées d'Alger et de Constantine, au musée de Saint-Germain, à l'Institut de Paléontologie humaine, au musée de Toulouse, au musée des Eyzies et au musée royal de Bruxelles.

voir la possibilité d'une pure industrie moustérienne chez nous (1).

Il m'a été donné de découvrir plus tard les plus belles industries moustériennes qui soient dans l'Afrique du Nord.

Les planches I et II reproduisent des pièces bien caractéristiques de mes collections provenant de mes recherches au Fedj-el-Bottna. Leur reproduction est due à l'amabilité de M. Masson, éditeur-libraire de l'Académie de Médecine, qui a bien voulu nous en communiquer les clichés.

Après avoir publié cette découverte dans l'*Anthropologie* il m'était donné de trouver encore à Bir-el-Ater une nouvelle industrie moustérienne tout aussi pure et qui peut être comparée avec ce que nous avons de plus beau en France.

Ayant présenté ces pièces à des préhistoriens dont la science est universellement reconnue : à M. Cartailhac à Toulouse, à M. Bouyssonie à Cublac, à M. Peyrony aux Ezyes, à Armand Viré, etc. Ayant pu, à loisir, examiner les résultats de leurs belles découvertes, sur ce point le doute n'est plus permis pour moi ; il y a identité absolue de forme entre notre moustérien et le moustérien de France.

Mais à côté de cette industrie, il est un faciès bien spécial du Paléolithique africain qu'il m'a été agréable de présenter aux savants qui ont bien voulu m'accueillir avec la plus grande bienveillance au cours d'un voyage d'études préhistoriques fait en France

(1) A. Debruge, « La Grotte des Ours » près Constantine, *Recueil de Constantine*, 1908, 32^e vol., pages 145, 146.

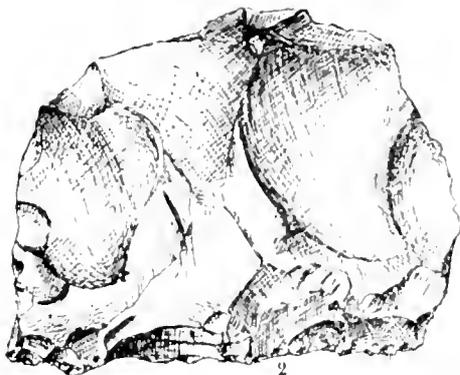
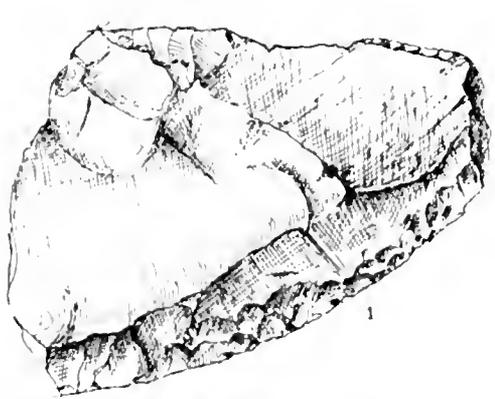


PLANCHE I

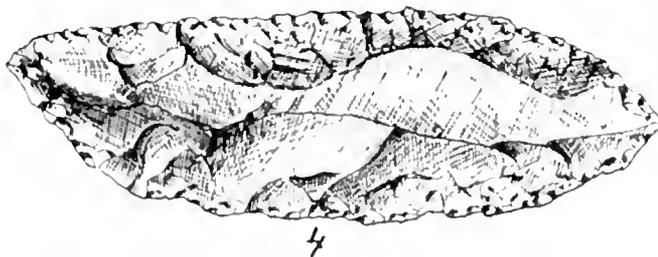
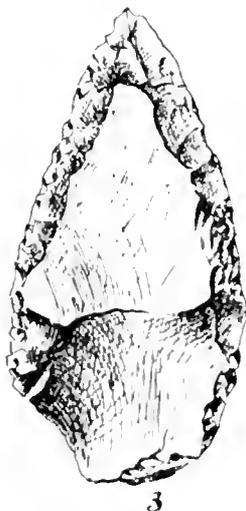


PLANCHE II

l'été dernier. Il s'agit des outils pédonculés moustériens.

Les récoltes faites à El-Oubira par MM. Latapie, Debruge ⁽¹⁾ et Pallary ⁽²⁾ ne permettaient nullement, à mon avis, d'être affirmatif sur l'âge de ces outils. Il s'agissait, pour M. Debruge, d'un outillage troublant réunissant une industrie à faciès néolithique mêlée à des outils de technique bien plus ancienne; pour M. Pallary nous nous trouvions en présence du néolithique berbère. En Tunisie, bien avant ces découvertes, en 1887 ⁽³⁾, M. Frédéric Moreau relevait dans le lit de l'Oued-Seldja un outil pédonculé analogue; les caractères de taille le frappaient, le pédonculé affectait des formes néolithiques « tandis que la taille unilatérale implique à la pièce en question un cachet nettement moustérien ».

Dans leur beau travail sur les industries du Sud tunisien, déjà cité, MM. De Morgan, Capitan et Boudy représentent des outils pédonculés (Fig. 95 et 96) absolument identiques à ceux que je retrouve dans le paléolithique inférieur, ces outils appartiendraient, pour eux, à l'énéolithique.

En Tunisie, également, M. le docteur Gobert qui retrouvait aussi cette industrie, y voyait un « néolithique de tradition moustérienne » ⁽⁴⁾.

J'ai relevé en Tunisie et à El-Oubira de nombreuses

(1) Debruge. « Le Préhistorique dans la région de Tébessa » *Recueil des Notices et Mémoires de la Société archéolog. de Constant.*, vol. XLIV, 1910. Brahan, éditeur, Constantine.

(2) Pallary. « Le Préhistorique dans la région de Tébessa. » *Anthropologie*. Masson, éditeur, Paris.

(3) Fr. Moreau. *Notice sur les silex taillés recueillis en Tunisie*. Paris. Quantin, 1888.

(4) *Introduction à la Paléolithologie tunisienne*, par le docteur Gobert, pp. 152 à 162. In cahiers d'archéologie tunisienne, 2^e cahier. Gamber, éditeur, Paris.

pièces et dois dire qu'au début j'étais troublé par la présence de pointes de flèches dans ces milieux, mais, il m'était, je le reconnais, impossible de donner un âge précis à ces outils.

Il m'a été permis de découvrir des stations ignorées de mes prédécesseurs. J'ai retrouvé dans l'oasis de Négrine et à Aïn-el-Mansoura ces outils pédonculés avec du beau moustérien, le doute ne me paraissait plus possible.

Aujourd'hui, je puis être affirmatif, car j'ai fouillé une riche station en place dans la région de Bir-el-Ater qui me donne l'outillage moustérien avec de nombreuses pointes de flèches et outils pédonculés en présence. J'ai pu recueillir aussi dans les foyers de nombreux éléments de faune. La discussion sur ce point sera indubitable.

C'est sous trois mètres de dépôts que se trouvent sans mélange ces industries qui appartiennent au paléolithique inférieur. A mon avis, l'erreur des préhistoriens qui ont étudié ces techniques et qui les attribuaient au néolithique vient sans doute de ce que les pièces par eux recueillies se trouvaient en surface et souvent mélangées à des industries bien plus récentes, ainsi que j'ai pu le constater par exemple en Tunisie, à Tameza. Dans ce milieu, j'ai pu faire de bonnes récoltes, grâce à la bienveillance du chercheur distingué qu'est M. Laugé. Les outils pédonculés se retrouvent avec du néolithique très évolué et aussi avec des outils du paléolithique. Il y a eu mélanges, d'où impossibilité de tirer des conclusions précises sur cette industrie. Cet outil pédonculé apparaît dans l'Afrique du Nord avec le mous-

térien ; en France bien plus rare et moins caractéristique nous le retrouvons aussi dans des milieux supérieurs. C'est à mon avis cet outil qui reparaît dans l'Aurignacien de la Dordogne à Laussel, remarquablement étudié par le docteur Lalanne ⁽¹⁾ et à la Ferrassie, station ⁽²⁾ qui nous vaudra encore de beaux travaux de la part de M. Peyrony.

Les outils pédonculés de La Font-Robert (Corrèze) ⁽³⁾ découverts dans l'Aurignacien supérieur par MM. Bardou et Bouyssonie me paraissent dériver de nos types moustériens africains et laissent déjà cependant entrevoir timidement la retouche solutréenne.

Solutréen

Enfin, le solutréen paléolithique était encore inconnu chez nous. J'ai découvert à El-Ouesra de très nombreuses séries de pièces solutréennes qui viennent combler cette lacune. De plus, (et c'est, je crois, ce point qui fait tout l'intérêt de ma découverte), contrairement à ce que j'ai constaté à El-Mael-Abiodh, où je puis suivre en place le développement normal d'un acheuléen évolué qui aboutit aux techniques moustériennes, à El-Ouesra, au contraire, on sent l'évolution du coup de poing qui s'allège en conservant les caractères archaïques de la taille sur les deux faces de l'outil, pour aboutir directement au solutréen sans passer par les stades du moustérien ou de l'aurignacien. Cette constatation peut avoir

(1) et (2) Peyrony. — La pointe en silex dans les différents niveaux de puis le moustérien supérieur jusqu'au solutréen inférieur. *Revue préhistorique*, 1909, n° 6, Fig. 2, p. 6.

(3) *Station préhistorique du Château de Bassaler 1. La Grotte de La Font-Robert*, par MM. Bardou et Bouyssonie, 1908. Brive, imprimerie, Roche.

une grande influence sur les théories actuellement admises. Nous aurions eu chez nous, en effet, un développement industriel moustérien et solutréen synchroniques.

Ce fait que j'ai constaté à El-Ouesra peut s'être également produit en d'autre milieux, et dans ce cas, nous pouvons supposer dès maintenant qu'il est très possible, par suite de l'apport de peuplades ayant évolué d'une manière analogue à celle d'El-Ouesra, de rencontrer en Europe et en Afrique un solutréen coexistant avec le moustérien, tout comme ce solutréen se retrouve superposé à l'aurignacien.

Je prépare sur ces théories diverses un long travail qu'il me sera agréable de communiquer à tous mes collègues. Ayant déjà présenté mes séries en France à de nombreux savants, il me paraissait logique de les exposer ici très brièvement, afin de pouvoir dès maintenant solliciter toutes critiques absolument indispensables pour admettre ou rejeter des théories un peu différentes, je le reconnais, des opinions admises.

MAURICE REYGASSE,

Administrateur,

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

NOTE

*au sujet de deux fragments inédits d'inscriptions
latines et sur un nouveau toponyme antique*

Notre excellent confrère et ami M. le pasteur Edmond Meyer de Constantine nous a remis la photographie d'un fragment d'inscription latine provenant de Doucen, ainsi que la copie et l'estampage d'un second fragment de même nature relevé aux Ouled Djellal.

Nous regrettons de ne pouvoir étudier en ce moment, d'une façon plus approfondie, ces deux textes épigraphiques mutilés, mais nous y reviendrons en des circonstances plus propices; notre lecture n'en est pas d'ailleurs encore définitive.

I

Fragment d'inscription de Doucen

Le cliché microscopique de ce fragment, lu péniblement et hâtivement à la loupe, donne ce qui suit :

..... SEVS CONDIN	
..... SE POTESTATIS / N	Lettres très bonnes.
..... QVAM ES QVI	Moulures en haut et en bas.
..... II PER EIVS CONSTANTIA	

Il s'agit ici d'un fragment de dédicace à l'empereur Gordien. Notre fragment vient compléter, sans toutefois combler la lacune entière, une inscription

fragmentée dont les morceaux épars ont été encastés dans le mur du bordj (1).

Nous nous bornerons là provisoirement, en ce qui concerne le fragment nouvellement exhumé et qui n'existe plus, ayant été détruit quelques heures après la découverte.

II

Inscription des Ouled Djellal

Nous ne donnerons de ce fragment, pour l'instant, que ce qui paraît être incontestable, c'est-à-dire, le texte ci-après :

GENIO AVSVM
VALERIVS CRESC
S/ORD/S SI
 ONI/SA
 AFRI
M N
 II/

Sur un autel cassé au bas, Haut^r 0^m 37 : Larg^r 0^m 37 : Epais^r 0^m 28. Texte dans un encadrement.

Nous serons moins sobres en ce qui a trait au toponyme que cette très importante dédicace, faite au génie d'une localité par un Valerius Cresce[n]s, nous révèle. C'est le toponyme AVS romanisé. Il rappelle par sa formation syllabique AVB, second toponyme, peut-être, de Subzuar (2) ou Sadjdjâr.

AVS est purement phénicien, 'Aouç, ʾע״; il est merveilleusement approprié aux lieux, il signifie en effet « Terre molle, terre sablonneuse ».

On le trouve employé dans les textes bibliques

(1) Cf. *Corpus inscriptionum latinarum*, VIII, 8779 a et b, 17988.

(2) Cf. *C. I. L.*, VIII, 6001.

désignant l'Arabie déserte. La *Vulgate* en donne deux transcriptions : *Terra HUS* ⁽¹⁾ et *Terra Ausitidis* ⁽²⁾. Les *Septantes* traduisent « *Χώρα τῆς Αὐσιτίδος* » ⁽³⁾.

Ce fragment proviendrait d' « El-Kseur », situé à 7 kilomètres environ à l'Est; il aurait été placé en 1906 dans la cour du bordj, par le Capitaine chef de poste Ruzy.

Notons que deux fragments de Doucen portent, gravé, l'unique mot AVS ⁽⁴⁾ ou VS ⁽⁵⁾.

AVS semble avoir désigné à l'époque tout au moins phénicienne, non pas une seule localité, mais toute une région. Serait-il téméraire, dans ces conditions, de rapprocher le nom avec celui donné à une peuplade par le père de l'histoire, la peuplade des *Auses*, *Αὔσιες*, et qui se trouvait de l'autre côté du lac Tritonis ? ⁽⁶⁾

Doucen renferme de nombreuses ruines. Elle est située à 84 kilom. de Biskra. Les Ouled Djellal sont à 22 kilom. de cette dernière oasis et plus au nord ⁽⁷⁾.

Quant à « El-Kseur » c'est, nous le supposons, la localité appelée « Henchir el Ksar » par le commandant Toussaint ⁸, et « Et Toual » par le R. P. Delattre ⁹. Elle est couverte de vestiges antiques; on lui trouve une chapelle chrétienne. Dans les fouilles de cette chapelle, effectuées vers 1882, des sépultures en jarre furent constatées pour la première fois en

(1) *Job*, I, 1.

(2) *Jérémie*, XXV, 20.

(3) *Job*, I, c.

(4) Cf. *C. I. L.*, VIII, 47990.

(5) *Ibidem.*, 47993.

(6) *Herodoti historiarum*, édit. Muller, Parisiis, MDCCCLVII, CLXXX.

(7) Cf. P. Delattre, *Rev. de Const.*, 1888-9, pp. 273, 274.

(8) Cf. *Bull. arch. du Comité*, 1905, p. 58.

(9) *Ibidem.*, pp. 271-273. Cf. Stéphane Gsell, *Atlas archéol. de l'Algérie*, feuille 48, n° 49, p. 4.

Algérie ; les crânes présentaient l'angle facial bien développé, et la tête, fort allongée, se retrécissait sur les tempes (1).

Nous étudierons ultérieurement ce mode de sépulture qu'on observe encore dans la région de notre Rouffach.

Nous noterons aussi dans cette contrée un second terme toponymique phénicien et qui nous parvient, celui-ci, par la bouche des Indigènes, le terme « Doucen ». On le trouve également en hébreu : דַּטְן ; il peut signifier, d'après les textes sacrés, « Terre grasse, terre fertile » (2).

Félicitons chaleureusement M. le pasteur Meyer, d'avoir attiré l'attention sur des monuments épigraphiques d'une si grande valeur.

Constantine, le 1^{er} mars 1920.

JOSEPH BOSCO,

Membre titulaire de *Société archéologique de Constantine*.



(1) Cf. Massie, *Rec. de Const.*, 1882, pp. 410-412, figures A, B.

(2) Cf. *Isaie*, XXX, 23.

É T U D E

S U R

D E U X P I È C E S B Y Z A N T I N E S

Un de mes amis, qui a séjourné plusieurs mois dans la région de Tébessa, m'en a rapporté plusieurs pièces de monnaies anciennes, parmi lesquelles se trouvent les deux qui font l'objet de la présente étude.

Au premier examen, je n'étais bien rendu compte qu'il s'agissait de pièces chrétiennes et, j'avais l'espérance (étant donné la région dans laquelle elles avaient été achetées) qu'elles pouvaient provenir du monastère de Tébessa. La chose eût été intéressante à tous les titres.

Mais, des recherches auxquelles je me suis livré, il résulte que les pièces en question sont des pièces byzantines et bien postérieures à la ruine du monastère de Tébessa.

La première, dont j'ai retrouvé le type dans Sauley (suite) planche XXII, n° 4, représente, d'un côté, le Christ, vu de face; les détails de la figure ont pres-

que disparu. De l'autre côté, existe une inscription latine sur quatre lignes, dont voici le fac-simile :

IN X P
RISTUS
BASILICU
BASILIC
O .

(Jésus-Christ, roi des rois)

Cette pièce, frappée sous Jean Zimiscès qui fût empereur de 969 à 975, mesure 0^m 030 de hauteur et 0^m 020 de largeur.

D'après Scylitzes et Cédrenus, Jean Zimiscès ordonna « de placer sur les monnaies : d'un côté, l'image du Sauveur, ce qui n'avait pas eu lieu jusqu'alors, et, de l'autre côté, étaient inscrites des lettres latines formant la phrase : Jésus-Christ, roi des rois ».

L'image du Christ n'avait pas encore paru à la place de l'effigie impériale sur le premier côté des monnaies de l'État.

C'est ce monarque qui a introduit la mode de frapper les pièces de monnaies anonymes, de cuivre, mode qui s'est propagée chez ses successeurs. Par suite, suivant les mêmes auteurs, il ne faut pas s'étonner du manque de monnaies de cuivre frappées au nom des empereurs qui suivirent Jean Zimiscès.

La deuxième pièce représente, d'un côté, un buste du Christ tenant le livre des Évangiles. De l'autre,

une croix sur des degrés, et, dans les angles formés par les branches, les caractères :

X IN BAS IL . BAS IL .

soit l'abréviation de Basileu, Basile.

Cette pièce, toujours d'après Saulcy, peut être classée dans celles qui furent frappées pendant la période qui suivit celle de Jean Zimiscès, sans aucune précision de date. Elle est décrite dans Saulcy (suite) planche XXII, figure 6. Elle mesure 0^m 028 de haut sur 0^m 025 de large. Les lettres B ont été détériorées dans l'inscription de Basil.

Il reste, maintenant, à se demander comment et à la suite de quelles pérégrinations ces pièces vinrent échouer dans nos régions. On peut supposer qu'à la suite des batailles nombreuses que livra Jean Zimiscès aux Sarrasins, certaines pièces byzantines, tombées entre les mains de ces derniers, furent transportées en Afrique par des soldats et restèrent enfouies, jusqu'à nos jours, dans la région tébessienne.

TOUZE.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

L'année 1918 marquera dans l'histoire du Monde. Grâce aux glorieux efforts de la France et des pays alliés, la perfide Allemagne, comme l'appelaient déjà les auteurs anciens : César, Tacite, Ovide, Claudien et bien d'autres, malgré son organisation de violence et malgré sa barbarie, a vu son incommensurable orgueil sombrer dans la défaite, et la paix victorieuse est enfin venue nous délivrer de l'affreux cauchemar qui nous obsédait depuis plus de quatre années.

Bientôt les pays envahis, détruits par le massacre et les incendies du Germain détesté, seront restaurés, et bientôt aussi une radieuse aurore reparaitra derrière les fumées mal éteintes qui montent de nos villes consumées ; la grandeur de leur gloire se mesurera à la grandeur de leur infortune et elles renaîtront plus vives et plus prospères que jamais.

Enfin, les peuples délivrés, les nations désormais indépendantes rendront à la France triomphante et agrandie le tribut d'admiration qu'elle mérite dans l'histoire. Mais ne nous endormons pas sur la victoire. Veillons, au contraire, car l'Allemagne pense déjà à la revanche.

Malgré les terribles années que nous venons de

vivre, la plupart des sociétés savantes ont pu, quoique avec beaucoup de difficultés, continuer leurs travaux, et notre compagnie n'est pas restée inactive puisqu'elle a pu faire paraître son volume annuel.

Les fouilles et les travaux entrepris par le Service des *Monuments historiques* n'ont pas, non plus, été interrompus. Comme ceux des années précédentes, ces travaux ont été surtout importants dans le département de Constantine ⁽¹⁾; en voici un très succinct compte rendu :

Khroub. — Le monument de *La Soumma*, qu'on suppose, avec quelque raison, être le tombeau de Massinissa, est en pleine reconstitution sous la direction de notre excellent confrère M. Bonnell, architecte du Gouvernement Général.

*
* *

Madaure. — M. Joly, délégué financier et membre titulaire de notre *Société*, a réussi, après plusieurs années de recherches, à trouver le *forum* et une amorce du théâtre; malheureusement ce forum ne pourra pas être entièrement dégagé parce que la forteresse byzantine a été bâtie sur à peu près la moitié de sa superficie septentrionale. Cette forteresse, une magnifique construction, est fort bien conservée sauf au front Nord, réparée avec de mauvais matériaux et sans soin.

A 10 mètres du portique Sud du forum, se trou-

(1) V. Rapports de M. Albert Ballu sur les fouilles exécutées par le Service des Monuments historiques pour 1917 et 1918.

vait une inscription de 10^m 50 de long gravée sur la dalle de l'*Area* ; il n'en reste plus qu'une partie ; elle porte :

FORVM CVM *porticu*. NOVO. OPERE. EX. III F. CCM.
 ////////// SVA. PECVNIA. STRAVIT. IDEM*que*. DEDICAVIT.

Les déblais du théâtre, ceux du forum et du fort byzantin, réunis, ainsi qu'il a été dit, dans le même espace de ruines, sont poursuivis avec activité. En dehors de la forteresse, ont été découverts un temple et la curie, disposés, comme à Timgad et comme à Khamissa, sur la droite du forum par rapport à l'entrée principale. Devant la porte du fort, se trouve une plate-forme, avec traces d'édicule carré, qu'on suppose être la tribune aux harangues. Le théâtre, dont la plus grande dimension en largeur mesure seulement 33^m 20, est, de beaucoup, le plus petit de tous les théâtres antiques connus ; en effet :

Celui d'Herculanum (Italie) a une larg ^r de	56 ^m
— de Pompeï (Italie)	— 60 ^m
— de Guelma	— 60 ^m
— de Djemila	— 62 ^m
— de Timgad	— 63 ^m 60
- de Khemissa	— 70 ^m
— de Dougga	— 75 ^m
— de Philippeville	- 82 ^m 40
— d'Orange	— 92 ^m
— d'Arles	— 102 ^m
— de Marcellus (Rome)	— 127 ^m

De très nombreuses inscriptions ont été découvertes ; la plupart sont des inscriptions funéraires, dont une est une longue épitaphe à la mémoire d'une nommée Mammosa, et une autre à la mémoire de son mari.

Parmi les autres inscriptions, beaucoup présentent de l'intérêt ; nous citerons : la liste, sur deux colonnes, des membres d'un collège religieux, probablement les *Hastiferi* de la déesse *Virtus* ; une inscription célébrant la réparation des thermes estivaux, jadis splendides, puis ruinés, que l'on embellit et consolida sous le proconsulat de Publius Ampelius ; une grande inscription, en trois fragments, à Septime Sévère ; une dédicace à l'Empereur Hadrien ; une autre au dieu *Frugifer* pour le salut de l'Empereur Septime Sévère ; une autre relatant la reconstitution d'un sanctuaire à la *Fortune* pour le plus grand éloge de la félicité des temps bienheureux où régnaient les Empereurs Gratien, Valentinien et Valens ; et enfin une inscription au philosophe platonicien *Apulée*, né à Madaure en l'an 114, décédé en 190, qui laissa de nombreux ouvrages dont le plus célèbre est la *Métamorphose*, appelée plus ordinairement *l'Ane d'or*, conte philosophique à la manière des fables milésiennes et emprunté en grande partie à Lucius de Patras.

*
* *
.

Lambiridi. — A cinq kilomètres au Nord de Radjati, entre Batna et Aïn-Touta, sur la route de Radjati à Victor-Duruy, se trouvent les ruines de *Lambiridi*, où on a déjà découvert les restes d'une église chrétienne à trois nefs, une grande enceinte fortifiée avec fort byzantin, et un arc de triomphe aujourd'hui disparu. On vient d'y trouver une intéressante mosaïque, de 1^m 40 sur 1^m 96, qui forme le dallage d'une chambre sépulcrale et qui est entourée de tombeaux sur les côtés et à son extrémité.

Cette mosaïque, en bon état de conservation, porte au centre, sur fond blanc, un médaillon, et aux quatre angles, des monstres dont la partie supérieure, jusqu'à la taille, représente des hommes ; le bas du corps se termine en serpents tournant leurs têtes de chaque côté, avec la gueule ouverte, comme pour défendre les approches des monstres dont les bras coudés et les mains touchant le cercle du médaillon semblent le supporter à l'instar des cariatides. Au-dessus et au-dessous du médaillon, dans son axe, deux inscriptions l'une grecque, l'autre en lettres romaines ; cette dernière signifie : « Jen'étais pas, je suis devenu ; je ne suis pas, celà m'est égal ». Une troisième inscription ainsi conçue : « V. C. VRBANILLAE », est placée dans un rectangle allongé, surmonté d'un autre rectangle renfermant le dessin d'une momie couchée, la tête à droite. Cette mosaïque a été emportée à Alger en vertu d'une décision de la Commission des *Monuments historiques*, contre laquelle la *Société archéologique de Constantine* ne saurait trop protester au nom du Musée de Constantine.

Un autre pavage à dessins géométriques, sans figuration humaine, a également été trouvé à Lambiridi ; il mesure 10^m 90 sur 6^m 90 ; le panneau central porte l'inscription suivante :

INVIDE
VIVE ET VID
EVT POSSIS
PLVRA VI
DIRE

Traduction littérale : *Envieux, vis et vois, afin que tu puisses voir plus de choses encore.*

La Commission des Monuments historiques aurait également décidé de faire transporter cette mosaïque à Alger ; la Société archéologique se plaît encore à espérer qu'elle sera attribuée au Musée de Constantine.

*
* * *

Lambèse. — Les fouilles, dans cette localité, ont eu lieu sur deux points distincts, au Sud-Ouest de l'établissement balnéaire déblayé en 1914 et 1916, et au Sud-Est des emplacements réservés au Capitole et à la Curie ; elles ont amené la découverte d'un ensemble de constructions qui font partie des bains découverts en 1916, et qui sont dallées en mosaïques de marbre.

On y a trouvé plusieurs inscriptions parmi lesquelles de nombreuses dédicaces, l'une à tous les dieux et déesses : « OMNIBVS DEIS DEABVSQVE SACRVM », d'autres à Septime Sévère, à Magnia Urbica, femme de l'Empereur Marc-Aurèle Carin, à Caracalla, fils de Septime Sévère, à Pomponius Magnus, légat des deux Empereurs, propréteur, aux dieux bons : Mars et la Sainte Victoire, à Aurelius Cominius Cassianus, à l'Empereur M. Aurèle Numérien (283-284), à l'Empereur Dioclétien et enfin une inscription, par le légat M. Aurelius Decimus, à Jupiter, à Junon, à Minerve, à la Victoire, à Hercule, au Génie de la ville et à tous les dieux et déesses. A signaler aussi une dédicace, en grec, à Sérapis, dieu secourable, et une autre à Jupiter (Jovi, Optimo, Maximo), par un légat impérial et son fils.

Djemila. — Les travaux exécutés ont amené la découverte de sept voies ou parties de voies, et, dans le quartier Sud de la ville, d'un vaste monument auquel on accède par un portique que soutenaient 13 colonnes de 0^m 38 de diamètre. Ce sont de grands thermes où existent des restes de magnifiques mosaïques ; celle qui se trouve dans l'apodytèrium est formée par des carrés de rosaces blanches et rouges et par des feuillages noirs et rouges sur fond blanc.

Au cours des déblais, quelques inscriptions ont été découvertes, parmi lesquelles une dédicace à Esculape, une autre à Septime Sévère, une autre, dont la première ligne est martelée, mentionne que les thermes ont été construits sous Septime Sévère et dédiés à M. Valerius Maximianus, prolégal impérial, propréteur, patron de la Colonie, et enfin, sur une frise surmontée d'une corniche, dans une seule assise de pierre, une autre inscription indique que tout le travail a été exécuté sous le gouvernement de Valerius Concordius et sous la direction de M. Rutilius Felix, chevalier romain, pontife, curateur de la République.

*
* *
*

Timgad. — Les fouilles ont permis de dégager une rue dallée, se dirigeant de l'Est à l'Ouest, garnie de trottoirs et possédant un égout, ainsi qu'une série de constructions sans caractère spécial et paraissant avoir été affectées plutôt au commerce qu'à l'habitation. Une inscription y a été découverte ; c'est une dédicace à l'Empereur Hadrien.

Khamissa. — Les travaux continués à *Thubursicum Numidarum* par notre distingué confrère M. Joly, ont permis de dégager le grand établissement thermal situé à l'Ouest du forum novum ; les parois intérieures des deux grandes salles de ces thermes, l'éphebeum et le frigidarium, étaient revêtus de plaques en marbre.

Quelques inscriptions, dont une dédicace à Esculape, ont été mises à jour ; il a été découvert, en outre, trois statues en marbre : l'une, dont les deux bras manquent, paraît représenter la fortune ; l'autre, sans tête, est une statue de femme, et la troisième représente Esculape ; elle a 2^m 60 de hauteur, mais le bras gauche manque ainsi que la partie inférieure de l'avant-bras droit.

*
* *

Le dévoué secrétaire de la *Société archéologique*, M. Thépenier, signale la découverte, parmi les démolitions d'une maison incendiée, située à Constantine, rue Pinget, des trois inscriptions suivantes :

N° 1	N° 2	N° 3
P. CAECILIUS	CLODIAM	// // // // // // // // // //
NECOTIM	SELENE	FELIX
OR. VA. LV.	VA. XXIII	VA XXX
H. S. E.	HSE.	HSE
	OTBQ.	OTBQ

Ce sont des stèles du II^e siècle ; le n° 1 a le sommet arrondi en demi-cercle ; les mots et les sigles sont ponctués ; la dédicace DMS ne figure ni sur cette stèle, ni sur celle qui porte le n° 2 ; à remarquer sur

cette dernière le cognomen de Clodia : SELENE, la lune. La stèle n° 3, consciencieusement équarrie, a une largeur de 0^m 45 et ne laisse plus voir que la partie inférieure du nom FELIX.

Les stèles n° 1 et 2 ont été offertes gracieusement au Musée de la ville par MM. Lapraye et Alin, industriels, dont l'usine est contigue à l'immeuble incendié.

*
* *

Rectification. — Notre dévoué confrère, M. Robert, administrateur-principal en retraite à Bordj-bou Arréridj, signale que, dans le 40^e Recueil de notre *Société archéologique* (année 1906), il avait indiqué, sur la foi de renseignements erronés fournis par des indigènes du pays, que la mosquée de Sid-el-Djoudi, dans laquelle existent six cottes de mailles, était située sur le territoire du douar de Tassamerth (Bibans). Un nouveau transport effectué sur les lieux lui a démontré que cette djemaà se trouve bien située, comme l'avait indiqué le capitaine Payen dans le 14^e Recueil de la Société, dans les Beni-Yala, commune mixte du Guergour.

J. MAGUELONNE,
Président de la *Société archéologique*.

NÉCROLOGIE

La liste est longue de ceux de nos confrères que la mort a fauchés au cours de ces dernières années.

Afin que leur souvenir reste vivant parmi nous le plus longtemps possible, nous publions ci-après une notice nécrologique sur chacun d'eux.

LE COMMANDANT FARGES

Le 6 septembre 1918, s'éteignait à Amplepuis (Rhône), le Commandant FARGES, un des Membres les plus anciens et les plus distingués de notre *Société archéologique*.

Dans sa prime jeunesse, cédant aux inspirations de sa nature généreuse, M. FARGES s'engagea dans les Zouaves pontificaux où il eut la bonne fortune de servir sous les ordres du Général Charette.

Rentré en France, en 1869, pour son service militaire, il fut incorporé au 82^e régiment d'Infanterie de Ligne, avec lequel il fit la campagne de 1870-1871 comme sous-officier. Promu Sous-Lieutenant le 15 novembre 1874, au 87^e régiment de Ligne, puis Lieutenant au même régiment, il fut nommé Capitaine le 30 novembre 1887 et Chef de Bataillon le 11 novembre 1898.

Avide d'inconnu, son imagination ardente l'appelait vers le pays du soleil, et il demanda à servir en Algérie; en 1876, il fut, sur sa demande, détaché au Service des Affaires indigènes de la Colonie et désigné successivement pour collaborer aux travaux des bureaux arabes de Souk-Ahras,

Tébessa, Khenchela, El-Oued et Biskra. Son service l'obligeant à faire de fréquentes tournées en territoire indigène, il eut l'occasion de parcourir en détail la plus belle partie de notre province de Constantine si riche en monuments anciens, et c'est ainsi qu'il prit goût aux choses d'archéologie et qu'il lui fut possible de découvrir de véritables richesses archéologiques; sa magnifique collection était particulièrement attrayante et c'est avec le plus vif intérêt que j'ai pu y admirer notamment une très belle série de lampes antiques et une série non moins belle de monnaies romaines dont quelques-unes excessivement rares.

Il appartenait à notre *Société* depuis 1878 ; il assistait très régulièrement à nos réunions et ses communications y étaient toujours écoutées avec la plus vive attention et un attrait toujours nouveau.

Atteint par la limite d'âge, en décembre 1903, il rentra dans la vie civile, et, à cette occasion, ses Chefs directs et le Gouverneur Général lui-même lui témoignèrent, en termes émouvants, leurs sincères regrets de voir s'éloigner un collaborateur aussi compétent et aussi dévoué.

Il se retira à Amplepuis où il se consacra surtout aux œuvres humanitaires et au soulagement des malheureux ; appelé, par ses concitoyens, à l'honneur de présider le Comité de Secours institué dans cette localité pour venir en aide aux pauvres, dont les besoins venaient de plus en plus grands par suite de la guerre, il s'acquitta de ces nouvelles fonctions avec son zèle et son activité habituels, n'épargnant aucune démarche ni aucune fatigue quand il s'agissait de faire du bien autour de lui ; mais il n'eut pas la satisfaction de connaître la victoire des alliés et d'apprendre la défaite des ennemis de notre chère France.

Il était correspondant du Ministère de l'Instruction publique, Officier de la Légion d'Honneur, Chevalier du Mérite agricole, Officier de l'Instruction publique, Commandeur

du Nicham-Iftikar et du Nicham El-Anouar, Chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, titulaire de la Médaille coloniale et de la Médaille de 1870 1871.

La *Société archéologique* adresse un souvenir ému à la mémoire de cet homme de bien, qui fut un collaborateur éclairé, aimable et dévoué.

J. MAGUELONNE,
Président de la *Société archéologique*.

MONSIEUR LUCIEN JACQUOT,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

Nous devons un particulier hommage à notre éminent confrère Lucien JACQUOT, décédé d'un mal presque foudroyant, le 2 novembre 1918, à Constantine, où il était mobilisé comme Capitaine d'Artillerie.

Il était fils du Général d'artillerie de ce nom, et était né à Metz, le 3 octobre 1862. Son père lui avait inculqué de forts principes de droiture ; toute l'existence de notre regretté collègue en fait foi. Il fit de solides études de droit : muni de son diplôme de licencié, JACQUOT se sentit appelé dans notre belle Colonie. Après avoir été attaché au Parquet de Constantine, il débuta comme suppléant rétribué du Juge de paix à Relizane, en mars 1888. Il dirigea, peu de temps après et successivement, les prétoires cantonaux de Bou-Medfa et de Mila. Dans ces postes, le jeune magistrat fut frappé des souvenirs laissés en Algérie par les civilisations précédentes. Appelé par sa nature, à l'étude du passé, il commença les recherches qui ont constitué l'occupation capitale de toute sa vie. Il fit rapidement d'énormes progrès dans la science archéologique. A Mila, notamment, ses dispositions se donnèrent, avec ardeur, un cours qui a provoqué, à ce moment, l'étonnement en même temps que la

joie du monde des antiquaires. Il chercha et découvrit tout ce que ce beau canton, qu'il appelait *Le cœur de la belle Numidie* contenait de choses anciennes. Avec la collaboration de son suppléant, M. Camille Viré, depuis Juge de paix et ensuite avocat à Bordj-Manajel, où il est décédé, après avoir été l'un de nos meilleurs sociétaires, et de l'honorable Directeur de l'école, M. Ponté, il constitua un véritable musée archéologique et épigraphique. L'étude du romain ne suffisait plus à l'activité de M. JACQUOT et il s'orienta, fort heureusement, du côté de la préhistoire. Il fouilla toutes les ruines et arriva à la reconstitution parfaite de la voie antique qui reliait *Milevum à Cirta*. C'est ainsi qu'on lui doit, en grande partie, l'identification de la station de *Numituriana*, la première étape, d'après les anciens routiers, entre Mila et Constantine, avant *Aquartille* (Aïn-Kerma). L'histoire des religions ne le laissait pas indifférent; il s'intéressait également aux ruines chrétiennes, aux souvenirs des dieux du paganisme et au culte de Mithra. On lui doit la découverte de sanctuaires souterrains et de nécropoles intéressantes.

Nommé Juge suppléant au Tribunal d'Oran, le 27 décembre 1892, il continua, pendant près de trois ans qu'il occupa ce siège, ses intéressantes recherches archéologiques, prenant des notes nombreuses qu'il accompagnait de croquis exacts, car il était habile dessinateur. Il avait toujours le crayon et le mètre à la main. Mais son désir était de se rapprocher de sa *Belle Numidie*, qu'il regrettait, et son vœu fut enfin exaucé; le 23 mars 1895, il fut nommé Substitut à Sétif. Là, en pleine force de son talent et pendant plus de trois ans, il continua ses recherches incessantes et, d'ailleurs, couronnées de succès. Il parcourut, à maintes reprises, tout son arrondissement. Il visita tous les centres où des ruines lui étaient signalées. Il décrivit, notamment, les tombeaux mégalithiques et les souvenirs berbères de la région. Il s'acharna véritablement sur l'iden-

tification de la gigantesque muraille que les indigènes désignent communément sous le nom de *Krett Faraoun* (sillon de Pharaon) et chercha, à tout prix, à appeler l'attention du monde savant sur cet extraordinaire vestige du passé. Qui ne se rappelle qu'au cours d'une de nos dernières réunions, il posait encore la même question : *Quelqu'un de vous connaît-il le « Krett Faraoun » et pourrait-il me dire ce qu'il pense de cette étrange et formidable construction ?*

Au printemps de 1898, fatigué par ses travaux continuels et pénibles, JACQUOT contracta le typhus. Il ne dut qu'à sa robuste constitution d'échapper à cette effroyable maladie. Mais sa santé était restée altérée et, sur les pressants conseils des médecins, il dut quitter l'Algérie. Il rentra en France comme Juge à Saint-Jean-de-Maurienne, le 19 mai 1898. De là, il continua son active collaboration à notre Société, mettant au net, les observations nombreuses qu'il avait prises en Algérie. C'est ainsi qu'il nous faisait parvenir, vers la fin de 1898, une note aussi substantielle qu'intéressante sur Guerrara. Dans ces communications avec nous, il manifestait de continuels regrets d'avoir été obligé d'abandonner ses excursions algériennes. Il écrivait textuellement : *Les découvertes de la Maurienne sont bien peu de chose auprès de ce que l'on trouve en Algérie ! Dire que j'ai visité plus de 260 ruines de toute importance, rien qu'en parcourant un rayon de 20 à 30 kilomètres, autour de Sitifis...*

Son père, le Général Jacquot, possédait une belle propriété au bord du lac Léman et c'est ce qui décida notre collègue à demander sa nomination au Tribunal de Thonon ; son désir fut réalisé le 17 mars 1899, et, pendant six ans exactement, jusqu'au 16 octobre 1905, JACQUOT partagea son temps entre le Palais de Justice et ses excursions, au cours desquelles il continua sa moisson de souvenirs anciens. Enfin, fatigué par ses nombreux travaux et cher-

chant le calme, il quitta la magistrature, obtint l'honorariat et se fit inscrire comme avocat au barreau de Grenoble. Là, comme dans ses précédentes résidences, il n'a laissé que d'excellents souvenirs. Dans le silence du cabinet, il continua la revue de ses notes et prépara deux ouvrages considérables : *l'Histoire du tatouage dans l'Afrique du Nord* et *Les armes employées aux différents âges par les Berbères et les Arabes*.

Il classa les matériaux résultant de ses nombreuses et patientes recherches en Haute-Savoie et en Suisse (aux environs de Genève), concernant les pierres à cupules, et prépara un ouvrage traitant de ces curieux et mystérieux vestiges de l'époque préhistorique.

La guerre surprit JACQUOT à Grenoble. Il aurait pu se faire exempter, mais il eut à cœur de servir son Pays. Officier de réserve d'Artillerie, il avait le grade de capitaine au moment de la mobilisation et c'est en cette qualité qu'il fut, sur sa demande, envoyé en Algérie. Attaché d'abord à la Direction d'Alger, il occupa ses loisirs à explorer, de fond en comble, l'endroit intéressant connu sous le nom de *Ravin de la Femme sauvage*. Il décrivit les grottes et en fit des croquis extrêmement intéressants, qu'il nous communiqua à l'une de nos récentes réunions. Son esprit était aussi éveillé qu'au premier jour, au point que le gouvernement militaire le désigna comme Rapporteur au Conseil de guerre de Constantine. Mais, il désirait excursionner encore dans sa *Belle Numidie* et, sur sa demande, il fut attaché, en qualité de Capitaine-contrôleur de la main-d'œuvre agricole, à M. le Colonel Francez, commandant la Subdivision de Constantine. Il occupait son emploi avec zèle et compétence, lorsque le mal qui devait l'emporter, le toucha de sa fatale empreinte. Négligeant de sa santé, JACQUOT n'y prit pas garde; mais bientôt il dut s'aliter. Une violente fièvre typhoïde le minait. Les soins

étaient tardifs, et 48 heures à peine, après son entrée à l'hôpital militaire, il rendait le dernier soupir.

Cet homme extraordinaire, qui avait résisté à toutes les fatigues et délié toutes les intempéries, mourait en quelques heures, sur un lit d'hôpital, loin des siens et presque seul!... Au cimetière, le Colonel Francez a retracé brièvement les grandes qualités du défunt et sa vie toute d'honneur, de travail et de probité.

Le souvenir de JACQUOT subsistera toujours dans le monde savant et, particulièrement, dans la *Société archéologique de Constantine*. Sa facilité de travail, son expérience, sa tenacité, son indépendance presque farouche et ses connaissances approfondies resteront comme exemple chez les fouilleurs de choses antiques. Les écrits de cet infatigable travailleur portent le cachet de sa belle intelligence, alliée à un rare esprit d'ordre. Ses découvertes scientifiques étaient présentées avec une parfaite clarté, qui donnait du charme et de l'originalité aux descriptions techniques, quelquefois d'apparence si aride. Ce savant laborieux laisse d'importantes productions littéraires et scientifiques, remarquables par le fond comme par la forme vive et colorée : 76 brochures et plus de 400 articles de journaux ou de revues sur des sujets d'ethnographie et d'archéologie ou sur des problèmes d'histoire et de géographie des antiquités découvertes en Afrique, déposées au Trocadéro, aux musées Guimet et de Saint-Germain-en-Laye. Ses importantes collections, classées avec méthode, d'après une documentation rigoureuse, témoignent de sa compétence et de l'originalité de ses recherches personnelles. *La Société préhistorique de France*, *La Revue des Traditions populaires*, *La Nature*, *La Société archéologique de Constantine*, *la Société Dauphinoise d'ethnographie et d'anthropologie*, estimaient à une haute valeur ses communications, toujours intéressantes, non seulement par les faits révélés, mais aussi par les explications historiques ou ethnographi-

ques, pleines d'érudition et de logique, qui les éclairaient en les commentant. En relisant les Mémoires et les Notices de JACQUOT, on est frappé par la clarté et la sûreté de son jugement, par la simplicité du récit et la netteté des remarques. Il est profondément regrettable que notre confrère ait disparu si jeune au moment où son expérience consommée était, plus que jamais, utile à la science et où il parlait de se fixer définitivement à Constantine, alors que la croix de la Légion d'honneur allait lui être, enfin, décernée pour ses nombreux et brillants services, tant au titre militaire que pour ses ouvrages civils, qui lui avaient déjà valu les palmes d'Officier de l'Instruction publique.

JACQUOT était extrêmement bon. Possesseur d'une belle fortune, il a fait beaucoup de bien autour de lui. Comme magistrat, ses anciens Chefs sont unanimes à le dire ferme, intègre, droit et bienveillant. Comme officier, il avait l'estime générale. Comme avocat, on vantait son désintéressement et ses aptitudes aux affaires. Comme archéologue, il s'était fait une place, en tous points, remarquable.

Depuis 25 ans environ, nos *Recueils* étaient pleins des Mémoires et Notices émanant de la plume féconde et savante de cet homme qui fut, entre tous, un érudit et un travailleur. Son œuvre a été considérable, au point qu'une telle activité semblait extraordinaire. Et, cependant, JACQUOT n'a jamais négligé, pour cela, aucun de ses autres devoirs mondains et professionnels. Sa biographie est particulièrement édifiante. Il représente le type du chercheur, du collectionneur, ne négligeant rien et ne laissant rien au hasard. Il remontait à l'origine de toutes choses et chaque détail avait, pour lui, une portée et une signification. Le vide qu'il laisse dans notre *Société archéologique* sera difficilement comblé.

La fatalité a voulu qu'il meure quelques jours à peine avant la signature de l'armistice, qui consacrait notre vic-

toire sur le Teuton ! L'Officier patriote et lorrain qu'il était, avait souhaité et prédit la fin heureuse des hostilités. S'il n'a pas vu le couronnement de nos efforts, au moins il le sentait certain et proche. Sa fin a dû en être adoucie.

JACQUOT n'a laissé que des regrets dans sa famille et parmi ses amis d'Algérie, de Grenoble et de Savoie. Pour sa part, la *Société archéologique de Constantine* n'oubliera jamais sa collaboration continuelle et savante.

Nous adressons un souvenir ému à sa Mémoire et nous saluons avec reconnaissance, et un infini respect, la tombe de celui qui fut l'un de nos Membres les plus actifs, les plus brillants et les plus dévoués.

Constantine, le 31 décembre 1919.

JEAN MARCHETTI,
Membre titulaire.

MONSIEUR HÉRON DE VILLESOSSE,
MEMBRE HONORAIRE

Le 14 juin 1919, s'éteignait chrétiennement à Paris, après une longue et cruelle maladie, l'éminent savant Antoine HÉRON DE VILLESOSSE, né à Paris, le 8 décembre 1845. Il entra en 1869 comme attaché au Musée du Louvre ; c'est là qu'il fit toute sa carrière. En 1886, il était nommé Conservateur du département de la sculpture grecque et romaine, et élu Membre de l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* qu'il présida par la suite.

Nous ne pouvons suivre l'ancien et brillant élève de l'école des Chartes dans les si nombreux travaux archéologiques et épigraphiques, qu'il consacra aux antiquités de la France, de l'Algérie, de la Tunisie, etc., dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, les *Mémoires* et le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, la *Revue archéologique*, le *Bulletin archéologique du Comité*, le *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, etc., etc ; nous ne dirons rien non plus

de sa *Monographie du Trésor de Boscoreale*, nous nous tiendrons strictement sur le terrain de la *Société archéologique* dont il était Membre honoraire depuis 1885.

Il enrichit notre *Recueil* de trois communications. Dans la première, il commenta des inscriptions latines de la petite Kabylie (*Rec. de Const.*, 1873-74, pp. 355-361). La deuxième est consacrée aux mosaïques de Tébessa (*Rec. de Const.*, 1886-87, pp. 234-245, deux planches). La dernière, écrite à l'occasion du cinquantenaire de la Société, est relative aux inscriptions latines de Taoura (*Rec. de Const.*, 1902, pp. 47-52).

Venu plusieurs fois en Afrique en mission épigraphique, HÉRON DE VILLEFOSSE avait connu personnellement la plupart des membres de la première heure de notre Société; il en parlait encore avec attendrissement dans sa communication du cinquantenaire.

Il meurt au champ d'honneur du Travail; sa vie se résume en deux ces mots : Honneur et labeur.

La *Société archéologique de Constantine* perd en lui un ami éclairé constant et dévoué. Nous perdons nous celui qui guida avec bonté nos premiers pas au *Bulletin archéologique du Comité*.

JOSEPH BOSCO,
Membre titulaire.

MONSIEUR FLAMAND

MEMBRE HONORAIRE

« *La carrière scientifique de Monsieur G.-B.-M. Flamand peut être citée comme un bel exemple d'unité dans le but poursuivi et de persévérance dans l'effort* ». Ces mots, que l'éminent doyen de la Faculté des Sciences de Lyon, M. Ch. Depéret, plaçait, en 1914, en tête d'un rapport adressé à la *Société géologique de France*⁽¹⁾ lors de l'attribution du prix Viquesnel à M. Flamand, résumait, avec une éloquence

(1) *Comptes rendus sommaires des séances de la Société géologique de France*, nos 11, 12, page 113 (Séance du 4 juin 1914).

simple mais précise l'œuvre et la vie du Maître et du Collègue dont nous déplorons, aujourd'hui, la perte prématurée.

Né à Paris le 9 février 1861, Georges-Barthélemy-Médéric FLAMAND eut une jeunesse studieuse. Dès l'obtention de son baccalauréat qu'il passa, en juillet 1878, devant la Faculté des Sciences de sa ville natale, il se sentit attirer vers la minéralogie et la pétrographie : auditeur assidu des conférences du muséum d'histoire naturelle, son esprit avait été subjugué par le charme de ce monde minéral, dont l'étude est une source intarissable de méditations philosophiques, car elle possède le secret, encore inviolé, de l'apparition de la vie et nous met sans cesse en présence des trois plus graves problèmes de l'humanité, ceux du temps, de la vie et de la mort.

FLAMAND fréquentait le laboratoire du minéralogiste Pisani ; c'est là qu'un jour, au hasard d'un voyage politique, le savant Directeur de l'école supérieure des Sciences et Sénateur d'Alger, A. Pomel, le rencontra et, frappé de ses qualités et de ses goûts, lui proposa de l'emmener avec lui, en Algérie. FLAMAND accepta et, dès le mois de décembre 1880, il fut attaché, en qualité de Préparateur de minéralogie et de géologie, au laboratoire de Pomel.

Sous la direction de ce maître éminent, le jeune homme fut reçu licencié ès-sciences physiques, en Sorbonne ; peu après, dès 1884, il fut chargé, par le Service de la carte géologique de l'Algérie, de l'étude des affleurements de roches éruptives compris entre le cap Djinet et la frontière marocaine. Les recherches, entreprises dans ce but, aboutirent à la publication, en 1889, avec la collaboration de M. Jacques Curie, d'un important mémoire sur les *Roches éruptives de l'Algérie* où se trouvent associées, suivant les termes de M. Déperet⁽¹⁾, « l'application précise des méthodes pétrographiques modernes et la préoccupation constante de la détermination d'âge sur le terrain ».

(1) Comptes rendus sommaires des séances de la *Société géologique de France* n° 11, 12, page 113 (Séance du 4 juin 1914).

A partir de ce moment, FLAMAND, élargissant le cercle un peu restreint dans lequel l'avait confiné la minéralogie, s'orienta plus spécialement du côté de la géologie et alors s'ouvre devant lui un vaste champ dans lequel sa prodigieuse activité ne cessera de se dépenser avec profusion jusqu'au moment de sa mort.

Les nouvelles explorations qui lui sont confiées par le Service de la carte géologique le conduisent bientôt au seuil du Sahara, dont les immensités, jusqu'alors à peu près inviolées, le fascinent et le tentent. Il est là, devant lui, *le grand désert*, plein de mystère et de sauvage poésie, d'où s'exhale la senteur âcre mais enivrante des campements bédouins égrenant de rudes et étranges mélodies, mélancoliques comme le désert lui-même, chansons d'amour, de combats et de souffrances, tableaux naïfs mais vivants de la vie du nomade, et que le souffle du soir clair emporte vers l'infini immuable du ciel. La voix du désert l'appelle comme la voix des sirènes appela Ulysse, mais il sent bien qu'il ne pourra pas résister et qu'il ne continuera pas sa route en détournant son regard. Et puis ce sont les horizons changeants des dunes qui déferlent et se rident sous la colère du simoun, la hammada caillouteuse sur laquelle les caravanes avancent péniblement et souffrent de la soif, les couchers du soleil qui font rutiler les milok et les gour lointains et embrasent l'atmosphère dans une glorieuse apothéose de feu. Ce spectacle enchante l'âme de FLAMAND, éprise de beauté et de sublime, et force sa vocation. De plus, l'ardent Français qu'il est rêve aussi, devant ce panorama sublime, à la gloire de la France plus grande dont le drapeau n'a pas encore flotté sur la majeure partie du désert et n'a pas encore embrassé dans ses plis, pareils aux bras d'une mère compatissante et vigilante, les fils du Sahara, ignorants des bienfaits de la civilisation ; il sent enfin errer, à travers l'immensité désolée, l'âme de Flatters qui crie vengeance et semble ne vouloir d'autre vengeur que lui.

Toute la beauté du désert, FLAMAND l'a comprise, et le désir de pénétrer le mystère saharien, dont la résolution est intimement liée à l'expansion de la colonisation française et de la science universelle, l'a conquis.

En 1896, il dirige une mission au Gourara qui comporte l'exploration de l'archipel Touatien, des grands Oueds Sud-Oranais et du grand Erg occidental. Les résultats économiques et scientifiques en sont considérables et valent au chef de la mission l'attribution du prix Henri Duveyrier, de la *Société de géographie de Paris*.

Trois ans après, la question saharienne se pose sous un aspect nouveau : sans cesse inquiétés par des pillards venus du Sahara Soudanais, nos postes avancés et les populations qu'ils protègent ne pourront retrouver leur tranquillité que dans une modification de frontières harmonisée avec les nécessités stratégiques. C'est à FLAMAND que l'on s'adresse pour découvrir et explorer la ligne de démarcation idéale que le Gouverneur Général Laferrière désire établir à 3 degrés plus au sud de la ligne de protection jalonnée par Fort Mac-Mahon, Fort Miribel, Haci-Isifel, Fort Lallemand, Haci-Mey et Bir-Berreçof.

Une mission scientifique, subventionnée par les Ministères de l'Instruction publique et des Colonies, le Gouvernement Général de l'Algérie, les Conseils généraux d'Alger et d'Oran, la Chambre de Commerce d'Alger est constituée ; son but est de parcourir les régions du Méguiden, du Tadmaït et du Tidikelt ; elle est dirigée par Flamand auquel a été adjoint Alexandre Joly, collaborateur auxiliaire à la carte géologique de l'Algérie et professeur à la Médersa d'Alger, le savant collègue que la *Société archéologique de Constantine* a eu l'honneur de compter parmi ses Membres.

Le 8 novembre 1899, la mission Flamand quitte Alger ; le 23 du même mois, elle est à Ourgla, d'où elle repart, le 28,

escortée par le goum du Capitaine Pein, chef de poste d'Ouargla.

On sait à quelles difficultés se heurtèrent les vaillants explorateurs et à travers quelles dramatiques péripéties ils durent passer. De pacifique qu'elle était, la mission ne tarda pas à acquérir un caractère militaire qui lui fut imposé par l'attitude hostile de certains groupements indigènes. Le 27 décembre, le Capitaine Pein dut engager un combat à Igosten qui fut tout à l'honneur de nos armes et ouvrit à la mission les portes d'In-Salah. Un second engagement (combat de Deghamcha et de Sali) livré victorieusement, le 5 janvier 1900, dans les ksour les plus méridionaux de l'oasis du groupe d'In-Salah, permit aux faibles effectifs de la mission d'attendre l'arrivée de la colonne de secours du commandant Baumgarten, treize jours plus tard.

Flamand rentra à Alger le 24 février 1900. Les résultats scientifiques de ses recherches étaient importants. Il rapportait d'abord la détermination des positions géographiques de plusieurs points principaux choisis comme bases de la cartographie du Sahara, des données précises sur le nivellement barométrique des régions parcourues par la mission et des renseignements météorologiques le long de l'itinéraire de Touggourt à Ghardaïa par In-Salah.

Au point de vue de la géographie physique, l'explorateur avait étudié les reliefs et les dépressions de l'Oued-R'ir, déterminé les *zones d'épandage*, pléistocènes et actuelles, des Oueds Igharghar et Mya, effectué des recherches sur les plateaux hammadiens, les plateaux du Tadmait et du Mzab, les pénéplaines du Méguiden et du Tidikelt, les *Aregs* rencontrés sur le parcours de l'itinéraire, les *tr'atir'* ou *étalements sableux* situés entre Haci-Farès-Oum-el-Lil et In-Salah.

Les études géologiques apportèrent aussi une série de faits nouveaux sur la stratigraphie, la paléontologie et la

ectonique du Sahara : ce Sahara que l'on considérait volontiers, jusqu'alors, comme un immense dépôt quaternaire, avait révélé à notre savant collègue les secrets de son horst primaire et de ses dépressions comblées par des sédiments d'origine fluvio-lacustre. Le *terrain des Gour*, dont l'âge peut aller de l'oligocène au miocène supérieur, tandis que des travertins pliocènes couronnent, en plateaux, cette série continentale dans laquelle se sont creusées les terrasses pléistocènes des Oueds.

Le régime hydrologique des régions de l'Oued Mya, de l'Oued In Sokki, du Tadmaït et du Tidikelt avait aussi été étudié au point de vue de l'utilisation des nappes artésiennes, de l'aménagement ou de la création de points d'eau.

L'ethnographie, le commerce, l'industrie et l'agriculture des pays traversés par la mission avaient également retenu l'attention de Flamand.

Enfin, le point de vue archéologique n'avait pas été négligé : de nombreuses stations d'ateliers de taille de silex avaient été rencontrées et examinées, et deux nouveaux groupes de gravures rupestres avaient été trouvés à Hacı-Moungar et à Tilmas Djelguem.

Mais le résultat le plus important de la mission Flamand fut d'amener l'occupation par la France des oasis du Sud-Ouest Saharien : Touat, Gourara, Tidikelt.

La Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur vint récompenser, en août 1900, l'audace et la science du vaillant Chef de mission à qui la *Société de géographie de Paris*, venait déjà de décerner le Grand Prix Herbert-Fournet. Le résumé de l'épopée d'In Salah et de ses conséquences est éloquemment contenu dans la phrase suivante, empruntée au rapport d'A. de Lapparent sur l'attribution de ce prix à Flamand : « Le voile qui depuis trop longtemps dérobaît à la curiosité scientifique le Sud-Ouest de nos possessions africaines se lève d'une façon définitive, et l'in-

fluence de notre drapeau, désormais inst allé à In-Salah, en reçoit un accroissement précieux, en même temps que Flat-
ters est enfin vengé ».

Flamand avait été nommé, en novembre 1891, chargé de Conférences de Minéralogie et de Pétrographie à l'école supérieure des sciences d'Alger; en 1894, il s'était fait recevoir licencié en sciences naturelles. A la suite de sa mission de 1900, on créa, à la même école, un cours de géographie physique du Sahara dont il fut chargé. Peu après la transformation de l'école supérieure des sciences d'Alger en Faculté des sciences (1910-1911), il fut nommé professeur adjoint, puis professeur titulaire du même cours. Entre temps, en 1905, il recevait la Direction du service géologique des territoires du Sud de l'Algérie qui venait d'être constitué.

Son activité ne cessa jamais d'être absorbée par de nombreuses missions qu'il effectua dans le Haut-Pays et le Sahara des trois départements algériens ainsi que dans la région frontière du Maroc.

Il dirigeait simultanément son laboratoire de la Faculté et son Service géologique, consacrant de préférence à ce dernier ses moments de loisirs et ses mois de vacances universitaires. Accueillant et serviable, le Professeur Flamand avait su développer, dans son laboratoire, cette atmosphère de sympathie et de cordialité qui met de suite à l'aise l'élève ou le chercheur nouveau venu et l'attache aussitôt, corps et âme, à son Maître.

C'est avec une émotion indicible que je me souviens de ces années passées au Laboratoire de géographie physique de Sahara et du Maître, toujours affable, toujours prêt à rendre service, qui prodiguait, sans mesurer et avec toute la confiance de son âme désintéressée et uniquement désireuse du bien d'autrui, les trésors de sa science et les fruits de ses découvertes. Les leçons du Professeur étaient

suivies par un auditoire nombreux ; son enseignement, ayant surtout un but complémentaire, réunissait un public d'élite principalement composé d'officiers, d'ingénieurs, d'administrateurs coloniaux que leurs fonctions appelaient à circuler dans les régions sahariennes. On apprenait, chez le professeur Flamand, non seulement à lire dans les livres de géographie et de géologie, mais aussi dans le livre de la vie car il symbolisait, pour tous ses élèves, l'image vivante du courage opiniâtre et de la grandeur d'esprit qui sait planer bien au-dessus des mesquineries quotidiennes de l'existence.

L'œuvre scientifique de ce maître, à jamais regretté, est bien trop considérable pour faire l'objet d'une analyse, aussi peu détaillée fût-elle. Disons cependant qu'il ne négligea jamais le point de vue pratique, qu'il ne fut pas seulement un théoricien mais aussi un technicien.

Ses publications sur la géographie physique et descriptive sont au nombre de 22 dont plusieurs constituent de gros volumes ; elles renferment, presque toutes, des enseignements d'ordre pratique concernant l'agriculture, l'industrie pastorale, la géologie du Haut Pays algérien et du Sahara.

Ses ouvrages géologiques et hydrologiques dépassent le chiffre de 40 ; ils sont résumés dans cette thèse magistrale qui a pour titre : *Recherches géologiques et géographiques sur le Haut-Pays de l'Oranie et sur le Sahara* et qui valut à son auteur, en 1911, le grade de Docteur ès sciences naturelles ¹ et en 1914, le Prix Viquesnel de la *Société géologique de France*. Cette œuvre gigantesque apporte un

(1) *Recherches géologiques et géographiques sur le Haut-Pays de l'Oranie et du Sahara* Algérie et Territoires du Sud. Thèse de Doctorat ès sciences naturelles présentée à la Faculté des Sciences de l'Université de Lyon. Ouvrage de 1004 pages, orné de 152 - V dessins, coupes schématiques, similigravures, de sept cartes en couleurs, de quinze cartes et cartons en noir et de seize planches lithographiques et phototypiques, juillet 1911, Lyon.

tribut sans égal à la connaissance des terrains primaires du Sahara et du Sud Oranais, terrains dans lesquels Flamand avait trouvé, dès 1907, une série carboniférienne avec de la *houille* : on sait tout le parti que la Défense nationale sut tirer, au cours de la grande guerre, de cette découverte qui eut pour théâtre la région de Kenadsa. Les formations secondaires, tertiaires et quaternaires, ainsi que la technique ont donné lieu aussi à des constatations et à des conclusions nouvelles qui constituent autant d'importantes conquêtes dont se sont accrus les domaines de la géologie et de la paléogéographie.

Les recherches et les travaux de Flamand concernant l'agriculture, la colonisation, les travaux publics (Service géologique, mines, ponts et chaussées, voies ferrées, cartographie) font l'objet de plusieurs dizaines de rapports qui ont été déposés aux archives des Services respectifs du Gouvernement Général de l'Algérie (Algérie proprement dite et Territoires du Sud).

L'œuvre archéologique du Maître est non moins considérable. Dès 1892, il s'était mis à l'étude de ces curieux documents que sont les gravures rupestres, les *Pierres-Ecrites* du Sud-Oranais et du Sahara. Le sujet était à peu près neuf, car les travaux des docteurs Jacquot, Armieux, Bonnet, d'Henri Duveyrier, du professeur Hamy, de Barth et de Rohlfs sur cette question n'avaient guère eu qu'un caractère descriptif, sans préoccupation sérieuse d'une classification méthodique ayant pour base l'étude paléontologique des sujets représentés et la corrélation possible entre ces œuvres primitives, d'une part, les industries lithiques sahariennes et la géologie des terrains quaternaires, d'autre part.

Après de longues et patientes recherches, au service desquelles il mit ses connaissances micrographiques et géologiques, après de minutieuses observations sur le terrain

qui enrichirent la collection, déjà nombreuse, des gravures rupestres Nord-Africaines, Flamand tira de l'étude de tous ces documents des conclusions entièrement nouvelles, modifiant les conceptions, admises jusque là, sur l'évolution dans le temps du Préhistorique de l'Afrique du Nord. On pensait, et quelques-uns pensent encore, que le Préhistorique Nord-Africain est issu du Préhistorique européen et que, par conséquent, il lui est postérieur. Cette opinion, qui est vraie et vérifiable pour certaines périodes du Paléolithique, ne l'est plus lorsqu'il s'agit du Néolithique, et c'est à Flamand que revient l'honneur d'avoir démontré, par l'étude des gravures rupestres dont la facture est Néolithique, que nombre d'espèces animales, représentées sur les rochers gravés, appartiennent à la fin des temps quaternaires; tandis que le Néolithique européen date, géologiquement, de la période Néopleistocène, le Néolithique Nord-Africain des gravures rupestres est nettement synchronique de la fin des temps Pleistocènes, et, par conséquent, est chronologiquement antérieur au Néolithique d'Europe.

Il est impossible, dans le cadre restreint de cette notice, de donner un aperçu, même très schématique, de la classification de l'art rupestre, proposé par Flamand. Elle est, tout au long exposée dans un gros ouvrage intitulé : « *Les Pierres Ecrites* » et dont la guerre a retardé la publication. Il est hors de doute que la famille du savant Maître aura à cœur de faire paraître bientôt ce travail qui est imprimé depuis 1911 et auquel, il ne manquait, pour être complet, que des détails insignifiants.

Dans l'impossibilité d'analyser avec quelques détails les autres travaux de Flamand sur l'ethnographie et l'anthropologie préhistoriques, je crois bon d'ajouter, à cette notice, une liste bibliographique complète de ses travaux, qui sera certainement appréciée de mes savants collègues de la *Société archéologique de Constantine*.

Flamand était *Membre correspondant* de la *Société archéologique du département de Constantine* depuis 1906. Sa réputation d'archéologue rayonnait au delà des frontières de France: elle avait notamment pénétré jusqu'en Allemagne et, en 1905, sur la présentation de l'explorateur G. Schweinfurt, Flamand avait été élu *Membre étranger* de la *Berliner Gesellschaft für anthropologie, ethnologie und urgeschichte*, compagnie scientifique n'admettant qu'un nombre limité de membres. Il est superflu de dire que le savant Français résilia ce titre extrêmement honorifique dès la déclaration de guerre. Et, de fait je ne connais nul contraste plus frappant que celui existant entre le Maître qui a mis sa science au service de la civilisation, qui a vécu la vie du savant désintéressé et pacifique et les apôtres de la kultur germanique qui ont mis leur science au service de la barbarie et de la guerre!

Flamand est décédé le 14 décembre 1919, à la suite d'une longue et douloureuse maladie qui l'avait frappé dès février 1914. Eloigné, depuis cette date, de la vie scientifique, il semblait, au début de l'année dernière, que son état de santé allait s'améliorer; il avait déjà repris la plume et écrit deux notes géologiques, publiées récemment par la *Société géologique de France* et l'*Académie des sciences*, lorsque, brusquement, au moment même où l'espoir de guérir renaissait en lui, la mort impitoyable faucheuse, cette mort qu'il avait frolée tant de fois au cours de sa carrière périlleuse et qui n'avait jamais voulu de lui, l'arracha à l'affection de sa famille, de ses élèves, de ses amis, de l'Université.

Dormez en paix, maître vénéré: le ciel de gloire dans lequel vous êtes entré est la juste récompense de cette vie que vous avez si bien remplie en servant, dans l'honneur et la droiture, votre Patrie, votre Famille et la Science. Votre œuvre impérissable vous assure ici-bas la plus éclatante et la plus durable des Immortalités.

La *Société archéologique de Constantine* et vos disciples garderont toujours le souvenir du Collègue et du Maître exquis que vous avez été. Ils s'inclinent bien bas devant votre tombe et assurent votre veuve et vos enfants, justement éplorés, de leur bien vive sympathie.

MARCEL SOLIGNAC,

Membre titulaire de la *Société archéologique*.

Bibliographie des travaux de M. G.-B.-M. FLAMAND
sur l'Éthnographie, l'Anthropologie et l'Archéologie préhistoriques

—

1892. — **Note sur les stations nouvelles ou peu connues de Pierres-Ecrites (Hadjrat Mektoubat)**, dessins et inscriptions rupestres du Sud Oranais, in *comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (19 février) et in *l'Anthropologie*, numéro de mars-avril, avec figures.
1895. — **Recherches préhistoriques dans le Sud-Oranais** (Puits et R'dirs utilisés), in *compte rendu du Congrès de l'Association Française pour l'avancement des Sciences*, tome I, p. 318, Bordeaux.
1897. — **Note sur deux Pierres-Ecrites (Hadjrat Mektoubat)**, dessins rupestres provenant d'El-Hadj Mimoun, région de Figuig (Sud Oranais), in *C. R. de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (mars) et in *l'Anthropologie* (juin) avec 13 figures.
1899. — **Les Pierres-Ecrites**, 52 planches in-8° dont 48 lithographies, d'après des calques photographiques, et 4 phototypies, reproduisant l'ensemble des gravures et inscriptions rupestres recueillies par M. Flamand dans le Sud-Oranais de 1890 à 1896, Alger.
Réservées par l'auteur, ont fait l'objet de présentations à l'*Exposition Universelle de Paris* 1900, au *Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques* de Monaco 1906, au *Musée des antiquités algériennes* de Mustapha-Alger, etc.
1899. — **Les premiers habitants des Hauts-Plateaux et du Sahara-Algérien**, d'après les monuments rupestres, in *C. R. du Congrès national des Sociétés de géographie*, p. 207, avec 3 figures, Alger.
1899. — **Nouvelles observations sur les Pierres-Ecrites**, « les Béhers à Sphéroïdes de Bou-Alem », lecture faite à l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (juillet).
1900. — **Les Pierres-Ecrites du Nord-Africain et particulièrement de la Région d'ou-Sahh**, in *compte rendu*

de la XII^e session du Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques, août, p. 265, Paris.

1900. — **Note sur les outils et objets préhistoriques et leur figuration sur les Hadjrat Mektoubat (Pierres-Ecrites)**, du Sud de l'Algérie et du Sahara; leur nature et leurs gisements d'origine, in *C. R. du Congrès de l'Association Française pour l'avancement des Sciences*, p. 210, Paris.
1901. — **Sur la figuration de Béliers à sphéroïdes (tiars)**, dans les gravures rupestres du Sud-Oranais, apud C. Gaillard: « Le Bélier de Mendès ou le Mouton domestique de l'ancienne Egypte » in *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Lyon*, p. 69; — apud S. Gsell: « Les monuments antiques de l'Algérie, tome I » — apud G. Schweinfurt in *Zeitschrift für Ethnologie*, Berlin, 1908 p. 88-95 — apud G. Schweinfurt in *Annales du Service des antiquités égyptiennes*, Le Caire, 1908.
1901. — **Hadjrat-Mektoubat ou les Pierres-Ecrites**, premières manifestations artistiques dans le Nord-Africain, 14 figures d'après les photographies et les croquis de l'auteur, in *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Lyon*, 29 juin, pages 181-222.
1902. — **Sur l'utilisation, comme instruments néolithiques de coquilles fossiles à taille intentionnelle (Littoral Nord-Africain)**, in *Compte rendu du Congrès de l'Association Française pour l'avancement des Sciences*, Ajaccio, p. 729.
1903. — **Note sur les inscriptions et dessins rupestres de la Gara des « horfa**, du district de l'Aoulef (Tidikelt, Archipel Tonatien), recueillis par M. le commandant Deleuze, in *Bulletin de géographie historique et descriptive*, n° 3, p. 499, 20 figures, décembre.
1905. — **Note sur quelques stations nouvelles ou peu connues de Pierres-Ecrites du Sahara**. (Archipel, Tonatien, Tadmait, Mouïdir et région de la Saoura), d'après les documents recueillis par MM. le commandant Deleuze, l'adjudant Montassin, le maréchal des-logis Paté et l'officier-interprète Boudin, in *Bulletin de géographie historique et descriptive*, n° 2, p. 275, avec 8 figures et 13 planches.
1905. — **Nouvelles recherches sur le Préhistorique dans le Sahara**. Note présentée au Congrès des Sociétés savantes à Alger et publiée au *Bulletin de géographie historique et descriptive*, n° 2, p. 274 (En collaboration avec M. le lieutenant-colonel Emm. Laquière).
1906. — **Nouvelles recherches sur le Préhistorique dans le Sahara**, in *Bulletin de la Société Historique Africaine (Revue Africaine)* avec 68 dessins, nos 261-272, 2^e et 3^e trimestre (En collaboration avec M. le lieutenant-colonel Emm. Laquière).
1906. — **De l'Introduction du Chameau dans l'Afrique du Nord**, in *Actes du XIV^e Congrès international des Orientalistes*, t. II, p. 62.

1906. — Communications faites aux séances de la XIII^e session du *Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistorique de Monaco* (avril) auquel M. G.-B.-M. FLAMAND avait été délégué par le Gouvernement Général de l'Algérie pour représenter la colonie :
- 1^o Observations sur les enceintes préhistoriques et libyco-berbères du Haut-Pays de la Berbérie et du Sahara.
 - 2^o Quelques observations à propos de l'âge de gravures rupestres de la période dite libyco-berbère, dans le Nord-Afrique.
 - 3^o Remarque sur la chronologie du néolithique africain. Importance de la présence du *Bubalus antiquus*. Duv. parmi les ligurations rupestres de cette période.
 - 4^o Nouvelles observations sur le préhistorique dans le Sahara ; formes d'outils ou d'armes, nouvelles ou peu connues.
 - 5^o Les contacts de la Libye intérieure et de l'Égypte aux temps préhistoriques (néolithique) et protohistoriques : le *Bâlier à sphéroïde* (dâre), le *fourreau libyen*, le *boomerang*, le *taureau à plumes*, etc.
- Voir le compte rendu du Congrès (t. I et t. II).
1909. — **Idoles (Pierres-roulées) à tête de chouette du Sahara central** (Tassili des Azijer) in *Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, p. 179, 10 figures (en collaboration avec M. le lieutenant-colonel Emm. Laquière).
1909. — **Pointes de flèches néolithiques en forme de « Tour Eiffel » de P'oulef (Sahara)** in *Bulletin de la Société Préhistorique de France*, avec 27 dessins, 24 juin. (En collaboration avec M. le lieutenant-colonel Emm. Laquière).
1911. — **Les Pierres-Ecrites** (Hadjrat-Mektoubat), gravures et inscriptions rupestres du Nord-Africain (missions du Ministère de l'Instruction publique et du Gouvernement Général de l'Algérie). — Ouvrage, pr. in-8°, orné de planches phototypiques et gravées, et de nombreux dessins dans le texte exécutés par l'auteur d'après des photographies et des croquis — Ouvrage publié sous les auspices du Gouvernement Général de l'Algérie et honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.
- Le premier fascicule (408 pages) imprimé devait paraître au moment de la déclaration de guerre. (Masson, Paris. — Imprimerie Algérienne, Alger).
- 1914 — **Deux stations nouvelles de Pierres-Ecrites (gravures rupestres) découvertes dans le Cercle de Djelfa**. Su l'Algérois in *l'Anthropologie*, t. XXV, p. 433.

MONSIEUR LÉON ROY,

MEMBRE CORRESPONDANT

M. Roy, membre correspondant de notre Société depuis 44 ans, s'est éteint le 25 mai 1919, après une longue vie de travail et de dévouement, pendant laquelle il avait donné le meilleur de lui même à la France et au développement de notre protectorat de Tunisie. De simple Receveur des Postes en 1880, il s'était élevé au rang de Ministre plénipotentiaire. Il était Secrétaire général du Gouvernement tunisien depuis 1889. Son nom restera pour toujours attaché à l'histoire de la conquête de la Tunisie car c'est lui qui révéla à M. Roustan, alors Consul général à Tunis, les complots qui se tramaient et la connivence du Gouvernement du Bardo avec les tribus rebelles pour les engager à nous attaquer. C'est à la suite des révélations de M. Roy, en communauté d'idées avec M. Féraud, consul de France à Tripoli, et des généraux Forgemol et Ritter, que l'action se déclancha le 24 avril 1881. Malgré le péril qui le menaçait, au milieu de populations rebelles et fanatiques, M. Roy n'abandonna pas son bureau de poste du Kef, où, par son influence, il réussit à dissuader les chefs religieux et militaires de cette ville, parmi lesquels Si Rechid et Si Kaddour, de résister à nos armes, ce qui eut pour résultat de permettre au général Logerot d'entrer dans cette ville, le 26 avril 1881, à onze heures du matin, sans effusion de sang.

Au point de vue archéologique, M. Roy, en collaboration avec M. Julien Poincot, étudia les abondantes ruines romaines situées dans la région du Kef, l'antique *Sicca Veneria*. Il put identifier le lieu dénommé le *Pont romain* avec le municpe d'*Ucubi*, point situé sur la route de Sétif par Sigus, et cela en parfait accord avec les Tables de Peutinger. Il était Officier de la Légion d'Honneur.

La *Société archéologique* s'incline sur la tombe de ce

grand patriote, de ce bon Français et y dépose la palme du souvenir.

THIÉPENIER,
Secrétaire de la *Société archéologique*.

MONSIEUR ZÉVACO,

MEMBRE TITULAIRE

Notre éminent collègue, M. ZÉVACO, avocat et ancien bâtonnier du barreau de Constantine, Conseiller Général, Délégué financier, Membre du Conseil Supérieur de l'Algérie et Membre titulaire de notre *Société archéologique*, a été enlevé subitement, en pleine santé, à l'affection de sa famille et de ses nombreux amis, le 12 septembre 1919.

Une foule énorme avait tenu, en l'accompagnant au champ du repos, à rendre un dernier hommage à l'homme de bien, aimé et estimé de tous, dont on pouvait dire qu'il n'avait pas d'ennemis. De nombreux discours, exaltant les belles qualités du défunt et exprimant les regrets unanimes qu'il a laissés parmi tous ceux qui l'ont connu, ont été prononcés sur sa tombe par M. le Préfet, par M. Morinaud, maire de Constantine et Président du Conseil Général, Massonnié, avocat, au nom du barreau, Villa, juge, au nom du Tribunal, et par MM. Genon et Fiorini.

Nous ne rappellerons pas ici la brillante carrière de notre regretté collègue, mais nous croyons devoir citer quelques extraits de l'émouvant discours de M. Morinaud, son ami personnel et qui le connaissait bien :

..... « M. ZÉVACO occupait l'une des premières situations à la
« barre constantinoise. Bientôt ses confrères le portèrent unanimement
« au bâtonnat. Il remplit ses fonctions à diverses reprises avec une urba-
« nité exquise, une bienveillance et un tact auquel ses confrères ont
« toujours rendu hommage. On peut dire de notre regretté concitoyen
« que, pendant plus de 40 ans, il honora grandement le barreau cons-

« tantinois par sa haute correction, ses connaissances juridiques profondes, sa parole élégante et facile qui savait souvent se faire railleuse et spirituelle, sans jamais verser dans l'attaque méchante et perfide.

« La place brillante que notre ami avait su conquérir parmi les avocats de Constantine, les grandes qualités d'intelligence qu'il avait montrées dans l'exercice de sa profession, la douceur de son caractère, la bonté de son cœur, bien vite appréciées par toute la cité, devaient fatalement le désigner à toute sa confiance.....

..... « ZEVACO siégea dans notre Assemblée municipale jusqu'en 1904, apportant dans toutes les discussions un souci des intérêts publics, une clairvoyance, un attachement à notre avenir qui s'affirmèrent dans maintes circonstances encore présentes à nos esprits.

« Dans l'intervalle, notre regretté ami, dès 1895, avait été appelé à représenter Constantine au sein de l'Assemblée départementale. Réélu par trois fois en 1901, en 1907 et en 1913, il fut nommé par ses collègues membre de la Commission départementale, président de la Commission des finances, et enfin vice-président de cette grande Assemblée dont il devint l'un des membres les plus assidus, l'un des orateurs les plus remarquables et les plus utiles.

« Toujours ménager des finances départementales, il s'opposait avec acharnement à toutes les dépenses qu'il considérait comme insuffisamment justifiées. Placé à la tête de la grande Commission des finances, il gardait comme un cerbère la caisse départementale. Que de fois nous eûmes à rompre des lances avec lui pour en ouvrir les portes.

« Mais, disons-le bien haut, ces portes, il était le premier à les ouvrir toutes grandes lorsqu'il s'agissait d'assistance aux malheureux, de secours aux prolétaires, d'œuvres humanitaires, comme les coopératives, et comme ces habitations à bon marché auxquelles il s'intéressa dès la première heure en acceptant et en remplissant avec dévouement la présidence de leur Comité départemental.

« Il était d'une sensibilité et d'une humanité extrêmes. Aucune infortune ne le laissait indifférent ; vers elle ses mains se tendaient charitables et généreuses.

« Plein d'amabilité pour tous, c'était l'homme sympathique par excellence ; il a pu avoir des adversaires, il n'eut jamais d'ennemis....

..... « La rosette d'Officier de l'Instruction publique, le ruban de la Légion d'Honneur, qui lui fut conféré il y a déjà 11 ans, furent pour lui comme la consécration de toute une existence de labeur, dans la probité.

..... Ce démocrate était en même temps le plus ardent des patriotes. Je le vois encore, dans mon bureau, il y a quelques jours ;

« il s'écriait : « La France est trop haute et trop belle pour sombrer
« dans l'anarchie comme la Russie. En Algérie comme en France, unis-
« sons-nous tous pour éviter cette calamité et cette honte. La France !
« sa prospérité et son avenir avant tout ».

La *Société archéologique* ne peut que s'associer à ces éloquentes paroles. M. ZÉVACO s'intéressait particulièrement aux choses de l'archéologie, qu'il s'assimilait avec une facilité surprenante et qu'il présentait ensuite d'une façon lumineuse; aussi, dans nos réunions, sa parole claire, élégante, vibrante et précise était-elle religieusement écoutée.

Au nom de la *Société archéologique* tout entière, nous adressons un dernier adieu à notre très distingué et très regretté collègue, et nous conserverons pieusement son souvenir.

J. MAGUELONNE,
Président de la *Société archéologique*.

MONSIEUR SORREL,

MEMBRE TITULAIRE

M. SORREL (Max-Charles), interprète judiciaire au Tribunal civil de Constantine, membre de la *Société archéologique*, est décédé le 9 avril 1919.

Il était né à Sidi-bel-Abbès (département d'Oran), le 6 juin 1860. Après un stage à la Cour d'Appel d'Alger, il fut nommé interprète judiciaire à Sebdou (Tlemcen), puis à Sidi-bel-Abbès, à Cherchell et enfin au Tribunal civil de Constantine, le 28 juin 1912. Dans l'intervalle, il avait occupé, pendant un peu plus de deux ans, l'emploi de Secrétaire-interprète en chef au Parquet général d'Alger. Partout où il est passé, sa compétence incontestée, sa bonté et son dévouement, auquel on ne faisait jamais inutilement appel, lui ont acquis l'estime de ses chefs et l'affection de tous ceux qui l'avaient approché.

Il s'intéressait depuis longtemps aux choses d'archéologie; aussi, dès son arrivée à Constantine, demanda-t-il à entrer dans notre Compagnie, où sa vive intelligence, son esprit fin et cultivé, sa grande érudition lui gagnèrent tout de suite la sympathie de tous ses confrères. Mais, souffrant depuis plusieurs années, et miné par la maladie qui l'a emporté, il nous a quittés au moment où il nous promettait une collaboration active et quelques travaux intéressants. Il était Officier d'Académie.

Nous adressons à sa mémoire un souvenir ému et à sa famille l'expression de nos condoléances sincères.

J. MAGUELONNE,

Président de la *Société archéologique*.

MONSIEUR CHOISNET,

MEMBRE TITULAIRE ET VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

Au moment de paraître, nous apprenons, avec la plus vive peine, le décès de notre excellent vice-président M. CHOISNET, préfet honoraire, Directeur du Mont-de-Piété de Constantine.

Fils d'un haut fonctionnaire algérien, archéologue distingué, dont le nom figure parmi les fondateurs de notre Compagnie, M. CHOISNET était entré de bonne heure dans l'Administration préfectorale et grâce à sa vive intelligence et à sa grande connaissance des choses d'Algérie il fut nommé très jeune Sous-Préfet.

Archéologue lui-même, il s'intéressait, dans ses déplacements à travers les territoires qu'il administrait, aux vestiges grandioses des civilisations disparues et plus particulièrement à ceux de l'occupation romaine. C'est à lui qu'on doit les premières fouilles de *Rapidi*. Il reconnut une par-

tie de la voie jalonnée de tours qui y conduisait, il débaya une des portes de la ville et découvrit les fragments de l'inscription qui annonçait sa restitution à *fundamentis*.

Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire les paroles prononcées devant le cercueil de cet homme de bien, de ce savant, par notre dévoué Secrétaire M. Thépénier :

« MESDAMES, MESSIEURS,

« En l'absence du Président de la *Société archéologique*, c'est au Secrétaire qu'incombe le devoir d'adresser le dernier adieu au Vice-Président de notre Société.

« M. CHOISNET était pour ainsi dire né archéologue ; il avait du reste de qui tenir, *talis pater qualis filius*, puisque le 5 décembre 1852, son père alors Secrétaire général de la Préfecture de Constantine, fut un des fondateurs de notre Société.

« Il aimait à me causer de ses fouilles, alors qu'il était Administrateur de commune mixte, et c'était toujours avec la joie du savant qu'il me parlait des travaux qu'il avait exécutés dans les ruines de Râpidi (près d'Aumale). Il me disait des jours infructueux où aucune pierre remuée ne révélait une inscription fixant un nouveau point d'histoire de la domination de Rome ; puis, de cette trouvaille de débris de marbre, qui, rapprochés racontaient comment la ville détruite avait été relevée de ses ruines depuis ses fondations.

« Il me disait aussi l'histoire de cette bague trouvée dans la tombe d'un chevalier romain et qu'il portait au doigt, et de cette inscription d'un fonctionnaire de l'*ærarium* chargé de demander une exonération d'impôts pour ses administrés victimes de calamités, et qui avait été assassiné à son retour. M. CHOISNET aimait à approfondir les légendes indigènes et à les adapter à des origines antiques. Il en a, du reste, publié plusieurs dans notre *Recueil*, ainsi qu'un certain nombre d'inscriptions qu'il avait relevées.

« A notre cher et regretté Vice-Président, à notre excel-

lent et si affectionné confrère, nous adressons l'adieu éternel et, comme les anciens dont il a souvent traduit les expressions, je lui dis : *ossa tua bene quiescant, sit sibi terra levis*, et j'y ajoute la formule chrétienne antique : *fidelis in pace.* »

La *Société archéologique* tout entière gardera pieusement le souvenir de son cher Vice-Président dont la disparition un peu brutale l'a profondément endeuillée.

THÉPENIER,

Secrétaire de la *Société archéologique*.



TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
PRÉSIDENTS HONORAIRES. — Composition du Bureau pour 1918 et Commission des manuscrits	III
MEMBRES HONORAIRES.	IV
MEMBRES TITULAIRES.	V
MEMBRES CORRESPONDANTS.	VIII
SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.	XI
SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES	XV
<i>Les principales voies romaines de la région de Tébessa.</i> — J. MAGUELONNE	
	1
<i>A propos des origines de Constantine.</i> — Gustave MERCIER	
	27
<i>La Tour Hassan.</i> — Capitaine MAITROT	
	39
<i>Une vieille Kasbah.</i> — Capitaine MAITROT	
	65
<i>Toponymie phénicienne.</i> — <i>Sur le préfixe GI, LAM, RVS et SVB de certaines localités de l'Afrique du Nord.</i> — Joseph BOSCO	
	81
<i>Notice sur deux curieuses pierres à cupules.</i> — Joseph BOSCO	
	205
<i>Une statue de l'Empereur Constantin, à Constantine.</i> — J. MAGUELONNE	
	209
<i>Une nouvelle inscription libyque de La Mahouna.</i> — Gustave MERCIER	
	225
<i>La Religion musulmane à Alger avant la conquête française.</i> — Achille ROBERT.	
	235
<i>L'escargotière de Cheria.</i> — Maurice REYGASSE.	
	263
<i>Observations sur les techniques paléolithiques du Nord-Africain.</i> — Maurice REYGASSE.	
	275

	Pages
<i>Note au sujet de deux fragments inédits d'inscriptions latines et sur un nouveau toponyme antique. — Joseph BOSCO</i>	283
<i>Etude sur deux pièces byzantines. — TOUZE</i>	287
<i>Chronique archéologique. — J. MAGUELONNE</i>	291
<i>Nécrologie :</i>	
MM. le Commandant FARGES.	301
Lucien JACQUOT.	303
HÉRON DE VILLEFOSSE	309
J.-B.-M. FLAMAND	310
Léon ROY	324
ZÉVACO	325
SORREL	327
CHOISNET.	328



STORAGE

UNIVERSITY OF FLORIDA



3 1262 07673 918 3



EXTRAIT DES STATUTS

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE CONSTANTINE



ARTICLE PREMIER. — La Société archéologique du département de Constantine a été fondée en 1852 dans le but de recueillir, de conserver et de décrire les monuments antiques du département; elle a aussi pour but de favoriser l'étude de l'histoire, de la géographie et de l'archéologie algérienne; elle peut accueillir également des communications intéressant l'Afrique septentrionale.

ART. 3. — Le nombre des membres titulaires est illimité. On en fait partie après en avoir fait la demande par écrit, avoir été présenté par deux membres et admis au scrutin secret et à la majorité des voix dans la séance qui suit celle de la présentation.

ART. 22. — Les membres correspondants, sur leur demande écrite et sur leur présentation par deux membres titulaires, sont admis à la pluralité des voix dans la séance qui suit celle de leur présentation. La Société peut aussi conférer d'office ce titre à des personnes qui lui adressent des travaux pour son *Recueil* ou des communications utiles.

ART. 20. — La Société laisse aux auteurs la responsabilité des faits et déductions historiques, archéologiques, scientifiques ou autres, exposés dans les mémoires imprimés dans son *Recueil*.

ART. 32. — Les membres titulaires de la Société sont astreints à une cotisation annuelle de douze francs, les membres correspondants à une cotisation annuelle de cinq francs, payable intégralement dans le courant du mois de janvier.

Le prix du diplôme est fixé à cinq francs pour les membres titulaires ou correspondants.

